



par M. le marquis d'Argenson

ESSAIS
DANS LE GOÛT
DE CEUX
DE MONTAGNE,
COMPOSÉS en 1736.

ESSAIS
DANS LE GOÛT
DE CEUX
DE MONTAGNE,

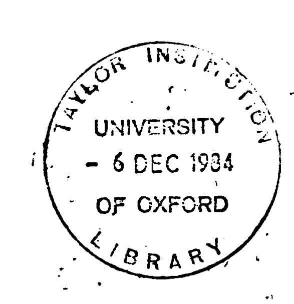
COMPOSÉS, en 1736,

PAR l'Auteur des Considérations sur le Gouvernement de France.



A AMSTERDAM.

M. DCC. LXXXV.





AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

CEUX qui ont lu les *Considérations sur le Gouvernement de la France*, par feu Monsieur le Marquis d'Argenson, sur-tout de la seconde édition, qui n'a paru que l'année derniere 1784, mais qui n'ayant point été vendue, est entre les mains d'un petit nombre de personnes, sont sûrement impatiens de connoître les autres Ouvrages de l'Auteur, qui sont restés en Manuscrits & sont conservés précieusement dans sa famille.

En attendant que l'on puisse imprimer les plus importans de ces Ouvrages, qui sont des développemens du grand systême politique de l'Auteur, voici un morceau que

Monſieur le Marquis d'Argenſon regardoit comme de bien moindre conſéquence. Il eſt compoſé de réflexions qu'il avoit faites avant d'entrer dans le Miniſtere, tantôt d'après ſes lectures, tantôt d'après ſes converſations avec les gens de ſon temps, dont la ſociété lui étoit chere, & dont il croyoit que la fréquentation pouvoit lui être de quelque utilité. Ces penſées, conçues dans le ſilence du cabinet, ſont mêlées de traits & d'anecdotes, dont la plupart paroîtront neuves, n'ayant point été (à ce que je crois) imprimées ailleurs. On y reconnoîtra, ſans doute, l'homme qui a vécu dans la bonne compagnie, & qui a été inſtruit de ce que tout le monde ne ſavoit pas. Il n'y a dans cet Ouvrage aucun fait qui ne vienne à l'appui d'une

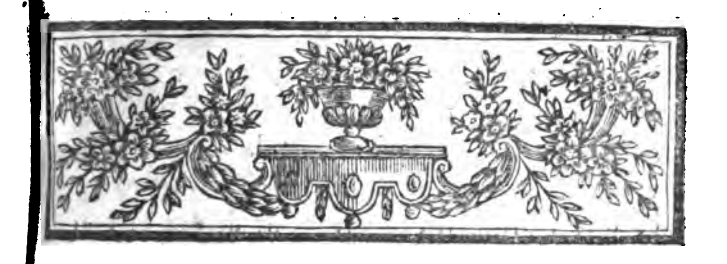
réflexion, & qui n'en soit la preuve & l'exemple. C'est ainsi que devroient être faits tous les Livres auxquels on donne le titre de *Pensées diverses*, ou quelque autre approchant. Les faits devroient toujours y venir à l'appui des pensées, & les réflexions naître des faits. Personne n'étoit plus capable que Monsieur le Marquis d'Argenson, de concevoir & d'exécuter un Ouvrage qui eût ce genre de mérite. On n'a eu d'autre peine, en le rédigeant, que de réduire un plus gros volume en un d'une moindre étendue, d'adoucir les traits de quelques portraits qui pourroient encore aujourd'hui paroître tracés avec trop de force, quoique de tous les personnages présentés dans ce volume, il n'y en ait plus un seul qui soit en vie.

Au reste, on a précieusement

conservé le caractere de franchise, le ton de vérité, l'espece de naïveté qui caractérisent le style & la façon de penser de l'Auteur. On le retrouvera toujours Philosophe sensé, ami sincere de l'humanité, Citoyen zélé, Sujet fidele du Prince sous lequel il a vécu ; en un mot, on reconnoîtra dans cet Ouvrage décousu, où il promene ses idées sur toutes sortes de matieres, l'Auteur du Livre des *Considérations, &c.* si réfléchi, si méthodique, & qui peut être si utile à ceux qui veulent connoître les vrais intérêts du Gouvernement, & les bons principes de toute Administration.



ESSAIS



ESSAIS
DANS LE GOÛT
DE CEUX
DE MICHEL MONTAGNE,
COMPOSÉS EN 1736.

J'AIME Montagne, je le lis avec plaiſir; non pas que je ſois toujours de ſon avis; mais parce qu'il me donne lieu de réfléchir & d'adopter une opinion ou ſemblable ou contraire à la ſienne. Madame de Sévigné diſoit que quand elle liſoit ſes Eſſais, elle s'imaginoit qu'elle ſe promenoit avec lui dans ſon jardin, & qu'ils cauſoient enſemble. Je penſe de même, & je trouve que Montagne a ſouvent

l'air de jeter en avant quelques propositions, pour engager une petite dispute qui anime la conversation, & la rende plus vive & plus intéressante : c'est assurément là une bonne méthode pour attacher son Lecteur. Je veux essayer de la suivre, de faire un Livre aussi décousu, aussi rempli de propositions hasardées, problématiques, de paradoxes mêmes, que celui de cet Auteur. Je veux parler de tout ce qui tombera sous ma plume, ou viendra dans ma pensée ; sauter de branche en branche, n'épuiser aucune matiere, & revenir à différentes reprises sur les mêmes. Je veux que mon Livre puisse se lire *à bâtons rompus*, comme il est composé, qu'on puisse le prendre & le quitter à chaque page ; mais qu'après l'avoir fermé, on puisse raisonner sur chaque article. Je m'estimerai heureux, si, au milieu de tout ce désordre réel ou apparent, on reconnoît en moi quelques-uns des avantages dont jouissoit Montagne. Je ne lui envie point ses plus grandes qualités, ni les traits de génie dont brille son Ouvrage, ni l'énergie de son style ; mais j'ose assurer que je suis, comme lui, ami zélé de la vérité, de l'humanité & de la justice ; franc & loyal dans mes dits, mes écrits & mes

actions ; que je juge mon Siecle avec impartialité & sans humeur, mon prochain avec bonté & indulgence, & moi-même avec quelque ménagement ; car enfin il ne faut pas être plus méchant pour soi que pour les autres.



Réflexions & observations faites d'après la lecture & l'expérience.

Caracteres, Portraits, Anecdotes, &c.

LA Morale nous dit comment il faut vivre avec les autres hommes : que de discours, de sermons, de livres qui nous en enseignent les principes ! Mais il y en a peu qui nous apprennent à vivre avec nous-mêmes, & pour nous seuls ; c'est que le Maître & les leçons de cette Morale sont dans notre propre cœur, & dépendent de notre caractere. Il y a des gens qui ont vécu soixante ans sans s'être jamais connus, parce qu'ils n'ont jamais pris la peine de s'étudier ; car, pour peu qu'on veuille se rechercher, on se connoît à merveille. Qu'on ne s'imagine pas que l'amour-propre nous empêche de bien juger de nous ; tout au contraire, il nous éclaire sur nos défauts, & nous engage même à nous corriger, parce que notre bonheur y est intéressé : il nous empêche seulement d'en convenir devant les autres. Soyons de bonne foi, nous pouvons nous

étourdir ſur nos défauts, mais nous ne pouvons nous les cacher tout-à-fait.

* * *

L'IMAGINATION eſt une qualité de l'ame, non ſeulement brillante, mais heureuſe, car elle fait plus ſouvent notre bonheur, qu'elle ne nous tourmente; elle nous offre plus de plaiſirs que de chagrins, & plus d'eſpérances que de craintes. Les eſprits lourds & peſans, qui ne s'affectent de rien, végetent, paſſent leur vie aſſez tranquillement, mais ſans agrémens & ſans délices, ſemblables aux animaux qui ne voient, ne ſentent & ne goûtent que ce qu'ils ont ſous les yeux, ſous la patte & ſous la dent; mais l'imagination, qui eſt propre à l'homme, nous tranſporte hors de nous-mêmes, nous fait goûter des plaiſirs dans l'avenir le plus éloigné & le plus incertain. Qu'on ne nous diſe point qu'elle nous fait auſſi envisager des malheurs, des peines & des accidens qui n'arriveront peut-être jamais. Il eſt rare que l'imagination nous conduiſe à ces terreurs paniques, à moins qu'elle ne ſoit déréglée par des cauſes phyſiques. L'homme malade voit des

ſantômes noirs, & a des idées triſtes; l'homme en ſanté n'a que des rêves agréables, & l'on eſt plus ſouvent en ſanté qu'en maladie; notre état naturel eſt de déſirer, d'eſpérer, de jouir. Il eſt vrai que cette imagination, qui nous amuſe ſi agréablement pour le moment, nous met dans le cas d'éprouver de fâcheux retours. Il n'y a perſonne qui ne veuille conſerver ſa vie, ſa ſanté & ſon bien; mais l'imagination nous repréſente notre vie comme devant être très-longue, notre ſanté ferme & inaltérable, & notre fortune inépuiſable: quand les deux dernieres de ces illuſions ceſſent avant la premiere, on eſt bien à plaindre.

* * *

On ne peut bien juger que par comparaiſon, & nous ne pouvons comparer les objets métaphyſiques (c'eſt-à-dire, ceux qui ne tombent pas ſous nos ſens), qu'en nous repliant ſur nous-mêmes, & en comparant les ſentimens des autres avec les nôtres. De là vient que le premier mouvement des honnêtes gens eſt de croire tout le monde honnête; & celui des gens vicieux, de croire tout le monde

mal intentionné. Il n'y a que l'expérience & le grand uſage du monde, des hommes & des affaires, qui puiſſent nous ramener à une juſte façon de penſer à cet égard ; encore les différentes conjonctures dans leſquelles on ſe trouve, y apportent-elles ſans ceſſe de grandes modifications. En général, la meilleure façon de juger des hommes, c'eſt d'après leurs intérêts ; auſſi la meilleure méthode pour les perſuader, eſt-elle de leur faire voir l'intérêt qu'ils ont à faire ce qu'on leur propoſe. Il n'eſt pas ſi aiſé de les tromper qu'on le diroit bien ; & ſi l'on veut y réuſſir, il ne faut pas leur donner le temps de la réflexion.

J'ai vu dans les Œuvres de Saint-Evremond un trait qui m'a paru également plaiſant & naturel. » J'ai voulu, dit-il, » faire des Tragédies & des Comédies de » caractere ; mais je n'ai jamais pu réuſſir » à mettre mes Héros dans d'autres ſitua- » tions que celles où je me ſuis trouvé » moi-même, ni à leur donner d'autres » caracteres que le mien propre ; j'avois » beau habiller mes perſonnages à la » Grecque, à la Romaine, à la Turque » ou à la Françoiſe, & leur donner des » noms tirés des Hiſtoires de tous ces » pays-là ; quand ma Piece étoit faite,

» je m'appercevois toujours que je n'avois
» représenté que Saint-Evremond «.

* * *

On est persuadé à la Chine, qu'il n'y a qu'une seule science qui soit bonne à approfondir, & qu'il faut l'étudier toute sa vie; c'est la Morale : il en résulte, disent nos Relations, que toute la Chine est peuplée de Philosophes. Je m'inscris en faux contre ces Relations; cela n'est ni vrai ni possible, & je plaindrois fort un peuple de Philosophes qui passeroit sa vie à étudier la Morale. Dès la premiere année de ses études, il sauroit tout ce qu'il doit savoir; & quand on s'obstine à étudier une matiere que l'on possede à fond, on finit par s'embrouiller & ne plus savoir ce que l'on dit. Ce qu'il faut faire toute sa vie, ce n'est pas d'étudier la Morale, c'est de la pratiquer; on la pratique fort bien sans la savoir, quand on se laisse conduire par ceux qui la savent; à plus forte raison quand on est pénétré de ses principes, qui sont en petit nombre, mais reconnus généralement bons depuis si long-temps, qu'il n'y a rien de plus solide. Après cela, il faut les appliquer à

chaque occasion, & les opposer à la fougue des passions & aux petits intérêts qui veulent nous engager à y manquer. Il y a des métiers de routine dont on peut dire, en parodiant un vers de Boileau : *La pratique est aisée, & l'art est difficile.* C'est tout le contraire en Morale, la connoissance des principes est simple & aisée; mais la pratique est d'une difficulté que l'on éprouve tous les jours.

C'est non seulement la vivacité de nos passions, de notre caractere & notre âge, qui met des obstacles à la pratique de la bonne Morale, mais encore les circonstances dans lesquelles on se trouve, & qu'on ne peut guere prévoir avant que d'y être. Cependant, *à tout événement le Sage est préparé.* Il faut sur-tout, quand on est jeune, réfléchir sur ce qu'on lit, sur ce qu'on voit, se mettre à la place des gens dont on entend parler, ou que l'on connoît personnellement, & se demander à soi-même : que ferois-je si j'étois en pareille situation ? C'est-là ce que l'on appelle étudier avec fruit les Livres d'Histoire & le grand Livre du Monde. Depuis plus de vingt ans je me suis attaché à suivre cette méthode, & il me semble que je m'en trouve bien. Sans ambition

& sans aucun désir ardent de changer ma position actuelle, j'aime cependant à bâtir des *châteaux en Espagne;* ils m'amusent & ne me tourmentent pas; ce sont des rêves agréables qui ne me réveillent jamais en sursaut, & ne me donnent point le *cauchemar*. Mon ami, l'Abbé de Saint-Pierre, rêve sans cesse qu'il réforme l'État; j'ai un peu plus de droit que lui pour faire de pareils rêves. Il écrit ses songes & les fait imprimer : je suis tenté d'écrire aussi les miens; mais je réponds bien qu'ils ne verront pas le jour de mon vivant; premiérement, parce que je ne crois pas encore le monde bien disposé à faire usage de ce que j'imagine pour son bien; secondement, parce que l'exemple de l'Abbé de Saint-Pierre m'effraye. Avec les meilleurs intentions, il a ouvert plusieurs avis qui mériteroient d'être suivis; mais il a attaqué de front les idées généralement reçues; il a proposé des moyens impraticables pour parvenir à des fins heureuses; il a annoncé ses idées d'un ton emphatique, & a cru que, pour être bien rendues, elles avoient besoin de mots nouveaux & d'une orthographe extraordinaire : tout cela a jeté du ridicule sur ses Écrits & sur sa personne; & ce

comme doit faire tout bon Citoyen chargé pour sa part de défendre la Patrie; mais il n'ambitionna point la gloire du commandement, & servit encore mieux ses Concitoyens, de sa tête que de son bras. Toujours modeste, content de prouver sa capacité quand on le chargea de quelque chose, ou qu'on le consulta sur quelque affaire, il cédoit l'honneur du premier rang à qui vouloit le prendre; cependant il ne put pas si bien cacher son mérite, qu'on ne lui rendît justice. Eschille ayant placé dans une de ses Tragédies ce vers grec, *Il ne veut point paroître juste, mais il veut l'être*, tout le peuple se retourna vers Aristide, le reconnut à ce trait, & l'applaudit. L'estime publique vint, pour ainsi dire, au devant de lui, & le suivit sans qu'il la recherchât. Il eut un ennemi ardent & d'autant plus dangereux, que ce n'étoit pas un homme médiocre; ce fut Thémistocle: celui-ci s'étoit fait une regle de contredire tout ce qu'Aristide proposoit, & Aristide prit le parti de faire proposer par d'autres ce qu'il crut plus avantageux à la République. Malgré tout son mérite, on sait qu'Aristide ne put se sauver de la rigueur de l'Ostracisme, loi sévere, introduite dans la

République d'Athenes dans le dessein d'y maintenir l'égalité. Sa grande réputation de justice & de lumiere fit ombrage à ses Concitoyens ; il se laissa exiler, en faisant des vœux pour qu'Athenes ne se trouvât jamais dans le cas de le regretter. Ils ne furent point exaucés : on eut besoin d'Aristide, on le rappela ; & Thémistocle, en grand politique, vint au devant de lui, & lui promit toutes sortes de déférences & de marques d'attachement. Aristide, de meilleure foi : » Commandez-moi, lui dit-il, à la guerre ; » vous êtes grand Capitaine, je vous » obéirai en simple & brave Officier. De » retour à Athenes, chacun prendra dans » les délibérations le parti que lui suggé» reront ses propres lumieres «. Effectivement, l'année suivante, Thémistocle conçut un projet hardi, mais brillant, qui pouvoit réussir, & toutefois n'étoit pas conforme aux regles de la justice. Le peuple voulut consulter Aristide ; il dit franchement ce qu'il en pensoit, & les Athéniens se refuserent au projet de Thémistocle : tant il est vrai que le peuple, quand il a le temps de la réflexion, & qu'il est de sang froid, se conduit toujours par les moyens les plus justes & les plus honnêtes.

n'y a que les ſots qui, après avoir fait de légers efforts, & avoir donné quelques foibles preuves de leurs talens, attendent tranquillement au coin de leur feu la gloire & le prix de leurs ſervices, & ſe plaignent des injuſtices qu'ils éprouvent. Quiconque n'a pas le courage d'en éprouver beaucoup, ne mérite pas d'en être enfin dédommagé par de brillans ſuccès.

Si l'on n'a pas la noble émulation de s'élever au deſſus de ſes pareils, il faut ſe borner aux vertus tranquilles & ſociables, ménager le bien que l'on a reçu de ſes peres, ſi on ne veut pas l'augmenter; ſe faire aimer dans ſa famille, eſtimer dans ſon quartier, & jouir des douceurs d'une ſociété bornée.

* * *

L'HOMME juſte & ſage regarde tout moyen de s'enrichir qui n'eſt pas honnête, comme impoſſible, & tout projet qu'il n'eſt pas à portée de réaliſer, comme une véritable folie; mais même dans ce dernier cas, on peut careſſer des chimeres & s'en amuſer, comme on lit des Romans, ſans eſpoir d'en devenir le héros, & des Relations de voyages, ſans avoir

la moindre envie de s'embarquer & d'abandonner sa Patrie. C'est ainsi que je me mets quelquefois à la place de ceux dont je lis l'histoire ; je me représente les situations où ils se sont trouvés, & je me demande à moi-même si je m'en serois tiré aussi heureusement ou aussi malheureusement qu'ils ont fait. Si j'étois Roi, dis-je quelquefois en moi-même, un tel Prince seroit-il mon modele ? Si j'étois Général d'armée, me conduirois-je comme tel ou tel de nos fameux Guerriers ? Si j'étois Ministre ou Magistrat, adopterois-je les principes que paroissent avoir suivis certains de ces Messieurs que je connois ? Comme j'aime beaucoup à écrire ce que je pense, sur-tout quand je présume pouvoir me le rappeler avec fruit par la suite, j'ai fait une infinité de notes sur mes lectures, & d'après les conversations des gens qui ont joué ou jouent un grand rôle dans le monde, & avec qui j'ai été personnellement lié, je vais profiter de ces notes pour remplir ce volume-ci.

J'ai souvent cherché parmi les gens de ma connoissance quelqu'un qui pût me servir de modele, & je n'en ai jamais trouvé un parfait, & à qui j'aye pu m'attacher uniquement. Plus j'ai connu les

gens que je voulois imiter, plus je me ſuis convaincu qu'ils s'écartoient, dans bien des points, du degré de perfection auquel je voudrois parvenir. Enfin, j'ai ſenti que je devois imiter Praxitelle, qui, voulant faire de ſa Vénus un véritable chef-d'œuvre, ne s'en tint pas à une ſeule beauté. Quoiqu'il y eût des filles charmantes dans Athenes, & qu'il eût Phryné ſous les yeux, il choiſit, entre un grand nombre, ce que chacune d'elles avoit de plus parfait, & fit, de tant d'attraits réunis, une ſtatue qui a paſſé pour le plus bel ouvrage qui ſoit ſorti de la main des hommes.

Au reſte, quand même je trouverois des modeles capables de me ſatisfaire, & quand je ſerois abſolument dans les mêmes circonſtances qu'eux, je me garderois bien de les copier ſervilement; l'état de Copiſte eſt ſubalterne & abject, quelque beau que ſoit l'original. L'imitation libre & noble eſt ſeule digne d'un homme qui ſe ſent de l'élévation & croit avoir du génie.

* * *

LA lecture des Vies des Hommes illuſtres

de Plutarque est, de toutes celles des anciens Auteurs, la plus capable d'engager les jeunes gens à faire des réflexions; aussi n'y manquent-ils presque jamais; ils voudroient être alternativement Aristide, Lucullus, Scipion, Alcibiade ou Socrate; mais indépendamment de ce que ces idées leur passent bien vîte, ces personnages ont vécu dans des temps & dans des pays si différens des nôtres, qu'il n'y a pas beaucoup d'applications à faire de notre façon de penser & d'agir à la leur. Les paralleles mêmes que Plutarque a voulu faire des Grecs aux Romains, ne sont ni bien justes ni bien utiles, parce qu'il y avoit déjà de trop grandes différences entre les mœurs de ces deux Nations, & les circonstances où ces Héros se trouvoient. Cependant il y a encore à profiter, pour nous autres François du dix-huitieme siecle, à considérer ces gens morts il y a deux mille ans, à trois mille cinq cents lieues de nous.

Si j'avois un modele à suivre dans l'Antiquité, ce seroit *Julius Agricola*, beau-pere de Tacite. En supposant que son gendre n'ait pas trop flatté son portrait, ce grand Homme a donné l'exemple d'un particulier qui, après avoir servi sa Patrie

avec gloire, honnêteté & désintéressement, autant qu'il lui fut possible, se voyant forcé de renoncer à la satisfaction d'être utile au Public, se dévoua à l'exercice des vertus particulieres, fit le bonheur de sa famille & d'une société d'amis choisis, au milieu desquels il se concentra, gémissant, mais tout bas, parce qu'il étoit persuadé que c'est augmenter les maux de la Patrie que de crier trop haut contre ceux auxquels il ne dépend pas de nous de remédier. Mon fils, à qui j'ai communiqué ma façon de penser sur Agricola, pense différemment; il trouve dans l'Histoire Ancienne d'autres personnages à prendre pour modele, & je l'excuse, eu égard à son âge & à sa position. Il commence sa carriere, & la mienne est peut-être déjà avancée : il faut, pour songer à la couchée, qu'on soit au moins à la dînée.

Je n'oublirai jamais quelques passages de *Tacite* dans la vie d'*Agricola*, son beau-pere ; je vais les répéter après les avoir traduits, car je trouve qu'ils ne l'ont pas encore été comme ils méritent de l'être.

» Agricola étant jeune, se passionna » pour l'Etude, peut-être plus qu'un

» homme destiné à la guerre & aux affaires
» publiques, ne devoit; mais sa mere
» régla l'essor de son inclination pour les
» Sciences & les Lettres. Dans la suite
» l'âge & la réflexion modérerent son
» ardeur, & lui procurerent cette juste
» mesure de goût pour la Philosophie,
» qui convient à un homme d'État.

» Les peuples qu'il étoit chargé de
» gouverner, ne remarquoient dans sa
» conduite ni humeur, ni arrogance, ni
» cupidité; tout étoit chez lui modéré
» & raisonnable, & ce qui est infiniment
» rare, sa bonté ne lui faisoit rien perdre
» du respect des peuples, ni sa sévérité
» rien de leur affection. Quoiqu'il fût
» obligé d'augmenter les contributions,
» afin de pourvoir à la subsistance de son
» armée, il les rendit supportables par
» une répartition égale & équitable, &
» il arrêta les vexations, bien plus à
» charge aux peuples que les impositions
» mêmes.

» Etant de retour chez lui, après avoir
» rempli les fonctions les plus hono-
» rables, il cherchoit à faire oublier
» l'éclat de son nom & de ses exploits,
» par l'extérieur le plus simple & le plus
» modeste. Il s'exerçoit aux vertus privées;

» au sein de sa famille & avec ses amis:
» plusieurs, en voyant *Agricola*, cher-
» choient en lui l'homme célebre, &
» peu le devinoient d'abord.
» Les affaires de l'Empire étant dans
» le plus mauvais état, la voix publique
» appeloit *Agricola* au secours de la
» Patrie; ces cris frappoient sans cesse
» les oreilles de l'Empereur. Les uns lui
» en faisoient part à titre de conseil;
» les autres les répétoient par malignité,
» & dans la vûe d'irriter le Prince contre
» un homme qu'ils avoient déjà injuste-
» ment décrié. C'est ainsi que les vertus
» d'*Agricola* concouroient également à
» le combler de gloire & à précipiter
» sa perte.
» *Agricola* étoit tranquille sur le sort
» qui l'attendoit; il ne bravoit point la
» puissance de *Domitien*, & ne redoutoit
» pas non plus tout le mal qu'il pouvoit
» lui faire; il ne gémissoit que sur le sort
» de la Patrie, encore étoit-ce en secret.
» Que l'on apprenne, par son exemple,
» qu'il y a un genre d'héroïsme particu-
» lier pour ceux qui vivent sous l'empire
» des Tyrans : il consiste à ne point se
» précipiter mal à propos dans des dan-
» gers inutiles, mais à se préparer à

» supporter tous les accidens auxquels on
» est exposé sous les mauvais Princes.
» Si la Postérité veut savoir quelque
» chose de l'extérieur d'*Agricola*, sa taille
» étoit plutôt réguliere qu'avantageuse;
» sa physionomie inspiroit la confiance;
» son air étoit plutôt affable & honnête,
» qu'imposant; il suffisoit de le regarder,
» pour connoître que c'étoit un homme
» de bien; & l'on n'étoit point étonné
» quand on découvroit que c'étoit un
» grand Homme. Sa carriere ne fut
» point fort longue, si l'on considere le
» cours ordinaire de la vie (il mourut à
» cinquante-cinq ans); mais en exami-
» nant l'emploi qu'il fit de ses années, il
» a vécu très-long-temps. Honoré du
» Consulat & revêtu de la robe triom-
» phale, il ne pouvoit plus désirer aucun
» honneur; sans être fort riche, il l'étoit
» assez pour soutenir son rang. Il conserva
» jusqu'à sa mort ses vertus, sa gloire,
» la tendresse de ses parens & de ses amis,
» l'estime publique; enfin on peut dire
» qu'il avoit heureusement gagné le port
» à la veille des orages & des tempêtes «.

* * *

SI j'ai été enthousiasmé de la vie d'*Agricola*, & si j'ai souhaité de le prendre pour mon modele, mon fils l'a été tout autant de la vie de *Pomponius Atticus*, que je lui ai fait lire dans *Cornelius Nepos*; il est venu me dire que la conduite de ce sage Romain étoit celle qu'il vouloit imiter, & voici ce que je lui ai répondu: » Vous ne sentez pas encore, mon fils, » la difficulté qu'il y a à vivre aussi heu- » reusement que *Pomponius Atticus*, dans » des circonstances aussi critiques. Vous » ne concevez pas le danger de ne pren- » dre aucun parti dans les gueres civiles. » Peut-on se flatter de se faire également » estimer des deux factions, d'avoir des » amis dans l'une & dans l'autre, de » rendre service à tous, & de n'être » suspect à personne? Il est presque im- » possible de jouer un tel rôle, quand » on a un état dans le monde, & qu'on » prétend à quelque considération. Ne » se mêler de rien, est tout ce que peuvent » faire des gens obscurs & ignorés, en » remerciant le Ciel de leur peu de consé- » quence; mais on force bien les autres » à s'expliquer; je crois même qu'il est de » leur devoir de manifester leur façon de » penser, quand ils ont quelque emploi

» qui les y engage, & qu'ils peuvent
» contribuer à soutenir le bon parti ou
» à résister au mauvais. Je suis persuadé
» qu'on blâma *Atticus*, qu'on l'accusa
» d'indifférence & d'apathie; *Cornelius*
» *Nepos* en dit quelque chose : on pré-
» tendit qu'il faisoit la cour aux Tyrans,
» & peut-être n'eut-on pas tout-à-fait
» tort; mais ce qui sauva *Atticus*, ce
» fut la constante égalité de sa philo-
» sophie; elle ne se démentit pas un seul
» moment, & il ne lui échappa pas le
» moindre mot, ni contre *Sylla*, ni pour
» *Brutus*, ni contre *Marc-Antoine*; aussi
» mourut-il à soixante-dix-sept ans, ami
» d'Auguste, quoiqu'il eût vu tranquille-
» ment assassiner *César* en plein Sénat :
» il n'avoit eu aucune part à la conju-
» ration, mais, d'un autre côté, n'avoit
» pas fait un pas pour venger *César* (*).

(*) Pomponius Atticus fit bien pis; Cicéron, son intime ami, qui lui a écrit tant de belles lettres, dont le frere était son gendre, est proscrit & assassiné par les ordres d'Antoine. Fulvie, femme de ce Triumvir, se fait apporter la tête de Cicéron, arrache la langue qui avait prononcé les Philippiques, & par un raffinement de barbarie, la perce plusieurs fois avec son aiguille de tête. Non seulement Pomponius Atticus n'en paroît pas révolté, mais, quelque temps après, Fulvie étant très-embarrassée dans ses affaires, ayant perdu son époux, la protége, lui rend des services essentiels, & se déclare son ancien ami.

» Ah mon fils, c'est pousser l'indiffé-
» rence jusqu'au point de se rendre cou-
» pable ! D'ailleurs osez-vous vous flatter
» d'être aussi aimable qu'*Atticus*, pour
» être également recherché par tous les
» partis ? Ou il faut n'avoir absolument
» aucun tort, ou il faut avoir assez d'agré-
» ment pour faire oublier qu'on a eu
» quelques torts. Pour moi, j'avoue que
» je ne me sens pas capable de me con-
» duire comme fit *Pomponius Atticus*. Si
» j'avois le malheur de me trouver dans
» un temps de trouble où ma Patrie
» seroit divisée entre deux partis, je crois
» que je ne pourrois jamais m'empêcher
» de me déclarer pour le meilleur ; sur-
» tout si j'étois encore assez fort, assez
» jeune & assez riche pour lui être de
» quelque utilité «.

* * *

En lisant la vie de Lycurgue, parmi celles de Plutarque & l'Histoire de Lacédémone, je ne peux m'empêcher de me rappeler une comparaison singuliere, & sans doute ridicule, que j'ai lue dans je ne sais quel livre ; c'est un parallele

très-suivi & très-plaisant, entre Lycurgue & Saint-François d'Assise. Les principes de ces deux Législateurs sont, dit-on, les mêmes : les Lacédémoniens faisoient les trois vœux comme les Capucins; savoir, 1°. celui de pauvreté ou du moins de *désappropriation*, puisqu'ils mettoient tous leurs biens en commun, terres, denrées, bâtimens & vêtemens : l'or & l'argent leur étoient interdits; s'il y en avoit à Lacédémone, il appartenoit à l'État. 2°. Quant au vœu d'obéissance, il n'était nulle part mieux observé qu'à Sparte; le soldat étoit retenu dans la discipline la plus exacte; le peuple n'avoit aucune part au Gouvernement, il étoit mêlé de Monarchie & d'Aristocratie; les Rois représentoient le Provincial & le Gardien, & les Ephores le définitoire. 3°. On est un peu plus embarrassé à prouver que les Lacédémoniens faisoient vœu de chasteté; car on sait qu'ils avoient des usages & des coutumes tout-à-fait contraires à ce vœu-là; mais le principal objet des Instituteurs d'Ordres, qui y ont astreint leurs Religieux, & celui de l'Eglise Latine, qui y assujettit tous ses Prêtres, est d'empêcher l'hérédité, de concentrer ou plutôt d'étendre dans la

Société générale l'intérêt, partagé ailleurs entre les familles.

Tel étoit l'esprit de la Loi de Lycurgue, comme de celle de Saint François : on oublie, en entrant dans cet Ordre, son pere & sa mere ; on abjure les liens du sang ; on n'est même attaché à aucune maison en particulier ; on est cosmopolite, tant que le monde de Saint François peut s'étendre. L'esprit des institutions de Lycurgue s'est perdu, comme celui de la Regle du Saint : tout se corrompt, & à la fin tout s'anéantit, & presque toujours par les mêmes causes.

Les Lacédémoniens trouverent leur façon de vivre trop austere ; ils envierent les douceurs de la vie dont jouissoient leurs voisins, & crurent que les ayant vaincus, ils devoient, comme eux, jouir de leurs richesses. De même les Moines s'étant fait respecter, admirer, considérer, ont cru pouvoir profiter de cette considération pour enrichir sinon leurs personnes, au moins leurs Monasteres ; les Mendians mêmes sont devenus riches & propriétaires. La Philosophie, les Sciences & les Arts, qui entretiennent les commodités, avoient corrompu Athenes, & perdirent Lacédémone ; de même les Cordeliers ont

été admis dans l'Université de Paris, y ont brigué les honneurs du Doctorat : il n'y a plus eu moyen de concilier ces beaux titres avec la vie infiniment austere qu'ils devaient mener, & l'extrême pauvreté dont ils faisoient profession. Différentes réformes ont tenté en vain de ramener les Moines à leur premiere institution ; ils s'en sont toujours écartés : enfin, ayant perdu tout-à-fait les vertus de leur état, on peut prévoir qu'il n'y aura bientôt pas plus de Moines qu'il existe de Spartiates.

* * *

Je viens de lire avec le plus grand plaisir, dans Plutarque, les deux vies & les portraits d'*Aristide* & d'*Alcibiade* ; ces deux illustres Athéniens forment entre eux un parfait contraste ; mais leurs caracteres sont également bons à étudier, & il est même utile de les comparer, & de faire de leurs différens genres de mérite des applications au siecle où nous vivons.

La gloire des armes ne fut point celle d'*Aristide* : il servit dans les armées d'abord comme simple Soldat ou Officier subalterne ; il s'y conduisit en brave,

comme doit faire tout bon Citoyen chargé pour sa part de défendre la Patrie; mais il n'ambitionna point la gloire du commandement, & servit encore mieux ses Concitoyens, de sa tête que de son bras. Toujours modeste, content de prouver sa capacité, quand on le chargea de quelque chose, ou qu'on le consulta sur quelque affaire; il cédait l'honneur du premier rang à qui vouloit le prendre; cependant il ne put pas si bien cacher son mérite, qu'on ne lui rendît justice. Eschille ayant placé dans une de ses Tragédies ce vers Grec, *Il ne veut point paroître juste, mais il veut l'être*, tout le peuple se retourna vers Aristide, le reconnut à ce trait, & l'applaudit. L'estime publique vint, pour ainsi dire, au devant de lui, & le suivit sans qu'il la recherchât. Il eut un ennemi ardent & d'autant plus dangereux, que ce n'étoit pas un homme médiocre; ce fut Thémistocle: celui-ci s'étoit fait une regle de contredire tout ce qu'Aristide proposoit, & Aristide prit le parti de faire proposer par d'autres ce qu'il crut plus avantageux à la République. Malgré tout son mérite, on sait qu'Aristide ne put se sauver de la rigueur de l'Ostracisme, loi sévere, introduite dans la

& peut-être de jalousie contre les personnages grands & puissans qu'il persécutoit avec éclat. Il étoit dur envers ses égaux, & inhumain avec ses inférieurs; enfin sa sagesse étoit triste & farouche, ce que Montagne dit, avec raison, être *un sot & vilain ornement pour la Philosophie*. Ce que l'on appelle ses *Distiques*, sont très-sages & très-raisonnables; mais ils ne sont sûrement pas de Caton le Censeur: voyons s'ils conviendroient mieux à son petit-fils.

Caton d'Utique vécut dans des temps plus malheureux que ceux de son aïeul, & quoique son siecle n'eût aucun défaut essentiel, il en fit la critique, bien plus en pratiquant les vertus, qu'en déclamant avec fureur contre les vices. Sa sagesse ne fut ni cynique, ni jalouse, ni orgueilleuse. Il ne courut point après les richesses, mais se servit de celles qu'il avoit pour être généreux & libéral à propos. Également incapable d'une amitié aveugle, & d'une haine poussée jusqu'à l'acharnement, il aima sur-tout la Justice & la République. Il étoit encore presque enfant sous la tyrannie de Scylla; & l'on rapporte qu'il demandoit à tout le monde une épée pour percer le sein de cet oppresseur de

sa Patrie. Quarante ans après, il se tua lui-même, plutôt que d'obéir à César. Il sentit que, sur-tout dans une République, les dignités n'étoient pas de vains honneurs, mais de vraies charges, de l'exercice desquelles on étoit comptable à la Patrie. Il fut d'abord Questeur, comme l'avoit été son aïeul, & il se conduisit dans cet état en homme exact & honnête, mais non pas difficultueux, préférant sur-tout le bon emploi à la rigide économie. Une vertu qui ne se dément pas un seul instant, ne peut manquer d'être connue; aussi jouit-il bientôt de la réputation qu'il méritoit : mais on ne s'empressoit pas d'avantage de l'employer ; on craignoit sa façon de penser, loin qu'on voulût s'y conformer. Lui-même ne se pressoit pas de jouer un rôle dans la République ; mais voyant que le peuple étoit près d'élire pour Tribun un mauvais Citoyen, & craignant les maux qui pouvoient s'ensuivre, il se présenta avec confiance & l'emporta. En effet, il se trouva en état d'empêcher que, sous le prétexte de la conjuration de Catilina, on ne rappelât à Rome Pompée & son armée, qui faisoit la guerre à Mithridate, & n'avoit point encore achevé de dompter ce fier ennemi des Romains. Si cette proposition eût

réussi, d'un côté, le grand objet de la guerre d'Asie étoit manqué, faute d'y mettre la derniere main, & de l'autre, Rome étoit assujettie par Pompée, au lieu d'être troublée par Catilina. Caton différa du moins la ruine de sa Patrie, en empêchant pour ce moment-là que Pompée ne vînt à Rome avec toutes ses troupes. Il pensa, dans cette occasion, être assommé & assassiné par ceux qui vouloient prendre le mauvais parti, & c'étoient presque tous les Citoyens Romains; la plupart n'en prévoyoient pas les conséquences. Le sang froid & la fermeté de Caton éclairerent enfin ces derniers, qui le sauverent des mains des autres. Pompée, instruit de ce qui s'étoit passé, revint à Rome, & sentit que Caton étoit un homme qu'il falloit absolument ménager; il rechercha son alliance, & lui demanda sa niece en mariage pour son fils : Caton le refusa. Je ne donnerai point, dit-il, d'otage à Pompée contre la Patrie; quand son parti sera le plus juste, ce sera le mien. Il tint parole: tant que Pompée, César & Crassus furent unis pour tyranniser Rome, il fut ennemi de tous les trois. Pompée lui en faisoit faire souvent des reproches; il répondoit toujours, qu'il ne consultoit

jamais dans ses actions, ni l'amitié ni la haine personnelle; qu'il n'avoit & qu'il n'auroit jamais devant les yeux que le bien de la République. Tous les partis s'appercevant également qu'il étoit impossible de l'attirer à eux, ils s'entendirent pour l'exclure du Consulat; & cet homme, fait plus qu'aucun autre pour gouverner Rome; ne fut jamais à la tête des affaires. Je ne sais si ce fut un grand mal pour Rome; probablement il n'auroit pu différer que de bien peu la perte de la République : mais, quoi qu'il en soit, à la honte des Fastes Consulaires, le nom du second Caton ne s'y trouve point inscrit.

Enfin, le temps que le Sage Caton avoit prévu arriva. Les tyrans de Rome se réduisirent à deux, César & Pompée; ce dernier fut vaincu, & dès ce moment Caton prit son parti, ou plutôt, comme il le dit lui-même, il ne suivit point Pompée, mais s'attacha aux débris de la République. Ce fut contre son avis que Pompée livra la bataille de pharsale. Caton ne pouvoit désirer une action qui devoit donner à Rome un Maître ou un autre. Elle fut livrée malgré lui, César fut vainqueur, & dès-lors ennemi de Caton. L'on sait comment celui-ci se retira à Utique,

& comment, voyant cette derniere place de l'Afrique obligée de se soumettre, il se donna enfin la mort à lui-même, avec un sang froid & un héroïsme qui ont fait de son suicide le modele de tous ceux passés, présens & à venir.

Ce qu'il y a principalement à considérer dans la mort de Caton, c'est de savoir s'il fit bien de quitter la vie. Un Chrétien ne peut pas mettre la chose en question; mais des Auteurs Païens ont pensé que Caton devoit encore se conserver pour la République. Pour moi, en me mettant à leur place, je pense tout naturellement que Caton d'Utique prit un assez bon parti. La liberté de sa Patrie étoit l'objet de tous ses désirs & de toutes ses affections; c'étoit, si l'on veut, sa folie, car tout le monde en a une. Il voyoit la liberté de Rome anéantie; en vivant plus long-temps, il n'auroit sûrement vu que s'aggraver ce qu'il regardoit comme le malheur public. César lui eût pardonné, mais alors il auroit eu obligation à César; & il en coute moins à un homme fier de quitter la vie, que de baiser la main d'un Tyran qui lui fait grace.

Il paroît que Caton étoit Philosophe, de la Secte des Stoïciens, dont les

principes

principes ont été souvent outrés jusques au ridicule ; mais, étant bien entendus, sont sublimes & excellens. Ceux des Épicuriens, aussi bien conçus, tendent de même à rendre les hommes heureux & sages. Le Stoïque Caton ne craignoit donc ni la mort ni les douleurs ; tels étoient les dogmes de sa Secte : mais il devoit encore moins les chercher que les craindre ; aussi ne fit-il rien dans sa vie qui tendît à lui procurer inutilement ni mal, ni chagrin, ni même de contradiction. Quand tout cela lui arriva, il le supporta avec courage & sang froid. Il ne se mêla des affaires de l'État que quand il s'y crut appelé ; & dès qu'il vit qu'il ne pouvoit plus servir la Patrie, & que les douceurs de la vie privée lui seroient interdites, parce qu'il avoit joué un trop grand rôle dans les affaires publiques, il abrégea ses jours. S'il eut quelque tort dans l'effet, il n'en eut aucun dans les principes. Le contraire arrive à la plupart des suicides ; on se tue presque toujours pour de mauvaises raisons, ou l'on prend mal son temps pour se tuer. C'est une leçon qu'il faut donner aux Anglois, & dont ils ont grand besoin. On doit les faire souvenir qu'il y avoit autrefois une

Loi dans la République de Marseille, qui permettoit aux Citoyens de *boire la ciguë*, mais seulement après avoir exposé leurs raisons aux Magistrats, & après que ceux-ci les auroient approuvées : moyennant ces précautions, on juge bien que rien n'étoit si rare que de voir un suicide à Marseille.

Une derniere réflexion que m'offre la vie des deux Caton, c'est que leur façon de penser philosophique les avoit conduits l'un & l'autre à une indifférence pour leur famille, que je ne peux pas leur pardonner. On cite d'eux des traits bien singuliers dans ce genre, que je ne me permettrai pas de répéter ici ; je me contenterai de dire que c'étoit par des motifs absolument différens. Caton le Censeur, uniquement occupé de son avarice, de sa vanité, & d'un attachement bizarre aux Loix, considéroit tout dans l'ordre civil, & rien dans l'ordre naturel & domestique : chez son petit-fils, au contraire, le bien de la République absorboit toutes les idées, tous les sentimens : quoi qu'il en soit, ces deux grands Hommes étoient inexcusables de se priver des deux plus grandes douceurs de la vie, l'amour conjugal & l'amour paternel.

Le désir mal entendu d'imiter les vertus de Curius Dentatus, autorisa la conduite de Caton le Censeur. L'exemple de Caton d'Utique parut à son neveu Brutus une autorité suffisante pour assassiner César en plein Sénat : il exécuta ce crime, ou, pour mieux dire, cette cruelle & inutile vengeance, avec des intentions aussi pures qu'étoient celles de son oncle. Il étoit, comme lui, ennemi de la tyrannie, sans l'être du Tyran ; la base de son action étoit la justice, le zele pour le maintien des Loix établies dans sa Patrie : mais tout cela étoit mal entendu, mal réglé dans la tête de Brutus, & fut mal appliqué. Il faut combattre les Tyrans naissans, les punir même, s'il est possible : mais il n'y a plus qu'un parti à prendre avec la tyrannie confirmée & inévitable ; c'est celui de la ménager.

* * *

Ceux qui ne connoissent qu'imparfaitement l'Histoire Romaine, ne rendent pas assez de justice à *Lucullus.* On a entendu parler de sa magnificence & de son goût pour la volupté ; mais on oublie combien il rendit de services à sa Patrie, avant

que de se livrer à tous les amusemens qui adoucirent & embellirent sa retraite. Il cultiva avec succès les Belles-Lettres pendant sa jeunesse, fut ensuite homme d'État, grand Capitaine, & sur la fin de sa vie, Philosophe. Ami de Sylla, il ne conçut peut-être pas assez d'horreur des cruautés de ce Dictateur, mais du moins il n'en fut point complice. Il fut son Exécuteur testamentaire, & Tuteur de son fils, de préférence à Pompée. Après avoir passé par tous les emplois de la République, capables de former les grands Hommes, tant au dedans qu'au dehors, il fut enfin Consul. Après son Consulat, le Gouvernement de Cilicie étant venu à vaquer, il avoit toutes sortes de raisons pour le demander; mais c'étoit une affaire délicate, & il eût eu peine à en venir à bout, s'il n'eût gagné *Cethegus*, Tribun du peuple. Pour cet effet, il fallut s'adresser à la courtisane *Precia*; il en parut amoureux, & savoit bien que ce moyen, adroitement employé, étoit le plus sûr pour réussir auprès des femmes. Il obtint ce qu'il voulut de l'amant de sa maîtresse; peu scrupuleux sur les moyens de parvenir à son but, il en profita aussi-tôt.

Il passa en Asie, calma, par sa bonne conduite, les troupes rebelles & mutinées, les conduisit au combat contre Mithridate, & embarrassa fort ce redoutable ennemi des Romains. En même temps, il se concilia l'amitié des habitans des provinces conquises; il arrêta les déprédations des Fermiers, qui étoient la plupart des Chevaliers Romains; il les força à soulager les peuples, ou du moins à mettre la perception des impôts en bonne regle. Cet acte de justice & de modération lui fit beaucoup d'honneur. Ayant rempli glorieusement cette premiere commission, il fut encore envoyé, quelque temps après, du côté de l'Asie, & se conduisit avec la même prudence & le même désintéressement. Il trouva que le vrai moyen de vaincre Mithridate, étoit d'affamer son armée qui étoit immense : ce moyen lui réussit; il assiégea Amasie, qui renfermoit les principales richesses de ce Roi. Il vint à bout de conquérir cette capitale, & les troupes Romaines y firent un butin considérable. Il ne dépendit pas du Général que l'armée ne mît autant d'ordre dans le recouvrement de ces trésors, qu'il lui en revenoit de profit; mais c'est ce qu'il ne put obtenir de ses soldats, qui avoient

déjà renoncé à leur ancienne discipline. Cependant il s'occupa du soin de pousser plus loin ses conquêtes. Mithridate s'étoit retiré chez Tygranes, Roi d'Arménie, son gendre; c'étoit là qu'il falloit le poursuivre.

Lucullus prit ses mesures pour dissiper les immenses armées du beau-pere & du gendre, quoique la sienne leur fût infiniment inférieure. Ce fut en donnant les plus grandes preuves d'habileté dans l'Art de la guerre, qu'il y parvint. Il osa former le siége de *Tygranocerte*, capitale du Royaume d'Arménie; les approches en étoient défendues par une armée de près de trois cent mille hommes : le Général Romain vint à bout de la dissiper, & se tint assuré de la victoire, aussi-tôt qu'il eut jeté un coup-d'œil rapide, mais militaire, sur la position que cette armée avoit prise. *Ils sont à nous*, s'écria-t-il; c'étoit un de ces jours que les Romains avoient marqués dans leurs Fastes, comme malheureux, parce qu'ils avoient été autrefois signalés par des défaites : *Je le ferai mettre parmi les jours heureux*, ajouta-t-il, & il tint parole. Cent mille barbares périrent dans cette bataille, où l'on prétend qu'il n'y eut que cinq Romains de tués, & cent de blessés.

La ſuite de cette victoire fut la priſe de Tygranocerte. Le Vainqueur marcha vers Artaxarte, ancienne capitale de l'Arménie : il l'eût priſe, car Mithridate & Tygranes fuyoient devant lui, & firent encore de vains efforts pour la ſauver ; mais le froid s'étant fait ſentir, les ſoldats Romains, chargés de richeſſes, déclarerent hautement qu'ils ne vouloient point s'expoſer aux rigueurs d'une guerre d'hiver, pour obtenir un triomphe moins flatteur pour eux que pour leur Général. Ce fut en vain que Lucullus leur donna l'exemple de braver les fatigues comme les périls : il ne fut point ſuivi, & ſe vit forcé de laiſſer ſon armée dans l'inaction, & de renoncer à la gloire d'avoir terminé une guerre ſi bien commencée. Pendant ce temps, on intrigua à Rome contre lui, & on lui nomma un ſucceſſeur. Pompée vint dans la belle ſaiſon prendre le commandement de l'armée Romaine, acheva facilement de dompter Tigranes, & força Mithridate à ſe donner la mort.

Ce fut alors que Lucullus chercha à ſe conſoler, en menant la vie la plus douce & la plus voluptueuſe, des dégoûts qu'il avoit éprouvés dans la carriere politique & militaire qu'il venoit de parcourir.

Il sentit qu'il avoit acquis le droit de se reposer, & qu'il n'avoit rien de mieux à faire que de rendre sa retraite délicieuse; il avoit d'ailleurs eu des chagrins domestiques. Il avoit successivement épousé deux femmes, dont la mauvaise conduite lui avoit fait honte, & dont il avoit été obligé de se séparer, quoique la seconde fût sœur de l'austere Caton. Il s'apperçut que l'un & l'autre sexe avoient, dans Rome, renoncé à toutes les loix de la vertu, de l'honneur, & même de la bienséance; il me semble qu'il se dit à lui-même : Occupons nous de notre plaisir personnel, puisque nous ne pouvons plus espérer d'acquérir de la gloire; renonçons à l'ambition d'obtenir l'estime d'un peuple qui ne mérite point la nôtre.

Si Lucullus, chargé des dépouilles de l'Asie, eût encore eu l'ambition de jouer un grand rôle dans Rome, il s'y seroit fait un parti, eût embarrassé César & Pompée; il seroit du moins entré dans le Triumvirat comme Crassus, & y eût joué un plus beau rôle, ayant plus de mérite : mais il préféra de jouir de ses richesses. Il se fit des habitations superbes & délicieuses, à la ville & à la campagne; il régaloit, avec la plus grande profusion,

ſes amis & ceux qu'il regardoit comme dignes d'être admis dans ſa ſociété. Il étoit noble & généreux envers les autres, mais ſans vouloir en être importuné ; il les aidoit de ſa bourſe & de ſon crédit, mais ne cherchoit point à ſe faire des partiſans, & n'exigeoit d'eux aucune eſpece de reconnoiſſance. Il vit de ſang froid les différentes factions agiter Rome, ne prit parti pour aucune, & n'en fut point perſécuté. Il avoit formé, en homme de goût, des collections de Livres, de ſtatues, & d'autres curioſités; il cultivoit les Sciences & les Lettres ; enfin il ne ſe refuſoit à aucune ſorte de volupté, mais en déclarant & prouvant qu'il commandoit à toutes, & qu'aucune ne le maîtriſoit. Si Lucullus parut égoïſte, & le fut en effet, ce fut après avoir été zélé Citoyen, bon Militaire, ſuffiſamment ambitieux, & même avide de gloire. Il avoit reconnu que, dans certain pays, & dans certaines circonſtances, quand on a payé à ſa Patrie ſon contingent de ſervices & de zele, il eſt bien permis, & même il eſt ſage de ne plus penſer qu'à ſoi.

* * *

On ne lit point ſans intérêt la Vie des deux *Gracchus*, ſoit dans Plutarque, ſoit dans l'Hiſtoire de la conjuration des Gracques, par l'Abbé de Saint-Réal. Quand on eſt bien jeune, on s'enthouſiaſme aiſément du mérite de ces deux jeunes Républicains; on admire leur audace; on applaudit à leur zele, pour rétablir dans leur Patrie le bon ordre & l'égalité. Bientôt on s'imagine que ſi l'on ſe trouvoit en pareille circonſtance, on en feroit autant qu'eux, & que s'il y avoit de grands riſques à courir dans l'exécution, il ſeroit du moins bien beau & bien glorieux de l'entreprendre.

Dans un âge plus mûr, on juge les Gracques avec plus de ſang froid & plus de juſtice, & on ne les eſtime que ce qu'ils valent; pour moi, j'avoue que je crois remarquer dans leur conduite plus d'ambition, de témérité & d'étourderie, que de véritable zele patriotique. Petits-fils, par leur mere, du grand Scipion, ils ſe ſignalerent d'abord à la guerre; Tiberius, l'aîné, mérita des couronnes obſidionales, & fit des merveilles dans une bataille que le Conſul, ſous qui il ſervoit en qualité de Queſteur, perdit par ſon imprudence. Le jeune Queſteur fut chargé

de faire la paix avec l'ennemi vainqueur : il y réussit avec assez d'adresse, vu les circonstances fâcheuses où se trouvoit l'armée Romaine ; & s'il ne la sauva pas, il mit du moins sa propre réputation à couvert.

Un pareil début échauffa l'ambition de l'aîné des Gracques : il voulut voler rapidement à la gloire & à la fortune ; il trouva que les fonctions de Préteur ne lui offriroient pas des occasions assez brillantes, qu'il attendroit trop long-temps pour parvenir au Consulat & au commandement des armées ; il crut trouver dans la place de Tribun du Peuple, des moyens nouveaux & aisés de se signaler, en prenant le parti de la derniere classe des Citoyens, contre les plus riches & les plus puissans. Il brigua donc la place de Tribun, & l'obtint sans peine ; il en connoissoit tous les avantages. Les Tribuns pouvoient également, pour l'intérêt du Public, s'opposer aux Loix nouvelles, & solliciter l'exécution des anciennes. Ce fut la Loi Agraire qu'il entreprit de faire revivre. Cette Loi ordonnoit qu'aucun Citoyen ne posséderoit plus de terre qu'il n'en pouvoit cultiver lui-même, & qu'il seroit obligé d'abandonner son superflu à ceux

de ses Concitoyens dont le patrimoine étoit moins considérable que le sien. Elle étoit excellente dans son principe, & pour une République naissante; mais elle ne pouvoit plus être à l'usage de Rome conquérante, qui avoit déjà soumis de puissans Royaumes, & porté ses armes victorieuses au milieu de l'Asie & sur toutes les côtes de l'Afrique.

Cependant le peuple, qui considere moins la difficulté des moyens de détruire certains abus, que les avantages qu'il trouveroit à les voir réformer, applaudit à la proposition de Gracchus, qui aussitôt devint son idole. En vain les Grands & les Riches voulurent-ils lui représenter dans quels embarras il alloit les jeter, il les rebuta, suivit sa pointe; & comme on lui demandoit s'il prétendoit enlever, sans aucun dédommagement, à ceux qui lui paroissoient trop riches, les terres dont ils étoient propriétaires, il déclara qu'elles devoient leur être payées par le Trésor public, & ce Trésor n'étoit fondé que sur leurs propres richesses. Un autre Tribun s'opposa à cette Loi; mais Gracchus l'emporta avec tant de supériorité, qu'il eut de la peine à tirer son Collegue des mains de la multitude qui vouloit le

mettre en pieces. Gracchus fut nommé Triumvir avec ſon beau-pere & ſon frere, pour forcer tous les riches Citoyens d'abandonner leurs terres aux pauvres. L'on juge bien quel déſordre auroit entraîné l'exécution de cet arrangement, lorſque, par bonheur, Attale, Roi de Pergame, mourut, & inſtitua le peuple Romain héritier de ſon Royaume & de ſes immenſes tréſors.

Gracchus réclama auſſi-tôt, au nom du peuple, cette ſucceſſion; il prétendit que l'argent devoit être diſtribué entre les nouveaux poſſeſſeurs des terres, pour les mettre en état de les cultiver, & que le Royaume de Pergame devoit être adminiſtré au nom & au profit du Peuple Romain, ſans que le Sénat y eût aucune part. Cette derniere propoſition mit véritablement le Sénat hors de toute meſure: il ſentit qu'il falloit abſolument ſe défaire de Gracchus, ſans quoi il détruiroit l'Ariſtocratie, &, à l'aide du peuple & de la Démocratie, deviendroit bientôt lui-même le Maître de Rome. La perte de Tiberius Gracchus fut donc réſolue, & ſon ſupplice exécuté d'une maniere bien ſinguliere; le Sénat en corps fut ſon bourreau. Les Sénateurs partirent du

Capitole, & traversant la ville, se rendirent à l'assemblée du Peuple, suivis de leurs Cliens armés, & ayant eux-mêmes des cuirasses & des épées sous leurs robes. On donnoit alors les suffrages pour continuer Gracchus dans la place de Tribun, ou plutôt on devoit les donner; & quoique presque tous les Plébeïens le désirassent, tous crioient à la fois; on ne pouvoit s'entendre ni prendre les voix en regle. Le Sénat se présente, le Peuple étonné se partage, & le laisse approcher du Tribunal où étoit Gracchus: il veut fuir; un nommé Satureius donne le signal en frappant le premier, & le Tribun est bientôt accablé de cent autres coups. Aussitôt après cette exécution, le Sénat fit arrêter cent des principaux amis de Tiberius, & déclara bannis de Rome un plus grand nombre qui s'étoient enfuis & cachés. Le Peuple effrayé, ne connoissant pas ses forces, n'osa seulement ramasser les débris de son idole brisée: on refusa au frere & à la famille de Gracchus de lui donner les honneurs de la sépulture, & son corps fut précipité dans le Tibre.

Caïus Gracchus, cadet de Tiberius, faisoit, pendant ce temps-là, la guerre

aux Numantins, à la ſuite de ſon oncle Scipion. Qui n'auroit cru que l'exemple de ſon frere aîné ne lui eût ſervi de leçon, & ne l'eût empêché de faire le perſonnage, ſouvent odieux, & preſque toujours inutile, de Réformateur de l'État? Le contraire arriva cependant. Après le malheur de ſon frere aîné, il ſe tint quelque temps caché, s'occupa d'orner ſon eſprit, & de ſe former à l'éloquence, & y réuſſit aſſez bien, pour qu'étant de retour à Rome, & Tiberius Gracchus étant, pour ainſi dire, oublié, Caïus brillât au Barreau, & y ſoutînt avec éclat des cauſes intéreſſantes, qu'il gagna avec un applaudiſſement général. On l'envoya Queſteur en Afrique: il y rendit à ſon Général d'importans ſervices; car non ſeulement il adminiſtra la caiſſe militaire avec intelligence & économie, mais encore, les troupes Romaines manquant, dans ce pays, de beaucoup de douceurs qu'elles ne pouvoient ſe procurer elles-mêmes, il engagea Micipſa, Roi de Numidie, dont il avoit fait ſon ami, à leur procurer tout ce qu'elles pouvoient déſirer. Il revint à Rome, après trois ans de Queſture, & on eut beau vouloir lui chercher chicane ſur ſon adminiſtration, le vœu général des

troupes le soutint. Il eut alors la dangereuse ambition de vouloir être Tribun, comme avoit été son frere. Au nom de Gracchus, le peuple se rappela Tiberius, & malgré toutes les oppositions & les intrigues du Sénat, Caïus fut élu Tribun.

Pendant quelque temps, il se contenta de haranguer avec grace & éloquence; il enchanta les Romains & alarma les Grands, qui ne se tromperent pas en pensant qu'il feroit bientôt éclater contre eux quelque orage. Le Sénat ayant jugé, contre son avis, deux causes importantes, il s'en plaignit hautement, & fit former une Compagnie de trois cents Chevaliers Romains, que l'on appela le Contre-Sénat, parce qu'elle se chargea de critiquer & de réformer, sous l'autorité du Peuple, les jugemens rendus par les trois cents Sénateurs, & de protéger ceux qui lui paroissoient injustement opprimés. Cet établissement fit, avec raison, trembler le Sénat, & procura à Caïus la plus grande considération, d'autant plus qu'il fit plusieurs autres excellens établissemens, tels que des greniers publics, des chemins, des ponts, des rues. Il devint l'idole du Peuple; le Sénat ne trouva pas de meilleur moyen que de lui opposer un

autre

autre Tribun qui parût encore plus zélé que lui ; il s'appeloit Drusus : mais Gracchus le démasqua, & pour enchérir tout-à-fait sur lui, il remit enfin sur le tapis le projet de la Loi Agraire, qui avoit été si fatal à son frere. Scipion, le second Africain, quoique cousin de Gracchus, étoit alors son plus cruel adversaire : il jouissoit de toute la considération, & de toute l'estime que pouvoit donner à un Romain l'honneur d'avoir porté les derniers coups à Carthage, & de l'avoir enfin détruite. Gracchus, sans être effrayé de tant de gloire, lui tint tête avec autant d'habileté que d'audace, aidé de Fulvius Flaccus, que la faveur de Gracchus éleva au Consulat

Sur ces entrefaites, Scipion fut trouvé mort dans son lit ; cette mort subite fit naître quelques soupçons sur Gracchus & sur ses amis, & peut-être le Tribun ne prit-il pas assez de soins pour les dissiper ; croyant n'avoir plus de rival aussi redoutable, il redoubla d'audace, & le Sénat sentit que ce second Tyran n'étoit pas moins dangereux que le premier, & qu'il étoit aussi nécessaire de couper cette seconde tête de l'hydre, qu'il l'avoit été d'abattre la premiere. Dans une grande

assemblée du peuple Romain, Caïus Gracchus voulut faire détruire les bancs élevés pour les personnages Consulaires & les principaux Sénateurs; le Sénat mit aussi-tôt sa tête à prix, & le peuple ne le soutint pas plus qu'il avoit autrefois défendu son frere. Gracchus fit au Sénat des propositions de paix; on ne l'écouta que pour se donner le temps de juger jusqu'à quel point il seroit soutenu. Dès qu'on reconnut qu'il ne le seroit pas, il fut poursuivi, & le dernier des Gracques, se voyant sans ressources, prit le parti de se donner la mort. Le peuple Romain se contenta de pleurer la perte de son Héros, sans chercher à la venger. On éleva des statues aux deux freres, on leur consacra même des temples, & le Sénat souriant amérement, laissa rendre ces vains honneurs à leur mémoire. Les peuples sont d'autant plus volontiers ingrats envers ceux qui cherchent à les tirer d'esclavage, qu'ils soupçonnent, la plupart du temps, que leurs prétendus libérateurs travaillent autant pour leurs propres avantages que pour ceux du Public; souvent ils ne se trompent pas. Les Gracques mêmes n'étoient point à l'abri de ce soupçon; mais un autre

moins fâcheux, que l'on peut former contre eux, c'est celui d'étourderie, d'imprudence & d'inconsidération. Il me paroît qu'ils abuserent de leur esprit, de leurs talens, de leur zele; en supposant même qu'il fût sincere, ils en furent bien punis. Cependant leur exemple n'a point empêché qu'environ dix-sept cents ans après leur mort, ils n'aient trouvé des imitateurs; tels furent au seizieme siecle le Comte Jean-Louis de Fiesque, Génois, & au dix-septieme, le Cardinal de Retz.

* * *

JEAN-LOUIS DE FIESQUE, Comte de Lavagne, d'une des plus illustres Maisons de Gênes, considéré par sa naissance, ses richesses, les graces de sa figure, l'agrément de son esprit, & n'étant âgé que de vingt-deux ans, fut assez imprudent pour vouloir imiter la conduite des Gracques, & finit aussi malheureusement en 1547. L'Histoire de la révolution qu'il tenta de faire à Gênes, & dont il fut la victime, a été écrite en Italien, en 1629, par Augustin Mascardi, dans le goût de celle de Catilina, par Salluste. On y a inséré, à l'imitation de cet Auteur, des Harangues

ou Discours qu'on suppose faits par les différens Conjurés, délibérans avec leur Chef sur la réussite du complot qu'ils avoient formé. Le Cardinal de Retz, encore jeune, trouva ce morceau d'Histoire, en Italien, si intéressant, qu'il se plut à le traduire; il l'embellit même, & le travailla avec un soin qui prouve que le caractere du Héros lui plaisoit, & qu'il eût été charmé de le prendre pour modele : le Cardinal semble encore en convenir en quelques endroits de ses Mémoires. Cependant, que pouvoit-il trouver de flatteur dans cette ressemblance, & à quoi pouvoit-il penser que le conduiroit la prétention d'imiter le Comte de Fiesque? Cela seroit difficile à concevoir, si l'on ne savoit que les passions ne raisonnent point, & que la plus grande partie des démarches d'éclat sont plutôt l'effet d'un caractere fougueux, que les suites d'aucun projet formé avec réflexion.

Voici en deux mots le sujet de la conjuration de Fiesque. André Doria, après avoir été long-temps attaché au service de François premier, mécontent de ce Monarque, de ses Ministres & de ses Favoris, avoit abandonné le parti de la France, & peut-être autant pour faire

dépit à la Cour qu'il avoit trahie, que par un vrai zele patriotique, il avoit rendu à la ville de Gênes son ancienne liberté, & y avoit établi un Gouvernement Aristocratique, dont il étoit vraiment l'ame & le Chef. André Doria, vieux & respectable par ses victoires, n'étoit point personnellement en butte à la jalousie de ses Concitoyens; mais il avoit un neveu qu'il regardoit comme son fils adoptif; on le nommoit Jannetin Doria, jeune, vif & fier : c'étoit sur lui que portoit la haine de ceux qui croyoient que dans une République il devoit toujours y avoir une sorte d'égalité entre tous les membres de l'Aristocratie. Le Comte de Fiesque affichoit ce principe, du moins en parlant avec ses amis, & les excitant à la révolte; car d'ailleurs, en public, il témoignoit toutes sortes de considérations à Jannetin Doria, dont la sœur venoit d'épouser le beau-frere du Comte de Fiesque.

Au moment que l'on s'y attendoit le moins, Fiesque convoque ses amis chez lui, & leur découvre un projet de révolte, dans lequel il y avoit plus d'audace que de sagesse & de combinaison. Il avoit trouvé moyen d'acheter quatre galeres qui étoient dans le port même de Gênes,

& qu'il avoit armées, soi-disant en course, contre les Pirates Mahométans. Il avoit gagné quelques soldats de la garnison, & en sortant à minuit avec les Conjurés, il tenta de surprendre le Palais de la République; mais il ne put en venir à bout: ayant voulu tourner du côté du port, & monter sur ses galeres, il n'eut pas plûtôt mis le pied sur une planche, qu'elle tourna; il tomba dans la vase, & le poids de ses armes l'ayant fait enfoncer, il se noya, ou, pour mieux dire, fut étouffé. Ses partisans ignorerent sa mort pendant quelques heures, & la révolte dura le reste de la nuit: les portes de la ville furent fermées; Jannetin Doria avoit été massacré en voulant les défendre.

Le vieux Doria s'étoit éloigné de Gênes, & le Sénat étoit prêt à capituler avec le Comte de Fiesque, lorsqu'on s'apperçut que ce Chef de la révolte n'existoit plus. Son nom, qui, pendant toute une nuit & une partie du jour suivant, avoit servi de mot de ralliement aux partisans de la liberté ou d'un nouvel esclavage, fut proscrit dès le lendemain. Le vieux André Doria revint pour mettre le dernier sceau à la condamnation de son ennemi. Il fit punir du dernier supplice un de ses parens,

Jérôme de Fiefque, & bannir les autres des États de la République, jufqu'à la cinquieme génération. La branche principale vint s'établir en France & y former une Maifon confidérable, dont le dernier eft mort fans alliance en 1708. Il y avoit eu, au treizieme fiecle, deux Papes de cette famille, & depuis, un grand nombre de Cardinaux. Les cadets de la Maifon de Fiefque font retournés à Gênes, où ils exiftoient encore il n'y a pas long-temps.

Ce fut à l'âge de dix-fept ans que Jean-François-Paul de Gondi écrivit cette Hiftoire du Comte de Fiefque; mais il ne trouva pas auffi-tôt l'occafion de faire éclater fon talent, ou plutôt fon goût décidé pour l'intrigue; car ce ne fut qu'à l'âge de vingt-huit ans qu'il fut nommé Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, poffédé par Jean-François de Gondi fon oncle. Louis XIV monta fur le trône cette même année, & les troubles de la Fronde ne commencerent que cinq ans après, en 1648. Le Coadjuteur s'y fignala jufqu'en 1652, qu'il fut arrêté, mis en prifon, d'abord à Vincennes, enfuite dans la citadelle de Nantes, d'où il fe fauva en 1655. Il erra pendant quelque temps dans différentes parties de l'Europe, & ayant

fait sa paix avec la Cour en 1661, il se démit de l'Archevêché de Paris, ne conserva que l'Abbaye de Saint-Denis, & vécut en homme sage, & revenu de toutes les erreurs où l'avoit entraîné l'exemple des Gracques, de Catilina & du Comte de Fiesque. Cependant il se plaisoit encore, sur ses vieux jours, à se rappeler le bruit qu'il avoit fait dans sa jeunesse. Comme il avoit une prodigieuse mémoire, il contoit avec satisfaction les détails de sa vie turbulente & agitée; il les a même écrits, & cet Ouvrage est assez connu sous le nom de Mémoires du Cardinal de Retz. Je peux dire que c'est pour moi un Ouvrage de famille, puisque ce sont mes proches parens qui en ont conservé le manuscrit tel qu'il a été imprimé en 1717. D'ailleurs, j'ose assurer que si ce manuscrit avoit été perdu, je l'aurois retrouvé tout entier dans les entretiens de mon Oncle, M. de Caumartin, Évêque de Blois: ce Prélat, dont la conversation m'a fait connoître le ton de celle des beaux esprits du siecle de Louis XIV, avoit été, pour ainsi dire, élevé sur les genoux du Cardinal de Retz, qui avoit eu la permission, peu de temps avant sa mort, de lui résigner l'Abbaye de Buzay, que le Cardinal lui-même

avoit obtenu étant enfant. Mon oncle l'a conſervé juſqu'à ſa mort. Mon grand-pere maternel, pere de l'Évêque, étoit ami intime du Cardinal; ma grand'mere, qui a vécu très-long-temps, l'avoit beaucoup connu; ainſi j'ai de tous côtés des traditions excellentes ſur ce fameux perſonnage, & je peux aſſurer, ſans me tromper, que c'étoit un vrai brouillon, un intrigant ſans motif & ſans objet, faiſant du bruit pour en faire, & très-mal adroit dans le choix de ſes moyens, quoique d'ailleurs il eût bien des qualités brillantes. De tels gens ſont très-fâcheux à rencontrer, & très-dangereux à ſuivre, quand ils ſe mêlent encore des affaires; mais quand ils en ſont tout-à-fait retirés, ils ſont quelquefois charmans à entendre.

Je vais écrire quelques traits du caractere du Cardinal de Retz & de ſes aventures, moins d'après ce qui eſt imprimé & entre les mains de tout le monde, que d'après mes connoiſſances perſonnelles & mes propres réflexions.

Le Cardinal de Retz eut pour Précepteur *Monſieur Vincent*, qui a été depuis béatifié, & ſera ſans doute bientôt canoniſé ſous le nom de *Saint-Vincent de Paule*. S'il étoit vrai que ceux qui ſont

chargés de l'éducation des jeunes gens, influent ſur leur caractere & leur conduite dans le monde, le Cardinal de Retz auroit dû être le Prélat le plus doux, le plus charitable, & le plus pieux; mais, ou il ne profita pas des leçons de ſon bienheureux Précepteur, ou même il ne les écouta pas. Son pere & ſa mere, au contraire, aimoient M. Vincent juſques à l'adoration; & c'eſt peut-être à cauſe de cela que leur fils ne parut pas en faire grand cas. Il n'arrive que trop ſouvent, que les enfans ſe piquent de faire tout le contraire de ce qu'ils ont vu pratiquer à leurs parens.

Madame de Gondi eut part à tous les établiſſemens charitables qui doivent immortaliſer M. Vincent : les Enfans trouvés, les Sœurs griſes, les Miſſionnaires de Saint Lazare. Qu'elle eût été heureuſe de ſe trouver la mere d'un Prélat reſpectable & édifiant! mais ſon fils ne lui donna pas cette ſatisfaction, quoiqu'il fût promu aux premieres dignités de l'Égliſe.

Son mari, pere du Cardinal de Retz, après avoir été Général des Galeres, étant devenu veuf, ſe fit Pere de l'Oratoire, & a été enterré dans l'Égliſe du Séminaire Saint-Magloire, en 1662.

Le fils auroit dû commencer par où le

pere finit ; mais il prit une route toute différente : quoiqu'il fût, à l'âge de treize ans, Chanoine de Notre-Dame, & pourvu de deux Abbayes, il annonça en sortant du Collége, des inclinations tout-à-fait opposées à l'état auquel on le destinoit ; & l'on peut dire qu'il fit tout ce qu'il put pour manquer l'Archevêché de Paris, qui étoit pour lui un héritage presque assuré, ayant été rempli par son grand-oncle & ses deux propres oncles. Avant l'âge de dix-sept ans, il s'étoit déjà battu trois fois en duel, il avoit eu deux ou trois galanteries d'éclat. Cependant sa famille s'obstina à le faire Coadjuteur de son oncle, & il fallut, nonobstant sa conduite & ses inclinations, qu'il restât dans l'état Ecclésiastique, & qu'il y fît une grande fortune, pour ainsi dire, malgré lui.

Le jeune Abbé de Retz intrigua à la Cour ; & contre qui ? contre le Cardinal de Richelieu ; & pour quoi ? c'est ce qu'il auroit été bien embarassé à dire lui-même, car cela ne pouvoit le conduire à rien. Ce fut alors qu'il traduisit l'Histoire de la conjuration de Fiesque : il montra cet Ouvrage à l'Abbé de Boisrobert, & l'accompagna sans doute de quelques réflexions qui firent comprendre à ce bel-

esprit dévoué au Cardinal de Richelieu, que l'Abbé de Retz avoit de grandes dispositions à devenir factieux & conspirateur. Boisrobert en avertit le premier Ministre, qui dit tout haut, qu'il voyoit bien que le petit Abbé seroit un jour un dangereux esprit. Ce propos alarma M. de Gondi pere ; mais au contraire son fils en fut enchanté; il trouvoit très-beau d'être, à son âge, traité d'homme dangereux par un premier Ministre qui faisoit trembler la France & l'Europe entiere. Pour soutenir le beau rôle qu'il prétendoit déjà jouer, il disputa la premiere place de la Licence en Sorbonne à l'Abbé de la Mothe-Houdancourt, parent & protégé du Cardinal, & l'emporta. Richelieu, Proviseur & Restaurateur de la Sorbonne, fut aussi étonné que furieux ; il menaça les Docteurs qui avoient opiné contre son Protégé : ils vinrent, tout tremblans, en informer l'Abbé de Retz, qui leur répondit généreusement & fiérement, que plutôt que d'occasionner des tracasseries entre MM. de Sorbonne & leur Protecteur, il se désistoit de la place, content de l'avoir méritée.

Une conduite aussi hautaine alarma la famille des Gondi. On envoya l'Abbé

voyager en Italie ; il se signala à Venise par des galanteries ; à Rome, par des incartades, & revint bientôt à Paris soutenir encore le rôle, aussi dangereux qu'inutile, d'ennemi & de rival du Cardinal de Richelieu. Tantôt il s'attachoit à des femmes qui déplaisoient au Cardinal ; tantôt il faisoit la cour à ses Maîtresses, & les lui enlevoit même ; enfin il entra dans une conspiration où il ne s'agissoit de rien moins que d'assassiner Richelieu. Il paroît que ce projet n'effrayoit point du tout le jeune Abbé ; il se croyoit un petit Fiesque ; il avoit le même âge, de vingt-deux ans, qu'avoit son modele lorsqu'il fut tué ; mais par bonheur les conspirations de l'Abbé François n'éclaterent pas si brusquement que celles du Comte Génois ; il eut le bonheur de voir échouer tous ses projets, les uns après les autres, sans aucun accident ni péril de sa personne. A la fin, on lui fit sentir que ce qu'il pouvoit faire de plus mal-adroit, étoit de s'unir à des brouillons, avec lesquels il n'y avoit rien à gagner pour lui, & tout à perdre pour sa fortune. Il comprit qu'il falloit jouer un autre personnage ; il se rapprocha des dévots, sans le devenir, & des Ecclésiastiques, en réputation de

ſainteté, avant que de mener une vie édifiante; il entreprit de faire des converſions d'éclat, avant que de ſe convertir lui-même, & il trouva, dans la portion du Clergé la plus eſtimée, & qui tenoit le plus beau rang dans l'Égliſe, des diſpoſitions très-favorables pour le recevoir comme un enfant prodigue, ſans attendre qu'il fût revenu de ſes erreurs.

Le bon M. Vincent lui-même prit plaiſir à croire que les inſtructions qu'il lui avoit autrefois données, n'étoient pas des grains abſolument ſemés en terre ingrate : les dévots ſe firent honneur de le compter parmi les leurs, &, ſans le ſoumettre à de rudes épreuves, ils le porterent à la Coadjutorerie de l'Archevêché de Paris. Il falloit commencer par le réconcilier avec le Cardinal; on en vint à bout. On fit valoir en ſa faveur, & comme un acte de converſion de ſa part, de ce qu'il n'étoit pas entré dans la conjuration de Cinq-Mars. Il n'en fallut pas davantage pour perſuader qu'il avoit renoncé aux intrigues; la ſuite a bien fait voir qu'il n'en étoit pas encore corrigé.

Tout ſe diſpoſoit à lui procurer la Coadjutorerie de Paris, lorſque le Cardinal de Richelieu mourut. Louis XIII le ſuivit

de près, & eût probablement fini l'affaire s'il avoit vécu. L'honneur en fut réservé à la Reine Anne d'Autriche, qui commença sa Régence par se confier entiérement à des gens de la plus grande incapacité : ils lui firent commettre une faute de plus, en faisant assurer l'Archevêché de Paris à un personnage aussi turbulent & aussi dangereux que le futur Cardinal de Retz.

Mazarin, qui vint bientôt à bout de débusquer ces premiers Favoris de la Régente, n'eût peut-être pas commis cette faute ; mais, après tout, le Cardinal de Retz lui fit plus de peur que de mal : la politique de ces deux personnages étoit bien différente ; l'un & l'autre péchoient peut-être également par le cœur ; ils n'avoient pas plus l'un que l'autre l'honneur & la vertu en recommandation : mais Mazarin avoit des vûes, & les suivoit ; il ne perdoit jamais la tête ; s'il n'étoit pas fort brave, au moins il n'étoit ni étourdi ni inconsidéré ; s'il n'étoit pas grand, il étoit habile & adroit. Le Cardinal de Retz ne pouvoit être ni l'un ni l'autre ; car on n'est pas grand, quand on n'a pas de grandes vûes : & à quoi serviroient l'habileté & l'adresse, lorsqu'on n'a pas d'objets déterminés ?

L'Abbé de Retz étant Coadjuteur de Paris, fit une retraite à Saint-Lazare, auprès de son ancien Maître, M. Vincent. On croit bien que le Saint homme le prêcha de son mieux : il fit semblant d'en profiter, & ce fut de sa part pure politique. Il convient dans ses Mémoires, qu'il employoit le temps destiné aux méditations, à réfléchir, non sur la maniere de vivre en bon Evêque, mais sur celle de tirer parti de son caractere & de sa place, & de faire le mal méthodiquement, avec suite & adresse. J'ai connu bien des brouillons comme lui, qui, quand ils avoient du temps de reste, formoient des plans de conduite détestables dans leur objet, mais excellens pour réussir, s'ils avoient été suivis. Le Coadjuteur parut, pendant quelque temps, se conformer à son plan: il prêcha dans Paris, & mettoit dans ses Sermons, que mon oncle m'a dit avoir souvent lus, de l'esprit & de l'érudition, suivant le goût de son Siecle, & même un ton de piété & d'onction, qu'il tenoit sans doute de M. Vincent. Le peuple de Paris fut enchanté de voir en chaire son Archevêque : il fit quelques autres simagrées, en remplissant les fonctions épiscopales en l'absence de son oncle.

Ayant

Ayant ainsi préparé le terrein, le Coadjuteur n'attendoit que l'occasion d'éclater, & de tirer parti de la prudence qu'il croyoit avoir mise dans sa conduite, & qu'il n'étoit pas capable de soutenir long-temps; mais les grandes occasions ne se présenterent qu'au bout de quatre ou cinq ans. En attendant, il eut quelques disputes touchant son rang, en qualité d'Évêque diocésain de Paris; il les soutint avec audace, & fit sentir au Cardinal Mazarin, qu'il n'étoit pas un ennemi à mépriser. D'un autre côté, il eût été trop cher à gagner, car on vit bien que ses prétentions n'auroient pas été moindres que d'occuper la place du Cardinal.

Cependant de grandes imprudences, commises par la Reine Régente & ses Ministres, échaufferent les esprits du Peuple de Paris: ce fut alors que le Coadjuteur joua tout son jeu; il gagnoit le Peuple par-dessous main, en lui faisant passer des aumônes qui lui concilioient les pauvres, sans qu'il leur expliquât ce qu'il vouloit exiger d'eux. Tantôt il alloit avertir la Reine des mauvaises dispositions du Peuple; tantôt le Parlement, de celles de la Reine & de son Ministre. Le Coadjuteur fit toutes ces manœuvres jusqu'à

la fameuse journée des barricades; alors il éclata: rien de si curieux que les détails contenus dans ses Mémoires, sur ce commencement de la guerre de Paris, & ce qui s'ensuivit. La foiblesse de la Reine, & de la plupart de ceux & de celles qui l'entouroient; le manége adroit, mais dénué de noblesse & de bonne foi du Cardinal Mazarin; le ridicule & l'ineptie de plusieurs Membres du Parlement, & la turbulence inconsidérée du Peuple de Paris, y sont peints des couleurs les plus vives & les plus vraies.

Le Coadjuteur ne dissimule guere la méchanceté & la folie du personnage qu'il jouoit dans cette comédie, qui dura pendant les années 1648 & 1649. Après une légere interruption, elle recommença les années suivantes 1650 & 1651; & l'on y voit le Coadjuteur plus brouillon, plus étourdi, plus inconsidéré encore que dans les années précédentes.

Le récit de la scene tout-à-fait étrange qui se passa dans la grande Salle du Palais, où il devoit assassiner M. le Prince, ou être assassiné par lui, nous paroîtroit aujourd'hui apocryphe, si elle n'avoit pas été vue, racontée & écrite par des gens de tous états qui en furent témoins; mais il

ſemblera toujours inconcevable que ce ſoit le principal Acteur qui la raconte avec une franchiſe & une naïveté ſans exemple.

En 1652, le Coadjuteur obtint ce Chapeau qui a fait toute la gloire de ſa vie, mais qu'il auroit obtenu plus ſûrement & plus promptement, s'il eût tenu une conduite toute différente. Il n'a pas été le ſeul dans le monde qui ſe ſoit donné bien de la peine pour détruire une fortune aſſurée, & pour rendre problématiques les eſpérances les mieux fondées. S'il ne perdit pas le Chapeau, qui ne pouvoit lui manquer, dès l'inſtant qu'il l'eut, tous les pas qu'il fit tendirent à lui faire perdre l'eſtime & la conſidération publique, & à le priver du repos, qu'il ne retrouva que dix ans après, dans la plus grande retraite & l'inaction la plus profonde.

J'ai dit, en commençant cet article, que MM. de Caumartin, mes parens, avoient eu quelque part à la publication des Mémoires du Cardinal de Retz; elle conſiſtoit à avoir confié à quelques perſonnes indiſcretes la copie de ces Mémoires, qui avoient été trouvés chez les Religieuſes de Commercy en Lorraine, ville où le Cardinal de Retz avoit paſſé

quelques années de sa vie, & dont il étoit même Seigneur, non qu'elle dépendît d'aucun de ses bénéfices, mais parce qu'elle faisoit partie de l'héritage de sa mere, Marguerite de Silly de la Rochepot. Les bonnes Filles qui possédoient ces Mémoires n'en connoissoient point du tout le mérite ni les défauts; je crois même qu'elles ignoroient quelle étoit la Dame à qui ils étoient adressés; je ne le sais pas non plus : mais ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut au commencement de la Régence de M. le Duc d'Orléans, en 1717, que parut la premiere édition furtive des Mémoires du Cardinal de Retz. Le Régent demanda à mon pere, qui étoit encore Lieutenant de Police, quel effet ce Livre pouvoit produire : » Aucun » qui doive vous inquiéter, Monseigneur, » répondit M. d'Argenson. La façon dont » le Cardinal de Retz parle de lui-même, » la franchise avec laquelle il découvre » son caractere, avoue ses fautes, & nous » instruit du mauvais succès qu'ont eu » ses démarches imprudentes, n'encou- » ragera personne à l'imiter; au contraire, » ses malheurs sont une leçon pour les » brouillons & les étourdis. On ne con- » çoit pas pourquoi cet homme a laissé

» ſa confeſſion générale par écrit. Si on
» l'a fait imprimer dans l'eſpérance que
» ſa franchiſe lui vaudroit ſon abſolution
» de la part du Public, il la lui refuſera
» certainement «. Mon pere pouvoit avoir raiſon de penſer ainſi ſur l'effet que feroient ces Mémoires : cependant ils en firent un tout contraire.

L'air de ſincérité qui regne dans cet Ouvrage, ſéduiſit & enchanta. Quoique le ſtyle n'en ſoit ni pur ni brillant, on les lut avec avidité & plaiſir ; bien plus, il y eut des gens à qui le caractere du Cardinal de Retz plut, au point qu'ils penſerent ſérieuſement à l'imiter ; & comme le Coadjuteur n'avoit point été dégoûté du perſonnage de frondeur & de brouillon, en liſant dans l'Hiſtoire la mauvaiſe fin qu'avoient faite les Gracques, Catilina, & le Comte de Fieſque ; de même ſes diſgraces ne rebuterent point ceux qui voulurent le prendre pour modele, quoiqu'ils euſſent peut-être encore moins d'eſprit & de talent que lui pour l'intrigue. On s'en apperçut dès l'année 1718, & le Régent en parla encore à mon pere, devenu alors Garde des Sceaux ; on chercha un nouveau remede aux mauvais effets qu'avoient produits les Mémoires du

Cardinal de Retz. On imagina de faire imprimer les Mémoires de Joly, qui avoit été son Secrétaire ; ils étoient encore dans la Bibliotheque de M. de Caumartin, qui eut de la répugnance à les rendre publics, parce que le Cardinal y est bien plus maltraité qu'il ne se maltraite lui-même ; mais le Régent vouloit achever de décrier le Cardinal de Retz, le faire connoître pour ce qu'il étoit, & dégoûter ceux qui voudroient l'imiter. Les Mémoires de Joly ne produisirent point cet effet ; écrits d'une façon moins attachante que ceux du Cardinal, ils révolterent contre leur Auteur ; l'on jugea que c'étoit un Serviteur ingrat & mal-honnête, qui décrioit celui dont il avoit long-temps mangé le pain ; au lieu que la franchise du Cardinal avoit intéressé pour lui. Enfin, quoi qu'on ait pu faire, les brouillons ont continué d'aimer le Cardinal de Retz, & de suivre sa marche au risque de tout ce qui peut leur en arriver ; & personne ne s'est déclaré en faveur de M. Joly.

* * *

A peu près dans le même temps que le Cardinal de Retz s'occupoit si inutilement

& si mal à propos d'intrigues, un grand Seigneur du Sang de Lorraine entreprenoit de soutenir la révolte d'un pays sur lequel ses ancêtres avoient eu effectivement quelques droits; mais ce n'est pas assez que d'avoir des titres pour prétendre à une grande possession, il faut encore avoir les forces, les talens & le bonheur nécessaires pour la recouvrer & s'y maintenir.

Henri de Lorraine, Duc de Guise, petit-fils de Henri Ier qui fut assassiné à Blois en 1588, né avec l'esprit vif, entreprenant, mais léger, se trouvant à Rome en 1647, entendit parler de la révolte des Napolitains, & se crut destiné à en profiter; il se souvenoit du rôle que ses ancêtres avoient joué en France, sous les regnes de François Ier, de Henri II, & des enfans de ce dernier Monarque. Il s'imagina qu'il lui seroit encore plus aisé de réussir sur un plus petit théatre. Dans cette opinion, il résolut de se mettre à la tête des rebelles Napolitains, & obtint aisément l'honneur de les commander, en attendant qu'il pût les secourir d'hommes & d'argent qui lui manquoient. Il ne pouvoit espérer d'être appuyé par aucune Puissance, si ce n'est par la France, encore étoit-ce plutôt en haine des Espagnols,

& pour redoubler l'embarras de ceux-ci, qu'elle pouvoit le protéger, que dans l'idée d'en faire un puissant Souverain. On n'étoit pas fâché d'éloigner un homme qui portoit ce grand nom de Guise, qui soixante ans auparavant avoit ébranlé la couronne sur la tête du foible Henri III; mais on ne vouloit pas acheter chérement cet éloignement.

Le Duc de Guise étoit comblé des dons de la nature; sa taille étoit haute & droite, ses traits réguliers, sa physionomie heureuse & prévenante; il y avoit dans sa contenance, dans ses démarches & dans ses discours, une noblesse & une grace qui le rendoient maître de tous les cœurs; il avoit l'esprit orné, sinon par des études sérieuses, au moins par beaucoup de lecture; il parloit plusieurs langues, & sur-tout, avec pureté & élégance, la Françoise & l'Italienne; il étoit brave jusqu'à l'intrépidité & la témérité, assez savant dans l'Art de la guerre, quoiqu'il n'eût point encore commandé d'armée en chef, & dans celui de la politique, quoiqu'il n'eût été chargé d'aucune négociation importante & difficile. Il paroissoit fait pour qu'on lui appliquât ce que l'on avoit dit de son grand-pere & de son

bisaïeul, *que dans une grande Cour où paroissoient les Princes de Guise, le reste des Seigneurs ne sembloient auprès d'eux être que du peuple.* Mais d'ailleurs il avoit des défauts qui ne sont que trop communs à ceux de son rang & de sa naissance. Il se croyoit si bien destiné aux grandes choses, qu'il les entreprenoit avec légéreté, les soutenoit avec plus de hauteur que de soins & d'attentions suivis; il s'appercevoit trop tard des fautes qu'il avoit faites, ne vouloit jamais en convenir, & cherchoit plutôt à les cacher & à les défendre, qu'à les réparer. Jusqu'à l'âge de trente-deux ans qu'il passa à Naples, l'amour avoit fait le malheur de sa vie. Son pere, retiré en Toscane, fuyant les persécutions du Cardinal de Richelieu (qui n'avoit garde de souffrir en France un homme qu'il avoit été question de faire Roi dans les États-Généraux de la Ligue), l'avoit fait renoncer à l'Archevêché de Reims, pour épouser, en 1639, une Princesse de Gonzague, dont il s'étoit fait séparer, deux ans après, pour se marier à Bruxelles avec la Comtesse de Bossut, veuve d'un Seigneur de la Maison de Hennin.

Étant repassé en France en 1643, après

la mort de Louis XIII, il devint éperdument épris de Mademoiselle de Pons, qui joignoit aux avantages de la plus haute naissance, tous ceux qui peuvent rendre une jeune personne séduisante. Sentant qu'il ne pouvoit la tenter que par l'offre de sa main & de sa brillante fortune, il entreprit de faire casser son second mariage à Rome, comme l'avoit été le premier; mais il y trouva de grandes difficultés. Il soutenoit sa cause à la Rote, premier Tribunal de la Capitale du Monde Chrétien, lorsque la révolte de Naples commença, en 1646, sous le gouvernement, ou, si l'on veut, la tyrannie du Duc d'Arcos. Ce Vice-Roi avoit mis des impositions très-onéreuses sur la consommation; la populace entreprit de les faire révoquer, & l'on vit d'abord à sa tête un homme de la lie du peuple, nommé *Mas-Anielle*, c'est-à-dire, *Thomas Aniello*. Un Chef aussi vil ne parut pas long-temps méprisable; après avoir parlé avec hauteur, n'ayant point été écouté, il força le palais du Vice-Roi, pilla ses meubles, le saisit lui-même par la moustache, & le Duc d'Arcos se trouva trop heureux de se retirer dans le château Saint-Elme. Il fallut bien alors que la hauteur Espagnole

eût recours à tous les artifices de la politique Italienne. Le Vice-Roi employa l'Archevêque & quelques Seigneurs du pays, dont le nom étoit cher aux Napolitains ; mais le peuple s'apperçut que les uns le trahissoient, & que les autres vouloient le tromper. Il persista dans la révolte, & elle devint d'autant plus dangereuse, que le peuple étoit plus animé & plus défiant ; il reconnut Mas-Anielle pour son Chef, & celui-ci fut, pendant quinze jours du mois de Juillet 1647, le maître absolu dans Naples. Rien ne fut si ridicule que cette espece de Royauté ; la forme extérieure du Monarque, & celle de sa Cour, formeroient le sujet de la farce la plus bizarre ; mais ceux qui la voyoient jouer de trop près, devoient trembler, de quelque état ou de quelque parti qu'ils fussent, pour peu qu'ils eussent quelque chose à perdre. Le Vice-Roi n'étoit occupé que de faire périr Mas-Anielle ; il tenta de le faire assassiner, & ne put d'abord y réussir : on croit qu'il parvint à lui faire donner un breuvage qui lui troubla la cervelle ; peut-être la grandeur de l'entreprise & l'incertitude du succès produisirent-elles seules cet effet. Quoi qu'il en soit, Mas-Anielle ayant fait de cruelles

extravagances, fut massacré par ses gens mêmes; le peuple en fut enchanté le premier jour, traita son corps indignement, & peu après le regretta.

Le Vice-Roi voyant les rebelles sans Commandant, crut pouvoir tout entreprendre, commit de nouvelles imprudences, & le peuple sentit qu'il avoit besoin d'un nouveau Chef; il le prit dans un ordre tout différent : ce fut un grand Seigneur Napolitain, que l'on nommoit le Prince de *Massa*, de la Maison Toralte. Il avoit eu de la réputation à la guerre; mais la Cour de Madrid, jalouse de sa gloire & de ses talens, l'avoit obligé de retourner vivre dans sa Patrie en simple particulier; il étoit vieux & rongé de goutte. Comme on savoit qu'il étoit très-mécontent des Espagnols, le Peuple le demanda à grands cris pour son Général; il accepta cette délicate commission; mais il s'apperçut bientôt qu'on ne peut bien commander qu'à des gens qui savent obéir. Il fit deux fois accorder au Peuple des conditions assez raisonnables, afin qu'il n'eût plus que quelques mesures à prendre pour obliger le Vice-Roi à les tenir: mais le peuple lui-même se refusa aux moyens de se faire respecter. Pendant trois

mois le Prince de Maſſa ſe ſoutint, malgré tous les déſagrémens attachés à ſa poſition; il auroit voulu que le Peuple & la Nobleſſe s'entendiſſent contre les Eſpagnols, leurs ennemis communs; mais au contraire ces deux claſſes, également mécontentes, ſe ſoupçonnoient réciproquement: enfin il ſentit qu'il ſeroit trop heureux de ſe débarraſſer de ce peſant fardeau ſur un Seigneur étranger qui n'auroit ni parens ni anciens amis dans la ville, & ne pourroit être ſuſpect à la populace mutinée.

Ce fut dans ces circonſtances que l'on apprit que le Duc de Guiſe, qui étoit à Rome, avoit des vûes ſur Naples. Il parut l'homme le plus propre à commander les révoltés, non comme Souverain, mais comme Protecteur d'une République naiſſante. Le Duc accepta le commandement ſur ce pied, & ſe propoſa pour modele le Comte de Naſſau, qui, en défendant la République naiſſante des Provinces-Unies, étoit venu à bout de l'établir & de la maintenir.

Tandis qu'il prenoit ces meſures, & écrivoit en France pour obtenir des ſecours d'Anne d'Autriche & du Cardinal Mazarin, les nouveaux Républicains faiſoient

un manifeste pour implorer l'appui des Puissances étrangeres; mais peu après ils massacrerent le Prince de Massa, sur les plus fausses & les plus injustes accusations. Après une courte anarchie, le peuple élut pour son Chef *Gennare* (ou Janvier) *Annese*, homme de peu de naissance, sans autre mérite que de la bravoure, de la hardiesse, & une grande haine contre les Espagnols, d'ailleurs d'une figure laide, au point d'être ridicule, brutal, sans foi, & sans aucune des qualités de l'esprit qui rendent aimable. Annese s'étant emparé de l'autorité avec audace, la conservoit malgré de grands murmures & de grands mécontentemens intérieurs, lorsque le Duc de Guise, ayant reçu des réponses de France, dictées par Mazarin, dans lesquelles on l'amusoit d'espérances, afin qu'il pût en amuser lui-même les rebelles, se résolut à partir pour Naples, & y arriva en vrai Héros de Roman de Chevalerie. Il s'embarqua avec très-peu de suite sur une seule felouque, traversa en plein jour l'armée navale Espagnole qui bloquoit le port de Naples, & dont il ne fut pas reconnu. Mais dès qu'il fut dans la ville, la noblesse de son air & de ses manieres ne laisserent aux Napolitains aucun lieu

de douter qu'il ne fût l'héritier de ces Princes de la Maison d'Anjou, qui avoient si long-temps régné sur les deux Siciles. Il déclara qu'il revenoit dans l'héritage de ses peres, non pour le gouverner en tyran despotique, mais pour protéger ses Peuples devenus Républicains. Il annonça qu'une flotte Françoise devoit partir de Toulon pour secourir Naples, & il fut déclaré Généralissime, au dessus même d'Annesé, mais conjointement avec lui. Ces deux personnages, d'un caractere & d'une tournure si différente, agirent, pendant six semaines ou deux mois, en apparence de concert; mais on voyoit bien qu'Annese étoit l'homme du Peuple, & le Duc fait pour la Noblesse & les Grands. Toutes ses manieres étoient nobles; il mettoit de la galanterie dans sa conduite envers les Dames, & de la générosité dans ses procédés avec les Gentilshommes du pays. Cela seul l'eût peut-être perdu.

Enfin la flotte de France arriva & parut prête à combattre celle d'Espagne. Cette circonstance releva tout-à-coup les actions du Duc de Guise. On lui offrit le beau titre de *Roi* : il le refusa; mais il consentit à être proclamé Généralissime

& Duc de Naples, avec un pouvoir souverain qui devoit d'abord durer seulement sept ans, & qui bientôt après fut déclaré perpétuel. Annese parut plier d'abord, & eut l'air de n'être plus qu'un simple sujet, ou un Officier du nouveau Souverain. Celui-ci fit battre de la monnoie, sur laquelle on voyoit son nom & ses armes. Le dernier mois de l'année 1647, & les deux premiers de 1648 furent les jours les plus brillans du Duc de Guise à Naples; mais la flotte Françoise se retira bientôt sans avoir combattu l'Espagnole, ni avoir rendu aux Napolitains aucuns services essentiels, se contentant de laisser quelques Officiers François dans Naples. Alors la confiance des Napolitains fut altérée; le Duc de Guise & les François qui lui étoient attachés eurent beau faire des prodiges de valeur, Annese travailloit sous main à les discréditer, & y réussit. Bientôt le Prince & l'ancien Chef du Peuple conspirerent réciproquement contre leur vie, & sentirent que la perte de l'un étoit nécessaire au salut de l'autre. Les Espagnols firent des offres au Duc de Guise; mais il sentit qu'elles n'étoient qu'apparentes & faites pour le rendre suspect. Ils gagnerent secrétement & plus

solidemen-

ſolidement le perfide Anneſe. Ce traître leur livra le tourion des Carmes, eſpece de fortereſſe dont il étoit le maître; & dans le temps que le Duc de Guiſe étoit occupé à attaquer des poſtes éloignés, Naples rentra ſous la domination du Roi d'Eſpagne; ce fut au mois d'Avril 1648.

Guiſe ſoutint juſqu'au bout le caractere de courage, de fermeté & de généroſité qui lui étoit propre; il fit des efforts inutiles pour rentrer dans Naples, & fut enfin fait priſonnier, après s'être défendu comme un lion. Les Eſpagnols triompherent de ſa priſe; tandis qu'ils lui rendoient les honneurs dus à un priſonnier de la premiere conſéquence, ils agitoient dans leurs Conſeils, s'ils devoient lui ôter la vie. Une politique machiavéliſte opinoit pour cet odieux parti; mais Don Juan d'Autriche & les plus grands Seigneurs Eſpagnols eurent aſſez de généroſité pour penſer différemment. Le Duc fut transféré en Eſpagne, & il y reſta priſonnier pendant quatre ans. Au bout de ce temps, les Eſpagnols, qui cherchoient à fomenter les troubles de la fronde dont la France étoit agitée, crurent que le Duc de Guiſe étoit un inſtrument capable d'augmenter les maux du Royaume, &

qu'il agiroit contre la France même avec autant d'audace & d'activité qu'il en avoit mis à soutenir la révolte de Naples. Ils se trompoient. Guise étoit incapable, par sa façon de penser, de contribuer à déchirer sa véritable patrie ; quelque mécontent qu'il fût de Mazarin qui l'avoit indignement trompé, il ne vouloit point s'en venger en trahissant le jeune Roi, qui, à l'âge de dix ans, ne pouvoit être soupçonné d'avoir partagé les torts de son Ministre.

Pendant la prison du Duc en Espagne, Mazarin avoit fait une tentative, qui fut encore bien plus infructueuse que celle de Guise ; il avoit envoyé une flotte, sur laquelle s'étoit embarqué le Prince Thomas de Savoie, dont le fils avoit épousé la niece du premier Ministre. Ce Prince avoit le projet de régner sur Naples, & Mazarin vouloit l'aider de bien meilleure foi qu'il n'avoit fait le Duc de Guise. Mais celui qu'il protégeoit ne valoit pas celui qu'il avoit abandonné ; & les affaires n'étoient pas si favorablement disposées. Cette seconde entreprise échoua.

Guise étant revenu en France, on lui proposa de tenter une troisieme expédition. On arma encore à Toulon, en 1654,

une flotte destinée à faire une nouvelle révolution dans Naples. Guise n'hésita pas à s'y embarquer ; mais on le servit mal dans cette derniere expédition, comme on avoit fait dans la premiere, & elle n'eut aucun succès, quoique le Duc eût d'abord pris la ville & le château de Castellamare, & qu'il s'y fût maintenu quelque temps. Rebuté de tant de malheurs, & dégoûté de toute ambition, Henri de Lorraine fut pourvu, en 1655, de la place de Grand-Chambellan de France, & se borna, jusqu'à sa mort, aux paisibles fonctions de ce grand office de la Couronne. Il représenta, lors du mariage du Roi & à l'entrée de la Reine Marie-Therese à Paris, avec toute la dignité, la magnificence & les graces d'un descendant des Ducs de Guise du siecle précédent ; il commanda, ou plutôt conduisit un des quadrilles du fameux carrousel de 1663, & parut digne de figurer avec le grand Condé qui le précédoit immédiatement (*). Dans ce moment, il

(*) Dans ce superbe carrousel, le Duc de Guise commandoit le quadrille des Sauvages Américains ; sa troupe étoit la plus singuliere de toute, & aussi brillante que les autres. Le Duc, sous le nom de *Roi d'Amérique*, avoit peint sur

dut se rappeler toute la grandeur dont il avoit joui pendant quelques mois dans Naples; mais avoit renoncé à toute affaire sérieuse & suivie en amour comme en ambition; il ne pensoit plus à Mademoiselle de Pons; cependant il ne voulut jamais se réconcilier avec son épouse légitime, autrefois Comtesse de Bossut. Elle lui survécut, ne mourut qu'en 1670, & le Duc dès 1664, âgé de cinquante ans, sans laisser aucune postérité.

Nous avons les Mémoires du Duc de Guise pendant la révolte de Naples, écrits de deux mains différentes, & dans des intentions très-contraires. Ces deux Ouvrages ont paru peu après la mort du Héros. Le premier a pour Auteur un Comte Raymond de Modene d'Avignon, qui s'étoit attaché au Duc, avoit passé avec lui à Naples, étoit devenu Major-Général de ses troupes, & avoit défendu la ville d'Averse (entre Naples & Capoue) contre les Espagnols. Il paroît que M. de Guise avoit beaucoup aimé cet Officier, mais que dans les derniers temps de son

son écu un lion couché, & au haut un aigle, avec ces mots pour devise: *Altiora præsumo*, j'entreprends les plus grandes choses.

séjour à Naples, il avoit eu à s'en plaindre. Modene, apparemment pour se justifier, releve avec assez de force quelques fautes de son Général, & découvre quelques-uns des défauts que le Duc pouvoit avoir dans le caractere. L'Ouvrage du Comte de Modene parut en 1667, sous le titre d'*Histoire des révolutions de la ville de Naples* (en 1647). L'année suivante, un ancien Secrétaire du Duc de Guise, nommé *Saint-Yon*, lui en opposa un autre, sous le titre de *Mémoires de M. le Duc de Guise*. Celui-ci est écrit au nom du Prince même, soit que le manuscrit ait été véritablement trouvé dans ses papiers, ou que Saint-Yon ait pris cette tournure pour rendre ses Mémoires plus intéressans. Il justifie le Duc de Guise de toutes les imprudences qui lui sont imputées dans les précédens; il le peint avec les couleurs les plus favorables, de maniere cependant qu'on pourroit croire que c'est le Prince même qui parle, & qu'il ne se vante pas grossiérement. Il en résulte que ces Mémoires sont un Livre très-intéressant, & qui porte tous les caracteres de la vérité. Les Mémoires, écrits par Modene, ne le sont pas tant; cependant, qui sait si ce ne sont pas ceux-là qui contiennent la

pure vérité? Entre deux témoins oculaires qui ont été également à portée de savoir le vrai, & qui cependant rendent un témoignage contraire, qui peut dire quel est celui qui a raison? Leur contradiction ne peut être fondée que sur des passions & des préventions; eh, qui peut bien en démêler les effets, sur-tout quand les événemens se sont passés il y a long-temps!

* * *

LA lecture de la vie du Cardinal d'Amboise m'a donné lieu de faire de grandes réflexions sur la gloire & la réputation des Rois, & de leurs Ministres. Il y a des regnes qui doivent tout aux Ministres, tel est celui de Louis XIII, sous le ministere de Richelieu; d'autres où les Rois & leurs Ministres ont concouru si bien ensemble, que les Peuples leur ont une égale obligation, tels sont ceux d'Henri IV & de Louis XIV. On peut dire que Sully n'eût rien fait de bien, s'il avoit eu un autre Maître que Henri IV, & que celui-ci eût été bien moins grand sans Sully. De même Colbert n'eût jamais eu des vûes si étendues, ni exécuté de si grandes choses, si Louis XIV ne l'avoit

inſpiré & ſoutenu. Il me ſemble que le regne de Louis XII prouve qu'il y en a pendant leſquels un bon Roi opere ſeul le bien, & le Miniſtre n'eſt qu'un ſimple Exécuteur de ſes ſages volontés. Cependant le Miniſtre partage la gloire & le mérite de la ſageſſe du Roi, ſur-tout quand celui-ci eſt aſſez bon pour n'être pas jaloux de la réputation de ſon Miniſtre.

Le Cardinal d'Amboiſe n'eut, à mon avis, d'autres vertus que celles de ſon Maître; mais Louis XII en poſſédoit qui lui ont acquis le beau titre de *Pere de ſes Peuples*. George d'Amboiſe avoit de l'eſprit, de l'habileté, de l'adreſſe; il s'en eſt principalement ſervi pour faire ſa fortune, & ce n'eſt pas ſa faute s'il ne l'a pas pouſſée encore plus loin; mais je penſe que tout ce qui s'eſt fait de bien ſous le regne de Louis XII appartient au Monarque même, & que le blâme de ce qui s'eſt fait de mal doit tomber ſur le premier Miniſtre. Louis XII étoit bon & doux, mais il ſe méfioit de lui-même, il conſultoit; & je ſoupçonne que d'Amboiſe mettoit plus d'adreſſe & de politique dans ſes conſeils, que de candeur & de zele pour les véritables intérêts de ſon

Prince & de la France. Pour bien sentir cette vérité, examinons, les uns après les autres, les événemens du regne de Louis XII; il ne sera pas bien difficile de démêler les intentions du Souverain & celles du Cardinal.

George d'Amboise fut le dernier de neuf garçons qu'eut *Pierre d'Amboise*, Seigneur de *Chaumont*, premier Gentilhomme de la Chambre de Charles VII & de Louis XI. Tous vécurent assez pour jouer de grands rôles dans l'État. Trois furent la tige d'autant de branches; cinq furent Evêques, & le dernier Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ils avoient huit sœurs, dont deux furent Abbesses, & six mariées aux plus grands Seigneurs du Royaume. George s'attacha de bonne heure à la Maison d'Orléans. A peine eut-il fini ses études, qu'il fut fait Aumônier du Roi Louis XI, quoiqu'il ne fût point encore dans les Ordres sacrés; sa jeunesse ne l'empêcha pas d'être, en 1475, élu Evêque de *Montauban*. Sur la fin du regne de Louis XI, la Cour étant partagée en diverses factions, il prit le parti de la Maison d'Orléans, & ne l'a jamais quitté depuis. Madame de Beaujeu, fille aînée de Louis XI,

à qui ce Monarque avoit, en mourant, confié le soin du jeune Roi Charles VIII, &, pour ainsi dire, la régence & le gouvernement du Royaume, s'apperçut bientôt des sentimens du jeune Evêque de *Montauban*, & ne les lui pardonna pas. Le Prélat fut soupçonné avec fondement d'être complice d'une tentative pour se rendre maître de la personne de Charles VIII; il causoit avec lui, en lui faisant réciter, ou plutôt sous prétexte de lui faire réciter ses prieres. Le jeune Monarque lui témoigna quelque désir de secouer le joug de sa sœur aînée. L'Evêque en avertit le Duc d'Orléans; & la fuite du Roi, & par conséquent la disgrace de Madame de Beaujeu, étoient résolues, lorsqu'elle en fut avertie. Elle fit aussi-tôt arrêter le jeune Evêque qui venoit d'être élu Archevêque de *Narbonne*. Le Duc d'Orléans eût eu le même sort, s'il ne se fût réfugié en *Bretagne*. La prison d'Amboise ne fut cependant pas longue. En protestant de son innocence, il en appela au témoignage du Roi même; & Charles VIII n'ayant pas voulu déposer contre lui, il se tira d'affaire.

Louis, Duc d'Orléans, fut fait prisonnier à la bataille de *Saint-Aubin*, & conduit

dans la grosse tour de *Bourges*. L'Archevêque de Narbonne, fidele à sa façon de penser pour lui, s'occupa sérieusement du soin de lui procurer sa liberté. Rentré dans son poste d'Aumônier du Roi, il se servit encore des mêmes moyens dont il avoit déjà fait usage. Il fit sentir à Charles VIII, qu'il étoit également de sa justice & de son intérêt de faire grace au premier Prince de son sang, & de le tirer de prison à l'insçu de Madame de Beaujeu. Le Roi suivit ce conseil, & alla lui-même ouvrir les portes de la tour de Bourges au Duc d'Orléans. Ce Prince ne fut point ingrat, car il contribua à faire épouser au Roi l'Héritiere de Bretagne, quoiqu'il en fût lui-même très-amoureux, & qu'elle eût les mêmes sentimens pour lui. Depuis ce mariage, Madame de Beaujeu, devenue Duchesse de Bourbon, renonça aux affaires, & même à la Cour.

Le Duc d'Orléans eut le gouvernement de Normandie, & aussi-tôt après trouva moyen de faire passer d'Amboise de l'Archevêché de Narbonne à celui de Rouen, & le déclara en même temps son Lieutenant-Général, & Commandant en Normandie. D'Amboise s'occupa

d'abord à rendre la paix à cette province infestée de voleurs & de brigands ; il suivit les intentions du Duc d'Orléans en y ramenant la tranquillité ; d'ailleurs il régla son Diocese avec zele & sagesse : mais il se crut bientôt obligé de courir en Italie, toujours pour le service du Duc son Protecteur ; il l'accompagna dans le Milanois, & ne le quitta point pendant les deux années 1494 & 1495, que ce Prince y resta. On sait que la derniere finit par le siége de Novarre, que Louis XII soutint avec courage. D'Amboise lui donnoit des conseils non seulement politiques, mais militaires ; on prétend même qu'il combattit de sa personne, aussi bien que plusieurs autres Evêques. De retour en France, il reprit l'administration de la Normandie. L'on ne peut se dissimuler qu'il excita des plaintes & des murmures, & qu'on l'accusa d'être tyran ; mais son Prince le défendit de cette accusation, qu'il croyoit sans doute injuste, parce qu'elle étoit bien éloignée de sa propre façon de penser. Charles VIII mourut en 1498. Louis XII monta sur le trône, & d'Amboise fut son premier Ministre, avec d'autant plus de confiance & de pouvoir, que le bon Roi, qui vouloit oublier les

injures qui avoient été faites au Duc d'Orléans, se faisoit un devoir de récompenser les services qu'on lui avoit rendus. Voyons à présent ce qui se passa durant les douze premieres années du nouveau regne, & jusqu'à la mort du Cardinal; examinons la part que l'un & l'autre y ont eue.

Le premier service que le nouveau Cardinal rendit à son Maître, fut de faire rompre son mariage avec la seconde fille de Louis XI, & de lui faciliter ainsi le bonheur d'épouser la veuve de son prédécesseur. Il faut convenir que ce service fut grand & conforme tout à la fois & à la politique bien entendue, & à l'inclination réelle de Louis XII; mais il fut nécessaire, pour y parvenir, de ménager le plus mauvais Pape que l'Eglise ait jamais eu (Alexandre VI); & ce ménagement fut porté si loin, que le Roi se crut obligé de recevoir avec les plus grands honneurs & la plus grande distinction *César Borgia*, bâtard de cet indigne Pontife, de lui faire épouser Charlotte d'Albret, un des plus grands partis du Royaume, & de lui accorder des dignités & de grandes terres en France. S'il y avoit quelques raisons politiques qui eussent pu conseiller cette conduite à Louis XII, elles étoient cer-

tainement bien éloignées de sa façon de penser ; mais le Ministre qui l'y entraîna, avoit des intérêts personnels bien plus considérables ; il vouloit se former un parti dans le sacré Collége, & concevoit déjà le projet de succéder à Alexandre VI sur le trône pontifical. Ces idées ambitieuses porterent d'Amboise à engager Louis XII dans l'expédition d'Italie. Anne de Bretagne en fut au désespoir ; mais elle avoit elle-même trop d'obligation à d'Amboise, pour oser ouvertement contredire son opinion & attaquer son crédit.

Les premieres campagnes furent heureuses, Louis triompha de Ludovic Sforce ; mais celui-ci fit bientôt après révolter Milan ; il en fut puni & fait prisonnier, aussi bien que son frere le Cardinal Ascanio. D'Amboise espérant toujours de se ménager des voix dans le prochain Conclave, obtint la liberté de celui-ci ; en quoi tout le monde convient qu'il fit une grande faute, puisqu'il rendit un Chef au parti contraire à la France. Le Cardinal fut fait Gouverneur du Milanois ; il pardonna au nom du Roi avec éclat au Peuple de Milan : cette cérémonie de parade étoit encore nécessaire à ses projets

ambitieux. Chargé d'accommoder un différent entre les Républiques de Pise & de Florence, il jugea en faveur de la derniere de ces villes, & assiégea l'autre en personne.

Alexandre VI vivoit encore, quoiqu'aussi vieux que méchant; cependant d'Amboise ne voulant pas perdre plus long-temps de vue la Cour de France, y revint avec la qualité de Légat, qui lui donna occasion de tirer de grosses sommes du Clergé & du Peuple, sans que cela parût. Il ne possédoit qu'un seul bénéfice, qui étoit l'Archevêché de Rouen; mais il disposoit des autres en faveur de ses parens, de ses amis, & des Cardinaux Italiens qu'il ménageoit. Il détermina Louis XII à s'engager de nouveau dans une guerre en Italie, sur la foi d'un traité avec le plus perfide de tous les Princes, Ferdinand d'Aragon. Cette guerre fut malheureuse pour les François; ils furent trompés & ne pouvoient manquer de l'être, & par le Roi d'Aragon, par le Pape & par son indigne fils César. Nombre de François y firent des actions héroïques, mais inutiles. Enfin il fallut déclarer la guerre à Ferdinand; on renvoya une nouvelle armée en Italie, & d'Amboise fit si bien,

que dans cette derniere expédition on se fia encore une fois au Pape. Le Cardinal étoit à Rome avec les troupes Françoises, lorsqu'Alexandre VI mourut ; alors il laissa éclater ouvertement le projet de lui succéder. Il entra dans le Conclave, & fut joué indignement par les Cardinaux Italiens. François Picolomini, neveu du Pape Pie II, fut élu sous le nom de Pie III, & ne vécut que vingt-cinq jours. Les espérances de George d'Amboise pouvoient renaître ; mais elles furent bientôt détruites une seconde fois, & même avec plus d'éclat. Jules II fut élu, & d'Amboise courut risque de la vie. Le nouveau Pape, ennemi juré du premier Ministre, le fut aussi de la France. Les François perdirent encore une fois tout le Royaume de Naples, & même toute l'Italie. Borgia, que d'Amboise avoit cru pouvoir lui être utile, fut fait prisonnier, conduit en Espagne, d'où il s'échappa, commanda une armée Françoise contre le Roi d'Aragon dans la Navarre, & y fut tué, n'emportant d'autre réputation que celle d'un genre d'héroïsme odieux & abominable, qui a déshonoré même son Panégyriste Machiavel.

D'Amboise, forcé de se contenter de

l'état de premier Ministre en France, engagea encore son Roi dans de nouveaux traités & de nouvelles guerres, dont ce Monarque fut la dupe. Ferdinand d'Aragon épousa Germaine de Foix, niece de Louis XII, & n'en fut pas moins son ennemi; cette alliance ne devint qu'un moyen de plus, que le Roi d'Aragon acquit pour tromper le Roi de France.

L'année suivante (1506), d'Amboise laissa heureusement réparer une faute qu'il avoit fait faire. Le Roi & la Reine Anne avoient promis leur fille Claude en mariage à Charles, qu'on appeloit alors le Comte de Luxembourg, & qui fut depuis l'Empereur Charles-Quint. Ce Prince étranger auroit, par ce mariage, emporté le Duché de Bretagne & les droits sur le Milanois. On fit assembler les Etats-Généraux, qui demanderent hautement au Roi que cette alliance n'eût pas lieu, & que la Princesse fût mariée à François d'Angoulême, héritier présomptif de la Couronne, & qui régna effectivement sous le nom de François I. L'on juge bien que l'Empereur Maximilien fut outré de voir échapper une si belle succession; cependant il dissimula, & d'Amboise, de son côté, se flattant mal à propos de

de regagner le Pape, ſans doute dans l'idée de ſuccéder encore à celui-là, porta le Roi à aider Jules II à s'emparer de Bologne. Jules fut ingrat, comme on devoit s'y attendre.

Les Génois ſe révolterent contre Louis XII, qui repaſſa les monts pour les ſoumettre ; il les traita avec la douceur qui lui étoit naturelle.

En 1508, fut formée la fameuſe ligue de Cambrai, grande & importante négociation, dont tout l'honneur devroit appartenir au Cardinal d'Amboiſe, s'il en eût pu réſulter quelqu'un ; mais ce fut le traité le plus injuſte & en même temps le plus mal combiné. On remarque qu'au Conſeil où cette ligue fut réſolue, il n'y eut qu'un ſeul homme qui oſa en faire ſentir l'injuſtice & les dangereuſes conſéquences ; ce fut Etienne Poncher, Garde des Sceaux, & qui mourut Archevêque de Sens. Son opinion fit impreſſion ſur le ſage & judicieux Louis XII ; mais le Cardinal l'emporta, pour le malheur de la France. Louis XII s'étant mis à la tête de ſon armée, donna la bataille d'Aignadel, contre l'avis de ſon Conſeil, & même du Cardinal. Le bon Prince s'imaginoit que Dieu étoit pour lui, tant il étoit

trompé sur la justice de sa cause. Il gagna cette bataille, mais ses affaires n'en furent pas en meilleur état. L'avis d'Etienne Poncher ne se trouva que trop vérifié. Jules II se ligua avec tous les ennemis de la France, & même avec les Vénitiens, pour accabler les François.

Au milieu de ce désastre, d'Amboise conçoit un nouveau projet d'ambition; il veut déposer Jules II, se mettre à sa place, ou du moins se faire déclarer Patriarche & Souverain Pontife en France. La mort mit obstacle à la réussite de ses ambitieux desseins; il expira à Lyon, le 25 Mai 1510. Quatre jours auparavant, Louis XII étant allé le voir, d'Amboise, versant un torrent de larmes, fit au Monarque sa confession générale & ministérielle; il lui avoua qu'il laissoit des biens considérables, sur l'acquisition desquels il avoit à se reprocher bien des choses; en soutenant qu'il n'avoit rien pris sur les sujets du Roi, il convint que depuis longtemps il recevoit une pension de cinquante mille ducats de différens Princes & Républiques d'Italie, & trente mille des seuls Florentins. Il avoit d'ailleurs touché des présens considérables, & amassé de grosses sommes: il pria le Roi de lui

permettre de diſpoſer de tout ce qu'il poſſédoit. Le bon Roi Louis XII lui accorda plus qu'il ne demandoit.

Il uſa de cette liberté dans ſon teſtament, dont le premier article eſt ſingulier; en voici les termes : » Je laiſſe à mon » neveu (George d'Amboiſe), mon Ar» chevêché de Rouen & toute ma *def-» ſerre*, laquelle eſt priſée deux millions » d'or, enſemble les meubles de Gaillon, » & l'accommodement de la maiſon telle » qu'elle eſt. *Item* à mon neveu, Mon» ſieur le Grand-Maître, Chef de mes » armes, cent cinquante mille ducats » d'or; ma belle coupe, priſée deux cent » mille écus; cent pieces d'or, chacune » valant cinq cents écus; ma vaiſſelle » d'or & cinq mille marcs en vaiſſelle » d'argent «. *Item*, tout mon patrimoine » au fils du Grand-Maître «. Il fait des legs conſidérables à ſes autres neveux & à ſa ſœur; dix mille francs aux quatre Ordres mendians, pour dire des Meſſes pour le ſalut de ſon ame, & de quoi marier cent cinquante filles, en l'honneur des cent cinquante Pſeaumes qui compoſent le Pſeautier. Son enterrement fut le plus ſomptueux qui ait été fait à aucun Prélat : ſon cœur demeura aux Cé-

lestins de Lyon, & son corps fut porté à Rouen, accompagné de onze mille Prêtres, douze cents Prélats & deux cents Gentilshommes, &c.

Les Historiens ajoutent au récit de ces obseques un grand éloge de ce Cardinal premier Ministre; ils disent que *durant son administration, toutes sortes de félicités rendoient l'Etat bienheureux; que jamais la France ne fut si populeuse, si féconde, si riche, si cultivée, que sous sa prudente conduite; si bien que tant qu'il vécut, la discorde & la guerre furent bannies & portées ailleurs.* Cet éloge, qui est bien dû au regne de Louis XII, l'est-il autant au ministere du Cardinal d'Amboise? Louis ne voulut point absolument charger ses Peuples de nouveaux impôts, mais le Cardinal lui fit entreprendre des guerres dispendieuses; il lui proposa un moyen en apparence plus doux que l'impôt, mais dont on peut dire que les suites sont devenues bien funestes; ce fut la vente des Offices. On accuse généralement le Chancelier Duprat d'être l'auteur de la vénalité des Charges: il est vrai qu'il est le premier qui ait mit cette vente en regle; mais le Cardinal d'Amboise à commencé à l'introduire, & elle n'en étoit que plus

dangereuse avant d'être devenue générale & réguliere. Les abus pouvoient en être plus grands & plus profitables au Ministre qui accordoit l'agrément, & par les mains de qui passoit la finance.

Le Cardinal d'Amboise perdit le Maréchal de Gié de la Maison de Rohan, & l'on convient assez généralement que ce fut par pure jalousie du crédit ou de la faveur que celui-ci avoit pris sur l'esprit du jeune François, héritier du trône; trait de Courtisan & de Ministre toujours odieux, quoiqu'assez ordinaire. D'Amboise pouvoit espérer de vivre plus long-temps que son Maître, car il étoit à peu près du même âge que Louis XII; mais le Monarque étoit d'une complexion bien plus foible. Le Cardinal n'ayant pu parvenir à gouverner l'Eglise, continua à gouverner la France. Il y a lieu de croire que sous un autre Roi, il eût affiché moins de bonté & de vertu; mais il falloit rendre cet hommage à celles de Louis XII, & paroître seconder ses bonnes intentions; elles étoient pures dans le cœur & dans le caractere de ce Pere du Peuple, & je les crois bien plus suspectes dans son Favori. Une des vertus de Louis XII étoit la reconnoissance, & il auroit été bien

fâché d'y manquer. Il avoit de grandes obligations à d'Amboise : de là vinrent des actes multipliés de complaisance & de déférence pour ses avis. Louis étoit économe & arrangé dans ses affaires, & d'Amboise parut l'être de même pour lui plaire. On accusoit Louis XII d'avarice ; mais on remarque que les graces, les pensions & les appointemens ordinaires ne souffrirent jamais sous son regne aucun retard. Il n'étoit libéral que pour le Cardinal ; mais celui-ci étoit assez adroit pour ne pas obtenir de graces éclatantes, & il faisoit, comme on dit, ses affaires *à la sourdine*. Plusieurs Ministres ont été aussi sages, aussi adroits & aussi réservés que d'Amboise ; aucun Roi n'a été aussi bon, aussi juste, aussi bien intentionné que Louis XII.

* * *

Je peux me vanter d'avoir fait connoître le mérite de M. de Sully à beaucoup de gens qui n'apprécioient pas ce Ministre d'Henri IV tout ce qu'il valoit. Ses Mémoires ont été écrits sous le titre d'*Economies royales*, par quatre de ses Secrétaires qu'il avoit conservés après sa retraite, &

qui faisoient parti de sa nombreuse Cour. Quoique ces Mémoires contiennent d'excellentes choses, qui nous font bien sentir quelle part Sully a eu à la gloire & au bonheur du regne d'Henri IV, ils sont mal écrits, incohérens, & chargés de calculs & de détails peu agréables. On estime particuliérement une édition *in-folio* que l'on appelle *VV. Verts*, parce qu'il y en a de cette couleur au titre de chaque volume; mais cette édition n'est recherchée que par rapport à quelques anecdotes sur des Maisons qui ont demandé qu'on les supprimât dans les éditions postérieures. J'ai engagé, au moins indirectement, un homme d'esprit, & qui écrit bien, à rédiger les Mémoires de Sully, & à les rendre plus agréables à lire (*). Je suis persuadé que quand on connoîtra mieux ce grand Homme, on sera saisi du même enthousiasme que moi. J'en suis devenu passionné; j'ai fait encadrer son portrait, je l'ai placé devant mon bureau, pour l'avoir continuellement sous les yeux, & me rappeler ses traits, ses principes & sa conduite. J'approuve la maniere noble

(*) Les Mémoires de Sully, rédigés par l'Abbé de l'Ecluse, ont paru en trois volumes *in*-4°. en 1747.

& simple dont il a fait sa fortune par les meilleures voies. En servant bien son Maître, il devoit lui plaire; en lui plaisant, il devoit obtenir des graces considérables & assez lucratives : mais il n'a jamais sucé le sang du Peuple; il n'a jamais rien reçu des Etrangers pour trahir son Prince & sa Patrie. On ne peut pas dire qu'un homme qui a ménagé à son Roi trente-six millions d'épargnes, après avoir soutenu tant de guerres extérieures & intérieures, ait fait des déprédations en finances. J'aime jusqu'à sa retraite; elle fut aussi belle & aussi noble que les moyens par lesquels il parvint à la fortune. Il avoit une Maison nombreuse, vivoit en Prince dans ses terres & ses châteaux, étoit respecté de ses parens, & faisoit vivre ses anciens serviteurs. Je ne vois rien dans tout cela que de très-louable. Il devoit figurer conformément aux titres qu'il avoit acquis après les avoir mérités : il se rappeloit le bien qu'il avoit fait, & auroit voulu en faire encore à l'État; mais il ne s'en tourmentoit pas. Un Ministre hors de place n'est plus étourdi par le bourdonnement des flatteurs qui veulent l'engager à accorder des graces injustes, & il peut juger de sang froid &

en paix la conduite de ses successeurs, & des bons & des mauvais succès qu'ils éprouvent. Il n'est plus sur la scene; mais s'il reste dans sa Patrie, le théatre n'est pas si loin de lui, qu'il ne puisse bien décider des talens des Acteurs.

J'aime jusqu'à la maniere dont (politiquement parlant) Sully entendoit sa Religion. Il étoit Calviniste, & sans doute de bonne foi; mais bien éloigné d'être ni fanatique ni rebelle, même après la mort de Henri IV, il refusa de se mettre à la tête du Parti des Huguenots, dès qu'il fut question de révoltes. On n'exigea point de lui le sacrifice de son opinion en matiere de dogme; mais aussi il ne fit jamais servir cette opinion de prétexte pour troubler le repos public ni même le sien. Son premier métier fut celui de Soldat & d'Ingénieur; & les premieres sciences qu'il étudia furent celles de la guerre, de l'artillerie & des fortifications. Il les apprit bien, & en les pratiquant il ne perdit jamais ce sang froid & cet esprit de combinaison aussi nécessaires à la guerre que dans l'administration des Finances & dans la Politique. Il fut sans doute long-temps sans soupçonner qu'il étoit destiné à être Ministre d'Etat

& Surintendant des Finances. Mais ne nous y trompons pas, les principes de la Politique n'ont pas besoin d'être étudiés long-temps; quand on a l'esprit fait pour les grandes affaires, on a bientôt surpassé ses Maîtres dans ce genre d'étude; d'ailleurs on acheve de s'instruire en pratiquant. Quant à l'administration des Finances, c'est une affaire de calcul: il faut y arriver avec des vûes, & bientôt on parvient à savoir au juste ce qu'il y a à gagner ou à perdre à les suivre. On ne s'étonne point de la multiplicité de branches qu'il faut faire fructifier. Quand on a trouvé un point central, un principe vivifiant, c'est l'affaire des Commis de combiner leurs travaux avec les maximes du Ministre; mais il faut que celui-ci en ait de constans & d'invariables, & qu'il se les soit faits avant d'entrer en place; car il n'est plus temps de tâtonner, quand une fois on est chargé de l'administration la plus importante.

On a reproché à M. de Sully d'être dur; mais qui sait s'il l'étoit par caractere, ou par une espece de nécessité que lui imposoit celui de son Maître Henri IV? Ce Prince, le meilleur qui ait jamais été, étoit foible, souvent amoureux,

accoutumé d'ailleurs à chercher des expédiens & des ressources, tels qu'on peut les trouver au milieu des guerres civiles, & à récompenser ses Partisans, en leur accordant le pillage des biens de ses ennemis. Si Sully l'eût laissé faire, il auroit gâté plus de besogne que celui-ci n'auroit su en accommoder; mais il falloit bien que Sully fût négatif, puisque Henri IV étoit généreux, & qu'il falloit mettre des bornes à sa générosité. En fait de dispositions de graces, il faut toujours que le Roi & le Ministre s'entendent, pour paroître difficiles l'un ou l'autre. En bonne regle, ce devroit être le Maître; mais quand il ne veut pas se charger de ce rôle, il faut bien que son Ministre le fasse. Le moyen que l'un & l'autre y soient moins embarrassés, c'est qu'ils conviennent entre eux de principes certains dont ils ne s'écartent jamais; car si une fois ils y manquent, on ne cesse de les tourmenter pour les graces les plus injustes, & on leur sait mauvais gré des refus les mieux motivés.

Le caractere de M. de Sully tenoit un peu de celui de Caton; mais il n'y a qu'à lire ses Mémoires, pour voir que sa fermeté *Catonienne* étoit fondée sur le

véritable intérêt de l'État, & qu'il n'y mettoit ni humeur ni méchanceté. Il paroît même qu'il étoit sensible, & plusieurs articles de ses Mémoires le prouvent incontestablement. Nous avons lieu de croire que toutes ses anecdotes sont vraies, parce qu'elles ne sont démenties par aucun des Auteurs contemporains; par conséquent nous devons également ajouter foi au détail dans lequel il entre sur lui-même; en voici quelques traits: Il croyoit qu'il valoit mieux gagner & consoler les petits & le Peuple, que d'user de complaisance avec les Grands; il savoit que ceux-ci abusent presque toujours des ménagemens que l'on a pour eux, & que le suffrage & les applaudissemens de ceux-là sont le vrai fondement de la gloire & de la satisfaction d'un bon Ministre.

Il avoit fort peu étudié avant & pendant que dura sa vie active, soit militaire, soit politique, Il se mit à lire après sa retraite; mais ce fut moins, dit-il, pour orner son esprit, que pour perfectionner sa raison. Il protégeoit & récompensoit les Gens de Lettres; mais il avoit avec eux fort peu de fréquentations familieres. Il écoutoit tou les conseils qu'on vouloit lui donner; mais il n'en regardoit aucuns comme

des inſpirations infaillibles ; il ne les adoptoit qu'après y avoir mûrement réfléchi : eh, comment, lui qui réſiſtoit ſi ſouvent & ſi fortement aux ordres de ſon Maître, ſe ſeroit-il ſoumis aveuglément à d'autres? Il mit le plus grand ordre dans ſes affaires perſonnelles ; il dit lui-même que l'on doit juger de la façon dont un Miniſtre conduira celles de ſon Maître, par la façon dont il conduit les ſiennes. En effet, quoiqu'un homme chargé de toutes les affaires de l'État, n'ait pas le temps de s'occuper des détails domeſtiques, il peut toujours ſe faire des principes pour la régie de ſes biens & de ſa Maiſon, comme pour les objets qui intéreſſent ſa Nation & ſon Roi, & conſigner les uns à ſon Intendant, comme les autres à ſes premiers Commis. Il n'y a que les petits eſprits qui s'embarraſſent des ſoins minutieux ; les grands génies adoptent des principes juſtes & lumineux, & ſe conduiſent toujours en conſéquence.

La Nature l'avoit doué d'une conſtitution forte & d'une excellente ſanté ; ſon viſage étoit majeſtueux, doux & agréable ; il n'avoit pas même écrit ſur ſon front cette ſévérité qui entroit dans ſa conduite, preuve qu'elle ne lui étoit pas bien na-

turelle, & qu'il ne la devoit qu'aux circonstances. Il étoit sobre, dormoit peu, supportoit toutes sortes de fatigues; celles de la guerre l'avoient accoutumé à celles du ministere.

La réputation de Sully n'a pas été, comme je l'ai dit au commencement de cet article, d'abord aussi grande qu'elle méritoit de l'être; mais elle n'en sera que plus brillante & plus solide, quand, toutes les préventions particulieres & personnelles étant dissipées, on jugera de son ministere par les grands effets qu'il a produits. C'est sous lui que les Finances ont commencé a être réglées, le commerce étendu, la population augmentée.

* * *

Nous avons actuellement en France un premier Ministre (M. le Cardinal de Fleury) qui possede une partie des vertus de M. de Sully; ses principales qualités paroissent cependant n'être que dans un degré inférieur. Mais peut-être cette différence est-elle uniquement due à celle de leur état, & des circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés. L'un étoit

Militaire, l'autre est Ecclésiastique. Sully avoit vu de près, & avoit éprouvé tous les malheurs de la guerre civile & des troubles intérieurs ; il avoit eu à rétablir par-tout l'ordre & l'économie ; celui-ci n'a qu'à maintenir l'ordre déjà sagement établi. Enfin Sully éprouvoit des contradictions de la part de son Maître, & se croyant obligé d'y résister, il n'en étoit que plus attentif à n'opposer que le bien public à l'autorité, qui, à cela près, doit être décisive. M. le Cardinal n'éprouve aucune opposition, si ce n'est sur de misérables objets. Je suis persuadé qu'il résisteroit à de plus fortes ; & c'est peut-être un malheur pour lui qu'il n'en ait pas essuyé de plus grandes.

Sully fut le Ministre de la Nation, parce qu'il l'aimoit, qu'il sentoit qu'elle avoit besoin d'être soulagée, & qu'il falloit réparer ses pertes & la faire jouir du bonheur sous un bon Roi. Richelieu au contraire fut le Ministre brillant & redouté d'un Roi dont il établit l'autorité absolue, parce qu'elle lui étoit confiée, & résidoit entre ses mains. M. le Cardinal de Fleury est à la fois le Ministre du Roi & de la Nation : avec le temps, on lui rendra justice comme à Sully. On lui refuse d'a-

voir un vaste génie ; mais nous sommes dans un temps où l'on peut se passer de ceux de cette trempe ; du moins ne peut-on lui refuser l'esprit aimable, un grand usage du monde & de la Cour, de l'aménité, de la politesse, même une galanterie décente, & qui ne contrarie aucun des caracteres graves dont il est revêtu. Ses qualités ministérielles sont la justesse d'esprit, la solidité dans les vûes & les intentions, la franchise & la bonne foi vis-à-vis des Etrangers ; une politique assez adroite, mais qui n'est point traîtresse. Il sait se démêler des piéges que lui tendent les Courtisans, sans user de moyens perfides & machiavélistes ; il a soin de ne hasarder aucune dépense mal à propos, mais sur-tout de ne point mettre la Nation en frais pour courir après des idées chimériques : il met beaucoup de désintéressement & de modération dans ses dépenses personnelles ; il évite le faste, & trouve beau & plus noble de se mettre au dessus : sa conduite à cet égard est l'égide qu'il oppose à ceux qui voudroient l'engager à leur faire des graces extraordinaires, qui ne serviroient qu'à nourrir leur luxe. Enfin ce Ministre me semble fait pour augmenter le bonheur dont nous jouissons,
sans

ſans l'altérer ; & c'eſt tout ce que nous pouvons déſirer ; car la France eſt à préſent au point de pouvoir dire : *Que les Dieux ne m'ôtent rien, c'eſt tout ce que je leur demande.*

* * *

Sous les yeux du Cardinal de Fleury s'éleve un nouveau Miniſtre, dont il n'eſt pas encore aiſé d'apprécier au juſte le mérite & les talens, parce qu'il ne gouverne point en premier, & que travaillant dans le ſecret avec un Supérieur, il eſt difficile de démêler auquel des deux on doit attribuer le ſuccès de beaucoup d'affaires. Il n'eſt encore qu'au rang de ce qu'on appeloit, ſous le Cardinal de Richelieu, les *Sous-Miniſtres.* Mais s'il en eſt réduit à ſervir les idées d'autrui, ou tout au plus à les perfectionner, on peut croire, vu l'étendue de ſes connoiſſances, ſon application au travail, la façon dont il prend ſon parti, dont il écoute & dont il répond, que ce ſera un homme ſupérieur, ſi ſon autorité augmente au point de n'être gênée que par celle du Roi, qui, juſqu'à préſent, ne paroît pas fort embarraſſante. Il a le dé-

partement des affaires étrangeres, quoiqu'il n'ait jamais été employé dans aucune ambassade; mais il connoît le Monde par la Géographie & par l'Histoire; les Cours de l'Europe par des relations sur lesquelles il peut compter; & en vérité, quand on n'est pas d'une ignorance crasse, & qu'on a l'esprit & le discernement nécessaire pour juger des hommes & pour apprécier leurs intérêts, même ceux du jour & du moment, on peut se passer d'avoir beaucoup voyagé. Eh! quel est le Ministre des affaires étrangeres qui a pratiqué toutes les Cours? Ceux qui ont été le plus employés, n'ont que de vieux Mémoires sur celles où ils ont été anciennement. M. Chauvelin est Magistrat & Garde des Sceaux; & comme il a rempli les fonctions de la Magistrature avec distinction & application, il connoît bien les Loix & les Formes du Royaume; c'est en cela qu'il est très-utile à M. le Cardinal, qui n'a jamais été à portée de les étudier. Il l'éclaire sur ces objets; & qui sait à quel point il le guide! M. le Chancelier d'Aguesseau, vertueux & savant, est un peu obscur, & se décide difficilement. Il faut un homme qui prenne son parti promptement, mais réguliérement:

communément parlant, les grands Magiſtrats ſeroient de bons Miniſtres; ils travaillent, ils écoutent, ils décident; ils ſaiſiſſent le point de la difficulté & celui qui doit fixer leur opinion; ils connoiſſent les principes & ſavent les appliquer: & un Miniſtre a-t-il autre choſe à faire?

Note de l'Editeur. L'Auteur avoit fait les deux Articles précédens, comme tous les autres, en 1736; mais n'étant mort que vingt ans après, il a eu le temps, en les relisant, de faire des réflexions fondées ſur des événemens poſtérieurs; elles ſe trouvent, dans ſon Manuſcrit, ſur une feuille à part, & l'on ne ſait pas préciſément en quelle année elles ont été écrites; les voici:

» A la fin de 1736, tous les éloges que je viens de faire de M. le Cardinal de Fleury & de M. Chauvelin, les eſpérances que j'avois conçues du bien qui devoit réſulter de leur accord, étoient vrais & juſtes. J'écrivois, comme je fais encore aujourd'hui, pour moi ſeul, & tout au plus pour mes enfans après ma mort, ce que je voyois, ce que je croyois, ce que je penſois, ſans préjugé & ſans intérêt de tromper perſonne. Le Cardinal venoit de ſe combler de gloire, en concluant une paix qui procuroit au Roi la Lorraine, province d'une richeſſe & d'une reſſource immenſe, ſans qu'il en eût preſque rien couté à la

France. Notre Militaire s'étoit distingué; nous avions eu des succès par-tout, quoique nos Généraux eussent fait quelquefois de grandes fautes. Le Royaume n'étoit épuisé ni d'hommes ni d'argent; la France étoit calme au dedans, & glorieuse au dehors; mais les Courtisans jouerent un tour de leur métier au Garde des Sceaux, ou plutôt à M. le Cardinal, dont les six dernieres années de sa longue vie se sont cruellement ressenties. On lui persuada que l'héritier désigné de sa place & de son autorité, se lassoit d'attendre, brûloit du désir de posséder son héritage, & étoit capable de lui donner des dégoûts, pour l'obliger à le lui abandonner. Le Cardinal, qui peut-être, peu de jours avant que d'entrer dans le Ministere, ne l'ambitionnoit pas, craignit de le perdre dix ans après l'avoir obtenu; tant il est vrai que l'on s'accoutume aisément au pouvoir suprême. Il chercha à approfondir si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai; & je crois bien qu'on lui en donna quelques preuves: cela n'étoit pas fort facile; mais il oublia qu'il avoit plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenoit de jour en jour plus nécessaire, & que, sans cet appui, il alloit être le jouet des intrigues;

que dans le courant même des affaires ordinaires, il n'auroit plus personne qui lui indiquât des expédiens, & dont il pût faire ce que l'on appelle son bras droit. Il s'imagina qu'il se vengeoit d'un traître, & il perdit un homme qui lui étoit nécessaire : il fit un coup d'éclat, qui prouvoit son crédit sur l'esprit du Roi ; mais personne n'en doutoit. Le Roi n'avoit jamais eu avec M. Chauvelin une seule conversation tête à tête ; sa tournure même ne lui convenoit pas : mais les Courtisans, plus fins que le premier Ministre, sentirent que, comme le Cardinal pouvoit tout obtenir du Roi, d'un autre côté, ils pourroient dorénavant tout obtenir du premier Ministre, même ce qui étoit le plus contraire au bien de l'Etat & à ses principes.

L'Empereur Charles VI n'avoit fait de si grands avantages à la France, que pour s'assurer de la garantie de cette Puissance, pour sa Pragmatique Sanction, c'est-à-dire, pour l'Acte qui assuroit l'intégrité de ses Etats à sa fille aînée. Le Cardinal l'avoit promis, & la réputation de vertu & de bonne foi dont il avoit joui jusqu'alors, avoit tranquillisé l'Empereur sur l'effet de cette promesse ; aussi Charles VI mourut-il en 1740, dans la douce persuasion que

ſa fille & ſon gendre hériteroient de toutes ſes Couronnes, & que ſi quelqu'un vouloit les troubler dans cette poſſeſſion, la France même les défenderoit. Il n'y avoit que la Reine d'Eſpagne qui n'étoit pas trop contente de n'avoir pas eu un établiſſement en Italie pour ſon ſecond fils. Quelque injuſte que fût cette prétention, il eût été poſſible de la ſatisfaire, ſans entreprendre d'anéantir la nouvelle Maiſon d'Autriche. Mais celui qui auroit pu arranger cette affaire en ſage & habile Politique, étoit exilé à Bourges. Des Négociateurs, ou plutôt des Intrigans plus dangereux & moins délicats, troublerent la tête d'un premier Miniſtre de 86 ans, & la ruine de la Maiſon d'Autriche fut réſolue. On la lui fit regarder comme ſi aiſée, qu'il auroit eu à ſe reprocher d'avoir manqué une auſſi belle occaſion d'effacer preſque juſqu'à la mémoire de la prétention de Charles-Quint à la Monarchie univerſelle. Le pauvre Cardinal en fut ſi perſuadé, qu'il ne diſputa plus que ſur les grands frais dans leſquels cette entrepriſe jetteroit la France. Il craignit qu'elle n'épuiſât ſes épargnes, & ne dérangeât ſon ſyſtême d'économie. On lui fit entendre que la France en ſeroit peut-

être quitte pour se montrer seulement, ou du moins qu'il en couteroit peu d'hommes & peu d'argent. Il se laissa séduire; il donna beaucoup plus qu'il ne vouloit, beaucoup moins qu'il ne falloit, & il mourut décrié aux yeux de toute l'Europe, trahi par une partie de ses Alliés, haï par l'autre, ayant manqué de se concilier ceux dont il devoit le plus s'assurer, tels que le Roi de Sardaigne. Il laissa la France dans la plus grande détresse, & engagée dans une guerre par mer, sans avoir pris aucunes mesures pour l'empêcher ni la soutenir. Solon disoit à Cresus, que nul ne pouvoit se dire heureux avant sa mort; & ne pourroit-on pas dire également que l'on n'est jamais sûr d'être jusqu'à la fin de ses jours, habile politique, sage, ni même vertueux »?

* * *

MON bon ami l'Abbé de Saint-Pierre, qui a fait tant de projets tendant au bien public, n'a eu la satisfaction d'en voir réussir aucun. Ses succès se sont bornés à faire la fortune d'un seul mot; c'est celui de *bienfaisance.* Mais ce mot est-il aussi bien entendu qu'il a été adopté avec

enthousiasme ? Non : chacun interprete & pratique cette vertu à sa maniere. Au fond, bienfaisance veut autant dire que charité ; mais cette vieille expression dévote, dont on entend retentir les chaires de nos Paroisses, ne paroît plus faite pour nos gens du monde, qui prétendent n'avoir pas besoin de penser à Dieu pour faire les plus belles actions. Ne dérangeons point ces Messieurs dans leur systême de bienfaisance ; s'ils en ont véritablement le désir, qu'ils se satisfassent. Je me souviens d'avoir entendu une fois une dévote fort aigre se plaindre à un Jésuite, homme de beaucoup d'esprit, de ce que sa belle-fille étoit humaine & généreuse, mais n'avoit, disoit-elle, aucun mérite à ses bonnes actions, parce qu'elle ne les faisoit pas en vue de Dieu. *Laissez-la faire, Madame, laissez-la faire*, dit le fin Jésuite, *elle gagnera le Paradis sans s'en douter.*

Oui, soyons bienfaisans, puisque nous rougissons d'être charitables ; mais prenons garde de nous tromper sur la maniere dont il faut exercer la bienfaisance ; réglons la nôtre suivant les temps, les lieux & les circonstances. Il y a des bienfaisances pour chaque état : celle des

Rois ne reſſemble à celle des particuliers que par le principe; mais elle eſt bien plus étendue dans ſes effets. Le particulier ne rend ſervice aux hommes qu'un à un; le Monarque, d'un ſeul trait de plume, fait le bonheur de pluſieurs milliers. Les gens en place peuvent en faire, à proportion, chacun autant. Dans le premier moment, on ne doit conſidérer que l'état de ſouffrance & de miſere, ou le danger de celui que l'on veut ſecourir. Mais hors ces cas imprévus, il faut raiſonner, pour ainſi dire, ſa bienfaiſance. Il y a ſur-tout des ſervices que l'on pourroit rendre, s'y croyant porté par la bienfaiſance, & qui ſeroient bien mal entendus; tels ſont ceux qui nuiroient plus à d'autres, qu'ils ne ſerviroient à la perſonne que l'on veut obliger. Concluſion: ce n'eſt pas tout que de vouloir être bienfaiſant, il faut ſavoir l'être.

* * *

ON a tort de blâmer l'amour propre en général; car premiérement on auroit beau le blâmer, nous ne pouvons nous en débaraſſer entiérement. Il faut abſolument s'aimer ſoi-même; mais, comme

disoit un homme d'esprit de mes amis, il faut s'aimer en tout bien & en tout honneur, comme on aime une honnête fille qu'on veut épouser, & non comme une malheureuse créature qu'on cherche à débaucher.

* * *

Le but de la Philosophie a toujours été de faire le bonheur de l'homme ; mais les différentes sectes ont cherché à parvenir à ce but par différentes voies. Les Stoïciens prétendoient qu'il n'y avoit pour cela qu'à résister à tous les maux, à se rendre insensible à la misere, à la douleur, au chagrin, aux inquiétudes. Ils pouvoient avoir raison : en effet, quand on est exempt de tous maux, le bonheur vient de lui-même ; mais qu'il est difficile de s'en exempter, sur-tout quand on ne s'occupe pas de les prévenir, & qu'on les attend avec le sang froid & la fermeté Stoïque. Les Epicuriens, au contraire, cherchoient le bonheur & même les plaisirs; mais peut-être que plus on cherche le plaisir, & moins on le trouve. Ne soyons ni d'une secte ni de l'autre ; écartons avec sagesse ce qui pourra nous occasionner

des maux; frayons le chemin au bonheur & aux plaisirs doux & tranquilles, dans lesquels il consiste véritablement; mais ne nous tourmentons pas pour l'appeler, & ne nous fatiguons point à courir après la fortune & la volupté; ce sont des oiseaux auxquels il ne faut que préparer leurs nids, & qui viennent d'eux-mêmes y pondre.

Rendre heureux ce qui nous entoure, me paroît un excellent moyen de ménager notre bonheur personnel.

* * *

On sait que les Anglois sont grands Calculateurs, grands Parieurs, & qu'ils veulent tout réduire à l'analyse & à la probabilité. Nous avons déjà traduit en François, d'après eux, les probabilités sur la durée de la vie humaine, l'analyse des jeux de hasard, des calculs d'où ils font résulter des regles sur les moyens d'y gagner, aussi bien qu'aux loteries, pour ainsi dire, en dépit du sort. Un de mes amis, qui a été long-temps en Angleterre, a poussé cette manie des calculs encore plus loin que les Anglois mêmes; il met tout en problême, pour avoir le plaisir de le résoudre; il mesure l'étendue

de ses plaisirs, de ses douleurs, de son amitié & de sa haine. Quant à l'amour, il convient que quand il est vrai, il est incommensurable. Non content de trouver de nouvelles regles concernant les jeux de hasard, il a entrepris de calculer quelle part il falloit assigner au hasard, & quelle à l'habileté & à la conduite du Joueur dans les jeux de commerce, surtout au trictrac & au piquet. Après m'être beaucoup amusé de ses recherches sur cet objet qu'il croit important, je me suis enfin avisé de lui demander s'il calculeroit bien de même quelle part étoit due à la fortune dans la vie des hommes qui avoient fait le plus de bruit dans le monde, eu égard, d'un côté, aux circonstances dans lesquelles ils s'étoient trouvés, & de l'autre, à leur mérite personnel. On peut leur appliquer, me répondit-il, les mêmes principes qu'aux Joueurs de piquet. Cette idée me fit rire, je m'en amusai quelque temps en me promenant avec lui (car nous étions à la campagne); nous mîmes sur le tapis différens personnages qu'il connoissoit aussi bien que moi. Etant revenu à la ville, je jetai sur le papier un grand nombre de traits de cette singuliere conversation, en voici quelques-uns.

La ſomme que l'on joue ne fait rien, ni à l'habileté du Joueur, ni aux haſards, qui peuvent déranger toutes ſes meſures; il ſuffit que le jeu l'intéreſſe aſſez pour y donner toute ſon attention. De même ceux que la Nature a doués des plus grands talens, les emploient dans les lieux ou le ſort les a fait naître, conformément à leur état & aux circonſtances dans leſquelles ils ſe trouvent. Toute l'habileté du Curé de village qui joue le mieux au piquet, ne le conduit qu'à gagner quelques écus au bout de l'année, même avec le ſecours des as; tandis que celui qui joue contre de riches Financiers avec la même ſupériorité, groſſit quelquefois ſon revenu de pluſieurs milliers de louis. Le ſimple Moine, né avec de grandes diſpoſitions pour l'intrigue, écarte ſes rivaux, pare les coups de ſes adverſaires, ne fait des démarches qu'à propos, & réuſſit enfin: à quoi? à devenir Supérieur, & à gouverner une Communauté, ou tout au plus une province de Moines. C'eſt en employant les mêmes moyens qu'un Courtiſan devient Favori, premier Miniſtre, & gouverne deſpotiquement un grand Empire. Le Républicain qui veut ſortir de l'égalité, avoir tout credit ſur ſes compatriotes, &

devenir leur Maître, ſuit la même route. Par-tout, en matiere d'ambition, d'intérêt & de galanterie, il ne s'agit, comme au jeu, que de ſe conduire avec prudence, de ne point perdre la tête, & de tirer parti de tous les avantages que le ſort peut nous préſenter. Mais comme on dit qu'il y a des Joueurs de piquet dont le talent eſt de bien écarter, d'autres, dont la ſupériorité conſiſte dans la maniere dont ils jouent les cartes, & enfin quelques-uns qui ne s'attachent qu'aux paris, ſentant combien ils apportent de profit à la fin d'une partie ; de même il y a des ambitieux qui mettent tous leurs ſoins à écarter les obſtacles pour parvenir à leur but ; d'autres, quelque part qu'ils ſoient placés, cherchent à tirer parti de leur poſition ; & enfin quelques-uns veulent conſolider leur fortune, & aſſurer leur gloire, perſuadés qu'on n'a rien fait de bien, ſi l'on ne couronne l'œuvre par une fin brillante.

Avec cela, on voit des parties gagnées contre toutes les regles, d'autres perdues, malgré tout l'art des plus habiles Joueurs ; de même il y a des événemens & des fortunes qui déroutent les plus fins Connoiſſeurs ; mais ce ſont de vrais phénomenes,

& malgré ces exemples extraordinaires, il faut s'en tenir aux principes de conduite généralement reçus & éprouvés.

* * *

Le Cardinal Alberoni, qui vit encore en Italie (il n'est mort qu'en 1752), est un de ces phénomenes dont je viens de parler, & l'on peut le comparer à ce gros Joueur (M. Wall) que nous connoissons encore dans Paris, & qui a fait, dit-on, sa fortune avec une seule orange qu'on lui donna; il la mit au jeu contre un écu, hasarda cet écu contre d'autres, & gagna insensiblement une somme considérable. A force de hasarder heureusement, il est parvenu à fonder une fortune de plusieurs millions. Alberoni mit, pour ainsi dire, encore moins au jeu, & a gagné davantage, du moins en dignités & en réputation. Fils d'un Jardinier, il fut d'abord sonneur de la cathédrale de Plaisance sa patrie. Son Evêque le prit en affection, & lui ayant reconnu de l'intelligence & de l'activité, il le fit son Secrétaire, & lui donna un canonicat. Il eut occasion de connoître, dans le Parmesan, le Duc de Vendôme, & de lui plaire par des bassesses dont un Prêtre

Italien seul est capable : le Duc se l'attacha, l'amena en France, & de là en Espagne. Vendôme ayant besoin d'un Agent sûr & discret auprès de la Princesse des Ursins, lui donna Alberoni. Cet Italien, aussi souple en apparence qu'audacieux en effet, persuada à la Princesse qui gouvernoit absolument l'esprit de Philippe V, pendant que ce Monarque étoit veuf, qu'il falloit lui faire épouser en secondes noces la Princesse de Parme. Ce mariage s'accomplit, & la disgrace de la Princesse des Ursins en fut la suite. Alberoni se chargea de conduire la nouvelleReine. Elle lui procura le chapeau de Cardinal ; il devint son premier Ministre, & par conséquent celui du Roi son époux. Il déploya aussi-tôt toute l'étendue de ses vûes, tant pour le dehors que pour le dedans de l'Espagne ; il rétablit l'autorité du Roi dans le gouvernement, & s'en servit pour corriger beaucoup d'abus, & commencer des établissemens fort importans qui eussent mérité d'être suivis. La population & le commerce de l'Espagne y étoient intéressés. Il réforma le Militaire, & le mit sur un pied plus utile & plus régulier. Il n'avoit jamais été que Secrétaire d'un Général ; mais il avoit vu les armées d'assez près, pour

pour juger de ce qui pouvoit y établir l'ordre & la discipline ; & c'est-là de quoi doit s'occuper un Ministre. Ses fonctions sont de remettre des troupes en bon état aux Généraux qui doivent les commander. Alberoni s'occupa aussi heureusement de l'administration & du réglement des Finances. Cet arrangement intérieur étoit nécessaire pour préparer l'exécution des grandes vûes qu'il avoit pour le dehors. Elles n'alloient pas moins qu'à rendre l'Espagne l'arbitre de l'Europe entiere, à lui assurer l'Italie, & à occuper si bien l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande (que l'on appeloit alors les Puissances Maritimes), qu'ils ne pourroient l'en empêcher. Pour cet effet, il fit des alliances dans le Nord, & en contracta avec le Turc même. Malheureusement les circonstances particulieres dans lesquelles se trouvoit la France, le rendirent ennemi du Duc d'Orléans Régent. Il intrigua avec audace & habileté, pour assurer à Philippe V la couronne de Louis XIV, en cas que le jeune Roi Louis XV mourût. Mais avec quelque prudence que tant de grandes entreprises fussent conçues & conduites, il y en avoit quelques-unes qui se croisoient tellement, qu'elles ne pou-

voient toutes réussir. La paix se fit entre la France & l'Espagne, & Alberoni en fut la victime. Il soutinr sa disgrace & les persécutions qui en furent les premières suites, en grand Homme : effectivement c'en est un. Il prouva qu'il étoit victime des circonstances, & non d'aucune faute de conduite qu'il eût commise. Il avoit voulu servir ses Maîtres, comme Richelieu avoit servi le sien ; mais le temps, les lieux, le Maître même étoient bien différens.

Alberoni, tranquille enfin à Rome, obtint la légation de la Romagne, & fit encore parler de lui en entreprenant une conquête pour le Pape, comme Souverain temporel ; ce fut celle de la petite République de Saint-Marin, village situé à la vue de Rimini, sur une hauteur. Cette entreprise eut tout l'air de la parodie des comédies héroïques qu'Alberoni avoit jouées en Espagne vingt ans auparavant. L'on doit du moins lui appliquer cette comparaison, toujours tirée des Joueurs de piquet, qu'un Joueur ruiné, quoiqu'habile, se conduit, en jouant au douze sous la fiche, comme il faisoit autrefois en jouant aux louis le point.

Puisqu'il est bien décidé que tout ce

que nous avons de Livres imprimés sous le titre de Testamens politiques, ne sont que des Romans historiques, un des plus beaux à faire seroit le testament politique d'Alberoni (*).

* * *

Le Grand Condé étoit né avec des talens si décidés pour la guerre, que par une sorte d'impulsion naturelle, je dirois presque d'instinct, il choisissoit les meilleurs postes, rangeoit ses troupes de la maniere la plus avantageuse, faisoit soutenir les différens corps de son armée les uns par les autres, les faisoit attaquer avec vigueur, combattoit à leur tête avec courage, ne perdoit jamais son sang froid au plus fort même de la mêlée, voyoit tout ce qui arrivoit, & saisissoit ses avantages suivant les incidens du combat, dont aucun ne lui échappoit. Ce Héros à la guerre n'a été à la Cour & dans les affaires qu'un très-médiocre Politique. Il ne savoit point prendre son parti à propos. La gloire qu'il avoit acquise en imposoit d'abord; mais quand on avoit sondé sa capacité dans les conseils & dans les intrigues, on

(*) *Note de l'Éditeur.* Il a été fait, & même assez bien.

le trouvoit bien inférieur à sa réputation. Il n'avoit point l'esprit de suite & de réflexion; il commettoit des imprudences, avoit des foiblesses, & se rendoit même souvent coupable d'injustice. La guerre avoit endurci son cœur, & ce fut assez tard qu'il commença à cultiver son esprit. Si les avantages de sa naissance ne l'eussent pas mis à portée de commander des armées, n'étant encore qu'à la fleur de son âge; si le siecle dans lequel il a vécu n'eut pas été un temps de troubles & de guerres continuelles, mais pacifique comme le nôtre, ses talens pour la guerre eussent été en pure perte, & M. le Prince de Condé n'eût jamais porté le surnom de Grand.

Condé, joué par le Cardinal de Mazarin & par les Espagnols, dans les États de qui il avoit été obligé de se retirer, revint en France après la paix des Pyrennées: il se retrouva aussi grand guerrier, & l'on vit qu'il n'avoit rien perdu de son mérite militaire. Il battit à Senef ces mêmes ennemis de la France, à la tête desquels il avoit combattu contre Turenne à la bataille des Dunes, ce qui prouve de plus en plus qu'il étoit né avec les talens qui font les grands Généraux & non avec ceux qui seroient utiles aux

Rois dans leurs Conseils, & qui sont néceſſaires aux Miniſtres.

* * *

M. de Turenne, moins grand par ſa naiſſance, & bien moins brillant à la guerre que le Prince de Condé, avoit peut-être au fond autant de mérite militaire. Il le mit au grand jour, parce que ſes talens ayant été reconnus, furent employés. Il en avoit peut-être d'autres, que ſon extrême modeſtie & la réſerve qui entroit dans ſon caractere l'empêchoient de développer; on l'a cru capable d'être Chef de parti, parce qu'il n'a jamais voulu l'être. Mais ſi ſa ſupériorité militaire a été balancée par celle du Prince de Condé, les qualités de ſon cœur ont toujours été reconnues pour être chez lui fort ſupérieures à celles de ſon rival. Il portoit dans les conſeils le même ſang froid que dans les batailles, & ce Héros à la guerre étoit un particulier doux & aimable dans la ſociété. Il ne ſe convertit à la Religion Catholique, que lorſqu'il ne fut plus poſſible de le ſoupçonner d'avoir changé de Religion par ambition ou par intérêt. Il fut également pleuré des ſoldats & des peuples; éloge qu'aucun Général n'avoit

mérité depuis les beaux siecles de la République & de l'Empire Romain.

* * *

M. le Duc de Vendôme étoit né, comme le Grand Condé, avec la science de la guerre, pour ainsi dire, infuse; il avoit le même courage, le même sang froid au milieu des plus grands dangers, le même coup-d'œil juste & rapide; mais ces avantages étoient balancés par de grands défauts. Je ne l'ai point connu personnellement, mais j'ai eu occasion de parler de lui avec tant de Militaires qui avoient fait la guerre sous ses ordres, que je ne peux pas me tromper dans ce que je vais en dire.

Après avoir servi comme Volontaire sous le Grand Condé, comme Colonel & Officier-Général sous le Maréchal de Luxembourg, on lui confia le commandement des armées au commencement de la guerre pour la succession d'Espagne. Il fut envoyé en Italie en 1702, & pendant trois ou quatre campagnes il soutint la gloire des armes du Roi, & gagna quatre batailles, dont deux avant la défection du Duc de Savoie, & deux après. Cependant il avoit affaire au fameux Prince Eugene, le plus savant Militaire de son siecle, qui pour-

voyoit le mieux à tout, ſavoit le mieux l'art de faire ſubſiſter une armée, & la conduiſoit avec ſageſſe, ſang froid & réflexion, du côté où l'on pouvoit en tirer le plus grand parti. M. de Vendôme ne mettoit pas tant de profondeur dans ſes deſſeins, ne faiſoit pas tant de réflexions & de combinaiſons pour préparer ſes opérations. Il négligeoit même trop les détails; mais quand les momens critiques & déciſifs étoient venus, il ſe relevoit, pour ainſi dire, ſembloit appeler à lui tout ſon génie, prenoit des partis également ſages & vigoureux, & montroit plus d'héroïſme & d'intelligence que le Prince Eugene même n'en eût eu peut-être en pareille circonſtance. Les ſoldats François, qu'il n'aſſujettiſſoit pas à une diſcipline trop ſévere, l'aimoient & avoient pris une telle confiance en lui, qu'ils euſſent tout riſqué pour le tirer d'un mauvais pas, s'il s'y étoit embarqué. Ils ne craignoient rien quand ils le voyoient à leur tête, & étoient perſuadés que marcher au combat ſous ſes ordres, c'étoit courir à la gloire. On croit généralement qu'une perfide politique le fit rappeler du Piémont & paſſer en Flandres, & qu'on ne lui donna pas le temps d'y réparer les fautes

qu'y avoit faites le Maréchal de Villeroy. On l'envoya en Eſpagne, ſeul, ſans armée, ſans ſecours d'aucune eſpece; mais ſon nom, ſa réputation, l'ancienne confiance des François qui avoient ſervi ſous lui quelques années auparavant, tinrent lieu de tout. Il ramena dans Madrid Philippe V presque entiérement chaſſé de ſes Etats; il pourſuivit les ennemis, les força d'évacuer l'Eſpagne, & de ſe retirer en Portugal. Ce fut le fruit de la fameuſe bataille de Villa-Vicioſa en 1710. Comblé de gloire, qui ſembloit toujours venir le chercher plutôt qu'il ne couroit après elle; d'honneurs, au deſſus deſquels il ſe croyoit & étoit effectivement; & de richeſſes, qu'il dépenſoit avec négligence & abandon; il mourut à Vinaros en Catalogne, d'une indigeſtion, genre de mort qui paroîtra peu digne d'un des plus grands Guerriers & des plus habiles Généraux de notre ſiecle, mais qui d'ailleurs étoit aſſez bien aſſortie avec ſa vie privée; car il faut convenir que celle-ci faiſoit un aſſez grand contraſte avec ſa vie militaire. Son caractere étoit doux, bienfaiſant; il ne connoiſſoit ni la haine, ni l'envie, ni la vengeance; il ſe piquoit de reſſembler en cela à ſon grand-pere Henri IV; il n'étoit ni haut, ni vain, ni faſtueux, perſuadé

qu'on ne pouvoit ni qu'on ne vouloit lui manquer. Effectivement, il n'a jamais été forcé à croire le contraire. Il n'y avoit que les Princes du Sang qui pussent lui disputer en France la supériorité du rang; aussi n'eut-il jamais de difficultés qu'avec eux; encore tout se passa-t-il noblement & de bonne grace.

Tel étoit le Duc de Vendôme, considéré sous l'aspect le plus favorable. Voyons-le à présent, d'après d'autres Mémoires peut-être aussi fideles, sous un jour moins avantageux. Il étoit d'une taille ordinaire, d'un tempérament vigoureux; sa figure & son air étoient nobles, & il avoit de la grace dans la parole & dans le maintien, beaucoup d'esprit naturel, mais peu cultivé; il étoit d'une ignorance profonde, même dans le métier de la guerre, qu'il n'avoit point étudié, & sur lequel il n'avoit jamais réfléchi; brave jusqu'à l'intrépidité, hasardeux même quand il pouvoit surmonter sa paresse, il réussissoit presque toujours par ce que l'on pouvoit appeller un effet de son étoile; il possédoit la science du Monde & celle de la Cour, au même degré que celle de la guerre, c'est-à-dire, par routine & sans aucuns principes; malgré cela, il plaisoit assez généralement, quoiqu'il ne fût Courtisan

que du Roi seul, & fit sentir à tout le reste qu'il étoit petit-fils d'Henri IV, & qu'il ne devoit céder qu'aux descendans légitimes de ce Monarque. Ce genre de vanité plaisoit à Louis XIV, qui ayant, comme son grand-pere, des enfans naturels, vouloit les égaler aux Princes même de son sang. Le Duc de Vendôme n'étoit poli qu'avec mesure, & réservé avec ceux qu'il croyoit pouvoir lui tenir tête; mais il affectoit d'être familier & populaire avec les Officiers du dernier rang, les soldats, & ceux de ses domestiques qu'il croyoit incapables d'abuser de ses bontés. Opiniâtre & inaccessible aux conseils & aux représentations de ceux qui auroient attiré l'attention de tout autre, il ne se laissoit gouverner que par ceux qui lui prodiguoient des louanges, l'admiration & le respect. Dès qu'on s'apperçut dans les armées qu'il commandoit, que c'étoit le moyen d'obtenir sa confiance, il trouva dans le militaire du rang le plus distingué, & même dans les Officiers Généraux, des gens assez bas pour le prendre par son foible, dans l'espérance qu'il les mettroit à portée de faire leur fortune. Il portoit, sur-tout à la fin de ses jours, le libertinage, la mal-propreté & la paresse à un excès si prodigieux,

qu'il eſt inconcevable que ces défauts ne lui aient pas fait plus de tort. Au milieu de la Cour de Louis XIV, tantôt galante, tantôt dévote, il ne ſe cachoit pas de ſe livrer aux plaiſirs les plus ſales & les plus coupables, & Louis XIV n'oſoit pas lui reprocher un genre de débauche, qui, dans tous les temps de ſon regne, auroit perdu tout autre. On bravoit hautement dans la petite Cour d'Anet ce dont tout le monde eût rougi à Verſailles. Ceux qui ont ſervi ſous lui dans ſes campagnes d'Italie, m'ont aſſuré qu'il avoit manqué plus de vingt fois les plus belles occaſions de battre l'ennemi, par pure pareſſe, & qu'il s'étoit mis autant de fois dans le riſque de faire écraſer ſon armée, par ſa négligence. Mais heureuſement ceux qui commandoient ſur les ailes & ſur les derrieres de ſon armée, étoient plus attentifs & plus vigilans.

Il n'y a perſonne qui n'ait entendu parler de la fraîcheur de M. de Vendôme, expreſſion dont on ſe ſert encore pour déſigner une marche faite dans la plus grande chaleur du jour : elle ne vient que de ce que M. de Vendôme annonçoit toujours le ſoir, qu'il partiroit le lendemain de très-bonne heure ; mais que le mo-

ment indiqué étant arrivé, il restoit si long-temps dans son lit, qu'il ne se mettoit jamais en marche qu'aux environs de midi, même dans les temps & les pays les plus chauds.

Le plus grand avantage qu'il eût sur le Prince Eugene, c'étoit de dérouter tous les calculs de celui-ci, parce que lui-même n'en faisoit aucuns. Comme il ne partoit jamais à jour ni a point nommés, aucun espion ne pouvoit avertir du moment où il se mettoit en mouvement. Comme il ne tenoit point de Conseil avec ses Officiers Généraux, on ne savoit jamais ce qu'il vouloit faire; il entroit en campagne sans plan fixe, & s'embarrassoit fort peu de ceux que la Cour lui indiquoit: ainsi l'on pouvoit bien dire que ses desseins étoient impénétrables. Son audace & son coup-d'œil dans les grandes opérations réparoient tout. Il n'y eut que dans la campagne qu'il fit en Flandres en 1708, ayant sous ses ordres le Duc de Bourgogne, héritier présomptif de la couronne, que son obstination à ne pas profiter des avantages qu'il pouvoit procurer aux troupes du Roi, lui fit perdre une bataille, & tout le fruit d'une campagne qui eût pu être très-belle. L'armée

Françoiſe étoit campée à portée d'Oudenarde ; il étoit aiſé de s'emparer de cette place, qui étoit encore mal fortifiée, & de couper aux ennemis toutes leurs ſubſiſtances ; mais il falloit, pour cet effet, les prévenir avant qu'ils s'apperçuſſent qu'on pouvoit leur cauſer un auſſi grand dommage. On en avertit pluſieurs fois M. de Vendôme ; mais comme ces conſeils ne lui venoient pas de ceux qui, par leur baſſeſſe, avoient mérité ſa confiance, il ne les ſuivit pas, ſans pourtant les combattre par aucunes raiſons. Marlboroug, qui commandoit l'armée ennemie, ne tarda pas à s'appercevoir que M. de Vendôme n'avoit que ce mouvement à faire, & qu'il falloit le contrarier. Mais il ne pouvoit s'approcher d'Oudenarde ſans faire un detour conſidérable, & il pouvoit être prévenu ; M. le Duc de Bourgogne alla encore lui-même en preſſer M. de Vendôme ; il ne put jamais rien prendre ſur ſa pareſſe, ni l'engager à quitter ſon logis. Enfin M. de Biron, Lieutenant-Général, qui commandoit un corps de réſerve, fit avertir que l'ennemi approchoit, & vint lui-même confirmer cet avis. M. de Vendôme s'obſtina longtemps à n'en vouloir rien croire. A la

fin Biron courut à son corps, & se mit en défense le mieux qu'il lui fut possible. Le Général le lui avoit seulement permis, s'il étoit vrai que l'ennemi fût si près de le charger. Cet ordre étoit assez imprudent; mais Biron fut forcé de l'exécuter; car le combat s'engagea entre ses postes avancés & l'ennemi qui vint les reconnoître. Marlboroug fit soutenir les premiers attaquans, & Biron renforça ses postes. Enfin il fallut bien que M. de Vendôme marchât, & ce fut ainsi que s'engagea le combat d'Oudenarde. Malgré la valeur des troupes Françoises, les efforts de la Maison du Roi, & même la bravoure personnelle de M. le Duc de Bourgogne, le terrein ne nous étant point favorable, & n'ayant point du tout été choisi, ni les manœuvres préparées, le succès ne nous fut point avantageux. On fut obligé de sacrifier quelques troupes, pour favoriser la retraite de l'armée qui se fit sur Gand. M. le Duc de Bourgogne ne fit que traverser cette ville, & se retira avec la tête de l'armée jusque derriere le canal de Bruges. M. de Vendôme, au contraire, s'arrêta à Gand, pour se reposer des fatigues d'une journée où il avoit donné plus de preuves de bravoure que d'intel-

ligence. M. le Duc de Bourgogne, rendu dans son quartier général, écrivit au Roi ce qui s'étoit passé, avec ménagement pour le Duc de Vendôme, qu'il savoit que le Roi aimoit; & M. de Vendôme écrivit de son côté, & assura qu'il avoit gagné la bataille, & que si le succès n'avoit pas été plus complet, ce n'étoit pas sa faute. Louis XIV se plut à le croire, quoique l'Europe & la France entiere fussent bien informées du contraire. M. de Vendôme ne fut point perdu dans l'esprit de son Maître, comme il devoit l'être; au contraire, le Roi en conclut, que M. le Duc de Bourgogne ne seroit jamais un grand Militaire, & qu'il étoit inutile de continuer à l'envoyer à l'armée. S'il n'en jugea que sur ce qui passa avant & le jour de la bataille d'Oudenarde, ce grand Monarque se trompa. Le siége de Lisle, que les ennemis entreprirent l'année suivante, prouva bien quelle étoit la conséquence de la perte de cette bataille. Cependant M. de Vendôme fut l'homme que l'on envoya, l'année suivante, pour sauver l'Espagne, & dont la présence seule valut une armée, qui fit rentrer Philippe V dans sa capitale, battit l'ennemi à Villa-Viciosa, & fit coucher le jeune Roi sur le plus beau lit

qui ait jamais été dreſſé pour un Souverain, puiſqu'il étoit compoſé des drapeaux de ſes ennemis; mais c'eſt qu'il ne falloit qu'exciter l'enthouſiaſme des Eſpagnols & des François qui étoient encore en Eſpagne. Le nom de Vendôme fit cet effet. Sa réputation, bien ou injuſtement méritée, effraya Staremberg & Stanhope, & ſon caractere haſardeux & ſa bravoure déterminée firent le reſte. Cependant ſa fin ſi brillante dans l'Hiſtoire, fut triſte & malheureuſe dans la réalité. Après avoir paſſé l'année 1711 à triompher des ennemis de Philippe V, il n'eut pas plus tôt reçu à Madrid tous les honneurs que ce Roi pouvoit accorder à ſon Libérateur, le titre d'Alteſſe, la prééminence ſur tous les Grands d'Eſpagne, enfin les mêmes diſtinctions dont avoit joui autrefois le fameux Don Juan d'Autriche, qu'il s'ennuya de toutes ces grandeurs Eſpagnoles, & laiſſant la Cour à Madrid, & l'armée ſous la conduite de ſes Lieutenans-Généraux, il ſe retira dans un bourg de Catalogne, nommé Vinaros. Là, entouré d'un petit cercle de complaiſans & de débauchés, il ſe livra tout à ſon aiſe à tous les genres de voluptés qui lui étoient chers. Il ſe gorgea de poiſſon, qu'il aimoit

à

à la fureur, fût-il bon ou mauvais, bien ou mal accommodé ; il but du vin épais, fumeux, capiteux, & gagna enfin une forte indigeſtion, ou plutôt une maladie, ſuite d'indigeſtions répétées, dont la diette & l'exercice auroient pu être le véritable remede. On le traita d'une façon tout-à-fait contraire à ſon état, & bientôt il ſe trouva ſans reſſource. Alors les plus honnêtes d'entre ſes Courtiſans l'abandonnerent ; les autres ſe mirent à piller ſes meubles & ſes équipages ; & l'on prétend que quelques momens avant que d'expirer, voyant ſes derniers valets prêts à enlever & à ſe partager ſes couvertures, ſes draps & ſes matelas, il leur demanda en grace de lui laiſſer au moins rendre les derniers ſoupirs dans ſon lit. Il n'avoit que 58 ans quand il mourut. La Princeſſe des Urſins, qui étoit alors toute-puiſſante auprès du Roi d'Eſpagne, fit ordonner qu'on porteroit ſon corps dans le tombeau des Rois à l'Eſcurial. On lui fit, tant en France qu'en Eſpagne, les plus ſuperbes Oraiſons funebres. Elles ont ſervi à tromper la Poſtérité ſur ſon compte, & aucun Hiſtorien que je ſache, ne s'eſt encore ſoucié de la déſabuſer.

J'ai ſouvent entendu conter par des

témoins oculaires, des anecdotes sur la mal-propreté vraiment cynique de M. le Duc de Vendôme, si singulieres, que je les écrirois, si elles n'étoient encore plus dégoûtantes & révoltantes qu'elles ne sont plaisantes & risibles. C'est en applaudissant à ces *saloperies*, que le Cardinal Alberoni fit sa fortune : tant il est vrai que l'on y parvient par toutes sortes de moyens ; & les Prêtres & les Moines Italiens ne sont rebutés par aucuns.

Le Duc de Vendôme avoit un cadet qui possédoit toutes les bonnes qualités & tous les défauts de son frere, mais dans de moindres proportions. Il en est résulté qu'il a acquis moins de gloire, & que sa mémoire sera moins révérée par la Postérité. Mais dans le monde & dans la société, on a supporté M. le Grand-Prieur de Vendôme ; il a même été regardé, sur la fin, comme un aimable voluptueux, & est mort à l'âge de 72 ans, entouré de gens d'esprit, qui s'amusoient chez lui & avec lui, & l'ont regretté. Je l'ai souvent vu au Temple ; j'ai eu pour amis des gens de sa société, & j'en connois encore quelques-uns qui passent pour être de bonne compagnie ; au lieu que si M. le Duc de Vendôme eût vécu plus long-temps, &

que la paix étant faite, ses talens, ou plutôt son bonheur à la guerre, fussent devenus inutiles à l'Etat, son genre de vie & sa crapule révoltante auroient fini par le rendre méprisable à tous les honnêtes gens, &, quelque grand Seigneur & grand Général qu'il fût, personne n'eût voulu vivre avec lui.

Le Grand-Prieur servit d'abord en Candie contre les Turcs, avec son oncle le Duc de Beaufort, si connu du temps de la Fronde, & qui, comme on sait, termina, par cette expédition, sa vie orageuse. C'étoit un bel apprentissage pour un Chevalier de Malte. Cette campagne lui tint lieu de caravane : il étoit encore bien jeune quand il la fit; car il n'avoit que 17 ans, lorsqu'étant de retour en France, il suivit Louis XIV à la conquête de la Hollande, & se distingua au passage du Rhin & dans les campagnes suivantes des deux guerres terminées par la paix de Nimegue & celle de Riswick. Il fut blessé à la bataille de la Marsaille, fait Lieutenant-Général en 1693. Il servit avec son frere, & quelquefois sous lui, mais seulement jusqu'en 1705. Il montroit la même bravoure que son aîné, les mêmes talens pour la guerre, peut-être même en avoit-

il davantage, car il étoit moins opiniâtre & moins pareſſeux. Mais il ne commandoit pas en chef, par conſéquent les ſuccès de ſon frere ne contribuerent point à ſa gloire : mais qui ſait à quel point il y eut part, &, ſi ſes conſeils euſſent été ſuivis, ſi le Duc de Vendôme n'en eût pas obtenu davantage ? Le libertinage du Grand-Prieur n'étoit pas moins grand que celui de ſon frere, quoiqu'à certains égards ſes goûts fuſſent un peu plus honnêtes. Ses plaiſirs le firent manquer à ſon devoir, & à ſe trouver à la bataille de Caſſano en 1705. Il fut diſgracié, ſe retira à Rome, & paſſa quelques années à voyager en Italie. Le Roi voulut le priver de ſes bénéfices ; il les remit lui-même de bonne grace, & on lui conſerva une penſion. Ayant été fait malheureuſement priſonnier par les Impériaux, en traverſant le pays des Griſons, il ne put rentrer en France qu'en 1712, la même année que ſon frere mourut en Eſpagne. Qui ſait ſi la faute qu'il commit ſix ou ſept ans auparavant, ne lui épargna pas bien des chagrins & des embarras ? du moins ne fut-il témoin ni de la campagne de 1708 où ſon frere ſe conduiſit ſi mal, ni de ſa fin malheureuſe à Vinaros.

Il lui ſurvécut pendant quinze ans, & ſe trouva le dernier de la Maiſon de Vendôme; mais il avoit fait ſes vœux dans l'Ordre de Malte. Son frere avoit été marié à une Princeſſe de Condé; mais content de n'être point ébloui par l'honneur de cette alliance, il ne s'étoit nullement occupé du ſoin de donner des neveux au Grand Condé, ni de perpétuer la race illégitime d'Henri IV. Le Grand-Prieur, de ſon côté, ne penſa qu'à jouir, en véritable Epicurien, de l'augmentation de ſa fortune. Il fit cependant encore une fois treve à ſes plaiſirs en 1715, pour voler au ſecours de Malte, qui étoit menacée d'un ſiége par les Turcs: il fut déclaré Généraliſſime des forces de ſon Ordre. C'eſt la ſeule fois qu'il ait eu ce beau titre, & un commandement en chef. Malte ne fut point aſſiégée, & le Grand-Prieur revint dans ſa délicieuſe retraite du Temple, où il n'eſt mort qu'en 1717. Il avoit, comme ſon frere, de l'eſprit naturel, ſans culture; mais il en tiroit un meilleur parti, & faiſoit quelquefois aſſaut de vers avec l'Abbé de Chaulieu & le Marquis de la Fare. Je n'ai point connu celui-ci, qui mourut en 1712, mais j'ai quelque fois cauſé avec l'Abbé

de Chaulieu, qui n'est mort qu'en 1720, à l'âge de 87 ans. Je l'ai vu à la Cour de Madame la Duchesse du Maine, amoureux de Mademoiselle de Launay sa femme de chambre, à présent Dame de compagnie de la Princesse, sous le nom de Baronne de Staal (Elle n'est morte qu'en 1750). L'Abbé de Chaulieu en étoit vivement épris, quoiqu'aveugle, & assurément Madame de Staal étoit bien faite pour inspirer une pareille passion ; car elle n'a jamais été ni jolie ni appétissante, en récompense personne n'a plus d'esprit qu'elle. Voltaire, que nous appelions autrefois Arouet, a été aussi de la société de M. le Grand-Prieur de Vendôme ; & dès-lors je l'ai entendu appeler ce Prince l'Altesse Chansonniere, avec ce ton d'aisance qu'il a toujours pris avec les grands Seigneurs.

Le Grand-Prieur fut long-temps amoureux de Mademoiselle Rochois, fameuse Actrice de l'Opéra, & cet amour lui fit honneur, par comparaison avec le genre de débauche qu'avoit adopté son frere. De même, il paroissoit propre, en comparaison de son aîné ; cependant il y avoit, sur-tout à la fin de ses jours, bien de la négligence dans son ajustement. Il

prenoit beaucoup de tabac d'Eſpagne, & en avoit d'excellent; ſa ſeule tabatiere étoit une poche doublée de peau, & deſtinée à cet uſage: il y fouilloit à pleine main, & ſe barbouilloit le nez du tabac qu'il en tiroit. Une bonne partie tomboit ſur ſon habit, qui en étoit toujours horriblement chargé; & on prétend que ſes valets de chambre faiſoient d'aſſez gros profits à racler ce tabac de deſſus ſes vêtemens; ils le mettoient dans des boîtes de plomb, & le vendoient comme fraîchement arrivé d'Eſpagne.

* * *

NOUS voyons à préſent en France marcher à grands pas vers la plus brillante fortune, un homme qui, en entrant dans le monde, avoit tout contre lui, mais dont l'étoile a ſurmonté tous les obſtacles. On peut lui appliquer cette deviſe faſtueuſe qu'avoit priſe ſon grand-pere, M. Fouquet, un écureuil grimpant ſur un globe, avec ces mots latins: *Quò non aſcendet?* Où ne montera-t-il pas? Le Surintendant déchut bientôt de ſa prétention: celui-ci paroît être plus aſſuré du ſuccès de la ſienne; perſonne ne met plus de ſuite

& d'activité dans tout ce qu'il entreprend. On sentira mieux tout le prix de sa conduite, ou plutôt la force de son étoile, quand on saura d'où il est parti. Son pere n'étoit que le second fils du Surintendant, & n'entra dans le monde qu'après la disgrace de ce Ministre. La haine que Colbert avoit inspirée à Louis XIV contre le nom de Fouquet, empêcha le Marquis de Belle-Isle de parvenir à rien. Cependant il trouva moyen d'épouser une fille de grande naissance, qui, à la vérité, n'avoit aucun bien. Elle étoit de la Maison de Lévis, sœur du Duc de ce nom. Sa famille se brouilla avec elle à cause de ce mariage, & fut long-temps sans vouloir la voir ; les nouveaux mariés allerent vivre auprès de l'Evêque d'Agde, frere cadet du Surintendant disgracié. Ce Prélat fut d'une grande ressource à sa famille.

Ce fut dans cette espece de retraite que naquit le Comte de Belle-Isle d'aujourd'hui, son frere que l'on appelle le Chevalier, & plusieurs sœurs. A la mort de l'Evêque d'Agde, il fallut bien que M. & Mme de Belle-Isle revinssent à Paris chez la bonne Madame Fouquet, veuve du Surintendant : elle vivoit encore, pratiquant toutes sortes d'œuvres de charité, qui la faisoient regarder comme une

Sainte. Elle mourut, & laissa d'abord M. & Mme de Belle-Isle & leurs enfans mal à leur aise. L'isle de Belle-Isle, dont ils portoient le nom, étoit la plus mauvaise terre du monde, rapportant peu, & étant, pour ainsi dire, séquestrée entre les mains du Roi, qui y tenoit garnison. Cependant M. de Belle-Isle d'aujourd'hui a su tirer un grand parti de sa possession, ou, pour mieux dire, de ses prétentions sur cette isle. En entrant dans le monde, il fut destiné à la guerre, & il ne pouvoit assurément pas commencer cette carriere avec les mêmes avantages que les gens de qualité; mais il trouva alors des ressources dans le nom de sa mere, & dans le crédit de ses parens maternels. Il obtint un régiment de Dragons, servit dans l'armée de Flandres, & se trouva dans la ville de Lille assiégée par les ennemis, & défendue par le Maréchal de Boufflers. Il s'attacha à ce Général, & réussit à lui plaire. Bientôt il devint son bras droit, & ayant été blessé, le Maréchal obtint pour lui le grade de Brigadier, de préférence à d'autres qui le demandoient, entre autres, au Marquis de Maillebois, fils de M. Desmarets, Contrôleur-Général des Finances, & neveu de Colbert. Ce fut la premiere victoire que

la famille de Fouquet obtint sur celle de Colbert, depuis la disgrace du Surintendant. Enfin le Maréchal de Boufflers continuant de le protéger, il fut pourvu, même avant la mort de Louis XIV, de la place de Mestre de Camp Général des Dragons, qui faisoit l'objet de l'ambition des plus grands Seigneurs de la Cour. Le Roi étant mort, M. de Belle-Isle s'est conduit, pendant tout le cours de la Régence, avec une suite & une adresse inconcevables, ne perdant pas de vue un seul instant l'objet de son ambition & de sa fortune. Il ménagea tout le monde dans les temps de troubles & de factions, se rendit utile aux uns & aux autres. Je l'ai vu faire sa cour à mon pere, & gagner ses entours. Il ne fut point la dupe du systême de Law, & ne s'embarqua point comme tant d'autres, qui parurent d'abord en tirer des richesses immenses, & finirent par se ruiner. Après la culbute de cet Aventurier & de son systême, M. de Belle-Isle recueillit le fruit de sa prudence.

Pendant la petite guerre d'Espagne de 1719, il afficha un grand zele pour le Régent, contre un Roi, petit-fils de Louis XIV, & ce zele lui valut d'être fait Maréchal de Camp & Gouverneur

d'Huningue. Il contribua à déterminer le Régent à donner le titre de premier Ministre au Cardinal Dubois; mais la mort lui enleva bientôt ce personnage, qui d'ailleurs étoit incapable d'avoir pour lui de la reconnoissance. M. le Blanc étoit Ministre de la guerre, sans appui, sans conseil; M. de Belle-Isle se rendit maître de son esprit & de son département : la mort du Duc d'Orléans lui fit enfin éprouver un échec. Le Duc de Bourbon s'empara du premier Ministere, sans que M. de Belle-Isle pût saisir l'instant & les moyens de l'empêcher. M. le Blanc fut arrêté; on voulut lui faire son procès; M. de Belle-Isle même fut enfermé à la Bastille. L'année suivante, il fut exilé, & persécuté pendant tout le Ministere de M. le Duc, par des gens dont il est à présent le meilleur ami. Mais enfin M. le Duc fut déplacé, & les ennemis de M. de Belle-Isle enfermés & exilés à leur tour. Le Cardinal de Fleury vint en place; il avoit été ami intime de la Duchesse de Lévis, tante de M. de Belle-Isle, qui profita de cette ancienne liaison pour gagner la confiance du nouveau premier Ministre. Il y réussit. M. le Blanc reprit sa place, & M. de Belle-Isle continua d'avoir tout

crédit dans le département de la guerre, jusqu'à la mort du Secrétaire d'État. Il sentit que, ne pouvant pas avoir la même influence sous son successeur, le meilleur parti qu'il pût prendre, étoit de servir à la guerre. Il fut fait Lieutenant-Général, & Commandant de Metz & des Evêchés, & fit un grand étalage des arrangemens avantageux pour l'état qu'il prenoit dans son nouveau commandement. Au commencement de la guerre, il s'empara de Treves, qui est une ville ouverte, fit sonner haut l'utilité de cette conquête: celle de Philisbourg ne roula pas sur lui, quoiqu'il servît bien à ce siége. Il a été nommé Chevalier des Ordres du Roi en 1735, & de ce moment le Cardinal a pris ses conseils pour la conclusion de la paix. Ce vieillard s'est peut-être imaginé qu'il lui avoit l'obligation d'avoir acquis la Lorraine, parce que M. de Belle-Isle a insisté sur l'importance de cette acquisition proposée par d'autres. Plaise au Ciel qu'après avoir applaudi à un bon parti, il ne lui en fasse pas prendre par la suite de plus mauvais. Quoi qu'il en soit, il y a toute apparence que la fortune de M. de Belle-Isle n'en restera pas où elle en est déjà. Quoiqu'il n'ait, pour ainsi dire,

rien fait que d'intriguer, on le croit très-capable d'être un grand Général & un grand Ministre ; c'est ce qu'il faudra voir.

Il est grand & maigre ; son tempérament a paru jusqu'à présent délicat, son estomac foible, sa poitrine attaquée, depuis la blessure qu'il reçut au siége de Lille. Il paroît obligé à de grands ménagemens de santé, & les observe en effet, lorsque les circonstances ne le forcent pas à y renoncer ; mais dès qu'il se sent animé par le désir d'acquérir de la gloire, & de faire réussir un plan d'ambition ou d'intrigue, l'activité de son ame lui fait trouver des forces que lui refuse la foiblesse de son corps ; il travaille continuellement, ne dort point, lasse les Secrétaires les plus infatigables, dictant à plusieurs à la fois. Enfin il est tout de feu, dévore tout & résiste à tout ; il fait marcher à la fois plusieurs intrigues, ne perd pas de vue un seul de ses fils, & a soin qu'aucun ne se croise. Dans un siecle où l'exacte probité, le mérite réel, & les vûes sages & solides ne sont pas les meilleures recommandations, un homme, qui sait user à la fois de souplesse & de jactance, ne peut manquer de réussir. La preuve

cependant que ses idées ne sont ni bien lumineuses ni réellement grandes, c'est que son style est foible & même plat, qu'il n'écrit ni purement ni fortement, & n'a pas même d'éloquence en parlant; mais il paroît toujours assuré du succès, il en répond sans hésiter, & il persuade d'autant plus, qu'on croit qu'il n'y met point d'art. Il sait encore mieux faire valoir ce qu'il a fait, que ce qu'il veut faire : quand on a suivi ses avis, si l'on s'en trouve bien, on croit lui en avoir obligation; si l'on s'en trouve mal, on s'en prend à soi-même. Si M. de Belle-Isle parvient à être chargé d'une grande administration, il est à craindre que son goût excessif pour les détails & pour les projets de toute espece, ne le porte à en adopter beaucoup dont il ne pourra suivre l'exécution en entier, & qu'il n'aura pas le temps de rectifier. Il aimera certainement les aventuriers, l'étant un peu lui-même, & ne distinguera pas toujours ceux qui pourront lui être véritablement utiles d'avec les autres.

M. de Belle-Isle a épousé, en 1729, une Demoiselle de la Maison de Béthune, bien faite, assez jolie, & telle qu'il la falloit à un homme comme lui; tantôt

coquette avec beaucoup d'art, d'adresse & de décence, tantôt dévote, toujours cajoleuse sans bassesse, spirituelle sans prétention : son mari, qui connoît également ses vertus & ses défauts, affiche un grand attachement pour elle ; & effectivement, n'ayant d'autre passion que l'ambition, il n'a d'autre Maîtresse que sa femme qui seconde ses vûes. La coquetterie de la femme & l'ambition du mari réussissent également, parce qu'ils partent de source, & ne coutent rien à ceux qui les emploient.

Le Chevalier de Belle-Isle, frere du Comte, a, suivant les gens qui les ont bien pratiqués l'un & l'autre, plus de vûes, d'étendue & de solidité dans les projets, que son frere ; mais il a bien moins de liant, de souplesse, & de moyens de séduire & de persuader ; il a peut-être plus de connoissance de l'art de la Guerre, de la Politique & de l'Administration, mais il ne sait pas aussi bien faire valoir ce qu'il fait & ce qu'il imagine. Leur ambition est en commun, & le Chevalier a la bonté de ne prendre dans les grands succès qu'une part de cadet ; mais on prétend que toujours caché derriere son aîné, il lui est d'une grande utilité, &

qu'il lui manquera beaucoup s'il meurt avant lui. Le Chevalier travaille aux Mémoires du Comte, rectifie ses plans, préside à l'arrangement des affaires domestiques; tout est chez eux *indivis*. Le Chevalier étant d'une meilleure santé, se livre plus aux plaisirs que l'aîné; mais il ne perd pas pour cela un instant de vue la conduite de leur ambition & de leurs intrigues communes.

La meilleure affaire que les deux freres aient faite, est l'échange de la misérable isle de Belle-Isle, contre le Comté de Gisors, celui de Vernon, & les forêts de Lions & des Andelis. M. de Belle-Isle a un fils aîné, né en 1732; s'il vit, il sera aussi grand Seigneur que l'eussent été son grand-pere & son pere, si M. Fouquet fût mort en place avec autant de pouvoir que le Cardinal Mazarin.



Ce que l'on appelle vulgairement avoir de l'esprit, c'est avoir de la vivacité dans la pensée. L'on ne croit que trop souvent sots & bornés ceux qui ont l'esprit lent, un peu pesant, & qui n'ont pas l'élocution brillante & facile; on se trompe assuré-

ment.

ment. Avoir de l'esprit, c'est avoir les idées justes, & en faire un peu plus tôt ou un peu plus tard des applications raisonnables. Être bête, c'est être incapable de jugement; l'étourdi en porte de précipités, qui se trouvent faux par manque d'attention & de réflexion.

Partant de ces définitions, l'homme de beaucoup d'esprit a le coup-d'œil également juste & rapide. L'homme de génie va plus loin encore; il s'éleve au dessus de ce qui est soumis au jugement ordinaire des hommes; il imagine, il devine, il crée toujours avec justesse, parce qu'il ne part jamais que d'une base certaine, & cette base est le sentiment & la raison. Il n'y a que les foux qui pointent à tout hasard & à tout événement. L'homme de génie saisit sur le champ une idée, & la porte aussi loin qu'elle peut aller. L'homme de bon esprit prend son parti, après y avoir bien réfléchi; mais il n'y a rien de pire que de balancer sans cesse.

Dans le courant des affaires ordinaires, il y a une certaine lenteur de décision, dont l'usage est admirable, en ce qu'elle semble mettre les gens médiocres au niveau des plus habiles. J'ai vu des Administrateurs & des Ministres, qui n'avoient

que cette mesure de mérite, réussir parfaitement pendant long-temps. Mais peut-être que s'ils s'étoient trouvés dans des cas imprévus & très-difficiles, ils s'en seroient mal tirés. Ces gens-là doivent, en entrant en place, s'inculquer quelques principes bien éprouvés; & après avoir consulté ceux qui sont capables de leur en fournir, s'y tenir fermement, & les regarder comme leur boussole. Cependant il faut s'attendre à être obligé de faire quelques exceptions; car il n'y a aucune regle générale qui n'en ait. Un homme vraiment lumineux les trouve tout d'un coup; mais quelque esprit, quelque génie que l'on ait, on n'est jamais dispensé d'avoir des principes.

Les meilleurs, en fait d'administration, sont ceux qui ont été adoptés dans des Conseils, & qui y sont consignés depuis long-temps, parce que c'est le fruit des réflexions & de l'expérience d'un plus grand nombre de gens, & que l'intérêt & les considérations personnelles y entrent pour bien moins que dans les principes qui n'ont qu'un seul homme pour auteur.

Mais chaque homme, en quelque place qu'il soit, doit se faire des regles

personnelles pour sa propre conduite ; quant à ceux-là, il faut y réflechir dans la solitude, & le plus sûr est peut-être de n'en délibérer avec personne.

Non seulement il faut quelquefois s'écarter des meilleurs principes, mais à la longue il faut ou les abandonner tout-à-fait, ou du moins les modifier. Il n'y a si bons meubles qui ne s'usent ; mais les bons ménagers ne jettent rien par la fenêtre, qu'ils ne soient biens sûrs qu'il n'y a plus aucun parti à en tirer.

Il me sera aisé de donner des exemples des différens genres d'esprit dont je viens de parler, & des Ministres dans lesquels je les ai reconnus. C'est ce que je ferai dans un moment. En attendant, raisonnons encore sur la maniere dont les gens en place devroient travailler pour suffire à la multitude des objets confiés à leurs soins, dans un Royaume aussi étendu que celui de France.

Quand on a des occupations d'un genre trop uniforme & monotone, il faut absolument se distraire, sinon par de vrais amusemens, du moins en variant ses travaux : les Magistrats s'occupent par intervalle, sur-tout pendant leurs vacances, de littérature, ou de leurs affaires domestiques,

bâtimens, jardins ; les Ministres, qui ont toute l'année & tous les jours des affaires, mais de différens genres, se délassent en passant d'un objet à un autre. Un détail qui fatigueroit seul, repose de celui avec lequel il est entremêlé. On prétend que le Cardinal de Richelieu ne travailloit que six heures par jour ; le reste de la journée étoit rempli par des audiences qui n'étoient pas toutes également sérieuses & ennuyeuses, par les intrigues, & enfin par les plaisirs, car le grand Cardinal s'en procuroit. J'imagine, qu'indépendamment de Marion de Lorme & de l'Abbé de Bois-Robert, la composition de ses Pieces de théatre, & sa rivalité avec Corneille, étoient de véritables distractions pour lui : eh comment eût-il pu prendre autrement la chose !

L'Abbé de Longuerue, que j'ai beaucoup connu, & qui étoit si savant, se procuroit bien des distractions au milieu de sa bibliotheque, sans cesser de s'en occuper. Il m'a dit vingt fois qu'il passoit sans cesse d'un Livre à un autre, qu'il varioit l'objet de ses études, & que c'étoit ainsi, qu'ayant beaucoup de mémoire & de la facilité pour mettre de l'ordre dans ses connoissances, il avoit infiniment

appris ſans ſe fatiguer. Cette facilité tourne en habitude ; inſenſiblement on s'apperçoit que l'on en ſait bien plus que les autres. On ſe procure une eſpece de confiance dans ſes propres lumieres, qui engage à prononcer ſur tout ce qui ſe préſente ; & lorſqu'on ne pouſſe pas le ton déciſif juſqu'à l'impertinence & à la pédanterie, les autres s'accoutument à vous croire, reconnoiſſent votre ſupériorité, & vous laiſſent tenir le dé dans les converſations. On pardonne aux gens d'être érudits, lorſqu'ils ne ſont pas aſſommans, & d'avoir des connoiſſances très-étendues, quand ils paroiſſent ne prétendre qu'au talent de la mémoire, & non à la ſupériorité de l'eſprit : mais l'homme à projets, qui les affiche, les annonce, qui dit tout haut qu'ils ſont ſupérieurs à tout ce qui a été inventé juſqu'à lui, & veut s'attribuer l'honneur des plus belles découvertes, eſt communément regardé comme un Charlatan qui veut vendre ſes drogues ; on ne les prend pas, & l'on craindroit de s'empoiſonner en y goûtant.

L'exactitude minutieuſe, la ponctualité ſont des vertus du ſecond ordre ; mais il convient aux gens modeſtes de s'y attacher. Il y a même des cas où, en nous

en écartant, nous paroissons insulter à ceux qui dépendent de nous; il semble que nous leur tendons des piéges, en les obligeant à observer des regles que nous ne suivons pas nous-mêmes. Nous nous attirons leur haine, & peut-être même doutent-ils de notre capacité; car les pauvres gens, qui n'ont que le mérite de l'assiduité au travail, croient qu'il est bien grand. Sans avoir une aussi haute opinion de l'exactitude, croyons du moins qu'elle est de quelque prix. Louis XIV ne dédaignoit pas d'être ponctuel; jamais il n'a manqué d'une minute aux momens qu'il avoit assignés; &, quelque grand qu'il fût, c'est peut-être cette exactitude personnelle qui lui donna le droit de sentir & de reprocher à ceux qui le servoient, le moindre défaut d'exactitude.

J'ai souvent entendu dire, que *tout ce qu'on pouvoit faire soi-même, il ne falloit pas le laisser faire par autrui;* pour moi je pense & je soutiens tout le contraire. *Tout ce qu'on peut faire par autrui, il faut s'épargner la peine de le faire soi-même;* mais s'il ne faut pas tout faire, il ne faut rien dédaigner. Surveiller tout ce qui se fait en notre nom, avoir des principes, les consigner à ceux qui travaillent sous

nous, prendre bien garde qu'ils ne s'en écartent, s'assurer de leur besogne, enfin savoir se faire aider, c'est à cela que l'on reconnoît l'homme d'Etat, l'homme capable de grandes choses. Savoir gouverner les causes secondes, & non être gouverné par elles, est un art sublime. Que je serois heureux de trouver des gens qui voulussent & pussent penser & écrire pour moi, dire tout ce que j'ai à dire, & exécuter tout ce que je voudrois faire ! Mais comme il y a exception & mesure à tout, il y a certaines choses & certains cas où l'on a plus tôt fait de se servir soi-même que de se faire servir : Dieu me préserve de donner ici un conseil de paresseux ; mon opinion est fondée sur la raison & l'expérience. C'est une bonne habitude à prendre que de travailler beaucoup ; une encore meilleure, est celle de veiller si bien à ce qui se fait pour nous, que nous puissions nous dispenser de tant travailler ; mais il faut avoir beaucoup travaillé d'abord, pour pouvoir faire travailler les autres.

* * *

OUI, il n'y a que les Ministres à grands talens qui savent bien prescrire à leurs Commis ce que ceux-ci doivent faire. J'ai connu en France un Ambassadeur, homme d'un grand mérite, qui est devenu ensuite Ministre d'un département important dans son pays. Sous prétexte que son écriture étoit mauvaise, il n'a jamais écrit une seule lettre de sa main : il ne faisoit que signer son nom ; mais il expliquoit ses intentions à ses Secrétaires, si clairement, que ces gens, qui d'ailleurs étoient intelligens, réduisoient aisément ses idées en belles & bonnes phrases. Il raisonnoit avec eux, leur confioit ses motifs, les encourageoit à lui faire des objections, & à disputer même contre lui avec ménagement & respect. Quand il les avoit éclairés, & qu'il croyoit les avoir convaincus, il les envoyoit écrire, & ses dépêches étoient toujours admirables.

Il est certain que l'on avance souvent beaucoup plus les affaires politiques par les conversations, qu'au moyen des écritures. C'est la grande différence qu'il y a entre les Ministres & les Gens de Lettres. Ceux-ci travaillent mieux dans la solitude & le recueillement, parce qu'ils ont à

tirer parti des Livres ; mais les autres doivent vivre dans le grand monde, & converſer avec des hommes, parce qu'ils ont des hommes à gouverner, tandis que les autres n'ont que leurs idées & des phraſes à arranger. Il faut qu'un Miniſtre du premier ordre, dans une grande Cour, ſache écouter avec patience, attention & douceur, répondre avec ſang froid, & s'exprimer avec grace. Le Commis, au contraire, n'a proprement beſoin que de bon ſens pour entendre, & de ſtyle pour écrire. C'eſt ce qui fait qu'un Secrétaire ne peut jamais ſuppléer parfaitement un Ambaſſadeur, parce qu'il ne peut pas jouir des mêmes avantages à la Cour où il réſide, connoître auſſi bien le caractere des perſonnes à qui il a affaire, leur parler & leur répondre ſur le même ton.

C'eſt une grande queſtion de ſavoir ſi un bon Commis peut devenir un grand Miniſtre. Cela dépend, à un certain point, des pays & des circonſtances ; mais difficilement un pareil choix doit-il réuſſir dans un Etat monarchique? Il faut que les Miniſtres connoiſſent la Cour, & jouiſſent, en arrivant en place, de quelque conſidération ; qu'ils ne ſoient pas accoutumés à trembler devant les

Courtisans, & qu'ils sachent éviter leurs piéges; car ces Messieurs ne demandent pas mieux que de mettre le grapin sur les Ministres, tantôt en les séduisant, tantôt en les effrayant. D'ailleurs un bon Commis ne doit point avoir d'idées à soi, mais savoir mettre en valeur celle de son Ministre; celui-ci, au contraire, doit penser en Chef, pour l'avantage & l'intérêt du Souverain & de l'Etat. Un homme qui arrive dans les grandes places, sans naissance, ou sans avoir déjà exercé des emplois importans, doit être bien embarrassé de sa contenance; car s'il est ferme, on l'accuse d'insolence, & on dit qu'il s'oublie; s'il conserve le ton de son premier état, on le méprise, & on le traite comme s'il y étoit encore.

D'un autre côté, seroit-ce bien fait de remplir les places du ministere par de grands Seigneurs & des Militaires? Louis XIV ne le pensoit pas; au contraire, il croyoit de son intérêt, que la grandeur de ses Ministres ne tînt absolument qu'à sa confiance. Une autre raison bien plus forte, c'est que les grands Seigneurs & les Militaires n'ont presque jamais, pendant leur jeunesse, contracté l'habitude du travail & des affaires; qu'ils

ignorent toutes les formes, & que la plupart des départemens exigent que l'on en ait une parfaite connoiſſance. Le vrai métier d'un Secrétaire d'Etat étant de mettre la forme aux déciſions du Roi & de ſon Conſeil, les Miniſtres doivent être formés à l'adminiſtration, puiſqu'ils ne ſont vraiment que des Adminiſtrateurs. Depuis quelque temps, les détails confiés à leurs ſoins ſont devenus immenſes; rien ne ſe fait ſans eux, rien que par eux. Il eſt à ſouhaiter que leurs connoiſſances ſoient auſſi étendues que leur pouvoir; ſi elles ne le ſont pas, les Miniſtres ſont forcés de laiſſer tout faire à des Commis, qui deviennent maîtres des affaires, & par conſéquent ceux de l'Etat. C'eſt par la connoiſſance des formes, que les ſubalternes ſont toujours venus à bout de dominer les principaux, &, pour me ſervir d'une expreſſion populaire, que *les garçons ſont reſtés les maîtres de la boutique.*

Je vais dire franchement ce que je penſe des Miniſtres que j'ai vu gouverner la France depuis trente ans, & de quelques-uns même plus anciens que je n'ai pas perſonnellement connus, mais ſur leſquels j'ai eu d'aſſez bons Mémoires pour en parler ſavamment.

Lorsque je suis venu au monde (en 1693), il y avoit déjà quelques années que le Chancelier le Tellier, pere de M. de Louvois, étoit mort; M. Boucherat étoit revêtu de cette éminente dignité, qui eût été bien au dessus de sa capacité, si les temps eussent été plus difficiles : mais le pouvoir de Louis XIV étoit si bien établi, les Parlemens étoient si soumis, le droit de faire des remontrances avoit été si restreint, ou, pour mieux dire, si bien ôté aux Cours Supérieures, que l'on avoit pu hardiment accorder cette place à un vieux Magistrat âgé de soixante-dix ans, & devenu presque le Doyen du Conseil, en ne lui confiant d'autre soin que de pourvoir aux charges de Judicature, sur lesquelles l'hérédité & la vénalité empêchoient qu'il n'y eût grande difficulté, & de sceller tous les Edits & Déclarations, portant création d'impôts & de nouvelles charges que les Ministres jugeoient à propos d'expédier. Aussi M. Boucherat remplit-il cette place très-pacifiquement jusqu'en 1694, qu'il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il ne laissa que des filles, & eut pour successeur M. de Ponchartrain, qui étoit, depuis 1689, Contrôleur-Général des Finances, & depuis 1690,

Secrétaire d'Etat de la Marine & du département de Paris. Ce fut lui qui engagea, en 1697, mon pere à se charger du soin de la Police de la capitale. M. de Pontchartrain prit la charge de Chancelier, comme une retraite ; effectivement elle pouvoit être regardée ainsi dans ces temps de soumission. Il se trouva bienheureux que le Roi voulût lui donner pour successeur dans le Contrôle des Finances, M. de Chamillart, & dans ses départemens, M. de Ponchartrain son fils. L'un & l'autre n'étoient assurément pas capables de le remplacer dignement ; mais enfin ils le débarrasserent des soins les plus importans, & des détails les plus fatigans. Il fallut pourtant bien qu'il continuât du moins à conseiller son fils, qui ne lui donna pas toute la satisfaction qu'il devoit en espérer, ce qui l'engagea à désirer, en 1714, une retraite totale. Louis XIV étoit déjà vieux, & menaçoit ruine, & M. de Pontchartrain étoit précisément du même âge. Dailleurs il voulut sagement éviter d'être forcé de porter au Parlement un Edit qui déclaroit les Princes légitimés habiles à succéder à la Couronne. Ce fut M. Voisin qui fut chargé de cette opération, qui s'exécuta cependant avec la soumission que l'on montra pour les

ordres de Louis XIV, jusqu'au moment de la mort de ce Monarque, qui arriva, comme tout le monde sait, au mois de Septembre 1715. M. Voisin, Chancelier à peu près de la même force que M. Boucherat, mourut fort à propos au mois de Février 1717, & fut remplacé par M. d'Aguesseau. J'en parlerai dans un moment, ainsi que des autres Ministres du présent regne; en attendant, j'observe encore, que des trois derniers Chanceliers de Louis XIV, M. de Pontchartrain étoit, sans contredit, le plus capable. Il avoit été assez long-temps Conseiller au Parlement de Paris, abandonné par ses parens les Philippeaux de la Vrilliere, dont la branche végétoit dans la place de Secrétaire d'Etat, & étoit cependant jalouse des Philippeaux de Pontchartrain, qui descendoient du premier, qui avoit rempli cette charge par la faveur de Marie de Médicis. M. de Pontchartrain fut ensuite, pendant vingt ans, premier Président du parlement de Bretagne. Non seulement il s'étoit fait estimer dans cette Province, par son équité & ses lumieres, mais il y avoit donné des preuves de fermeté, d'habileté & d'adresse, en ménageant les têtes Bretonnes, de tout temps si difficiles

à conduire. L'on juge bien qu'il eut encore d'autres affaires, quand il fut Miniſtre des Finances. Mais, encore une fois, il fut débarraſſé, dès qu'il ne fut plus que Miniſtre de la Juſtice.

Le métier de Chancelier étoit très-aiſé de ſon temps; le Chef de la Magiſtrature, trop occupé de faire paſſer des Édits burſaux & des créations de charges, n'avoit pas le temps de faire de ſages réglemens; auſſi, s'il n'avoit pas de peine, il n'avoit pas de gloire.

Paſſons au miniſtere des Finances ſous le feu Roi. Le grand Colbert étoit mort dès 1683, il avoit été remplacé par M. Pelletier, homme très-eſtimable, & qui s'étoit parfaitement bien conduit dans toutes les places qu'il avoit remplies, mais qui n'étoit pas propre à celle des Finances, ſur tout dans les circonſtances d'une guerre vive, qui recommença preſque auſſi-tôt qu'il fut en place. Les reſſources étoient difficiles & néceſſairement onéreuſes; M. Pelletier employa celles qu'il imagina, & les partagea avec toute l'équité & la juſtice poſſibles; mais il ne put empêcher qu'elles ne fiſſent un mal réel à l'État. Il ne trouva pas le moment de faire des arrangemens utiles, après avoir été

forcé d'employer les moyens les plus fâcheux. Le Chancelier le Tellier, qui étoit encore en vie lorsque M. Pelletier fut mis en place, eut raison de dire à Louis XIV, que ce nouveau Contrôleur, quoiqu'homme de bien & très-appliqué, n'étoit pas propre aux Finances : il en donna une fausse & mauvaise raison, en ajoutant qu'il étoit trop doux. Louis XIV répliqua, que c'étoit justement à cause de cela qu'il le choisissoit : la réponse étoit noble & belle ; mais le Roi & le Chancelier prènoient également le change sur les défauts de M. Pelletier. Il y parut, lorsque M. de Pontchartrain lui eut succédé en 1690 ; celui-ci n'étoit pas doux, quoiqu'également équitable dans l'application des moyens qu'il fut aussi forcé d'employer, sans doute à regret, & qui parurent d'autant plus cruels, qu'il fallut les multiplier, pour ainsi dire, à l'infini : on cria, mais on obéit ; car l'autorité du Roi étoit constamment & généralement établie. M. de Pontchartrain fut assez heureux pour se débarasser des Finances en 1690, & elles furent données à M. de Chamillart, que le Roi aimoit & estimoit, & qui le méritoit à certains égards. Ce Ministre, sans être ni bête

ni

ni vraiment incapable, étoit au dessous de sa place : mais qui n'eût été au dessous dans ces temps malheureux? que pouvoit faire un Contrôleur Général, que répéter, augmenter les charges, les surcharges : c'est ce que fit ce M. de Chamillard, qui succomba enfin sous le poids des affaires, se retira du Ministere en 1708, & n'est mort qu'en 1721. M. Desmarets, neveu de M. Colbert, prit alors sa place ; peut-être étoit-ce le meilleur choix que l'on pût faire : mais M. Colbert lui-même s'en fut-il bien tiré en 1708, 1709 & années suivantes? Non. Il ne faut que lire le Mémoire que M. Desmarets remit à M. le Régent, pour sentir les difficultés qu'il eut à éprouver : ce Mémoire est une triste preuve des maux désolans qui affligeoient alors la France ; il expose les conjonctures où l'on se trouvoit, & il tire les larmes des yeux de tout bon François. M. Desmarets y dit que le Roi lui déclara qu'il connoissoit l'état de ses Finances ; qu'il ne lui demandoit pas l'impossible ; que s'il réussissoit, il lui rendroit un grand service ; & que s'il n'étoit pas heureux, il ne lui imputeroit pas les événemens. Rien de si juste ; car c'eût été vraiment demander l'impossible, que d'exiger le

rétablissement des Finances en pareilles circonstances. M. Desmarets y fit de son mieux; il resta en place jusqu'après la mort de Louis XIV, & ne mourut qu'en 1721, la même année que M. de Chamillard : il laissa, entre autres, deux hydres à cent têtes qu'il falloit abattre, les billets d'Etat & les billets de Monnoie. Nous verrons comment on en vint à bout sous le regne suivant.

Le Ministere des Affaires étrangeres, le plus important des départemens des Secrétaires d'Etat, avoit été confié, en 1679, à M. Colbert de Croissy, frere du grand Colbert : il ne mourut qu'en 1690; son fils, M. de Torcy, avoit eu la survivance de sa charge & de son département dès 1689; mais à la mort de son pere, on le trouva encore trop jeune pour le remplacer dans un département si important, quoiqu'il eut déjà trente ans. On le mit sous la direction de M. Arnaud de Pomponne, qui avoit déjà exercé cette charge depuis 1671 jusqu'en 1679. On l'avoit forcé alors de se retirer, quoiqu'il ne fût accusé d'autre chose que de négligence; car d'ailleurs c'étoit l'homme du monde le plus honnête & le plus respectable; mais il étoit de la famille

des Arnaud, suspecte de Jansénisme, & c'étoit alors un grand crime à la Cour. M. de Pomponne guida son gendre pendant trois ans, après quoi celui ci fut en état de montrer ce qu'il étoit & ce qu'il savoit faire. Il a conservé sa place jusqu'à la mort de Louis XIV. Sa conduite, depuis cette époque, a été celle d'un vrai Philosophe, & doit servir de modele aux anciens Ministres. Pour moi, qui ne le suis pas encore, mais qui pourrai le devenir un jour, je vais puiser dans la conversation de cet homme estimable, des principes de conduite, pour le temps où je le deviendrai, & celui où je ne le serai plus. Si jamais on imprime les Mémoires qu'il m'a fait la grace de me communiquer, on y verra à découvert son ame & sa façon de penser, & M. de Torcy sera regardé comme un Auteur classique, propre à l'instruction d'un Ministre des Affaires Étrangeres, pour les temps présens & à venir. On y lira comme on doit se conduire dans les circonstances les plus délicates. Celles où s'est trouvé M. de Torcy étoient assurément fort embarrassantes; mais, au milieu des malheurs qui assiégeoient la vieillesse de Louis XIV, son

Ministre des Finances étoit certainement le plus à plaindre.

Le Ministere de la Guerre avoit passé, à la mort de M. de Louvois, en 1691, à M. de Barbezieux son fils, qui le conserva pendant dix années. Ce Secrétaire d'Etat, qui avoit naturellement de l'esprit, une grande aptitude au travail, une conception vive & prompte, & une grande habitude des détails auxquels son pere l'avoit formé de bonne heure, avoit aussi de grands défauts. Il avoit été gâté dans sa jeunesse par tout le monde, excepté par son pere; libertin, dissipé, impertinent, & traitant quelquefois trop légérement le Militaire, qui, suivant son usage, ne lui épargnoit pas jusqu'aux bassesses, quand il pouvoit obtenir des graces, & se plaignoit avec hauteur, dès qu'il n'avoit plus rien à espérer. Il se livroit à ses Bureaux par nécessité, mais leur en imposoit toujours, parce que le fils de M. de Louvois, leur créateur, pour ainsi dire, ne pouvoit manquer de leur inspirer du respect, de la vénération & même de l'attachement. Louis XIV, qui connoissoit tous les défauts de M. de Barbezieux, s'en plaignoit dans son intérieur, le

rabrouoit même quelquefois en particulier ; mais il lui laissoit sa place, parce qu'il sentoit l'importance de conserver, dans l'administration de la Guerre, l'esprit & les principes de M. de Louvois. M. de Barbezieux n'entra jamais au Conseil d'Etat ; l'on prétend qu'il mourut, pour ainsi dire, de rage d'y voir siéger M. de Chamillard, qu'il avoit fait attendre souvent dans l'antichambre de son pere & dans la sienne. Mais, selon toute apparence, l'alliance ruineuse & mortelle que M. de Barbezieux voulut faire d'une vie libertine & dissipée, avec le travail & les expéditions multipliées qu'exigerent les circonstances où la France se trouva, Louis XIV ayant accepté le testament du Roi Charles II, & envoyé le Duc d'Anjou, son petit-fils, en Espagne, fut ce qui lui causa la maladie dangereuse qui l'entraîna en peu de jours au tombeau. M. Fagon, premier Médecin du Roi, la jugea mortelle dès le premier instant qu'il l'eut vu. Il en fit part au Roi, qui en parut fort peu touché. M. de Barbezieux mourut le 5 Janvier 1701, & le malheureux Chamillard fut aussi-tôt chargé du département de la Guerre, par surcroît à celui des Finances. Je pourrois faire

ici de grandes & justes réflexions sur l'incompatibilité de ces deux départemens. D'ailleurs ils ne pouvoient pas être plus mal à propos réunis que sur la tête de M. de Chamillard; mais cinquante ans de regne & de gloire avoient inspiré à Louis XIV la présomption de croire qu'il pouvoit non seulement bien choisir ses Ministres, mais encore les diriger & leur apprendre leur métier. Il se trompoit assurément. Il dépendoit bien de lui de réunir sur la même tête les deux importans emplois de Colbert & de Louvois, mais il n'étoit pas en sa puissance de suppléer à leurs talens. Encore une fois, ce n'est pas que M. de Chamillard fût un homme sans esprit, sans sagesse & sans mérite; il avoit donné de bonne heure des preuves d'une probité rare, qui ne s'est jamais démentie. Mais si le défaut de probité rend les plus grands talens inutiles & même dangereux, d'une autre côté, cette grande vertu étant seule & isolée, ne supplée à aucun talent & à aucunes connoissances. Enfin, au bout de six à sept ans, la tête de M. de Chamillard succomba sous le poids d'un travail dont il s'acquittoit de son mieux, mais dont il n'étoit pas capable. Il renonça d'abord

aux Finances, & bientôt après au département de la Guerre. Louis XIV, incorrigible sur l'opinion d'être plus habile que tous ses Ministres, lui donna pour successeur M. Voisin, qui en savoit encore moins que M. de Chamillard. Ce ne furent pas les grandes preuves que ce Ministre donna de ses talens dans le département de la Guerre, qui lui procurerent l'éminente place de Chancelier, dont il fut revêtu en 1714; elle fut le prix de sa docilité pour les volontés absolues de Louis XIV, qui, loin d'être instruit par ses malheurs, s'en consoloit en croyant trouver des ressources dans le choix qu'il faisoit de ses Ministres. M. Voisin réunit jusqu'à la mort du feu Roi, l'administration de la Magistrature & celle du Militaire; soins bien différens dans leurs objets, qui ne doivent pas être confiés aux mêmes mains, mais dont les principes ne sont pas aussi éloignés les uns des autres qu'on pourroit le croire d'abord. Il y a des maximes communes à toute espece d'administration; qui ne les a pas, n'est capable d'aucune. D'un autre côté, il y en a de particulieres, suivant le genre d'affaires que l'on a à traiter, & suivant les circonstances.

M. de Seignelai avoit remplacé M. Colbert son pere, seulement dans le département de la Marine, avec les défauts auxquels doivent toujours craindre d'être exposés les enfans des Ministres, lorsqu'ils deviennent Ministres eux-mêmes, c'est-à-dire, la suffisance, la présomption, & la légereté. Il avoit pourtant des talens, & soutint la gloire de la Marine de France, créée en quelque façon par son pere; mais il s'écarta de l'esprit dans lequel celui-ci l'avoit formée: c'étoit en vue du commerce, pour le faire fleurir, pour l'étendre, le favoriser & le protéger, que M. Colbert avoit engagé Louis XIV, à avoir des vaisseaux. Il étoit Contrôleur-Général, & faisoit dépendre la Marine des Finances & du Commerce; son fils, avec de l'esprit, de l'ambition & de l'audace, réduit au seul département de la mer, le saisit sous un point de vue tout différent; les Finances étoient passées en d'autres mains; il s'étoit apperçu combien Louis XIV étoit jaloux de la gloire des conquêtes, & de dominer dans l'Europe. C'étoit en tirant parti de cette disposition de l'ame du Roi, que M. de Louvois s'étoit attiré la confiance du Monarque; ce fut avec le Ministre de la Guerre que

M. de Seignelai voulut rivaliſer : il entreprit de rendre les armes de la France auſſi redoutables par mer qu'elles l'étoient par terre ; il bombarda Gênes, écraſa les Algériens, fit venir ſur les vaiſſeaux du Roi des Ambaſſadeurs de Siam, & les promena dans Verſailles. L'année ſuivante, il foudroya Tunis & Tripoli, donna des fêtes brillantes à Louis XIV dans ſon château de Sceaux ; enfin il attaqua les Hollandois par mer, & entreprit de rétablir Jacques II ſur le trône d'Angleterre, dont le Prince d'Orange ſon gendre l'avoit chaſſé. En 1690, la derniere année de ſa vie, il vit les flottes du Roi gagner deux batailles navalles dans la Manche. Enfin il mourut, &, à ſa mort, Louis XIV fit fort ſagement de réunir encore une fois le Miniſtere de la Marine aux Finances : mais M. de Pontchartrain étoit trop embarraſſé à trouver des reſſources qui ſauvaſſent l'un, pour pouvoir ſoutenir l'autre.

M. de Pontchartrain étant devenu Chancelier, laiſſa le département de la Marine à ſon fils, qu'il avoit marié à Mademoiſelle de la Roche-Foucaud de Roye, morte en laiſſant un fils unique, qu'on appelle actuellement le Comte de Maurepas. Je n'oſe faire le portrait de M. de

Pontchartrain fils ; j'en laiſſe le ſoin à d'autres qui ont eu affaire à lui pendant qu'il étoit Miniſtre, & qui le connoiſſent encore (*). On aſſure qu'il a fait ſentir tous les dangers de l'hérédité dans les places de confiance & d'adminiſtration, & que le Public, loin de le regretter, ſe crut heureux d'en être débaraſſé à la mort de Louis XIV.

Deux mots ſuffiront ſur le département & l'hiſtoire de Meſſieurs Phelippeaux de la Vrilliere, de Château-Neuf, & de Saint-Florentin ; c'eſt ainſi qu'ont été ſurnommés les différens individus de cette famille de Secrétaires d'Etat, que l'on pourroit comparer à la premiere race de nos Rois. Il faut croire que Paul Phelippeaux de Pontchartrain avoit du mérite, ou du moins bien de l'intrigue, puiſqu'après avoir été, pendant douze ou quinze ans, Commis de MM. de Revol & de Villeroy, il fut fait, en 1600, Secrétaire des commandemens de Marie de Medicis. Cette Reine prit aſſez de confiance en lui pour le faire Secrétaire d'Etat, auſſi-tôt qu'elle fut Régente. Il mourut en 1621 : ſon fils aîné, qui étoit Conſeiller au Parlement

(*) Il vivoit encore en 1736, & n'eſt mort qu'en 1747.

gendre du fameux Avocat-Général Talon, ne lui succéda pas; mais sa place passa à son frere cadet Raymond Phelippeaux d'Herbaut, qui avoit été d'abord Greffier du Conseil Privé, ensuite Trésorier des Parties Casuelles, & enfin de l'Épargne. Il mourut en 1629, & sa Charge resta dans la branche cadette au préjudice de l'aînée, qui n'y revint que quatre-vingts ans après. M. d'Herbaut fut remplacé par Louis Phelippeaux de la Vrilliere, qui fut, pendant soixante-deux ans, Secrétaire d'Etat sous les regnes de Louis XIII & de Louis XIV. Mais il fit si peu de bruit à la Cour & dans l'Etat, qu'on ignoreroit son existence, sans la multitude d'Edits, Déclarations & Lettres Patentes qui ont été signés par lui, & si son nom ne se trouvoit pas dans la liste des Secrétaires d'Etat. Il hérita du fameux Particelli-d'Emery, son beau-pere, qui, après avoir été le plus terrible partisan & le plus cruel exacteur du regne de Louis XIII, parvint, sous le Ministere de Mazarin, à être Surintendant des Finances. Baltazar Phelippeaux, qui étoit Conseiller-Clerc au Parlement, quitta l'état ecclésiastique, pour succéder à son pere, & mourut en 1700; on l'appeloit M. de Château-Neuf.

Son fils reprit le nom de la Vrilliere, & c'est peut-être celui qui a le plus signé d'expéditions; car, dès le commmencement de la Régence, M. le Duc d'Orléans voulant se défaire de tous les Secrétaires d'Etat du temps de Louis XIV, il ne conserva que celui-là, parce qu'il lui parut être absolument sans conséquence. L'administration des affaires de tout genre fut confiée à différens Conseils; mais tout ce qui devoit nécessairement être signé en commandement, passoit sous la plume de M. de la Vrilliere. Il est mort en 1725. Son fils, qu'on appelle le Comte de S. Florentin, l'a remplacé; mais son département a été réduit au même pied où celui de son pere étoit sous Louis XIV. La liste des détails qui lui sont confiés paroît assez longue sur l'Almanach Royal: au fond, rien d'important ne roule sur lui; il signe, il expédie comme ont fait son pere & son grand-pere.

Si je n'étois pas sûr de n'écrire que pour moi seul, je tremblerois à dire ce que je pense des Ministres du présent regne. Quelques-uns vivent encore, & les autres tiennent à des familles en faveur. D'un autre côté, si je n'écris pas dès à présent ce que j'ai vu & su par moi-

même, des vérités importantes & instructives échapperont peut-être à la Postérité. Je vais donc m'expliquer avec la liberté d'un homme qui ne craint ni ne désire, ne se passionne ni pour ni contre, & parle à une Postérité peut-être très-reculée.

M. le Régent n'eut pas plus tôt pris le gouvernement du Royaume, qu'il se proposa une forme d'administration toute différente de celle de Louis XIV. Soit envie de faire du nouveau, tentation presque inévitable après les changemens de regne, soit pour éviter le reproche qu'on avoit fait à Louis XIV & à ses Ministres, d'être despotiques & arbitraires, il confia chaque partie de l'administration à autant de Conseils, mit en pleine activité ceux qui avoient été déjà formés sous le regne précédent, pour les Finances, le Commerce & les Affaires étrangeres, & en créa d'autres pour la Guerre & la Marine ; il voulut même en faire un de conscience ou pour les Affaires Ecclésiastiques ; mais celui-ci souffrit de grandes difficultés. Tous ces Conseils de détail étoient, sans préjudice, du Conseil-Général de Régence, dont ils pouvoient même être régardés comme des émanations, & de celui des Parties, qui a toujours été dirigé

par le Chancelier. J'ai déjà dit que M. Voisin remplissoit cette place à la mort de Louis XIV ; qu'il mourut en 1717, & fut remplacé par M. d'Aguesseau, qui est encore revêtu de cette dignité. Si la piété & toutes les vertus qui en dérivent, la probité, l'érudition, le goût des Lettres, & beaucoup d'esprit, mais d'un genre différent de celui de l'administration, pouvoient faire un parfait Chancelier, M. d'Aguesseau le seroit certainement: mais il faut encore d'autres talens pour exercer une charge si importante. Le Chancelier doit réunir tout ce qui constitue le grand Magistrat, & tout ce qui fait le grand Ministre : il a continuellement affaire aux Gens de Robe ; il est leur Chef, il doit entendre leur langage, connoître leurs formes, & posséder l'art de conduire les Compagnies de toute espece : il est à la tête d'une très-difficile à gouverner, le Conseil. D'un autre côté, il est Ministre du Roi, doit soutenir son autorité, mais avoir soin d'en concilier les Actes avec les formes, dont la négligence peut faire échouer les meilleures entreprises, & les plus avantageuses au Roi & au Peuple. Il doit se faire considérer & aimer, s'il est

possible, de la Magistrature; mais il ne doit pas la craindre: il doit la faire respecter, mais n'en respecter les Membres qu'autant qu'ils le méritent; ne pas hésiter à réformer les jugemens injustes, & à punir les Juges iniques & partiaux: mais il doit mettre constamment au grand jour ses raisons, & les fautes qu'il est forcé de réprimer; il doit bien distinguer sur-tout les fautes d'ignorance & de négligence, d'avec celles d'un genre plus grave. Comme tous les autres Ministres, il doit quelquefois se servir du glaive tranchant de l'autorité royale; mais aucun n'a plus besoin que lui de prouver qu'il a parfaitement éclairé cette autorité.

M. d'Aguesseau respecte peut-être beaucoup trop la personne des Magistrats; il leur donne toujours gain de cause; & depuis la malheureuse époque de la vénalité des charges, il s'en faut bien qu'ils méritent toujours ces égards. M. le Régent avoit fait sa cour au Parlement, dans un temps où il croyoit en avoir besoin, en confiant la premiere dignité du Royaume au Procureur-Général; mais les Gens de Robe sont sujets à prendre acte de tout ce qu'on leur accorde, & à former des prétentions nouvelles, pour obtenir

encore davantage. Ils en viennent quelquefois à un tel excès, qu'il faut bien les arrêter & les réprimer, ne fût-ce que relativement à la forme, quand on conviendroit qu'au fond ils ont raison. C'est à quoi M. d'Agueſſeau n'eſt nullement propre; & ce fut ce qui obligea M. le Régent d'avoir recours à mon pere dans des circonſtances délicates & eſſentielles. Dailleurs, M. d'Agueſſeau a un autre grand défaut; c'eſt celui de ne pas ſe décider avec toute la promptitude néceſſaire dans les grandes occaſions. Les fonctions d'Avocat-Général qu'il a remplies, l'ont accoutumé à balancer les opinions, & à ne prendre ſon parti que difficilement; il héſite même encore quand il l'a pris, & ſemble s'en repentir; mais s'il étoit à temps de corriger ſa beſogne, il la gâteroit plutôt qu'il ne la perfectionneroit. Je l'ai vu, pour ſe décider, forcé d'appeler à ſon ſecours un de ſes enfans, qui étoit alors jeune, & peu capable de faire prendre à ſon reſpectable pere le meilleur parti; auſſi une Dame de ſes amies, qui avoit beaucoup d'eſprit, lui diſoit-elle un jour:
» Prenez y bien garde, M. le Chancelier,
» entre vous, qui, quoique très-ſavant,
» doutez de tout, & votre fils cadet qui
» ne

» ne doute de rien, vous ne viendrez
» jamais à bout de faire de bonne beso-
» gne ». En effet, ce grand Magistrat a la conscience aussi délicate, que l'esprit timide, & se fait des scrupules continuels.

Mon pere étoit d'un caractere très-différent, sachant prendre son parti avec promptitude, & se tenir avec fermeté à celui qu'il avoit pris. Le détail de la Police de Paris, dont il avoit été chargé pendant vingt ans, l'avoit accoutumé à cet esprit de détail, à cette sagacité qui lui faisoit trouver tout d'un coup le point de la difficulté & les moyens de le résoudre. Il avoit des lumieres, une ancienne & parfaite connoissance des Formes, & savoit les faire prêter aux circonstances, à la nécessité & à la plus grande utilité. Il connoissoit le Parlement comme nos grands Généraux connoissent ceux contre qui ils ont long-temps fait la guerre, comme le Duc de Vendôme pouvoit connoître le Prince Eugene, & le Maréchal de Villars, Marlboroug. Il ne haïssoit pas personnellement ce Corps, il le respectoit même; les Membres les plus considérables étoient ses alliés par sa femme, qui étoit de la famille de Caumartin, & par sa grand-mere, niece du Chancelier de Chiverny.

C'étoit à ces alliances qu'il devoit d'être entré dans la robe. Les fonctions du Lieutenant de Police sont un mélange de magistrature & d'administration ; il faut même, pour bien faire cette place, réunir tous les talens d'un grand Politique, & j'avoue, sans prévention, que mon pere les réunissoit. Il connoissoit aussi la Cour, & savoit ménager les gens de qualité, sans les offenser ni les craindre ; il se servoit, pour cet effet, de l'avantage de sa naissance, & se faisoit un mérite de sa modestie, tandis que la morgue *présidentale* offusquoit ceux qui portoient un nom illustre & distingué dans notre Histoire. Il étoit aimable dans la société, & le moment d'après que ses sourcils & sa perruque noire avoient fait trembler la populace, les agrémens de sa conversation, & sa gaieté de bon ton apprenoient qu'il étoit fait pour vivre dans la bonne compagnie. On étoit persuadé que l'espionnage, dont il avoit poussé l'art au dernier degré de perfection, le mettoit dans le secret de toutes les familles ; mais il usoit de ces connoissances avec tant de discrétion, qu'il ne troubloit le repos d'aucune, & conservoit ces mysteres dans son sein, pour n'en faire usage qu'à propos pour le

bien de l'Etat & celui des particuliers même. Je suis obligé de convenir que ses mœurs secretes n'étoient pas parfaitement pures, & je l'ai vu de trop près pour croire qu'il ait été dévot; mais il faisoit respecter la décence & la Religion, & en donnoit l'exemple en même temps qu'il en prescrivoit la loi. Un tel homme étoit celui qu'il falloit au Régent, pour suppléer à la foiblesse de M. d'Aguesseau, dans un moment où l'on fut obligé d'en imposer au Parlement. Il fut Garde des Sceaux en 1718, & leur procès-verbal de justice de cette année contient des preuves remarquables, & j'ose dire précieuses, des talens, de l'esprit & de la fermeté d'ame de mon pere. Tant qu'il crut que pour le bien & l'avantage de l'Etat il falloit soutenir le systême de Law, il établit & maintint le crédit de la Banque; il acquitta ainsi les dettes immenses de l'Etat, & le rendit riche en lui fournissant des trésors réels, soit en especes, soit en idées, ce qui est égal, pourvu que les dernieres soient généralement adoptées (car, après tout, la richesse même est une affaire d'opinion). Mon pere employa en bon citoyen toutes les ressources que ses lumieres & son caractere lui fournis-

ſoient, pour procurer cette gloire à M. le Régent, & cet avantage à l'Etat. Mais quand il reconnut évidemment que l'abus que l'on avoit fait des billets de banque étoit porté à ſon comble, que c'étoit trahir la Nation que de vouloir leur procurer une confiance injuſte & forcée, il renonça aux places qui le mettoient à la tête de ces opérations. Sa retraite acheva d'en montrer l'illuſion ; mais le mal étoit conſommé, & le malade ſans eſpérance, avant qu'il l'abandonnât: auſſi M. le Régent ne lui retira-t il ni ſa confiance ni ſes bontés. Il ſurvécut encore pendant plus d'un an à ſa retraite, & ne mourut point de chagrin ; il avoit l'ame trop élevée pour cela. Il n'étoit nullement habitué à la geſtion des Finances ; mais l'homme d'Etat ſaiſit tous les objets d'adminiſtration en général, ſait ſe faire aider ſur les détails qu'il ignore, & commander tout ce qu'il ne peut ou ne veut pas exécuter lui-même.

Mon pere n'eſt mort qu'en 1721. M. d'Agueſſeau, qui avoit été rappelé en 1720, a été renvoyé à Freſne en 1722, & la garde des Sceaux fut alors remiſe à M. Fleuriau d'Armenonville, l'un de ces Chanceliers dont le mérité a conſiſté dans leur docilité à ſuivre les impreſſions du

Ministere dominant, & à revêtir du grand Sceau & des marques les plus respectables de l'autorité souveraine, des résolutions auxquelles ils n'ont eu aucune part. Enfin, après la disgrace de M. le Duc, on a sagement remis l'administration suprême de la Justice royale entre les mains de deux hommes également éclairés & équitables, quoique de caracteres bien différens. M. d'Aguesseau s'est retrouvé à la tête du Conseil, & M. Chauvelin a eu les Sceaux.

La Chancellerie ne fut point assujettie aux Conseils, comme tous les autres départemens; mais la Finance n'en fut point exemptée. M. Desmarets fut totalement renvoyé; il n'y eut plus de Contrôleur-Général: le Régent fut seul Ordonnateur, comme avoit été le Roi. On nomma M. le Maréchal de Villeroy Chef du Conseil des Finances, mais purement *ad honores*, & M. le Duc de Noailles Président: celui-ci, quoiqu'il eût beaucoup d'esprit & même autant d'acquit qu'un homme de la Cour, encore jeune, peut en avoir, ne pouvoit pas assurément conduire cette administration importante, ni rien entendre aux détails sur lesquels il eût été

néceſſaire qu'il eût eu la grande main ; il avoit même dans ſon caractere un genre d'indéciſion, d'héſitation perpétuelle, qui devoit ſouvent l'empêcher de faire le bien. Je ne ſuis point convaincu de ce que j'ai ouï dire des défauts de ſon cœur; peut-être ceux qui m'en ont parlé étoient-ils prévenus contre lui; mais il eſt certain qu'avec beaucoup d'eſprit & de talens, il ne pouvoit pas bien gouverner les Finances. Le Marquis d'Effiat, premier Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, étoit Vice-Préſident de ce Conſeil, & encore moins capable de travail que le Préſident; mais du moins ne faiſoit-il pas tourner la tête à ſes Secrétaires comme le premier. On avoit placé ſous ces Meſſieurs neuf Conſeillers d'Etat, auxquels on avoit diſtribué différentes parties d'adminiſtration; quelques-uns étoient très-capables des détails qui leur étoient confiés, d'autres ne l'étoient pas; mais quand ils auroient eu tous la même capacité & le même mérite, il ne pouvoit y avoir entre eux le concert néceſſaire, parce qu'aucun d'eux ne dépendoit de l'autre, & que par conſéquent le Conſeil n'agiſſoit point par des principes uniformes & conſtans. Je ne

peux trop répéter à cette occasion, qu'autant les conseils sont utiles quand ils sont dirigés, & qu'après avoir été consultés, sur-tout quant aux arrangemens généraux, il est résulté de leurs avis des Loix sages, méditées & uniformes, autant sont-ils dangereux, lorsqu'au lieu de leur laisser le soin d'éclairer l'autorité, on la leur abandonne toute entiere; alors ils dégénerent en véritable *petaudiere* : on tracasse, on se dispute, personne ne s'entend, & il n'en résulte que désordre & qu'anarchie. Si l'autorité arbitraire & absolue dégénere en despotisme, les conseils auxquels on ne présente aucune matiere préparée, & dont on ne regle pas les décisions, nuisent encore davantage au bien & à l'utilité publique. Lorsqu'on eut senti tout l'abus des conseils établis par M. le Duc d'Orléans, & qu'on s'apperçut qu'il falloit y renoncer, on leur donna une espece d'*Extrême-Onction*, en chargeant l'Abbé de Saint-Pierre, qui les avoit approuvés d'abord, d'en faire l'apologie. Il s'en acquitta en composant un Ouvrage qu'il intitula *la Polysinodie*, ou *l'Avantage de la pluralité des Conseils*, & y mit cette épigraphe tirée des proverbes de Salomon:

Ubi multa consilia, salus. Il avoit raison à un certain point; mais il fut obligé de convenir lui-même, qu'il est également nécessaire que quelqu'un soit chargé de préparer les questions qui doivent être soumises aux Conseils, & que l'autorité décide quand les affaires ont été mûrement discutées.

Pour revenir aux Conseils des Finances en particulier, en 1717, on fit quelques changemens dans les Membres qui les composoient; mais l'on ne s'en trouva pas mieux. En 1718, mon pere en fut fait Président à la place du Duc de Noailles: celui-ci n'avoit pas senti de quelle utilité le système de Law, bien entendu, bien conduit, pouvoit être, pour libérer l'Etat de ses dettes, & rétablir en même temps les Finances & le Commerce. Mon pere saisit cette idée, mais il comprit en même temps qu'il étoit essentiel d'en diriger & d'en borner les effets & les conséquences; il porta sur cet objet toute l'attention dont il étoit capable; il employa la fermeté de son ame à vaincre les obstacles qu'opposoient à l'établissement du nouveau système, ceux qui n'étoient pas persuadés de son utilité : mais, hélas! il ne

fut pas long-temps ſans être forcé d'uſer des mêmes moyens, pour colorer & pour cacher l'abus que le Régent fit de ces reſſources vraiment délicates à employer.

M. le Duc d'Orléans avoit aſſez de lumieres, de ſagacité, & même de nerf, pour concevoir le mérite d'un grand plan, & identifier ſa gloire avec le ſalut du Royaume qu'il avoit à gouverner ; mais des paſſions vives, & un genre de foibleſſe dans lequel elles entraînent les eſprits les plus éclairés, le firent ſortir des bornes qu'il devoit ſe preſcrire : elles transformerent en poiſon ce qui devoit être un remede ; mon pere le ſentit, le remontra, le répéta, non au Public (à qui un ſage Miniſtre diſſimule toujours le mal qu'il prévoit), mais au Maître, au Régent, à celui qui ſeul pouvoit prévenir ce mal & le réparer : efforts inutiles, la Banque fut diſcréditée. Mon pere vit qu'il n'étoit plus poſſible de la relever ; enfin il abandonna, pour ainſi dire, l'État à ſon mauvais ſort, content de n'avoir fait aucune fortune dans un temps de criſe, pendant laquelle tant d'autres s'étoient enrichis injuſtement, ou s'étoient imprudemment ruinés. Le 5 Janvier 1720, Law fut nommé Contrôleur-Général, & avant la fin de

l'année il fut obligé de s'enfuir précipitamment & de quitter la France.

M. Pelletier de la Houssaye, Chancelier de M. le Duc d'Orléans, fut nommé Contrôleur-Général à sa place; mais il ne le fut guere plus d'un an. Au mois d'Avril 1722, il fut remplacé par M. Dodun, qui ne quitta qu'en 1726, lors de l'exil de M. le Duc. Ces deux Contrôleurs-Généraux n'étoient que d'une médiocre capacité : ce fut sous le premier que commenca la grande opération du *Visa*, dont le véritable Auteur étoit M. Pelletier des Forts, Membre du Conseil des Finances pendant la Régence, & qui fut enfin Contrôleur-Général après M. Dodun. Il avoit proposé d'examiner l'origine des billets & de toutes les dettes à la charge de l'Etat, d'avoir égard à celles dont l'objet paroîtroit parfaitement légitime, de les acquitter, mais d'annuller ceux & celles dont la réalité seroit suspecte, usuraire ou excessive. Ce plan étoit bon en soi, & il eût été à souhaiter qu'il fût exécuté par des mains absolument sûres, & avec une scrupuleuse exactitude; mais le moindre abus ou la moindre suspicion d'injustice perdoit tout. Le systême de Law parut préférable, comme plus expéditif & aussi

facile à contenir dans de justes bornes : il l'étoit en effet ; mais, comme je l'ai dit il n'y a qu'un moment, on en abusa, & ce ne fut qu'après qu'on y eut renoncé, qu'on revint sur ses pas, & qu'on reprit l'idée du *Visa*, dans un temps où elle étoit encore d'une plus difficile exécution qu'elle ne l'eût été d'abord : aussi ce fut une véritable *fourmilliere* d'abus & d'injustices.

M. Pelletier des Forts ne fut pas plus coupable de la mauvaise besogne qui se fit alors, que mon pere ne l'avoit été de tout le mal qu'avoit fait sur la fin le systême de Law ; mais il y eut cette grande différence entre eux, que M. d'Argenson n'abandonna l'administration des Finances, que quand il vit qu'elles étoient perdues malgré lui, & que M. des Forts prit le titre de Contrôleur-Général, lorsque le *Visa* eut tout perdu. Malgré tout cela, une remarque importante à faire, c'est que les Finances de France se sont rétablies en assez peu de temps, malgré les catastrophes de la Banque & du *Visa* : tant il est vrai qu'en matiere de Finances, le crédit public & la circulation se rétablissent & reprennent, pour ainsi dire, leur niveau, comme l'eau de la mer après

de grands orages & de grandes tempêtes. Il n'y a que quelques fortunes particulieres qui sont perdues sans ressource; vérité triste & accablante pour bien des gens dans certains momens de crise, mais consolante pour l'Etat. En 1726, M. Orry a remplacé M. Dodun : le caractere un peu brusque & dur en apparence de ce nouveau Ministre des Finances, n'empêche pas qu'il ne soit juste, même économe; il entre à cet égard dans les vûes de M. le Cardinal de Fleury, qui a d'ailleurs la prudence & l'adresse de faire retomber sur lui ce qu'il y a de plus agréable dans l'emploi de Ministre des Finances.

Le Ministere des Affaires étrangeres fut, à la mort de Louis XIV, soumis à un Conseil aussi mal composé que celui des Finances. Le Maréchal d'Uxelles en étoit Président, & n'avoit ni profonde connoissance des affaires de ce genre, ni talens réels pour l'administration; toute sa politique étoit celle d'un Courtisan, &, quoiqu'il fût Maréchal de France, son talent pour la guerre se bornoit à l'art d'en imposer aux Militaires subalternes, en les forçant à la discipline par beaucoup de sévérité, & les éblouissant d'ailleurs par le faste & la hauteur. Je n'ai pas bien connu son cœur

& son caractere, dont on a dit beaucoup de mal; mais je me rappelle sa figure qui étoit fort extraordinaire : ce que je sais encore, c'est qu'il faisoit très-bonne chere. Les trois associés qu'on lui donna dans le Conseil, furent l'Abbé Destrées, le Marquis de Canillac, & le Comte de Chiverny : ils n'étoient pas beaucoup plus forts que lui; mais d'ailleurs les deux derniers étoient des gens d'esprit : Chiverny avoit été Ministre de France à Vienne, & Canillac étoit ami intime de Mylord Stairs, Ambassadeur d'Angleterre. Le Régent vouloit former des liaisons avec cette Puissance, & changer si complettement le systême politique, relativement à ses intérêts particuliers, que M. de Torcy lui étoit non seulement inutile, mais nuisible : aussi, quoique M. le Duc d'Orléans ne pût s'empêcher de l'estimer, se contenta-t-il de le laisser dans le Conseil de Régence, & de lui donner la surintendance des Postes, sans permettre qu'il entrât dans le Conseil des Affaires étrangeres; cependant ce Conseil n'avoit d'autre directeur ni guide que Pecquet, Secrétaire de ce Conseil, qui avoit été Commis de M. de Torcy. Les Ministres étrangers ne savoient à qui s'adresser pour traiter les Affaires;

l'on fut obligé de commettre, pour les entendre, un homme qui n'étoit pas du Conseil des Affaires étrangeres, & qui n'en a jamais été; ce fut M. d'Armenonville, Conseiller d'Etat ordinaire, qui avoit été Intendant des Finances, & qui avoit acheté la charge de Secrétaire d'Etat de M. de Torcy, mais à condition de n'en pas exercer les fonctions. En 1718, on fit entrer l'Abbé Dubois dans le Conseil des Affaires étrangeres; en 1719, les charges de Secrétaire d'Etat ayant été rétablies, on en créa une cinquieme pour cet Abbé, & on y attacha le département des Affaires étrangeres. Alors ce Conseil n'eut plus rien à faire; Dubois devint le seul organe & le seul instrument de la politique du Régent, de ses liaisons avec les Cours de Londres & de Vienne, & de ses grandes tracasseries avec l'Espagne & Alberoni. Ce fut sous ce Ministere que fut conclu le traité de la quadruple alliance, &c.

Dubois, qui enfin devint Cardinal, étoit un de ces hommes dont on peut dire bien du mal en toute sûreté de conscience, & dont cependant il y a quelque bien à dire; mais on n'ose s'expliquer sur celui-ci qu'avec timidité, crainte d'être accusé

de ſe déclarer le partiſan d'un mauvais ſujet. Né dans le dernier ordre de la bourgeoiſie de Brive en Limouſin, il s'étoit d'abord attaché au Pere le Tellier, Confeſſeur du Roi, qui l'avoit mis en état de faire de bonnes études, enſuite à un Curé de Saint-Euſtache, auquel il eut le bonheur de plaire, & qui voulant placer dans l'éducation du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans & Régent, un homme incapable de lui faire ombrage, procura cet honneur à Dubois. Il ne fut d'abord que Sous-Précepteur ſous un M. de Saint-Laurent, dont enfin il prit la place. Il plut à ſon Eleve en flattant ſes paſſions; mais le vrai coup de partie que fit l'Abbé Dubois, & qui commença ſa fortune, ce fut de déterminer M. le Duc d'Orléans à épouſer Mlle de Blois, bâtarde de Louis XIV, malgré la grande oppoſition & la répugnance de MADAME. Dans ces affaires délicates, les intrigans ſourds & obſcurs ſont ceux qu'on emploie le plus utilement; auſſi ce fut Dubois qui conclut cette grande affaire. Dubois, continuant de ſe rendre agréable, *per fas & nefas*, à ſon Eleve devenu ſon Maître, ayant travaillé à lui procurer

des vices plutôt que des vertus, jouit du plus grand crédit dès le commencement de la Régence : ayant d'ailleurs beaucoup d'esprit & de hardiesse, & n'étant retenu par aucunes considérations capables d'arrêter les bons Citoyens, il se mit à la tête d'une infinité d'intrigues, qui n'avoient pour objet que l'intérêt particulier du Duc d'Orléans, & n'étoient point conformes à ceux du jeune Roi & de l'Etat. Sa conduite étoit celle de ces ames viles, mais politiques, qui, quand elles trouvent des obstacles d'un côté, se retournent de l'autre. Il parloit naturellement très-bien, lorsqu'il n'étoit pas embarrassé ; mais quand il traitoit d'affaires avec des gens dont il n'étoit pas sûr, il hésitoit & bégayoit, peut-être pour se donner le temps de penser à ce qu'il avoit à répondre : il mentoit beaucoup & étoit très-faux ; mais il ne débitoit pas ses mensonges avec autant d'effronterie qu'il les concevoit. Capable des plus grandes noirceurs, on venoit quelquefois à bout de l'en convaincre ; alors il se troubloit, rougissoit, balbutioit, mais étoit toujours bien éloigné de se corriger ni même de se repentir : ses manieres & ses propos faisoient un parfait

parfait contraste avec son habit ecclésiastique : il juroit, blasphémoit, tenoit les discours les plus libertins & les plus indécens contre la Religion. Ce qui doit lui être reproché plus que tout le reste, c'est d'avoir persuadé à son Prince, qu'il n'y avoit dans le monde ni piété réelle, ni véritable probité, mais que tout le mérite consistoit à parvenir à ses fins en cachant bien son jeu. Il avoit étendu les principes de cette mauvaise éducation jusqu'à la Duchesse de Berry, fille du Régent. Ce fut ce personnage que M. le Duc d'Orléans fit Secrétaire d'État au département des Affaires étrangeres, lorsqu'il se vit obligé de rendre à ces charges leurs fonctions.

Les liaisons du Régent avec les Anglois avoient été ménagées par l'Abbé Dubois & Canillac, avec Stanhope & Milord Stairs ; mais Dubois ayant attiré à lui le vrai secret de cette affaire, il n'y eut plus que lui qui pût la suivre. Il étoit certainement pensionnaire de l'Angleterre, c'est-à-dire, des ennemis de l'Etat & de la Religion Catholique ; mais comme c'étoit pour le Régent qu'il intriguoit, il ne craignoit pas d'être recherché par lui. En 1720, ce digne Ecclésiastique eut l'archevêché de Cambray, & l'obtint avec

des circonstances que, pour l'honneur de la Religion, je n'ose écrire ici. En 1721, il fut fait Cardinal, & en 1723, déclaré premier Ministre, lorsque M. le Régent fut obligé de remettre au Roi, du moins en apparence, le timon de l'Etat. On peut bien croire que le Duc d'Orléans ne pensoit à faire qu'un Ministre *postiche*, & comptoit l'être en effet. Cependant, qui sait si Dubois ne seroit pas resté premier Ministre, en cas que le Régent fût mort avant lui; mais le contraire arriva, & M. le Duc d'Orléans fut obligé de prendre lui-même ce titre. M. de Morville, fils de M. d'Armenonville, Garde des Sceaux, qui avoit la charge de Secrétaire d'Etat de la Marine, prit le département des Affaires étrangeres, & l'a conservé sous l'autorité de M. le Duc de Bourbon, qui eut le titre de premier Ministre après M. le Duc d'Orléans. Ce Prince n'avoit d'autre mérite qui le rendît propre à cette place, que la grandeur de sa naissance, & il fut gouverné, tout le monde sait par qui. M. de Morville n'avoit qu'un esprit médiocre, mais du bons sens & le jugement droit: il possédoit un mérite du second ordre, que nous connoissons sous le nom de *bon Ecouteur*; il ne par-

soit qu'à son tour, & après s'être donné le temps d'y penser ; alors ce qu'il disoit étoit toujours juste & réfléchi. On sortoit de ses audiences, content d'avoir été bien entendu. Il se retira au mois d'Août 1727 : son pere remit les Sceaux en même temps, & ils ont été remplacés l'un & l'autre par M. Chauvelin, qui réunit les titres du pere & du fils. Le pere mourut l'année suivante 1728 ; le fils n'est mort qu'en 1732.

Le Conseil de Guerre, établi sous la Régence, eut pour Chef le Maréchal de Villars, déjà fameux par des victoires gagnées sur les ennemis, & qui avoient paru relever la gloire flétrie des armes de France. Ce Général avoit pour défaut d'être vain, présomptueux, ou du moins d'en présenter toutes les apparences ; d'ailleurs il avoit de la grandeur d'ame, de l'esprit, & un talent très-décidé pour la guerre. Mais quelque brillans que soient ces avantages, ils ne suffisent pas pour faire un bon Ministre de ce département. Aussi le Régent, en le plaçant à la tête de ce Conseil, ne lui accorda-t-il qu'une représentation d'éclat, & non l'administration réelle. Le Maréchal se flattoit qu'il auroit la distribution de toutes les graces,

mais on trouva bientôt le moyen de la lui ôter ; on décida que cette distribution seroit faite en plein Conseil. Ç'auroit été une source de tracasseries épouvantables entre tous les Membres ; ils aimerent mieux travailler chacun avec le Régent relativement aux différens Corps militaires sur lesquels ils étoient particuliérement chargés de veiller, & le laisser prononcer : c'est ce qu'ils firent, & le Régent se trouva ainsi disposer des graces avec autant d'autorité que l'avoit fait Louis XIV. Il ne resta aux Conseillers-Militaires que le soin de rédiger quelques Ordonnances & Réglemens de discipline ; encore, lorsqu'ils proposoient quelques nouvelles dépenses, se trouvoient-ils soumis à l'examen & à la critique des deux derniers Membres du Conseil de Guerre, Gens de Robe, qui avoient dans leurs départemens la Finance de la guerre, les marchés, la distribution des fonds, enfin la véritable besogne des précédens Ministres de la Guerre, & la seule dont ceux-ci doivent être véritablement chargés. L'un étoit M. de Saint-Contest, qui avoit été long-temps Intendant de provinces frontieres ; l'autre M. le Blanc, Maître des Requêtes. Les Trésoriers, les Commissaires des Guerres, & les En-

trépreneurs ne connoiſſoient que ces deux Meſſieurs ; par conſéquent toute la machine de la guerre rouloit ſur eux ; auſſi M. le Blanc ſe rendit-il bientôt le maître du terrein, & auſſi-tôt qu'on rétablit les Secrétaires d'Etat, ce fut lui qui le fut. La Forme du Conſeil de Guerre ſubſiſta pourtant encore pendant quelques années ; mais M. le Blanc ayant réuni tous les détails de M. de Saint-Conteſt au ſien, en fut l'ame & le pivot. Il eut le même crédit qu'avoient eu M. de Chamillard & même M. de Louvois. Il n'étoit aſſurément pas ſans talens & ſans adreſſe pour ſa conduite perſonnelle, & il avoit de grandes connoiſſances des travaux du Bureau de la Guerre ; mais les détails de Finances & d'Adminiſtration militaires devinrent très-délicats au milieu des embarras de Finances qu'avoient occaſionnés le ſyſtême de Law & enſuite le *Viſa*. En 1723, M. le Blanc fut déplacé, mis à la Baſtille, & on voulut lui faire ſon procès. On lui ſubſtitua dans le Miniſtere de la Guerre M. de Breteuil, Intendant de Limoges, homme doux & ſouple, mais d'une ignorance extrême : tout le monde ſait qu'un ſervice très-

essentiel qu'il rendit au Cardinal Dubois, le mit en place ; il se soutint sous M. le Duc, par les complaisances infinies qu'il eut pour les personnes en faveur. MM. de Belle-Isle & de Seichelles, amis intimes & conseils de M. le Blanc, avoient aussi été mis à la Bastille, quelques mois après lui. L'orage continua de gronder contre eux pendant tout le Ministere de M. le Duc ; mais aussi-tôt que ce Prince eut été envoyé à Chantilly, tout changea. M. de Breteuil se retira tout doucement ; M. le Blanc revint en place, & la faction de Belle-Isle & de Seichelles fit à son tour mettre à la Bastille & exiler les freres Paris, tout-puissans sous M. le Duc. En 1728, M. le Blanc mourut ; M. Dangervilliers, Intendant de Paris, qui l'avoit été long-temps de la province d'Alsace, a pris sa place, & M. de Breteuil est resté à l'écart. M. d'Angervilliers, fils ou petit-fils d'un fameux partisan qui vivoit sous le Ministere de M. Colbert, descendu d'un Médecin & Botaniste célebre, a des talens, de l'esprit, des défauts, & sur-tout des ridicules.

Le Conseil de la Marine fut composé comme celui de la Guerre, & eut le même sort ; le Comte de Toulouse en

étoit le Chef *ad honores*, le Maréchal d'Estrées le Président, & il étoit mêlé de quelques Militaires marins & d'anciens Intendans de Marine, qui avoient tous les détails. Un ancien premier Commis de M. de Pontchartrain, nommé la Chapelle, en étoit le Secrétaire. Comme la Marine étoit alors réduite à peu de choses, ce Conseil paroissoit peu important. Aussi-tôt qu'on rétablit les Secrétaires d'Etat, M. d'Armenonville, qui avoit acheté la charge de M. de Torcy, eut les expéditions de ce département, l'Abbé Dubois étant chargé des Affaires étrangeres, comme cinquieme Secrétaire d'Etat. M. de Maurepas reprit la charge des Pontchartrain ses grand-pere & pere; mais il n'avoit que les expéditions de la Maison du Roi & de Paris, sous les yeux & les ordres de son beau-pere la Vrilliere. Cela dura ainsi jusqu'en 1722, que M. d'Armenonville devint Garde des Sceaux; alors M. de Morville fut Secrétaire d'Etat de la Marine. A la mort du Cardinal Dubois, en 1723, il passa aux Affaires étrangeres, & M. de Maurepas eut le département entier qu'avoit possédé son pere, avant la mort de Louis XIV. Le Conseil de Marine avoit été supprimé dès

1722 ; il languissoit déjà quelque temps auparavant. Le jeune Ministre de la Marine est bien plus aimable que n'étoit son pere, mais encore moins instruit ; il se plaît plutôt à faire des plaisanteries, que l'on peut appeller des *mievreries* de jeune Courtisan, que de vraies méchancetés & des noirceurs dont on assure que son pere étoit capable. Mais il a connu de trop bonne heure les douceurs & les avantages du Ministere, & il ne paroît pas qu'il sache encore quels en sont les devoirs & les principes. Il n'avoit encore que dix-huit ans, lorsque ses Commis lui ont dit : » Monseigneur, amusez-vous, & laissez-» nous faire : si vous voulez obliger quel-» qu'un, faites-nous connoître vos in-» tentions, & nous trouverons les tour-» nures convenables pour faire réussir ce » qui vous plaira. D'ailleurs les Formes » & les Regles s'apprennent à mesure » que les affaires & les occasions se pré-» sentent, & il vous en passera assez sous » les yeux, pour que vous soyez bientôt » plus habile que nous «. Cependant il faut convenir qu'on passeroit toute une longue vie à travailler sans principes, que l'on n'apprendroit jamais rien, & que l'expérience est bien plutôt le fruit des

réflexions ſur ce que l'on a vu, que le réſultat d'une multitude de faits auxquels on n'a pas donné toute l'attention qu'ils méritent.

On avoit formé, en 1716, un Conſeil du dedans du Royaume. Le Duc d'Antin en étoit Préſident; on y avoit placé le Marquis de Beringhen & le Marquis de Brancas, avec quelques Conſeillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, & Conſeillers au Parlement; ce Conſeil devoit avoir le même objet de travail que le Conſeil des Dépêches a aujourd'hui. Il ne ſubſiſta que juſqu'au rétabliſſement des Secrétaires d'Etat, c'eſt-à-dire, tout au plus trois ans, après quoi M. de la Vrilliere reprit le ſoin des provinces qui lui avoient autrefois appartenu. On confia le reſte à MM. d'Armenonville & de Maurepas. Le Miniſtre des Affaires étrangeres & celui de la Guerre n'en eurent point alors; ce n'a été que par la ſuite qu'on leur en a rendu.

Enfin on joignit à tous ces Conſeils, un de Commerce, dont on donna la préſidence au Maréchal de Villeroy, l'homme du monde à qui M. le Duc d'Orléans avoit le moins d'envie de confier des détails & de donner de la conſidération. On lui

associa plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, auxquels on distribua le soin de différentes branches de commerce, en les chargeant non seulement d'y veiller, mais de faire les Réglemens convenables pour les augmenter & les perfectionner. Rien de si intéressant pour l'Etat, que le travail qui pouvoit résulter d'un pareil Conseil; mais il falloit qu'il fût dirigé, qu'il y eût une sorte d'ensemble dans ses opérations : on devoit les faire toutes tendre à un but unique, & c'est ce qui manqua à ce Conseil, comme à tous les autres. Lors de la disgrace du Maréchal de Villeroy, il a été tout-à-fait anéanti, ou du moins resté deux ou trois ans sans existence. Il a été enfin rétabli sous le titre de Conseil Royal de Commerce : le Roi y préside comme au Conseil Royal des Finances, à celui des Depêches, & au Conseil d'Etat proprement dit. Les noms d'une partie des Ministres & de quelques Conseillers d'Etat se trouvent sur la liste de ce Conseil ; le Contrôleur-Général des Finances & le Secrétaire d'Etat de la Marine en sont des Membres essentiels. Il y a un Bureau du Commerce plus nombreux, & établi pour préparer les affaires

[qu]i doivent s'y porter. On a rétabli les [ch]arges d'Intendans du Commerce, qui [av]oient été créés sous Louis XIV, & chaque [vi]lle commerçante a toujours un Député [à] Paris. Tout cela présente le tableau [d']une belle & sage administration; mais [e]lle n'est, pour ainsi dire, que sur le [p]apier; le Conseil Royal du Commerce [n]e s'assemble jamais, le Bureau rarement; les Intendans & les Députés du Commerce ne travaillent qu'avec le Contrôleur-Général seul, ne connoissent que lui; les uns sont ses Commis, les autres nécessairement ses Cliens: la Finance & le Commerce se sont, pour ainsi dire, identifiés en France, & roulent sur le même pivot.

On doit conclure de la suppression des Conseils établis sous la Régence, & de l'oisiveté dans laquelle on laisse languir les Principaux d'entre les Conseils royaux qui décorent nos Almanacs, que l'on ne sait point encore en France quel est le parti que l'on peut tirer des Conseils, en distinguant bien ce qui doit être soumis à leurs délibérations, d'avec ce qui doit être remis à la décision journaliere des Ministres de chaque département, & ce qu'ils doivent porter au Roi, d'avec

ce qu'ils peuvent décider personnellement dans leurs cabinets. Toutes les Ordonnances, les Réglemens généraux, ce qui fait Loi & établit des principes dans l'administration, devroit être délibéré dans les Conseils, y être discuté, sérieusement examiné, & enfin décidé autant qu'il convient à la constitution d'une Monarchie où tout Conseil doit n'être que consultatif. Toutes les questions qui s'y portent, avant que d'y être agitées, doivent être clairement & nettement proposées, & c'est au Ministre à faire ces propositions. Chacun d'eux doit être le rapporteur des affaires relatives à son département, comme il en doit suivre l'exécution, lorsqu'elles sont une fois réglées. Je ne parle pas des petites affaires particulieres dont on amuse actuellement le tapis, dans les Conseils Royaux des Finances & des Depêches, lorsqu'on les assemble; mais des Réglemens généraux, pour lesquels seuls il faudroit assembler les Conseils auxquels le Roi assiste en personne. Les Ministres ne sentent pas assez combien il leur est important d'avoir des garants de ces sortes de Réglemens. En les prenant sur eux, ils s'exposent à répondre de toutes les difficultés qu'ils souffrent à

l'enregiſtrement ou à l'exécution ; ils en ſont ſouvent les victimes, & fourniſſent ainſi des occaſions de les déplacer. Quant aux graces, les Conſeils ne doivent connoître que les principes d'après leſquels les Miniſtres les propoſent ; mais il eſt bien important pour les Miniſtres mêmes, que ces principes ſoient conſignés quelque part ; ce doit être leur bouclier pour les défendre des demandes injuſtes : & combien n'eſt-il pas important qu'ils s'en défendent. Pour une grace contre regle & raiſon que le Miniſtre accorde à ſes protégés perſonnels & véritables, il eſt obligé d'en accorder vingt aux protégés de ſes propres protecteurs & des perſonnes auxquelles il n'a rien à refuſer ; alors, quand on le preſſe, il ne ſait que répondre. S'il refuſe aux uns ce qu'il accorde aux autres, il ſe fait des tracaſſeries abominables. Un homme ſage, en entrant en place, doit s'arranger bien plus pour pouvoir refuſer, ſans ſe faire beaucoup de tort, que pour pouvoir tout accorder à ſa fantaiſie ; car il eſt bien ſûr qu'il n'en viendra jamais à bout. Mais il faut refuſer toujours ſans humeur, & recevoir même avec douceur les demandes les plus déraiſonnables, & ſur-tout ne pas promettre ce

que l'on n'est pas sûr de pouvoir tenir ?
Hoc opus, hic labor.

* * *

Je viens, dans un long article, de traiter un sujet bien important, d'établir par occasion de grandes maximes, & de faire des portraits fort intéressans. J'ose en garantir la justesse & la ressemblance; car je n'ai parlé que d'après des connoissances personnelles ou certaines : j'ai peint des hommes d'État, ou du moins des gens qui auroient dû l'être. Je vais à présent m'occuper des principes de conduite que l'on doit suivre dans la vie privée & dans la société, toujours d'après mon expérience, & les exemples des personnes que j'ai le plus connues.

Le plus parfait modele d'un grand Seigneur aimable, est M. le Cardinal de Rohan; quoiqu'il n'ait au fond qu'un esprit médiocre, peu d'érudition & de lecture, qu'il n'ait jamais été chargé de grandes Administrations, ni traité de suite d'importantes affaires, il a un avantage marqué sur ceux qui ont le plus administré & négocié. Il n'a ni la taille ni les traits d'un Prince fait pour commander les armées;

mais c'est le plus beau Prélat du monde ; & quand il étoit jeune, c'étoit un charmant Abbé de qualité. Il a soutenu ses Thèses en Sorbonne avec éclat & distinction : on lui faisoit sa leçon ; mais il la retenoit avec facilité, & la débitoit avec grace. Ayant obtenu de bonne heure l'Evêché de Strasbourg & le Chapeau de Cardinal, il a été chargé de quelques négociations, tant vis-à-vis des Princes Allemands, qu'au Conclave à Rome ; il s'en est toujours tiré avec aisance & dignité : assurément si quelqu'un a pu vérifier cette expression singuliere & proverbiale, que les *Gens de qualité savent tout sans rien apprendre*, c'est lui. Sa politique a toujours été très-souple ; il s'est accommodé aux temps, aux lieux, aux regnes & aux circonstances. Avec une pareille conduite, il auroit pu paroître bas ; mais il a su imprimer à toutes ses actions un caractere de noblesse ; de sorte que les sots l'applaudissent, & les gens éclairés lui pardonnent. Il s'est, suivant les occasions, déclaré pour la Bulle *Unigenitus*, ou a laissé les Jansénistes penser ce qu'ils vouloient. On l'a fait entrer au Conseil de Régence à la fin de l'administration de M. le Duc

d'Orléans, pour assurer au Cardinal Dubois le même rang dont les Cardinaux de Richelieu & Mazarin avoient joui dans le Conseil. On sentoit bien que Dubois n'étoit pas fait pour passer sur une pareille planche, après quatre-vingts ans d'interruption. La naissance de M. de Rohan, & les dignités dont il étoit revêtu, indépendamment du Cardinalat, l'en rendoient susceptible, mais il n'y fut que le précurseur d'un premier Ministre très-indigne de l'être : après tout, que pouvoit perdre le Cardinal de Rohan à cette complaisance ? il s'acquitte des cérémonies d'église auxquelles sa charge de Grand-Aumônier l'oblige, de la maniere la plus convenable, sans trop affecter de dévotion, aussi ne l'accuse-t-on pas d'être hypocrite, & sans qu'on puisse lui reprocher d'indécence. Il représente à Strasbourg & à Saverne mieux qu'aucun Prince d'Allemagne, & même que les Electeurs Ecclésiastiques : sa cour & son train sont nombreux & brillans ; avec cela il conserve cet air de décence qu'ont les Membres distingués du Clergé de France, & que ceux d'Allemagne & d'Italie n'observent pas : il est galant ; mais il trouve assez d'occasions

d'occasions de satisfaire son goût pour le plaisir avec les grandes Princesses, les belles Dames & les Chanoinesses à grandes preuves, pour ne pas *encanailler* sa galanterie, & n'être pas du moins accusé de crapule. Le Cardinal, en parlant quelquefois de lui-même, laisse entendre avec une sorte de modestie, qu'il doit avoir quelque ressemblance avec Louis XIV, tant dans la figure que dans le caractere; en effet, Madame la Princesse de Soubise, sa mere, étoit très-belle: l'on sait que Louis XIV en fut amoureux, & l'époque de ce penchant se rapproche de l'année 1674, qui est celle de la naissance du Cardinal de Rohan. S'il y a quelque vérité dans cette anecdote, on peut ajouter, que né d'un très-grand Prince, il est possible que de grands Princes lui doivent aussi le jour. Sa politesse avec les particuliers qui viennent le voir, soit dans son évêché, soit à la Cour ou à Paris, est certainement plus d'habitude que de sentiment; mais elle porte si bien le masque ou l'empreinte de l'amitié & de l'intérêt, que même persuadé qu'elle n'est pas sincere, on s'y laisse séduire. Dès que vous arrivez, il semble qu'il ait mille choses à vous dire, à vous

confier, & bientôt après il vous quitte pour courir à un autre; mais pendant qu'il fait tout ce qui lui plaît, il semble qu'il ne pense qu'à vous laisser le maître chez lui, qu'il vous abandonne, parce qu'il craint de vous gêner & de vous importuner, tandis que ce seroit vous qui le gêneriez & l'importuneriez en restant davantage. En un mot, personne ne possede mieux le talent de plaire, que le Cardinal de Rohan; mais il n'appartient pas à tout le monde d'user des mêmes moyens que lui. *Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe;* cet ancien adage peut s'appliquer à l'usage de plus d'une qualité aimable; il y a des gens qui peuvent en négliger quelqu'une, d'autres qui en doivent employer autant qu'ils en peuvent rassembler; encore ont-ils bien de la peine à réussir, avec toutes les ressources que la Nature leur a fournies.

* * *

Je reviendrai dans un moment à l'art & aux moyens de plaire; mais je veux encore dire un mot de l'exactitude & de la ponctualité: c'est un mérite du second ordre; il semble même n'appartenir qu'aux

subalternes ; cependant il est quelquefois de grand prix : j'avoue que je m'y suis scrupuleusement attaché, quoique j'aye un grand exemple domestique de l'habitude contraire. Mon pere étoit le plus *imponctuel* de tous les hommes, il ne savoit jamais quelle heure il étoit ; chargé d'une multitude de détails, la plupart très-importans, mais de différens genres, il les faisoit quand il pouvoit ou quand il vouloit, *à bâtons rompus*, & coupoit ou interrompoit sans cesse l'un par l'autre ; mais son génie, également sûr & actif, suffisoit à tout ; il retrouvoit toujours le bout de ses fils, quoiqu'il les rompît à tout moment, & saisissoit successivement cent objets différens sans les confondre. J'ai admiré ce talent merveilleux, mais je ne m'en suis jamais senti capable. J'ai mis bien plus de méthode, d'ordre & de ponctualité dans mon travail, tandis que mon frere a pris le parti d'imiter mon pere. Pour moi, j'ai cru qu'il pouvoit y avoir de la présomption à suivre cette route, quand la Nature même ne vous la frayoit pas. Encore une fois, lorsqu'on n'est pas certain d'être au dessus d'un travail méthodique, & que cependant on veut s'y élever, on court risque de se

trouver bien au dessous de sa besogne, de se perdre, & de se déshonorer.

* * *

Moncrif, qui est attaché à mon frere, est venu me faire confidence du projet qu'il a de faire imprimer un Livre qu'il intitule: *De la nécessité & des moyens de plaire.* » Mon cher Moncrif, lui ai-je dit, rien » de si aisé à traiter que le premier point » de ton discours; tout le monde le sent, » tout le monde a le désir de plaire, mais » on se trouve bien embarrassé sur les » moyens d'y parvenir : il est même assez » difficile & assez délicat d'indiquer les » véritables ; ils dépendent d'un grand » nombre de circonstances qui les font » varier, pour ainsi dire, à l'infini «. Là-dessus je suis entré avec lui dans des détails dont j'ai depuis mis une partie par écrit. Après m'avoir bien écouté, » Mon» sieur m'a-t-il répondu humblement, » je ferai usage des sages réflexions que » vous venez de me communiquer ; mais » le plan de mon Ouvrage n'est pas tout» à-fait dirigé dans le même esprit que » vous me proposez. Ton Ouvrage est» donc déjà fait, lui ai-je répliqué? Oui, » Monsieur, on l'imprime «. Effectivement, assez peu de temps après, il me

l'a apporté tout imprimé, bien relié & en grand papier : je l'ai lu, & cette lecture m'a fait souvenir d'un mot d'un homme d'esprit de mes amis. Je me promenois avec lui dans une grande bibliotheque, & nous étions au milieu d'une multitude de Livres de Philosophie spéculative, de Métaphysique & de Morale : *Voici*, me dit-il, *des milliers de volumes, dont le plus grand nombre est à supprimer, & le reste à refondre* : celui de Moncrif est d'autant plus dans le dernier cas, qu'il est d'ailleurs très-froidement écrit ; aussi est-il ennuyeux, quoique court : il finit par des contes de Fées, trop forts pour des enfans, & trop froids pour les autres.

Moncrif a dit lui-même que le merveilleux ne pouvoit être agréable que par la maniere dont il étoit présenté ; qu'autrement l'invraisemblance rebute & ennuie. Ses contes sont la meilleure preuve de cette vérité.

La mere de Moncrif étoit veuve d'un Procureur nommé Paradis. C'étoit une femme d'esprit, qui sut en tirer parti pour se soutenir, & élever deux fils que lui avoit laissés son mari. Par la protection de mon frere, l'un est devenu Officier subalterne, & enfin Commandant d'une petite

place ; l'aîné obtint les principales affections de sa mere, qui, pour l'introduire dans le monde, fit les derniers efforts afin de le bien vêtir ; elle l'envoyoit aux spectacles, dans les places destinées aux plus honnêtes gens, & où il pouvoit faire d'utiles connoissances. Moncrif, suivant les conseils de sa mere, fit, entre autres, celle de mon frere & la mienne. Il s'en est bien trouvé ; nos parens étoient en place : mon frere en fit son Complaisant & son Secrétaire, sur le pied même le plus honnête. Quelques années après, il s'attacha à M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, & eut le beau titre de Secrétaire de ses commandemens ; il avoit même la feuille des bénéfices dépendans de ce Prince Abbé ; mais il ne proposoit aucun sujet que de l'aveu de certaines Demoiselles de l'Opéra. Il se brouilla dans cette petite Cour ; mais mon frere l'en a bien dédommagé, puisqu'il l'a fait Lecteur de la Reine & Secrétaire général des Postes. On prétend qu'il avoit appris à faire des armes, & étoit même parvenu à se faire recevoir Maître d'escrime ; ce qui le fait croire, c'est que Moncrif étant déjà Lecteur de la Reine, & par conséquent à la Cour, il fut question de son âge : on voulut

prouver qu'il étoit plus vieux qu'il ne paroiſſoit l'être, & on allégua ſa réception dans le Corps des Maîtres en fait d'armes. M. de Maurepas voulut s'en aſſurer, & ayant eu occaſion de lire la liſte des Membres de cette Communauté, qui demandoient le renouvellement de leurs priviléges, il trouva en tête le nom de Paradis à la tête. Il demanda aux Syndics ce qu'étoit devenu ce Maître : la réponſe fut, que depuis long-temps il avoit diſparu; & avoit ſans doute renoncé au métier. Le Miniſtre, qui, comme tout le monde ſait, aime aſſez les petites malices, conta cette anecdote au Roi. D'après cela, Moncrif devoit avoir quatre-vingts ans. Le Roi Louis XV, en ayant beaucoup ri, trouvant un jour Moncrif chez la Reine, lui dit : » *Savez-vous,*
» *Moncrif, qu'il y a des gens qui vous*
» *donnent quatre-vingts ans? Oui, Sire,*
» répondit-il, *mais je ne les prends pas* «.
Pour moi, je ne crois pas que Moncrif ait été Maître en fait d'armes; ç'auroit plutôt été ſon frere, à qui ſa mere n'avoit pas trouvé d'autres talens pour ſe produire dans la ſociété, que celui-là, qui n'eſt pas fort ſocial.

Je reviens à Madame Paradis. Avec

de l'esprit, de la lecture, un style agréable, & du manége, elle se procura un assez joli revenu. Sur la fin du regne de Louis XIV, on mettoit dans les intrigues plus de prétention à l'esprit, qu'on ne fait de nos jours; on écrivoit des billets galans, qui exigeoient des réponses du même genre; & l'on jugeoit de l'ardeur du Cavalier, par l'énergie des lettres qu'il faisoit remettre secrétement; de même l'amant calculoit ses espérances d'après le ton de la réponse: les brouilleries & les raccommodemens se conduisoient de la même maniere. Madame Paradis se consacra au genre épistolaire; connue de plusieurs Dames de la galante Cour de Louis XIV, elle leur prêtoit sa plume pour faire d'agréables avances ou de tendres réponses, & ce ne fut pas en pure perte pour sa fortune & l'avancement de ses fils. Il semble que Moncrif ait hérité du talent de sa mere. Mon frere ayant fait un voyage en Touraine, fit une connoissance particuliere & intime avec une Demoiselle de cette Province. De retour à Paris, il en reçut des lettres galantes, auxquelles, par honnêteté, il devoit des réponses. Il chargea Moncrif de les faire, & celui-ci s'en acquitta en digne fils de

Madame Paradis, & lui épargna même la peine de les copier. Mais ce qu'il y a eu de plus plaisant à la suite de cette correspondance, c'est que mon frere étant devenu Ministre, & cette Demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme, elle eut occasion d'écrire, pour quelque affaire, à son ancien amant, & fut bien étonnée de ne trouver dans les réponses de mon frere ni l'ancien style de ses lettres, qu'elle avoit conservées, ni même son écriture : elle put apprendre ainsi, que les Ministres & ceux qui sont destinés à le devenir, ne font pas toujours par eux-mêmes ce qui leur fait le plus d'honneur.

Comme je le disois à Moncrif, il n'y a personne qui ne sente la nécessité de plaire, & qui n'en ait le désir plus ou moins vif; mais ce n'est pas le tout que la bonne volonté, il faut encore les talens. Tout Acteur qui monte sur un théatre, y porte le désir d'être applaudi; cependant il y en a beaucoup qui se font huer & siffler. Pour réussir, il faut deux especes de talens, ceux que nous tenons de la Nature & que nous ne pouvons nous donner, la taille, la figure, & le son de voix agréable, l'esprit naturel, facile, gai & aimable : quand on ne posséde pas ces

avantages, il faut se procurer une amabilité factice; elle ne vaut jamais celle véritable, &, pour ainsi dire, innée; mais enfin elle vaut mieux que rien; elle est étudiée, mais du moins faut-il l'empêcher de sentir l'étude; insensiblement l'habitude s'en forme, & l'on se fait une douce occupation de perfectionner ces avantages acquis.

L'envie de briller ne sauroit être trop masquée; au contraire, ce qu'il faut qu'on remarque en vous ou qu'on vous suppose, c'est l'envie de faire briller les autres. L'affection, ou du moins l'apparence de l'affection, l'admiration sentie ou jouée, la flatterie bien ménagée, ne manquent jamais leur coup. Quand on s'apperçoit que quelque vice déplaît, il faut afficher la vertu opposée. Cette opposition est pour l'art de plaire dans la société, ce qu'est le clair-obscur dans la peinture: il faut briller par les contrastes; mais il est nécessaire d'empâter ses couleurs, de conduire ses crayons avec délicatesse, d'affecter la bonhommie, la sincérité, la complaisance & cependant l'entremêler d'un peu de critique.

Le caractere caustique est affreux & déplaisant en lui-même; mais comme les

habiles Médecins transforment les poisons en remedes, les gens de beaucoup d'esprit ménagent la critique & l'ironie, de maniere à amuser les uns & à corriger les autres, sans commettre de véritables noirceurs : & qu'est-ce que la Fable & la bonne Comédie, si ce n'est cela ?

Convenons-en, on ne cherche à plaire aux autres que par amour-propre ; mais il faut le voiler si bien, qu'on ne s'en doute pas. Allons plus loin, disons qu'il ne faut pas même paroître trop occupé des gens à qui l'on veut plaire ; on les embarrasse quand on les loue en face ; souvent ils préféreroient d'être critiqués, pourvu que ce ne soit qu'au point où ils sont assurés de se défendre.

La souplesse est le plus grand ressort à employer, mais ce ressort n'agit bien que lorsqu'il est caché ; car on se méfie des gens qu'on reconnoît pour souples, on est porté à croire qu'ils sont faux & même traîtres.

On persuade aisément à ceux qui sont frappés de quelque affliction, qu'on en est touché soi-même, parce qu'on ne soupçonne d'aucune vûe intéressée celui qui partage nos chagrins ; mais rien de plus difficile que de persuader aux personnes heureuses, & qui parviennent aux grandes

places, qu'on se réjouit sincérement & purement de leur bonne fortune : ils pensent avec raison que nous ne nous en soucirions guere, si notre personnel n'y entroit pour rien.

On ne sait aucun gré de leur complaisance aux gens subalternes ; on croit qu'elle est au nombre de leurs obligations; c'est même quelquefois leur *gagne-pain* ; mais on la trouve d'un grand prix dans les gens qui nous sont supérieurs, pourvu qu'on ne la soupçonne pas d'avoir sa source dans la foiblesse ou l'ineptie.

L'indulgence pour les fautes, qui n'est fondée que sur l'indifférence, humilie celui qui l'éprouve, & rend odieux celui qui l'exerce.

L'air dédaigneux, le ton méprisant fait haïr les grands Seigneurs ; mais l'air bas & rampant les fait mépriser, c'est bien pis pour eux. La politesse noble est le véritable talent qu'ils doivent ambitionner, & ils l'ont souvent ; mais ce qui est également rare & précieux dans tous les Etats, c'est l'égalité. Malheureusement on ne découvre le défaut contraire, qu'après un certain temps d'épreuves ; on est souvent séduit & engagé dans de fortes liaisons, avant d'avoir

reconnu que ceux avec qui on les a faites, en sont indignes, parce qu'ils se sont mis, pendant quelque temps, en frais pour vous plaire; dès qu'ils se négligent, on reconnoît en eux des défauts & une humeur insupportable : les premiers jours de la connoissance ont été lumineux, les derniers sont ténébreux & même orageux; mais quand l'engagement est formé, on passe sa vie à en regretter les premiers momens: on les retrouve rarement, & il faut bien se consoler d'être attaché à une personne capricieuse & inégale, en se rappelant les instans agréables qu'on a passés avec elle, & jouissant de l'espérance d'en retrouver encore quelques-uns.

Ce qui m'a paru de plus raisonnable dans l'Ouvrage de Moncrif, c'est la réflexion par laquelle il le termine; la voici: Il faut qu'un homme, en entrant dans le monde, s'attende à trouver deux Juges de chacune de ses actions, la raison & l'amour-propre, ou l'intérêt des autres. Le premier Juge est toujours équitable & impartial; le second, sévere & souvent injuste; c'est l'enfant de la jalousie, tâchons de ne le pas agacer; c'est le moyen de plaire & de réussir dans le monde.

Je viens de rapporter en trois pages

tout ce qu'il y a de bonnes maximes à tirer du Livre de Moncrif, *De la nécessité & des moyens de plaire*, qui en a trois cents.

* * *

J'AI souvent entendu avancer cette mauvaise maxime, *Qui n'est pas grand ennemi, n'est pas bon ami*, c'est-à-dire, sans doute, que qui n'est pas capable de mettre dans les effets de sa haine & dans ses vengeances beaucoup d'ardeur, n'en mettra pas non plus lorsqu'il s'agira de servir ses amis. Mais distinguons entre les excès dans lesquels les passions peuvent nous entraîner, & les suites d'une liaison sage & réfléchie; l'amitié ne doit être que de ce dernier genre; si elle devenoit passion, elle cesseroit d'être aussi estimable & aussi respectable qu'elle l'est; elle auroit tous les dangers de l'amour, qui fait faire autant de fautes que la haine & la vengeance. Dieu nous garde de trop aimer, aussi bien que de trop haïr; mais il faut bien aimer jusqu'à un certain point; le cœur de l'homme a besoin de ce sentiment, & il fait du bien à notre esprit, quand il ne l'aveugle pas. Mais la haine & le désir de la vengeance ne peuvent

jamais que nous tourmenter : on eſt heureux de ne point haïr ; mais en aimant ſenſément, ne peut-on pas ſervir ardemment ſes amis, mettre de la vivacité, de la ſuite, même de la tenacité dans les affaires qui les intéreſſent ? Eh ! faut-il donc être cruel pour les uns, parce que l'on eſt tendre pour les autres, perſécuteur pour être ſerviable ? Non ; pour moi, je déclare que je ſuis un foible ennemi, non ſeulement en force, mais en intention, quoique je ſois ami très-zélé & très-eſſentiel.

Si j'ai eſſuyé quelques reproches ſur ma prétendue indifférence pour les gens avec qui je vis le plus habituellement, trois d'entre eux en méritent bien davantage, & je ne les en eſtime pas moins : leurs noms ſont bien connus dans le monde, puiſque ce ſont, 1°. M. de Fontenelle, 2°. le Préſident de Monteſquieu, 3°. le Préſident Hainaut. Le premier eſt atteint & convaincu d'une eſpece d'*apatie*, peut-être blamable relativement aux autres, mais excellente pour ſa propre conſervation, puiſque n'étant occupé que de lui, & ſe trouvant aſſez aimable pour que les autres s'en occupent, il a ménagé ſon tempérament frêle & délicat, a toujours pris ſes aiſes, & a pouſſé ſa carriere juſqu'à

l'âge de quatre-vingts ans, avec la douce espérance de voir la révolution du siecle entier. Chaque année lui vaut un nouveau degré de mérite, & ajoute à l'intérêt qu'on prend à son existence. On le regarde comme un de ces chef-d'œuvres de l'art, travaillés avec soin & délicatesse, qu'il faut prendre garde de détruire, parce qu'on n'en fait plus de pareils. Il nous rappelle non seulement ce beau siecle de Louis XIV, si noble, si grand, que quelques-uns d'entre nous ont vu finir, mais encore l'esprit des Benserade, des Saint-Evremont, des Scudery, & le ton de l'hôtel de Rambouillet dont on peut croire qu'il a respiré l'air sur le lieu même. Il l'a ce ton, mais adouci, perfectionné, mis à la portée de notre Siecle, moins obscur, moins pédantesque que celui des beaux-esprits qui fonderent l'Académie, moins précieux que celui de Julie d'Angennes & de sa mere. Sa conversation est infiniment agréable, semée de traits plus fins que frappans, & d'anecdotes piquantes, sans être méchantes, parce qu'elles ne portent jamais que sur des objets littéraires ou galans, & des tracasseries de société. Tous ses Contes sont courts, & par cela même plus saillans ; tous finissent par un trait, conditions nécessaires

ſaires aux bons contes. Les éloges qu'il prononce à l'Académie des Sciences, ſont du même ton que ſa converſation, par conſéquent ils ſont charmans ; mais je ne ſais ſi la façon dont il les préſente eſt celle qui devroit être employée : il s'attache au perſonnel des Académiciens, cherche à les caractériſer, à les peindre, entre juſque dans les détails de leur vie privée ; & comme c'eſt un Peintre agréable, on admire ſes portraits : mais ne pouroit-on pas reprocher à quelques-uns d'être comme ces belles gravures que l'on trouve à la tête des Ouvrages de certains Héros ? elles nous apprennent quelles étoient leurs phyſionomies, mais nous laiſſent encore à déſirer ſur ce qu'ils ont fait.

Il me ſemble que l'éloge d'un Académicien ne devroit être que l'extrait ou le crayon de ſes travaux académiques. On peut objecter à cela, qu'il ſe rencontre quelques Académiciens dont les travaux & les talens ne fourniſſoient pas matiere à un grand éloge ; mais, d'un côté, la ſéchereſſe, ou même le refus des éloges, eſt un moyen d'empêcher l'Académie d'admettre des ſujets qui lui feroient peu d'honneur ; de l'autre, on peut faire valoir, en faveur de ceux qui n'y ſont admis

que comme honoraires, la protection qu'ils ont accordée aux Sciences, les bienfaits qu'ils ont procurés aux Savans, & louer du moins leur zele. Il faut convenir cependant que Fontenelle, en sauvant avec beaucoup d'art la sécheresse des matieres qui ont fait l'objet du travail de ceux qu'il loue, dit du moins presque toujours ce qu'il faut en dire. Il est à craindre que ses successeurs & ses imitateurs ne trouvent plus court d'en parler fort peu; alors ils auront tout-à-fait manqué leur sujet.

Je reviens au personnel de Fontenelle. On sait qu'il n'aime rien vivement ni fortement, mais on le lui pardonne, & on ne l'en aime que mieux; car c'est pour lui-même qu'on l'aime, sans exiger de retour & sans s'en flatter. On pourroit dire de lui ce que Madame du Deffant dit de son chat : » Je l'aime à la folie, » parce que c'est la plus aimable créature » du monde; mais je m'embarrasse peu » du degré de sentiment qu'il a pour moi: » je serois au désespoir de le perdre, parce » que je sens que c'est ménager & perpétuer mes plaisirs, que d'employer » tous mes soins à conserver l'existence » de mon chat «.

Le Président de Montesquieu n'est pas

si vieux que Fontenelle, & a bien autant d'esprit que lui ; mais leurs genres ne se ressemblent pas : il paroît que l'on devroit exiger davantage du Président dans la société, parce qu'il est plus vif, qu'il paroît plus actif, même plus susceptible d'enthousiasme. Au fond, ces deux cœurs sont de la même trempe : Montesquieu ne se tourmente pour personne, il n'a point pour lui-même d'ambition ; il lit, il voyage, il amasse des connoissances, il écrit enfin, & le tout uniquement pour son plaisir. Comme il a infiniment d'esprit, il fait un usage charmant de ce qu'il sait ; mais il met plus d'esprit dans ses Livres que dans sa conversation, parce qu'il ne cherche pas à briller & ne s'en donne pas la peine. Il a conservé l'accent Gascon, qu'il tient de son pays (Bordeaux), & trouve en quelque façon au dessous de lui de s'en corriger. Il ne soigne point son style, qui est bien plus spirituel, & quelquefois même nerveux, qu'il n'est pur ; il ne s'attache point à mettre de méthode & de suite dans ses ouvrages ; aussi sont-ils plus brillans qu'instructifs. Il a conçu de bonne heure du goût pour un genre de philosophie hardie, qu'il a combiné avec

la gaieté & la légereté de l'esprit François, & qui a rendu ses Lettres Persanes un Ouvrage vraiment charmant. Mais si, d'un côté, ce Livre a produit de l'enthousiasme, de l'autre, il a occasionné des plaintes assez bien fondées : il y a des traits d'un genre qu'un homme d'esprit peut aisément concevoir, mais qu'un homme sage ne doit jamais se permettre de faire imprimer. Ce sont cependant ceux-là qui ont vraiment fait la fortune du Livre & la gloire de l'Auteur. Il n'eût pas été de l'Académie, sans cet Ouvrage qui auroit dû l'en exclure. M. le Cardinal de Fleury, si sage d'ailleurs, a montré dans cette occasion une mollesse qui pourra avoir de grandes conséquences par la suite. Le Président a quitté sa charge, pour que sa non-résidence à Paris ne fût point un obstacle à ce qu'il fût reçu à l'Académie. Il a pris pour prétexte qu'il alloit travailler à un grand Ouvrage sur les Loix. Le Président Hainaut, en quittant la sienne, en avoit donné la même raison. On a plaisanté sur ces Messieurs, en disant *qu'ils quittoient leur métier pour aller l'apprendre.*

Au fait, Montesquieu vouloit voyager, pour faire des remarques philosophiques

ſur les hommes & les Nations. Déjà connu par ſes Lettres Perſanes, il a été reçu avec enthouſiaſme & empreſſement en Allemagne, en Angleterre, & même en Italie. Nous ne connoiſſons pas toute l'étendue de la récolte d'obſervations & de réflexions qu'il a faites dans ces différens pays ; il n'a encore publié, depuis ſon retour, qu'un ſeule Ouvrage, imprimé en 1734, intitulé : *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains.* Il y paroît auſſi ſpirituel, plus lumineux & plus réſervé que dans les Lettres Perſanes, la matiere ne l'engageant pas dans les mêmes écarts. On prétend qu'il ſe prépare enfin à publier ſon grand Ouvrage ſur les Loix : j'en connois déjà quelques morceaux, qui, ſoutenus par la réputation de l'Auteur, ne peuvent que l'augmenter ; mais je crains bien que l'enſemble n'y manque ; & qu'il n'y ait plus de chapitres agréables à lire, plus d'idées ingénieuſes & ſéduiſantes, que de véritables & utiles inſtructions ſur la façon dont on devroit rédiger les Loix & les entendre. C'eſt pourtant là le Livre qu'il nous faudroit, & qui nous manque encore, quoiqu'on ait déjà tant écrit ſur cette matiere.

Nous avons de bons Instituts de Droit Civil Romain; nous en avons de passables du Droit François; mais nous n'en avons absolument point du Droit Public général & universel. Nous n'avons point *l'Esprit des Loix*, & je doute fort que mon ami le Président de Montesquieu nous en donne un qui puisse servir de guide & de boussole à tous les Législateurs du monde. Je lui connois tout l'esprit possible; il a acquis les connoissances les plus vastes, tant dans ses voyages que dans ses retraites à la campagne; mais je prédis encore une fois qu'il ne nous donnera pas le Livre qui nous manque, quoique l'on doive trouver dans celui qu'il prepare, beaucoup d'idées profondes, de pensées neuves, d'images frappantes, de saillies d'esprit & de génie, & une multitude de faits curieux, dont l'application suppose encore plus de goût que d'étude.

Je reviens au caractere qu'il porte dans la société; beaucoup de douceur, assez de gaieté, une égalité parfaite, un air de simplicité & de bonhomie qui, vu la réputation qu'il s'est déjà faite, lui forme un mérite particulier. Il a quelquefois des distractions, & il lui échappe des traits de naïveté qui le font trouver plus aimable,

parce qu'ils contrastent avec l'esprit qu'on lui connoît. J'oubliois de parler de son petit Poëme en prose dans le goût grec, intitulé *Le Temple de Gnide.* Je ne sais si la réputation que le Président s'étoit déjà faite par les Lettres Persanes, n'a pas contribué à faire priser ce petit morceau plus qu'il ne mérite : il y a beaucoup d'esprit, quelquefois des graces & de la volupté, dont la touche en quelques endroits est même un peu forte, & il y regne un ton d'observations philosophiques qui caractérisent l'Auteur, mais n'est point du tout du genre. Fontenelle n'eût pas fait sans doute les Considérations sur les Romains ; mais le Temple de Gnide eût été mieux construit par lui que par Montesquieu.

Je n'opposerai point la galanterie du Président à celle de Fontenelle, parce que Montesquieu n'en a point ; il ne fait que peu ou point de vers, mais on le trouve aimable dans la société, indépendamment de la galanterie & de la poésie. Fontenelle, au contraire, a besoin de toutes ces ressources. L'esprit avec lequel il débite ce qui, dans la bouche de tout autre, seroit des fadeurs, & ses graces, font valoir sa

science & son érudition, qui ne sont peut-être pas bien profondes.

Le Président Hainaut ne tiendra peut-être pas au Temple de Mémoire une place aussi distinguée que les deux autres; mais je trouve que dans la société il mérite la préférence sur eux : il est moins vieux que Fontenelle, & moins gênant, parce qu'il exige bien moins de soins & de complaisance; au contraire, il est très-complaisant lui-même, & de la maniere la plus simple, & l'on peut dire la plus noble. Les actes de cette vertu ont l'air de ne lui rien couter; aussi y a-t-il des gens assez injustes pour croire qu'il prodigue, sans sentiment & sans distinction, les politesses à tout le monde : mais ceux qui le connoissent bien & le suivent de près, savent qu'il sait les nuancer, & qu'un jugement sain & un grand usage du monde président à la distribution qu'il en fait. Son caractere, sur-tout quand il étoit jeune, paroissoit fait pour réussir auprès des Dames; car il avoit de l'esprit, des graces, de la délicatesse & de la finesse : il cultivoit avec succès la musique, la poésie & la littérature légere; sa musique n'étoit point savante, mais agréable; sa poésie n'étoit point sublime : il a pourtant essayé de faire

une tragédie ; elle est foible, mais sans être ridicule ni ennuyeuse. Le reste de ses vers est dans le genre de ceux de Fontenelle, ils sont doux & spirituels ; sa prose est coulante & facile, son éloquence n'est point mâle, ni dans le grand genre, quoiqu'il ait remporté des prix à l'Académie Françoise, il y a déjà plus de trente ans ; il n'est jamais ni fort, ni élevé, ni fade, ni plat : il a été quelque temps Pere de l'Oratoire, a pris dans cette Société le goût de l'étude, & y a acquis quelque érudition, mais sans aucune pédanterie. On m'a assuré qu'au Palais il étoit bon Juge, sans avoir une parfaite connoissance des Loix, parce qu'il a l'esprit droit & le jugement bon. Il n'a jamais eu la morgue de la Magistrature, ni le mauvais ton des Robins. Il ne se pique ni de naissance ni de titres illustres, mais il est assez riche pour n'avoir besoin de personne, & dans cette heureuse situation, n'affichant aucunes prétentions, il se place sagement au dessous de l'insolence & au dessus de la bassesse. Il y a d'assez grandes Dames qui lui ont pardonné le défaut de noblesse, de beauté, & même de vigueur. Il s'est toujours conduit, dans ces occasions, avec modestie, ne prétendant qu'à ce à quoi il pouvoit prétendre ;

on n'a jamais exigé de lui que ce qu'il pouvoit aisément faire. A l'age de cinquante ans, il a déclaré qu'il se bornoit à être studieux & dévot; il a fait une confession générale des péchés de toute sa vie, & c'est à cette occasion qu'il lâcha ce trait plaisant: *On n'est jamais si riche que quand on déménage.* Au reste, sa dévotion est aussi exempte de fanatisme, de persécution, d'aigreur & d'intrigue, que ses études de pédanterie. Il s'occupe à rédiger un Abrégé chronologique de notre Histoire, qui aura le mérite de rassembler une Chronologie exacte, des tables bien faites, un sommaire de faits méthodiquement exposé, & de n'être cependant ni sec, ni aride, ni plat, ni ennuyeux. Non seulement on pourra y chercher & y trouver tout ce dont on aura besoin pour fixer dans sa tête les principales époques de notre Histoire, mais on pourra lire cet Abrégé d'un bout à l'autre sans s'ennuyer, l'Auteur ayant ménagé à ses Lecteurs sur cette longue route, pour ainsi dire, des repos. Les faits les plus intéressans y seront exposés avec clarté & précision, & des remarques particulieres détermineront à chaque grande époque, quelles étoient alors nos mœurs & nos principes. Enfin,

ce Livre, excellent par lui-même, ſervira de modele à un grand nombre d'autres Livres bons & utiles. Il y a lieu de croire que bientôt toutes les différentes Hiſtoires ſeront écrites ſuivant la même méthode, & que ce premier Ouvrage ſera le germe d'un nouveau genre inſtructif. Je conviens cependant que la gloire littéraire du Préſident Hainaut n'égalera jamais celle de Fontenelle & de Monteſquieu ; mais je crois que ſon ſeul Ouvrage ſera plus utile que tous les leurs, parce qu'il ouvrira une nouvelle carriere au progrès des Sciences, tandis que les autres ne produiront que de mauvais imitateurs, qui s'égareront en voulant marcher ſur leurs traces. Au ſurplus, pour réduire en peu de mots le caractere du Préſident Hainaut, il eſt ſouple ſans fourberie, doux ſans fadeur, ſerviable ſans intérêt ni ſans ambition, complaiſant ſans baſſeſſe, bon ami ſans enthouſiaſme ni prévention ; c'eſt un modele dans la ſociété, auſſi parfait que ſon Livre en eſt un dans ſon genre.

* * *

Le goût de la médiſance eſt ſi bien fondé ſur la malignité naturelle à la plu-

part des hommes, & sur-tout des femmes, que jamais ce vice ne cessera d'être à la mode; la légéreté de notre Nation fait même que la médisance doit être plus commune en France que nulle part ailleurs. Mais du moins nous abhorrons la calomnie, nous la regardons comme un des vices dont le principe est le plus coupable, & les suites peuvent être les plus funestes. On se défend d'être calomniateur autant que d'être meurtrier, & l'on a raison. Pour la médisance, quand elle est bien débitée, c'est un moyen de plaire dans la société; elle anime la conversation; on amuse les présens, en médisant des absens; on fait rire une compagnie des sottises d'une autre. Mais il faut du moins que ce badinage soit léger, agréable, piquant; laissons aux vieilles dévotes acariâtres la mauvaise habitude de médire de leur prochain avec amertume, de reprocher avec aigreur aux jeunes personnes des défauts que du moins celles-ci compensent par quelques agrémens, ou des fautes contre lesquelles les vieilles ne crient si fort, que parce qu'elles ne peuvent plus les commettre.

Pour médire agréablement, il faut savoir conter avec grace, & ce talent n'est

pas commun. On ajoute quelquefois de légeres circonſtances aux contes, pour les rendre plus piquans ; mais il ne faut pas qu'elles alongent l'hiſtoire & qu'elles appeſantiſſent la narration. Mêlez peu de réflexions à vos récits, n'en tirez aucune concluſion, mais laiſſez faire à vos Auditeurs les remarques malignes qu'il vous ſeroit ſouvent aiſé de leur ſuggérer ; elles leur paroîtront d'autant meilleures, qu'ils croiront les avoir trouvées tout ſeuls. J'ai connu, dans ma jeuneſſe, d'excellens Conteurs ; il me ſemble qu'ils ſont plus rares aujourd'hui : je penſe ainſi, peut-être par anticipation, ſur la manie ordinaire aux vieillards, de croire que tout dégénere. Mais, quoi qu'il en ſoit, je me propoſe de former un jour une liſte des bons Conteurs de mon temps, & de les caractériſer chacun par quelqu'un de leurs meilleurs contes, que je me rappellerai aiſément. Madame Cornuel comparoit les contes à *ces matelotes*, dont on dit que *la ſauce fait manger le poiſſon* ; de même, diſoit-elle, les meilleures hiſtoires ſont les mieux contées. Nous en avons la preuve dans ces fameux Contes de l'Abbé de Boiſrobert, qui faiſoient tant rire le grand Cardinal de Richelieu : Douville,

frere de l'Abbé, les a fait imprimer, & rien ne paroît si plat à la lecture; mais c'est que nous n'avons plus le Conteur pour nous les faire goûter, & que ce n'est pas même lui qui les a écrits.

L'homme de France que j'ai entendu le mieux conter, c'est M. le Duc du Maine, fils légitimé du feu Roi; c'étoit d'ailleurs un Prince foible, & qui n'avoit que de médiocres talens: Madame, sa femme, qui se pique d'avoir un esprit fort supérieur au sien, ne conte pas si bien; & leurs deux fils, M. le Prince de Dombes & M. le Comte d'Eu, qui ne passent pas d'ailleurs pour avoir grand génie, content à merveille.

Oui, notre siecle s'est adouci sur une infinité d'articles; on ne médit plus avec chagrin & humeur, on craint les conséquences; on est devenu circonspect, de peur que les simples tracasseries ne dégénerent en affaires sérieuses, & on les évite. Peut-être (convenons-en tout bas) sommes nous devenus un peu poltrons; mais quand on a le malheur de l'être, le vrai moyen de ne le pas paroître, c'est d'éviter les affaires, & pour cet effet, il faut les voir venir de loin. Après tout, j'aime bien mieux vivre dans notre siecle

que dans le précédent : on étoit alors assurément brave & même hasardeux ; mais les gens même les plus sages n'étoient pas en sûreté, parce qu'ils étoient entourés de querelleurs. A présent la société est plus sûre ; nous n'avons presque jamais à craindre que de légeres tracasseries, ou des plaisanteries que l'on peut aisément souffrir quand on sait y répondre. Nous nous dévorions autrefois comme des lions & des tigres ; à présent nous jouons les uns avec les autres, comme de petits chiens qui mordillent, ou de jolis chats dont les coups de griffes ne sont jamais mortels.

J'aime mieux la médisance des gens d'esprit, quand j'y devrois être pour quelque chose, que la circonspection des sots : rien de si plat ni de si ridicule que certains circonspects de ma connoissance ; ils sont d'une fadeur à faire vomir ; de la fadeur naît l'ennui, & l'ennui est la peste de la société.

* * *

LA contenance est une qualité purement extérieure, mais dont il y a des conséquences à tirer pour connoître le ca-

ractere & les dispositions intérieures des personnes. Une contenance ferme & réglée suppose que l'on conserve son sang froid ; au contraire, la contenance embarrassée indique que l'on est troublé, & que la tête tourne. Aussi les experts en galanterie, tout comme ceux en politique, savent-ils bien user de la contenance & du *décontenancement* pour avancer leurs affaires.

Il seroit également malhonnête & maladroit de troubler la contenance des Dames en public : il y a des occasions secretes où l'on ne doit pas avoir autant de ménagement pour elles. De même le Politique, dans les conférences particulieres, hasarde des propositions brusques & inattendues, observe l'effet qu'elles font sur celui qui n'est pas préparé à les recevoir, &, d'après cet effet, il suit sa pointe ou revient sur ses pas. Regle générale & certaine dans la société, l'homme aimable ne cherche à embarrasser personne, & s'arrange de maniere à n'être pas aisément embarrassé ; car il n'y a que l'embarras qui fait jouer aux gens d'esprit le rôle des sots.

Dès qu'on est en place, ou qu'on a fait fortune, on a bientôt acquis cette

morgue & cet air d'importance que l'on croit trop aisément être la marque distinctive & la preuve de la supériorité. Cependant, plus on est parvenu haut, plus on devroit être affable, sauf certaines occasions, où il est nécessaire de montrer qu'on sent ce que l'on est, & d'arrêter ceux qui voudroient l'oublier & manquer à ce qu'ils doivent.

J'ai lu quelque part, qu'il ne faut jamais renvoyer l'air d'autorité, si loin qu'on ne puisse le retrouver dans l'occasion, parce que souvent l'air d'autorité est nécessaire pour constater l'autorité même.

Ne frappez jamais de grands coups d'un air timide, sans quoi l'effet en est manqué; mais paroissez plaindre ceux que vous êtes forcé de punir; paroissez fâché de refuser ceux dont vous rejetez les demandes, & vous trouver heureux & satisfait d'avoir pu accorder ou procurer une grace. On me répondra que tout cela est bientôt dit, mais très-délicat & très difficile dans l'exécution; j'en conviens; mais enfin c'est à quoi il faut que l'homme en place tende: *Hîc meta laborum.*

Les grands bavards & les brouillons

ont rarement de la contenance, ou du moins la perdent aisément. Les vrais sots n'en ont jamais ; mais les demi-sots en ont quelquefois, & alors c'est un grand mérite pour eux, car elle cache une partie de leurs sottises. Comme la contenance grave entraîne toujours quelque lenteur, elle donne le temps de réfléchir sur ce que l'on a à faire & à dire ; l'on fait moins de bévues, & l'on dit moins d'inepties.

La contenance avec les Supérieurs n'est jamais embarrassante pour un honnête homme qui a été bien élevé : il a appris de bonne heure qu'il est dangereux d'être insolent, mais qu'on est toujours méprisable quand on est bas. D'ailleurs, comme l'honnête homme n'a rien à se reprocher, il n'est jamais embarrassé de répondre à ce qu'on lui demande ; & s'il a à demander, il dit ses raisons avec la confiance qu'inspire la vertu & le bon droit. Il est également nécessaire d'être court dans l'exposé de ses raisons, & dans le narré de ses histoires & de ses contes : dans ceux-ci il faut se hâter d'arriver au trait, abréger les préambules, & ne dire que ce qu'il faut pour amener & faire sentir ce trait si désiré. De même

dans les demandes il ne faut dire des faits que ce qui eſt abſolument néceſſaire pour faire connoître l'objet auquel on tend, & les raiſons qui peuvent être déciſives & déterminantes pour celui à qui l'on parle, en élaguant d'ailleurs tous les acceſſoires, & réduiſant les prologues à une ouverture.

Il eſt plus difficile aux Supérieurs de ſe conduire avec leurs inférieurs. Pour bien recevoir une ſollicitation, il faut ſavoir à qui l'on parle & de quoi il s'agit, & c'eſt ce qu'on ne ſait pas toujours au premier abord : tant qu'on l'ignore encore, il faut louvoyer, n'avoir l'air ni rebutant ni flatteur, écouter, ramener, s'il le faut, le ſolliciteur au fait, mais toujours doucement, éviter l'air de prévention contraire ; enfin ne promettre que ce qu'on eſt ſûr de tenir, & ne faire eſpérer que ce qui eſt juſte & honnête. Dailleurs il faut nuancer ſes politeſſes avec cet art que l'on ne peut acquérir que par un grand uſage du monde, & qui ne peut s'apprendre dans la pouſſiere d'un cabinet. Les affaires ſe font par les hommes & avec les hommes; mais, d'un côté, ceux qui ont aſſez vécu avec eux pour avoir acquis l'art de contenter une nombreuſe

audience, ont souvent mené une vie trop dissipée pour avoir profondément étudié le fonds des affaires dont ils sont chargés ; de l'autre, les gens qui ont pâli sur les papiers, n'ont pas assez pratiqué le monde. De façon ou d'autre, il y a toujours quelques risques à courir ; mais les gens raisonnables le sentent bien, & s'arrangent là-dessus.

* * *

Il y a long-temps qu'on s'est apperçu que les gens nés dans la grandeur sont moins insolens que les parvenus ; mais ce que tout le monde n'a pas remarqué, c'est que les plus grands Princes sont naturellement très-timides ; accoutumés à se croire au dessus de tout, la moindre idée de supériorité sur eux leur en impose ; ils ne trouvent presque jamais de plus grands Seigneurs qu'eux ; mais la réputation d'esprit, de science, de lumieres en tout genre, celle de la figure même leur en impose. Par retour sur eux-mêmes, ils sentent qu'à certains égards ils sont au dessous de quelques uns de leurs sujets & de leurs courtisans. Je connois des Princes qui seroient plus embarrassés de converser

avec un homme de l'Académie, que celui-ci de les haranguer en public. La timidité de nos Princes se manifeste par le *dandinage*, le *bégaiement*, enfin le *décontenancement*. Ce seroit aussi inutilement que mal-à-propos que j'en citerois des exemples.

La conversation est la consolation & le dédommagement des gens studieux & instruits; elle délasse des travaux du cabinet, & peut-être qu'en usant alternativement de ces deux moyens de s'instruire, l'un devient aussi profitable que l'autre. Cela est vrai, sur-tout pour la jeunesse, qui peut tirer autant de parti de la conversation des gens qui ont beaucoup vu, que des vieux Livres chargés de beaucoup de doctrine & de faits. Mais la conversation seule ne suffit pas, parce que ce que l'on y apprend est toujours trop décousu; comme la lecture seule fatigue, lasse & assomme, parce que la plupart des Livres fixent trop long-temps l'attention sur le même objet. Je connois un Ordre religieux (celui des Jésuites), dont les principes sont autant de problêmes blâmés par les uns, admirés par les autres, mais dont il est assurément sorti une infinité de bons Auteurs. Cette Société n'admet, autant

qu'elle le peut, que des gens qui aient d'heureuses dispositions ; & pendant le cours de leurs études, les jeunes Peres ont tous les jours quatre heures de conversation avec les anciens qui ont le plus de science, d'expérience & de connoissance du monde. Ainsi chez les Jésuites on devient communicatif, ouvert & aimable, au lieu que dans les autres Ordres originairement fondés sur la vie éremitique, les journées se passent en partie à chanter les louanges de Dieu, en partie à étudier dans la solitude, méditer dans la retraite, & écouter ses Maîtres en silence.

Quand on a pris de bonne heure le goût de s'instruire dans la conversation, on est charmé de se trouver vis-à-vis des vieillards qui sont capables de vous raconter ce qu'ils ont vu & su de plus intéressant ; il y a une maniere d'en profiter, & d'éviter les redites, auxquelles ils ne sont que trop sujets. Il faut les questionner sur les choses qu'ils peuvent savoir, & l'on peut être très-assuré qu'ils les diront avec plaisir, en les promenant d'époques en époques & d'objets en objets, à différens jours, & sous différens prétextes, pour ne les pas fatiguer : on est sûr de lire dans leur mémoire, comme dans un

Livre, tout ce qu'elle contient de curieux & d'intéressant. C'est ainsi que j'en ai usé avec mon parent l'Abbé de Choisy, avec qui j'ai encore vécu pendant les dernieres années de sa vie (il est mort en 1724, à l'âge de plus de quatre-vingts ans). Il faut que je convienne, malgré toute l'amitié qu'il avoit pour moi, que ce n'étoit pas un homme fort estimable : son ame étoit foible, & il avoit bien plus l'esprit de société que celui de conduite ; mais il parvint à être de l'Académie, & à se faire une sorte de réputation dans cette Compagnie, parce qu'il parloit & écrivoit bien. D'ailleurs il n'a paru ni digne d'être Evêque, ni d'être employé dans aucune affaire importante; il se sentoit toujours de l'éducation efféminée qu'il avoit reçue; & n'étant plus d'âge à s'habiller en femme, il ne s'est jamais trouvé capable de penser en homme. Malgré tous ses défauts, lorsque je l'ai connu, étant très-vieux, il étoit bien bon à entendre : sa mémoire étoit remplie d'anecdotes de la Cour, qu'il avoit fréquentée, quoiqu'il n'y eût jamais joué un grand rôle, & de l'Académie, au milieu de laquelle il avoit vécu pendant long-temps. Il avoit assez de goût pour bien juger de la valeur d'un

trait & d'un bon mot; aussi, dans le grand nombre de ceux qu'il avoit entendus, les meilleurs lui étoient restés dans la tête, & c'étoient ceux-là qu'il répétoit souvent, & que j'ai retenus d'après lui : j'en ai trouvé une partie écrite dans les papiers que l'Abbé m'a laissés; car il me remit tous ses Ouvrages entre les mains, peu avant sa mort. J'en ai tiré ce qui m'a paru le plus intéressant, & j'en ai formé trois gros volumes; mais n'ayant pu en refuser la communication à une Dame de la famille, curieuse de les lire, elle les garda long-temps, & les communiqua à l'Abbé d'Olivet : celui-ci en tira un Ouvrage en deux petits volumes, qu'il a fait imprimer en Hollande, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV, par feu M. l'Abbé de Choisy, de l'Académie Françoise.* Il est certain que ces deux volumes contiennent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, la fleur de mon Manuscrit. Il reste cependant encore quelques traits que je peux mêler avec des réflexions sur les Ouvrages de l'Auteur, qui, en me les donnant tous, n'a jamais manqué de me conter à quelle occasion il les avoit composés.

On ne voit qu'en abrégé dans ses Mémoires ce qu'il m'a plus d'une fois conté en

détail ; sa mere, étoit une femme d'esprit, mais, à ce que je crois, assez intrigante ; elle avoit été dans le secret de la conjuration de Saint-Mars, qui finit si tragiquement pour ce jeune Seigneur & pour M. de Thou son ami. Le fond de cette affaire étoit une véritable intrigue de femmes ambitieuses & inconsidérées. La Princesse Marie de Gonzague, qui depuis a été Reine de Pologne, étant amoureuse folle de M. de Saint-Mars (qui avoit déjà fait une assez belle fortune pour un homme dont la famille n'étoit que de petits Bourgeois de Paris), s'étoit mis en tête que le Grand Ecuyer, en se liant avec les ennemis de l'Etat, pouvoit faire trembler le Cardinal de Richelieu (déjà malade), & se procurer l'épée de Connétable. Assurément on n'imagineroit pas dans ce temps-ci de se rendre nécessaire par de pareils moyens ; mais on les croyoit bons il y a cent ans. Madame de Choisy étoit dans la confidence de cette folle intrigue, & la Princesse Marie de Gonzague l'avoit assurée qu'elle feroit son mari Garde des Sceaux ; mais le bon homme M. de Choisy, pere de l'Abbé, ne se doutoit pas que sa femme s'occupât si fort de sa fortune. Il étoit Intendant en Languedoc, & fut

chargé d'arrêter à Montpellier M. de Saint-Mars, & de se saisir de tous ses papiers. Il le trouva occupé à en brûler une grande quantité, & c'étoient sûrement ceux qui pouvoient servir à le convaincre. M. de Choisy, par pure bonté d'ame, le laissa achever de brûler tout ce qu'il voulut. » Vous avez raison, Monsieur, » lui dit le Grand Ecuyer, d'avoir pour » moi cette complaisance ; vous seriez » bien fâché de trouver ce que je viens » de brûler «. En effet, c'étoient des lettres de la Princesse Marie, & peut-être de Madame de Choisy leur confidente. Il résulta de cette brûlure, que quoiqu'on eût des preuves pour condamner M. de Saint-Mars, on n'en trouva aucune qui dévoilât l'intrigue de ces Dames.

L'Abbé m'a bien des fois répété ce dont il dit un petit mot dans ses Mémoires ; c'est que c'étoit par un effet de la politique du Cardinal de Mazarin, que l'on élevoit MONSIEUR, frere de Louis XIV, de la maniere la plus efféminée, qui devoit le rendre pusillanime & méprisable, & qui nous paroîtroit de plus aujourd'hui étrange & ridicule au dernier point. Madame de Choisy se prêtoit à cette extravagance, par une suite de son goût pour l'intrigue,

& elle fit prendre à son fils la même habitude, pour faire sa cour à Monsieur. Quant à ce qui regarde ce Prince, on ne peut que hausser les épaules, en voyant le Cardinal Mazarin adopter de si pitoyables moyens : ils furent aussi inutiles que mal imaginés. Monsieur ne fut pas moins brave à la guerre, malgré cette mauvaise éducation, & s'il se trouva toujours fort inférieur à Louis XIV, c'est que la Nature l'avoit fait tel. Au contraire, on avoit fait tout ce qu'on avoit pu pour rendre redoutable Gaston, frere de Louis XIII ; mais ce n'a jamais été qu'un Prince très-méprisable. L'Abbé de Choisy conserva, tant qu'il put, cette impertinente habitude de s'habiller en femme, & l'on sait toutes les folies qu'il fit sous cet ajustement.

Un des manuscrits qu'il m'a laissés contient son histoire, sous le nom de la Comtesse des Barres : elle n'est pas encore imprimée, mais je crois qu'elle le sera ; car la même personne qui a laissé publier les Mémoires de l'Abbé de Choisy, a donné des copies de ce morceau-là. En le lisant, tout le monde le trouvera très-bien écrit, contenant des détails voluptueux & peu honnêtes, mais très-agréables à lire. En

même temps, on croira cette histoire tout-à-fait invraisemblable; je puis pourtant bien certifier qu'elle est très-véritable. Le vieux Abbé, long-temps après avoir écrit la vie de David, de Salomon, des Histoires édifiantes, celle de l'Eglise, me contoit encore ses folies avec un plaisir indicible, & je regardois avec étonnement un homme dont la vie avoit été remplie par de si étranges disparates.

Un des plus longs morceaux des Manuscrits qui m'ont été volés, sont les Mémoires pour la vie du Cardinal de Bouillon, dont l'Abbé a été l'ami intime, depuis son enfance jusqu'à sa mort : je ne veux point répéter ici ce qui a été imprimé; mais on en doit conclure que le Cardinal de Bouillon étoit un Prélat d'une capacité très-médiocre, qui finit ses jours le plus platement du monde. Pour avoir voulu tenir tête à Louis XIV & à ses Ministres, il se fit exiler, & priver des revenus de ses bénéfices. Il se souvenoit que ses peres s'étoient fait acheter bien cher; mais ils avoient alors quelque chose à vendre, c'étoit la principauté & la place forte de Sédan : ils en avoient été bien payés par de grandes terres & des honneurs à la Cour; mais de l'état de Princes

indépendans, ils étoient tombés dans celui de Courtisans riches, illustres & importans. Ils n'avoient plus de meilleur parti à prendre que de faire leur cour & de plaire à Louis XIV, ou de rendre de grands services à l'Etat, comme fit M. de Turenne, dont la considération personnelle soutint le Cardinal de Bouillon, tant que cet oncle vécut. Après la mort de M. de Turenne, le Cardinal continua de commettre des fautes de conduite à la Cour, & à la fin il les paya.

On trouve dans le morceau concernant le Cardinal de Bouillon, deux articles qui y sont tout-à-fait étrangers, mais qui caractérisent assez bien deux Ministres de Louis XIV; l'un est M. de Pomponne. L'Abbé prétend que Madame de Choisy contribua à le faire Ministre, parce qu'elle trouva moyen de faire voir au Roi les lettres qu'il lui écrivoit pendant qu'il étoit Ambassadeur en Suede; & on ajoute que le Roi les admira, & conçut de là grande opinion de celui qui les écrivoit. Il est étonnant que Louis XIV ait eu besoin de recourir à des lettres particulieres d'un Ambassadeur à une femme, pour juger de sa capacité; mais sans doute que le Roi les regardoit comme plus vraies, plus

naturelles, & moins étudiées que les dépêches que l'Amdassadeur lui adréssoit, ou au Ministre des Affaires étrangeres. Madame de Choisy étoit une vieille amie de M. de Pomponne, à laquelle il avoit l'air d'ouvrir son cœur, sans lui découvrir cependant le secret de l'Etat. De là, Louis XIV conclut qu'il seroit un grand Ministre; ce n'étoit cependant qu'un homme sage & honnête, mais médiocre en talens. Le hasard m'a fait tomber entre les mains toute sa correspondance, tant ministérielle que particuliere, pendant cinq ans qu'il a été en Suede; je la conserve dans ma bibliotheque; je ne l'ai pas trouvée bien brillante, mais raisonnable. C'étoit avec M. de Lionne qu'il correspondoit, & celui-ci lui étoit bien supérieur pour la maniere d'écrire. Rien n'est si beau, soit dit en passant, que les réponses de M. de Lionne au Comte d'Estrades, Ambassadeur en Hollande, qui ont été imprimées avec les dépêches de cet Ambassadeur, en Hollande. C'est-là le Livre que les gens qui se destinent à la politique, doivent lire pour se former aux affaires & aux négociations. On y voit avec quel art M. d'Estrades conduisoit les Hollandois jusqu'au point où il avoit ordre de les

mener ; peut-être n'étoit-ce pas toujours conformément à leurs intérêts ; mais dans ce cas il leur faiſoit avaler les pilules que M. de Lionne leur envoyoit toutes dorées. Le Miniſtre & l'Ambaſſadeur n'expliquoient pas toujours nettement dans leurs dépêches quels étoient leurs véritables deſſeins ; mais ils s'entendoient (pour me ſervir d'une expreſſion tout-à-fait proverbiale) comme *larrons en foire*.

Une autre anecdote, conſignée dans les Mémoires de l'Abbé de Choiſy, concerne M. de Croiſſi. On prétend qu'on accuſoit mal-à-propos ce Miniſtre de n'être pas capable de faire de très-belles dépêches. Un de ſes premiers Commis, nommé Bergeret, ſe donnoit, avec une fauſſe modeſtie, les airs de s'en attribuer tout l'honneur. L'Abbé aſſure que rien n'étoit moins fondé. Ce n'eſt ni la premiere ni la derniere fois que pareil accident eſt arrivé à des Miniſtres, dont la modeſtie & la réſerve ont donné beau jeu à leurs ſubordonnés. La prévention naturelle & ſimple attribue tout aux Maîtres ; l'eſprit cauſtique & malin, tout aux ſubalternes. La raiſon & la juſtice partagent entre eux le mérite de ce qui eſt bien fait : les ſeconds ont encore aſſez d'avantages, car ils ne

répondent pas de ce qu'il y a de plus blâmable & de plus dangereux (*).

L'Abbé de Choisy avoit l'Abbaye de St. Seine en Bourgogne. Elle n'est pas bien considérable, puisque, dans ce moment-ci, elle ne passe guere six mille livres de rente. Mais d'ailleurs il avoit le Prieuré de St. Lô en Normandie, qui est très-bon, & il étoit Doyen de la Cathédrale de Bayeux, même avant que d'être dans les Ordres. Tout cela lui composoit un revenu de quatorze mille livres de rente. Il n'entra dans les Ordres que pendant son voyage de Siam. On trouve dans le Journal de ce voyage, que le 7 Décembre 1685, il reçut les quatre Mineurs; que le lendemain 8, il fut Soudiacre; le 9, Diacre, & le 10, Prêtre, le tout par les mains de l'Evêque de Métellopolis (*in partibus*), qui faisoit le voyage de Siam avec lui, sur le même vaisseau; au moyen de quoi il partit de

(*) Bergeret eut l'impudence de solliciter la place vacante à l'Académie Françoise, par la mort de M. de Cordemoi; il l'obtint en 1675, & la remplit jusqu'à 1684, qu'il mourut, sans avoir jamais composé aucun Ouvrage, pas même, à ce qu'on dit, son discours de réception, qui d'ailleurs est fort médiocre. C'est l'Abbé de S. Pierre qui l'a remplacé.

France

France Clerc tonſuré, & arriva Prêtre à Siam.

Le ſecond morceau que j'ai trouvé dans les papiers de l'Abbé de Choiſy, eſt intitulé *Mémoires de M. de Coſnac, d'abord Evêque de Valence, puis Archevêque d'Aix.* C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, qui a été toute ſa vie grand diſeur de bons mots, & faiſeur de bons contes. Dans ſa jeuneſſe, il s'étoit mêlé de beaucoup d'intrigues dans deux Cours de Princes, celle du Prince de Conti, frere du Grand Condé, & celle de Monſieur, frere de Louis XIV; il les quitta ſucceſſivement pour des tracaſſeries, dont l'origine & les motifs ſont bien détaillés dans ce morceau, que l'Abbé d'Olivet a fait réimprimer preſque tout entier, en l'intitulant *Livre ſeptieme des Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV.* On ne peut pas peindre avec plus de vérité & de naïveté la Cour de ces deux Princes, que l'Abbé de Choiſy l'a fait dans ce morceau; par occaſion, on y trouve des anecdotes piquantes & intéreſſantes de la Cour même de Louis XIV. On peut compter ſur leur vérité; car quand même je n'en ſerois pas aſſuré, elles portent d'ailleurs avec elles un air de franchiſe & de vraiſemblance,

qui ſeul ne permettroit preſque pas d'en douter.

Je n'ai que deux traits à ajouter à ce qui a été imprimé par les ſoins de l'Abbé d'Olivet ; l'un concerne les ſoupçons que l'on conçut ſur le genre de mort de Madame Henriette, premiere femme de M. le Duc d'Orléans. On ſait que cette Princeſſe ſe trouva mal à Saint-Cloud une ſoirée d'été, après avoir bu des liqueurs fraîches qui lui furent préſentées par un Officier de ſa bouche ou de ſon gobelet. Cette mort cauſa une déſolation générale ; les plus affligés & ceux qui y prirent le plus de part, furent les Officiers de ſa Maiſon ; ils craignoient avec raiſon de perdre leurs charges, qui, comme on ſait, ſont dans la Maiſon des Princeſſes ſur deux têtes, celle de la Princeſſe même, & celle du pourvu. Monſieur les raſſura tous, en leur promettant que quand il ſe remarieroit, ils occuperoient les mêmes places auprès de la nouvelle Ducheſſe d'Orléans, qu'ils avoient eues auprès de la premiere. Les pauvres gens, en attendant l'effet de cette promeſſe, vécurent comme ils purent, ſans appointemens & ſans nourriture, car ils n'en avoient pas conſervé. Un ſeul ſe retira à

Paris, riche, & acheta une maison où il s'établit, & parut fort tranquille sur son sort. Peu d'années après, Monsieur, ayant épousé la Princesse Palatine de Baviere, qui a été mere de M. le Duc d'Orléans Régent, & est morte pendant sa Régence, tint parole à tous les gens de la défunte, & en présenta la liste à Madame, en disant qu'il n'en étoit mort aucun depuis leur premiere Maîtresse. Cependant elle s'apperçut qu'une seule place étoit vide & à remplir ; la Princesse en demanda la raison : Pour celui-là, Madame, répondit Monsieur, il se porte bien, mais je compte qu'il ne vous servira jamais : c'étoit un Chef d'office de la bouche ou du gobelet. Selon toute apparence, Madame n'osâ pas approfondir ce que cela vouloit dire. Je suis certain de cette anecdote ; je connois encore des gens qui ont vu cet ancien Officier : ils m'ont dit son nom, mais je l'ai oublié. Il ne parloit jamais le premier de la Cour de Monsieur ni de Madame ; & quoiqu'il demeurât à Paris, il n'alloit jamais au Palais Royal, à Saint-Cloud, ni à Versailles ; l'on prétend même qu'il se troubloit quand on nommoit devant lui son ancienne Maîtresse.

C'est l'Abbé de Cosnac qui, étant très-vieux & Archevêque d'Aix, apprit que l'on venoit de canoniser Saint François de Salles : » Quoi, s'écria-t-il, M. de » Geneve, mon ancien ami ? Je suis » charmé de la fortune qu'il vient de » faire ; c'étoit un galant homme, un » aimable homme, & même un honnête » homme, quoiqu'il trichât au piquet, » où nous avons souvent joué ensemble «. On peut bien croire que la compagnie se mit à rire. » Mais, Monseigneur, lui dit-» on, est-il possible qu'un Saint friponne » au jeu ? Ho, répliqua l'Archevêque, » il disoit pour ses raisons, que ce qu'il » gagnoit étoit pour les pauvres «.

J'ai encore trouvé dans les papiers de l'Abbé de Choisy, 1°. deux petits Romans bien écrits, & qui n'ont jamais été imprimés; mais le fonds n'en est pas bien intéressant : l'un est de Chevalerie, l'autre dans le goût oriental : 2°. l'aventure d'un Abbé de *Saze*, qui se convertit par un *quiproquo*. Un Directeur de Séminaire, homme d'une grande piété, écrivoit à un Abbé de *Suze*, jadis libertin, mais depuis converti, qu'il iroit passer les jours gras avec lui, pour employer en pieuses méditations, le temps que les gens du

monde paſſoient en divertiſſemens profanes. La reſſemblance de nom fit qu'un valet balourd porta cette lettre à l'Abbé de Saze, qu'il trouva occupé à arranger, pour ſon carnaval, non ſeulement des amuſemens vils, mais même de véritables parties de débauche. L'Abbé ouvrit la lettre, & en fut frappé comme d'un coup de foudre : ſon premier mouvement fut d'être furieux ; le ſecond, d'être agité, troublé ; enfin le dernier, de prendre la ferme réſolution de ſe convertir. Il alla ſe confeſſer, ce qu'il n'avoit pas fait depuis bien des années : le Confeſſeur, après l'avoir réprimandé, mais en même temps conſolé, l'encouragea à dire la Meſſe, ce qui ne lui étoit pas arrivé depuis long-temps, quoiqu'il fût Prêtre & poſſédât de gros bénéfices ; il la dit, & avec tant de componction, qu'il expira à la fin du Sacrifice.

L'Abbé de Choiſy a laiſſé une petite hiſtoire de Madame de Guercheville : la plupart des anecdotes qu'elle renferme ſont connues. Tout le monde ſait que cette Dame étoit très-belle ; qu'Henri IV en fut fort amoureux ; qu'elle lui réſiſta, & que le Roi prit tant d'eſtime pour elle, qu'il la nomma Dame d'honneur de la Reine, en lui diſant, que s'il avoit connu

une plus honnête femme dans son Royaume, il lui auroit donné la préférence: mais l'Abbé m'a rapporté verbalement une circonstance de la vie de cette Dame, que je crois n'avoir pas vue ailleurs. Henri IV sachant que Madame de Guercheville étoit à la Roche-Guyon, résolut de lui faire une visite ; & envoya un Gentilhomme pour la prévenir que la chasse l'ayant conduit dans ce canton, il lui demandoit à souper & à coucher dans son château. La Dame répondit respectueusement qu'elle feroit de son mieux pour que le Roi fût reçu comme il devoit l'être. Le Monarque enchanté arrive, & trouve au bas de l'escalier Madame de Guercheville parée, & précédée de tous ses gens ; elle le conduisit avec honneur dans la plus belle chambre. Il vit, en passant devant la porte de la cuisine, les préparatifs d'un grand souper, & la Dame lui annonça qu'aussi-tôt qu'il se seroit reposé, on le serviroit. Effectivement le souper se trouva prêt aussi-tôt qu'il le demanda ; mais, sur le point de se mettre à table, il apprit que Madame de Guercheville avoit demandé son *coche*, & qu'elle étoit sortie de son château. Etonné, affligé, il lui en fit demander la raison ; elle lui fit

faire cette réponse : » Un Roi doit être
» Maître dans tous les lieux où il se
» trouve, & moi je suis bien aise d'être
» libre dans ceux que j'habite «.

Les anecdotes sur le Marquis d'Arquien, pere de la Reine de Pologne, épouse de Jean Sobieski, recueillies par l'Abbé d'Olivet, ont été insérées dans les Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV, & forment le huitieme Livre.

J'ai trouvé ensuite dans les papiers de l'Abbé un morceau qui n'a point été publié, sans doute parce que ceux qui ont copié les autres, ont cru celui-ci mal digéré; il l'est en effet, mais il n'en contient pas moins quelques idées intéressantes & des remarques curieuses. Il paroît qu'en 1692, il s'étoit formé au Luxembourg une petite Académie, dont l'objet étoit de s'occuper de ce qui ne fait point l'objet du travail des trois Académies Royales, la Françoise, celle des Belles-Lettres, & celle des Sciences, qui étoient déjà établies, la premiere depuis plus de cinquante ans, & les deux autres depuis vingt ou trente. On étoit persuadé alors que le Droit Public, la Politique, la Jurisprudence, la Théologie, & même la Philosophie morale n'étoient du ressort d'aucune de ces

Académies. Il paroît que c'étoit pour traiter ces matieres & pour examiner les Livres de ce genre, que la nouvelle Académie s'étoit établie. Elle devoit s'assembler chez l'Abbé de Choisy au Luxembourg, seulement une fois par semaine, le Mardi, & ne devoit être composée que de treize Académiciens, y compris le Maître de la maison, qui en étoit comme le Président. De ces treize, neuf ont été bien connus dans le monde & dans la Littérature; c'étoient les Abbés *de Dangeau*, *de Choisy*, Secrétaire perpétuel, *Testu*, *Renaudot*, & *de Caumartin*, Messieurs *d'Herbelot*, *Perrault*, *Fontenelle*, & *le Président Cousin*. L'Abbé de Choisy, Fontenelle, Perrault, l'Abbé Testu & l'Abbé Renaudot étoient déjà alors de l'Académie Françoise; les Abbés de Caumartin & Renaudot & le Président Cousin en furent par la suite; mais d'Herbelot n'a été que de celle des Belles-Lettres. Je n'ai le Journal de ce qui se passa dans cette Académie particuliere, que pendant la seule année 1692; peut-être ne dura-t-elle pas plus long-temps. On faisoit promettre aux Académiciens le secret sur ce qui s'y diroit, parce que, comme on devoit y parler Politique, on pouvoit y faire des

réflexions qui n'auroient pas été bonnes à divulguer. Il en étoit de même des observations philoſophiques & morales. Ces précautions étoient très-ſages; & il y a tout à parier que c'eſt pour ne les avoir pas ſcrupuleuſement obſervées, que cette tentative n'a point eu de ſuccès.

Dans la grande quantité d'obſervations que contient ce Journal, un petit nombre m'a paru digne d'attention. L'Abbé Renaudot ſoutenoit, dès ce temps-là, que Varillas citoit dans ſes Ouvrages des Manuſcrits de la Bibliotheque du Roi, qui n'avoient jamais exiſté. Un autre Académicien diſoit qu'on trouvoit dans Clélie & dans d'autres Romans modernes, des portraits que Varillas avoit inſérés tout entiers dans ſon Hiſtoire, & que Varillas n'avoit pas rougi de voler à Scudery.

Perrault y lut ſon Poëme de la Création du Monde : il y eut des endroits fort applaudis, mais d'autres vivement critiqués; les Abbés dirent qu'il y avoit trop d'imagination dans un Poëme fondé ſur la Geneſe, qu'il n'étoit pas permis de rendre Moïſe meilleur Phyſicien qu'il ne devoit le paroître d'après ſon texte, & qu'on auroit dû ſe garder ſur-tout d'en faire un Diſciple de Deſcartes.

L'Abbé de Choisy communiqua à l'Assemblée la Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ, qu'il avoit entreprise. Il consulta ces Messieurs sur le titre même de ce Livre si respecté, qui, selon lui, n'étoit point juste, car l'Ouvrage ne traite point du tout de l'Imitation de Jésus-Christ, mais des Consolations intérieures que les ames Chrétiennes peuvent se procurer. Quoiqu'on convînt que l'Abbé avoit raison, on lui représenta qu'il falloit laisser à ce Livre le titre sous lequel il étoit connu. Quelqu'un se souvint qu'au seizieme siecle on avoit déjà publié une Traduction du Livre de l'Imitation, sous le titre *de l'internelle Consolation*, & qu'elle n'avoit eu aucun succès, parce qu'on n'avoit point reconnu le Livre de l'Imitation sous ce titre-là.

Par la même raison, on empêcha l'Abbé de changer les titres de quelques chapitres, qui ne tenoient point du tout ce qu'ils promettoient. Enfin, on lui dit que s'il vouloit altérer les Traductions de l'Imitation déjà connues, il falloit du moins examiner scrupuleusement le texte latin, comparer les Manuscrits entre eux, établir ses autorités, &c. &c. L'Abbé répondit à ses Confreres, que tout cela

seroit *la mer à boire*; il n'en fit rien, & arrangea à sa fantaisie sa nouvelle Traduction.

N. B. Je ne peux me dispenser de rapporter une anecdote singuliere sur cette Traduction de l'Imitation par l'Abbé de Choisy. Il la dédia à Madame de Maintenon, qui étoit déjà alors tout à la fois dévote & Maîtresse déclarée du Roi. Pour faire sa cour à cette Dame, l'Abbé fit graver à la tête de sa Traduction une belle planche, où l'on voit Madame de Maintenon à genoux au pied du Crucifix, & au bas étoient gravées ces paroles tirées de David : *Audi, filia, concupiscet Rex decorem tuum*; *Ecoutez, ma fille, le Roi sera épris de votre beauté.* Cette application scandalisa tout le monde. On obligea bien vîte l'Abbé de Choisy à retrancher cette image des exemplaires de son Livre, qui lui restoient à débiter, après qu'il eut fait présent seulement de quelques-uns. Il n'a pas même voulu me procurer un exemplaire où cette image se trouve. Les Bibliomanes l'acheteroient bien cher.

Dans une dissertation, lue par M. d'Herbelot dans la petite Académie du Luxembourg, sur l'origine du nom de Pape, & l'usage qui s'est établi dans

l'Eglise Latine de le donner à l'Evêque de Rome, exclusivement à tout autre, je trouve, indépendamment de ce que tout le monde sait, que l'on agita beaucoup, en 1630, sous le Pontificat d'Urbain VIII, quel titre on donneroit aux Cardinaux: on fut sur le point de les appeler *Perfectissime* & *Votre Perfection*; enfin cela passa à *Eminentissime* & *Eminence.* Il est remarquable qu'Urbain VIII ordonna qu'on les traiteroit ainsi, sous peine d'excommunication. M. Camus, Evêque de Belley, qui, dans ce temps-là, prêchoit & faisoit des Romans dévots, hasardoit dans ces deux sortes d'Ouvrages des choses fort singulieres. Il dit en chaire, que MM. les Cardinaux avoient abandonné aux Evêques le titre d'Illustrissime & de Révérendissime, comme ils donnoient à leurs valets de chambre leurs vieux habits violets & leur linge sale.

L'Abbé Renaudot lut une dissertation sur les Géans, où il y a des choses très-curieuses; mais je crois en avoir vu ailleurs la plus grande partie. Je remarquerai seulement que cette dissertation fut occasionnée par une lettre que le Président Cousin avoit fait insérer dans le Journal des Savans, dont il étoit alors l'Auteur;

elle étoit d'un Curé de Laſſay, au Dioceſe d'Angers, qui diſoit avoir trouvé dans ſon jardin un ſépulcre qui renfermoit un ſquelette de dix-ſept pieds deux pouces de long; il offroit de le faire voir aux curieux.

On ſait aſſez que l'on avoit négligé dans l'éducation du Grand-Connétable de Montmorency, de lui apprendre à lire & à écrire; cependant il portoit un Livre à la Meſſe, mais c'étoit par pure repréſentation. Il ſignoit des Patentes & des Pancartes ſur la parole de ſon Secrétaire qui les lui préſentoit, & c'étoit d'une façon aſſez ſinguliere: il faiſoit de ſuite une vingtaine de grands & longs pieds de mouche, après quoi ſon Secrétaire l'arrêtoit & lui retenoit le bras en lui diſant: Monſeigneur, en voilà aſſez. On montra à la Compagnie pluſieurs ſignatures de cette eſpece. On rapporta à cette occaſion, qu'un Evêque d'Angers, qui, à ce que je crois, s'appeloit Arnaud, étant devenu aveugle, avoit fait faire un fer à queue, ſur lequel étoit gravé ſon nom (Nicolas); il s'en ſervoit pour ſigner les démiſſoires, lettres & autres papiers, auxquels ſa ſignature étoit néceſſaire. On remarqua auſſi que cet uſage n'étoit point

rare chez les Princes d'Italie, & que ce fer s'appeloit en Italien *cachetto* : on le connoît en Espagne sous le nom de *stampilla*; il sert pour les dépêches royales; mais il ne contient aucun nom propre, car en Espagne, tout se signe & s'expédie par ces mots, *Yo el Rey*, *Moi le Roi*, & cette formule a toujours lieu, quand même les expéditions seroient pour l'Italie ou les Pays-Bas. On ajouta, que l'usage de l'Estampille pouvoit être du plus grand danger, ne fût-ce que parce qu'elle rendoit moins sûr & moins respectable le nom du Roi; qu'il est vrai qu'en France cette signature est presque toujours fausse, mais que du moins celle des Secrétaires d'Etat est véritable; que si jamais celle-ci pouvoit être suspectée, les malheureux sujets ne sauroient plus à qui s'en prendre, lorsqu'ils recevroient des ordres de l'exécution desquels dépendroient leur fortune ou même leur vie.

L'Abbé de Dangeau avança dans une de ces conférences académiques, qu'à vrai dire, les Papes étoient les meilleurs gens du monde & les plus accommodans. Pie IV, par une Bulle de 1564, accorda aux Bohémiens la Communion sous les deux especes. Ses successeurs ont, à diverses reprises,

canonisé les usurpations des Princes séculiers sur les terres & les possessions des Ecclésiastiques; mais enfin, ajouta-t-il, on leur en demande tant, qu'il n'est plus possible qu'ils y consentent. Ils se sont refusés aux mariages des Prêtres & à ceux des Evêques, & cela ne pouvoit être autrement. Si on passoit cet article, tous les bénéfices à charge d'ames & autres deviendroient héréditaires; & le Clergé, petitement stipendié, feroit tomber dans l'avilissement les dignités ecclésiastiques, & enfin la Religion même.

Il paroît que l'Académie du Luxembourg finit, parce qu'on y proposa des questions trop délicates, & que les Académiciens s'étant partagés, & ayant vivement disputé sur ces objets, s'aigrirent les uns contre les autres, & enfin se séparerent.

J'oubliois de dire que j'ai remarqué dans ces Mémoires, que jamais les Ministres d'Etat, même les premiers Ministres, n'ont eu, à ce titre, de séance au Parlement, & qu'ils n'avoient jamais été regardés comme grands Officiers de la Couronne.

Charles VI & Charles VIII ont été déclarés majeurs au Parlement, sans y paroître en personne; le premier fut

déclaré tel par le Duc d'Anjou son oncle, & le second par le simple fait.

L'Abbé de Choisy m'a laissé un Recueil de bons mots, dans lequel il y en a beaucoup de connus de tout le monde, mais d'autres plus rares, plus singuliers & plus piquans : je vais en donner un échantillon.

Le Chevalier de la Ferté étoit jeune & fort étourdi ; le Roi, qui avoit de la bonté pour ses parens, lui assigna cinq cents écus sur sa cassette, en lui disant : » Jeune homme, je vous augmenterai » cette somme tous les ans, à mesure » que vous deviendrez sage. Ah ! Sire, » lui répondit le Chevalier, Votre Ma- » jesté ne sait pas à quoi Elle s'engage, » je la ruinerai «.

Cependant, malgré cette gasconnade, le Chevalier continua à faire des folies ; en voici une assez plaisante. Il se trouva à Lyon dans une maison de Négocians, où l'on jouoit au Pharaon ; la banque étoit garnie de louis d'or & d'écus effectifs : il se mit à jouer sur sa parole & sa bonne mine, & hasarda tout d'un coup mille louis qu'il gagna ; il fit paroli, & perdit ; il se retira aussi-tôt, en disant : » Parbleu,

» Parbleu, voilà un coup impayable « ; & ne paya pas.

M. Moreau, premier Médecin de Madame la Duchesse de Bourgogne, s'étant un jour, je ne sais pourquoi, présenté chez M. le Prince avec une épée, voulant plaisanter lui-même sur cet ajustement, lui dit : » Monseigneur, ne trouvez-vous pas que je ressemble au » Capitan *Spezzaferro* de la Comédie » Italienne ? On ne peut pas moins, lui » dit le Prince, Spezzaferro n'a jamais tué » personne «.

Le Marquis de Dangeau, que l'Abbé de Choisy a tant connu, & que j'ai connu moi-même, étoit en même temps un fameux Courtisan & un des Beaux-Esprits de la Cour de Louis XIV. Il fut reçu de l'Académie Françoise dès 1668, & n'est mort qu'en 1721. Ce n'est qu'après la mort du Roi qu'il a osé convenir, que pendant la jeunesse de ce Monarque, il étoit non seulement le confident de ses amours, mais qu'il lui prêtoit sa plume pour écrire des billets galans à Madame de la Valliere. Cette bonne Demoiselle se donnoit des peines infinies pour y répondre de son mieux, & étoit enfin obligée de faire corriger ses thêmes par le même Marquis

de Dangeau. Il s'étoit aussi chargé de faire des vers pour le Roi ; & comme il craignoit de les faire trop bons, ils firent peu d'honneur à ce Monarque, qui enfin renonça à la poésie légitime ou adoptive. On dit qu'un jour Monsieur & Madame ayant dispute ensemble sur une question galante, ils s'adresserent l'un & l'autre au Marquis de Dangeau, qui fit pour chacun, en secret, des vers sur ce sujet, & que le Roi, à qui ils furent montrés, jugea ceux de Madame les meilleurs.

Tout le monde a entendu parler des Mémoires de ce Marquis de Dangeau; c'est un Journal manuscrit de la Cour, depuis 1686 jusqu'à 1720; je les ai lus tout entiers : il est vrai qu'ils sont chargés de beaucoup de détails minutieux ; mais on y trouve aussi beaucoup d'anecdotes intéressantes ; s'il ne les a pas écrits jour par jour, on ne peut douter qu'il ne les revît avec soin, & il n'y auroit pas laissé passer des faits absolument faux. On peut dire que si ce n'est pas là une vraie histoire de la Cour de France pendant trente-cinq ans, ce sont du moins de bons matériaux pour la composer.

L'Abbé de Dangeau, frere du Marquis, & comme lui de l'Académie Françoise,

étoit intime ami de l'Abbé de Choisy. En mourant un peu avant lui, il lui laissa trois ou quatre gros recueils de remarques en tout genre, qui me sont passés avec les papiers de l'Abbé de Choisy, & dans lesquels il y a certainement d'excellentes choses; mais comme l'écriture en est fort mauvaise, je doute fort que j'aye jamais la satisfaction d'en tirer ce qu'il peut y avoir de précieux.

L'Abbé d'Aumont avoit loué une loge à la Comédie, & y étoit entré en attendant les Dames de sa compagnie, lorsque le Maréchal d'Albret arriva. Le respect qu'on avoit pour ce Seigneur, fit qu'on lui ouvrit la loge de l'Abbé, qui se vit obligé de la céder au Maréchal. L'Abbé se retira de mauvaise humeur, & grumelant entre ses dents ces paroles : » Voyez » le beau Maréchal, il n'a jamais pris » que ma loge «.

Cromwel envoya en France Milord Lockart avec le titre d'Ambassadeur, & ce Seigneur y fut reçu avec tous les honneurs dûs à ce titre. Un jour que le vieux Maréchal de Villeroy, Gouverneur de Louis XIV, causoit avec cet Anglois, il lui demanda pourquoi Cromwel, au lieu d'avoir pris le titre de Protecteur,

ne s'étoit pas fait déclarer Roi. » Mon-
» sieur, lui répondit Lockart, nous au-
» tres Anglois, nous savons jusqu'où
» doivent s'étendre les prérogatives d'un
» Roi, & nous les bornons; mais nous
» ignorons quelle peut être l'étendue du
» pouvoir d'un Protecteur «. Lockart
avoit raison, il faut de nouveaux titres
pour exercer un nouveau pouvoir.

Dans le temps de ces conversions forcées dans nos provinces méridionales, que l'on a appelées *Dragonnades*, le Maréchal de Tessé envoya un détachement de Dragons dans un village, pour en forcer les habitans à se convertir. Les habitans effrayés, pour se soustraire au pillage dont ils étoient menacés, écrivirent promptement au Maréchal, qu'ils étoient tous dans le dessein de faire abjuration. Sur cette promesse, M. de Tessé envoya ordre au Capitaine de revenir avec son détachement. Celui-ci, désespéré de se voir arracher une si bonne proie, en arrivant, dit à son Général : » Monsei-
» gneur, ces marauts-là se moquent de
» vous; ils ne nous ont pas seulement
» donné le temps de les instruire «.

Grégoire XIII avoit la principale obligation de son élévation sur le Trône Pon-

tifical, au Cardinal Borromée, qui ne lui avoit donné ſa voix & procuré celle de ſes amis, que parce qu'il avoit cru reconnoître en lui un caractere fort déſintéreſſé. Mais ſi-tôt que ce Pape fut inſtallé, il s'appliqua à enrichir ſa famille aux dépens du patrimoine de Saint Pierre, ce qui obligea le Cardinal Borromée à lui dire un jour : » Saint Pere, ſi j'avois cru » que vous euſſiez tenu une telle con- » duite étant Pape, vous n'auriez eu ni » ma voix ni celle de mes amis : Bon, » dit le Pape, eſt-ce que le Saint-Eſprit » ne le ſavoit pas ?

L'Abbé de Boiſrobert étant un jour, un matin, chez le Cardinal de Richelieu, diſoit beaucoup de mal d'un Magiſtrat du premier ordre, & lui donnoit des ridicules ; un petit valet de chambre s'aviſa de lui dire : » M. l'Abbé, prenez garde » à ce que vous dites ; je vous préviens » que j'en avertirai M*** à qui je ſuis » fort attaché, parce qu'il eſt de mes » parens : Mon ami, lui repartit l'Abbé, » rapportez à M*** tout ce qu'il vous » plaira ; de mon côté, je lui dirai que » vous prétendez être de ſes parens, & » il ſera plus fâché contre vous que contre » moi «.

La Reine Christine passant par je ne sais plus quelle ville de France, fut haranguée par un Consul qui étoit de la Religion Calviniste; il étoit éloquent, & elle l'écouta avec attention & plaisir: » Mais, Monsieur, lui dit-elle, vous » n'avez point parlé de mon abdication » ni de ma conversion à la Foi Catho- » lique: Madame, lui répliqua-t-il, j'ai » entrepris de faire votre éloge, & non » pas votre histoire «.

Philippe IV ayant perdu le Royaume de Portugal, la Catalogne, & quelques autres Provinces, s'avisa de prendre le surnom de Grand; le Duc de Medina-Celi dit: Notre Maître est comme les trous, il s'agrandit à mesure qu'il perd.

Madame B...., d'une famille très-distinguée dans la Magistrature, avoit de l'esprit, & entendoit très-bien la plaisanterie. Se trouvant dans une fort nombreuse compagnie, on osa lui dire que son mari avoit l'air foible & fluet: » Vraiment, répondit-elle, j'ai entendu » dire à ma belle-mere, que MM. B.... » depuis plus de deux cents ans qu'ils » sont connus dans le monde, ont tou- » jours été impuissans de pere en fils «. Cette Dame cependant a fait un gar-

çon qui eſt actuellement le dernier de la famille.

M. le Prince, étant prêt à donner la bataille de Nervinde contre les Impériaux, commandés par le Général de Mercy, excellent Militaire, après une rude canonnade, s'apperçut que les ennemis faiſoient une fauſſe manœuvre : Ah! s'écria-t-il auſſi-tôt, *Mercy* eſt ſûrement tué ; il donna ſur les Allemands, & gagna la bataille. Ce qu'il avoit conjecturé étoit vrai. Ce fut ſur la tombe de ce Général que l'on grava cette épitaphe ſi honorable : *Siſte Viator, Heroëm calcas : Arrête, Voyageur, tu foules aux pieds un Héros.*

M. le Prince étant en carroſſe avec un ennuyeux qui vouloit lui faire écouter ſes hiſtoires ; Monſieur, lui dit-il, ou ne m'endormez pas, ou laiſſez-moi dormir.

Le même M. le Prince alloit ſouvent chez les Miniſtres, & avoit l'air de leur faire la cour : Que voulez-vous à ces gens-là, lui dit le Comte de Grammont, eſt-ce que vous voudriez devenir Prince du Sang ?

M. de Turenne étant prés de donner une bataille, chargea le jeune Duc de

Choiseul, fils du Maréchal Duplessis-Praslin, d'aller occuper un poste qu'il lui indiqua : mais le jeune Officier négligeant de s'en assurer, croyant n'avoir rien à craindre de ce côté-là ; » Monsieur, Monsieur, lui » dit le Général, je vous en prie, faites » ce que je vous dis ; c'est pour avoir » négligé une semblable précaution, » que j'ai été battu à Rhetel par M. le » Maréchal votre pere «.

L'Abbé de Choisy prétendoit savoir une anecdote sur la façon dont MM. de Crussol-d'Uzez furent faits Ducs & Pairs en 1572, la même année que la Saint-Barthelemi. Catherine de Médicis vouloit gagner, ou, pour mieux dire, tromper l'Amiral de Coligni ; elle lui offrit la dignité de Duc & Pair ; il la refusa, pour ne pas se rendre suspect au Parti Huguenot. Mais comme il étoit fort amoureux de la Comtesse d'Uzez, il demanda le Duché pour son mari, & il l'obtint. Le nouveau Duc d'Uzez fut pourvu & reçu, & peu de temps après, l'Amiral fut massacré.

Le second volume que m'a laissé l'Abbé de Choisy, contient les six premiers livres de l'Ouvrage imprimé sous le titre de *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV* ; mais à la fin de ce volume, j'ai

trouvé une converſation de l'Abbé avec le Marquis de Canillac, ſur l'état de la Cour en 1720, que l'Abbé d'Olivet n'a pas oſé publier. Le Marquis étoit un homme de beaucoup d'eſprit, favoriſé du Régent, qui l'avoit mis du Conſeil de Régence & de celui des Affaires étrangeres : il y a de bonnes anecdotes dans cette converſation : je n'en rapporterai qu'un très-petit nombre.

Le Marquis de Canillac prétendoit que le Régent n'étoit point naturellement méchant, mais qu'il aimoit le ſingulier & l'extraordinaire ; qu'il étoit ſyſtématique, & que c'eſt ce qui lui fit adopter le ſyſtême de Law. Tout le monde convient que ſi ce ſyſtême avoit été bien entendu & reſſerré dans de juſtes bornes, il ſauvoit le Royaume : mais on le porta beaucoup trop loin ; Law même n'avoit pas aſſez de tête ; il étoit, comme le Régent, ſingulier & ſyſtématique, mais ne ſavoit pas arrêter ſes idées : quand il fut Contrôleur-Général, il fit ſottiſes ſur ſottiſes. Il ſe croyoit adepte ; & effectivement des gens dignes de foi, qui l'ont connu à Veniſe, m'ont aſſuré qu'il avoit des ſecrets immanquables pour gagner l'argent qu'il vouloit au jeu. Mais il faut bien plus d'art pour enrichir un Etat qu'un particu-

lier. Le Régent dit une fois au Marquis de Canillac, que la Banque étant décriée, il falloit imaginer un nouveau crédit: » Vous vous trompez, Monseigneur, lui » répondit le Marquis; vous en aviez un, » vous l'avez laissé échapper; de votre » vie vous ne pourrez le retrouver «.

J'ajouterai de moi-même, que quand le Régent mourut, le Peuple parut furieux & désespéré du tort que le grand nombre des billets de Banque avoit fait à plusieurs fortunes, il fallut redoubler la garde pour le conduire à Saint-Denis; mais lorsque les Parisiens eurent tâté du Ministere de M. le Duc & des freres Paris, ils convinrent qu'ils devoient encore regretter M. le Régent.

Le troisieme volume des Manuscrits de l'Abbé de Choisy, contient l'Histoire de la prétendue Comtesse des Barres. Ce Livre scandaleux n'a été imprimé qu'en partie: dans mon Manuscrit il est porté à cinq livres, & l'on n'en a imprimé que trois; mais je ne veux pas m'étendre sur cet Ouvrage, qui ne fait pas honneur à mon parent & mon ancien ami.

On juge bien que j'ai tous les Livres que l'Abbé de Choisy a fait imprimer, & qu'il m'en a fait présent en beau papier

& beau caractere. Je vais dire mon ſentiment ſur chacun en peu de mots, car ils ſont en grand nombre.

L'Abbé de Choiſy ne ſe mit à écrire qu'après qu'il eut ceſſé tout-à-fait la vie ridicule & ſinguliere qu'il menoit; ce ne fut pas même immédiatement après. Etant rentré dans Paris, & ſous les habits de ſon état, il ſe trouva dans le cas des femmes qui ont été galantes & coquettes, & ont vieilli; elles ont à choiſir d'être joueuſes, intrigantes, beaux-eſprits ou dévotes. L'Abbé de Choiſy fit tous ces différens rôles l'un après l'autre. D'abord il joua & perdit preſque tout ſon patrimoine; il ne lui reſta que ſes bénéfices. Il poſſédoit, entre autres, l'abbaye de Saint-Seine; il s'y retira, & y fit connoiſſance avec le fameux Buſſy-Rabutin, exilé dans ſes terres en Bourgogne, qui lui conſeilla de renoncer au jeu & de faire des Livres. Buſſy s'apperçut que l'Abbé avoit aſſez d'acquit & aſſez de ſtyle pour compoſer des Livres de dévotion, écrits d'une maniere agréable, & qui ſe feroient lire par les gens du monde, que ces ſortes d'Ouvrages ennuient ordinairement. L'Abbé de Choiſy profita de ce conſeil; mais ce ne fut que quelques années après.

En attendant, il revint à Paris, & se lia avec le Cardinal de Bouillon, qui, sur le point d'aller à Rome pour assister au Conclave de 1676, lui proposa de venir avec lui & d'être son Conclaviste. Il y consentit, & m'a souvent conté des détails de ce Conclave, assez singuliers, & qui prouvent que ces Cardinaux Italiens sont de grands Maîtres en fait de petites intrigues. L'Abbé m'a assuré qu'une grande maladie qu'il eut en 1683, le fit résoudre à se convertir, & que depuis ce temps-là il étoit dévot de bonne foi. Ce fut à la suite de cette maladie qu'il composa, de concert avec l'Abbé de Dangeau son ami, un premier Ouvrage imprimé, qui reparut ensuite en 1685. Ce sont quatre Dialogues sur l'immortalité de l'ame, l'existence de Dieu, la Providence, & la Religion. Je ne dirai rien de ce Livre, qui traite des matieres très-sérieuses, j'avoue naturellement qu'il m'a ennuyé, quoiqu'il soit bien écrit. L'année suivante 1686, il fit ce qu'on peut appeler sa derniere folie; ce fut son voyage de Siam. Tout le monde connoît le Journal qu'il en a fait imprimer: dans quelques endroits il est sec, mais souvent il se releve par des traits d'esprit & des détails fort agréables.

En général, l'époque de l'arrivée des Siamois en France, & celle des Ambaſſadeurs François à Siam, peuvent fournir beaucoup de réflexions philoſophiques; c'étoit une comédie politique, comme il y en a eu pluſieurs de ce genre ſous le regne de Louis XIV: elles nous paroiſſent aujourd'hui bien ridicules; mais elles contribuerent à la gloire du Monarque & à celle de la Nation, inſéparable de l'autre. L'Abbé de Choiſy, à ſon retour, amuſa quelque temps la Cour & la Ville du récit de ſon grand voyage : ſa relation imprimée acheva de faire connoître l'Auteur, & lui ouvrit l'entrée à l'Académie Françoiſe en 1687. J'ai remarqué, dans ſon Diſcours de réception, deux traits, dont le premier me paroît ridicule, & le ſecond aſſez beau. Il dit que les nouveaux Académiciens doivent faire comme les Cardinaux qui reſtent quelque temps la bouche fermée, juſqu'à ce que dans un conſiſtoire, le Pape la leur ouvre en cérémonie, c'eſt-à-dire, leur permette de parler. Ce trait eſt une preuve que dès-lors on n'étoit pas reçu dans l'Académie auſſi-tôt qu'on étoit élu. L'autre trait du diſcours de l'Abbé, c'eſt qu'il y avoit, entre Louis XIV & l'Aca-

démie, un commerce qui les devoit conduire également à l'immortalité. Louis XIV lui accordoit sa protection, & l'Académie augmentoit sa gloire.

Pour parler de suite des occasions où l'Abbé de Choisy figura comme Académicien, disons qu'en 1704, l'Académie Françoise voulant faire à M. Bossuet un honneur qu'elle a accordé à bien peu d'autres, le même jour que l'Abbé, depuis Cardinal de Polignac, fut reçu à l'Académie à la place de l'illustre M. Bossuet, Evêque de Meaux, indépendamment de l'éloge qu'en firent son successeur & le Directeur, on chargea M. l'Abbé de Choisy d'en faire un éloge particulier : ce morceau remplit le reste de la séance. Le sujet étoit beau; mais je n'ai rien trouvé dans le Discours de l'Abbé de Choisy, qui y répondît dignement.

La derniere année de sa vie, l'Abbé de Choisy reçut encore l'Abbé d'Olivet : son Discours fut très-court & très-simple; le bonhomme étoit accablé; mais il voulut se charger de cette corvée, parce que l'Abbé d'Olivet étoit son ami : je ne sais si c'est pour cela qu'il m'a dérobé ses Mémoires, & qu'il s'est chargé de les faire imprimer en Hollande.

Enfin, l'année suivante 1724, l'Abbé de Choisy mourut, & son successeur, M. Portail, premier Président, & M. de Valincourt, Directeur, le peignirent tel qu'il étoit dans les dernieres années de sa vie, aimable dans la société, d'un commerce facile, ayant les mœurs douces, des graces naturelles, l'esprit insinuant & enjoué, officieux, ami fidele, brillant & plein de saillies dans la conversation, quoiqu'il fût modeste, ne parlât jamais de lui-même, & parût s'oublier en faveur des autres : sa gaieté étoit douce & tranquille, & les traits de son visage en portoient le caractere. Quant à son mérite, comme il a écrit en plus d'un genre, on l'a loué principalement comme Historien, & en effet c'est son plus beau côté. En 1668, il publia une *Interprétation des Pseaumes*, où les différences notables du texte Hebreu & de la Vulgate étoient marquées ; elle étoit précédée d'une vie de David, dans laquelle il comparoit ce Monarque avec Louis XIV. Le Livre n'eut aucun succès ; mais la vie de David plut, tant à cause qu'elle étoit bien écrite, que parce que c'étoit le ton à la mode de louer Louis XIV : aussi fut-elle réimprimée seule, & suivie peu après d'une

Vie de Salomon, faite dans le même esprit de flatterie, & qui fut encore plus admirée, sur-tout le morceau où il représente Salomon donnant audience aux Ambassadeurs des Rois des Indes.

Des Pensées Chrétiennes, qu'il fit imprimer en 1690, eurent peu de succès; ce qui ne l'empêcha pas, en 1692, de donner la Traduction de l'Imitation de Jésus-Christ, dont j'ai parlé. Corrigé par la critique qu'on fit de celle-ci, il se borna à écrire l'Histoire, &, à mon avis, il y a parfaitement réussi; car si son style ne paroît pas toujours assez noble pour les sujets qu'il traite, au moins est-il agréable & pur, il se fait lire avec satisfaction. Les Livres de l'Abbé de Choisy, dont je conseille la lecture à mes amis, & sur-tout aux Dames de ma connoissance, sont, 1°. deux ou trois volumes d'*Histoires de piété & de morale*, qu'il convient d'avoir fait en opposition aux petits Contes de Fées, si en vogue à la fin du siecle dernier. Il faut être bien hardi pour vouloir faire lutter ainsi l'Histoire avec la Fable, si chere à l'imagination des femmes, & peut-être des hommes. Cependant il faut convenir que l'Abbé de Choisy y a fait de son mieux, & a transporté le style de Madame

de

de la Fayette & de Madame d'Aunoy, dans ses Histoires édifiantes & morales. Il y en a en tout vingt-une, & elles sont sinon toutes vraiment belles, au moins charmantes à lire ; il est aisé de se les procurer.

Leur succès encouragea l'Abbé à donner les *Vies de Philippe de Valois, du Roi Jean, de Charles V, de Charles VI*, & enfin celle de *Saint-Louis*, en 1695. Elles furent très-applaudies à la Cour : on les fit lire aux Enfans de France, comme étant infiniment propres à les instruire. Effectivement rien n'est plus instructif qu'une Histoire écrite dans des vûes utiles, avec sagesse, & parsemées de réflexions morales, présentées en peu de mots, & naissant naturellement des faits. L'Abbé de Choisy ne court point après le singulier, & ne regarde pas comme des découvertes utiles & merveilleuses, des faits peut-être inconnus jusqu'à présent, parce qu'ils ont été négligés, mais d'après lesquels il n'y a aucunes regles de conduite à se prescrire, & dont on ne peut rien conclure pour la connoissance du cœur humain, ni même pour celle des mœurs des siecles reculés, parce que, la plupart du temps, ce sont des faits extraordinaires & isolés, & que

la connoissance des mœurs d'une nation ne peut résulter que d'un grand nombre de faits réunis.

Enfin l'Abbé de Choisy entreprit son Histoire de l'Eglise, quoique celle de M. Tillemont & celle de M. de Fleury fussent déjà commencées ; mais ces trois Auteurs ne pouvoient guere se rencontrer. M. de Tillemont avoit surchargé la sienne d'une érudition qui, d'un côté, la rend très-estimable, mais, d'un autre, fait qu'elle n'est nullement propre pour les gens du monde ; d'ailleurs il n'y a traité que des six premiers Siecles de l'Eglise. Celle de l'Abbé de Fleury avoit commencé à paroître dès 1691 ; mais il étoit aisé de voir que, quoiqu'elle fût excellente, & de l'Auteur le plus sage & le plus méthodique, elle prenoit un tour tel qu'on n'en verroit pas si-tôt la fin. Au contraire, celle de l'Abbé de Choisy étoit si abrégée, qu'on pouvoit espérer de la voir terminée ; & effectivement, quoiqu'il eût déjà plus de soixante ans lorsque le premier volume de son Histoire de l'Eglise parut en 1703, il en publia le dernier tome en 1723, & il l'a poussée jusqu'à l'année 1715. Il s'en faut beaucoup que celle-ci soit surchargée d'érudition ; au contraire, on a

accusé l'Auteur de n'en avoir pas mis assez, de n'avoir pas cité ses autorités, & d'avoir fait, à l'occasion de l'Histoire de l'Eglise, &, pour ainsi dire, sous ce prétexte, celle de tous les pays du Monde Chrétien, depuis la naissance de Jésus-Christ. Mais il vouloit mettre l'Histoire de l'Eglise à la portée de tout le monde, & il a rempli son objet; il n'a puisé que dans les meilleures sources, puisqu'il n'a mis que des faits généralement connus. Il ne lui étoit pas possible d'instruire ses Lecteurs des progrès de la Religion & des débats qui se sont élevés à son occasion, sans faire l'histoire de tout le Monde Chrétien. Il n'est point entré dans le détail des controverses, parce qu'il eût immanquablement ennuyé; mais il n'a jamais manqué d'expliquer très-clairement en quoi consistoient les Hérésies, à quelle occasion elles ont commencé, quels grands événemens elles ont produits, & quand elles ont fini. L'Abbé avoit des points très-délicats à traiter, tels que les Croisades, les Conciles de Constance & de Bâle, & les guerres de Religion en France; il s'en est tiré avec beaucoup d'esprit & d'adresse. Il n'y a que son dernier volume où l'on peut appercevoir quelques traces de

radotage; mais, d'un autre côté, il a employé beaucoup d'art pour parler du Jansénisme. Il a fait entrer dans ce volume jusqu'à son voyage à Siam. Enfin le résultat est, que l'Histoire de l'Eglise de l'Abbé de Choisy est suffisamment bonne, très-agréable, & peut-être la meilleure que les femmes puissent lire. J'ai conseillé cette lecture à plusieurs Dames de ma connoissance, qui m'en ont remercié, ainsi que de celle des Vies de cinq Rois de France, dont j'ai parlé ci-dessus. L'Abbé de Choisy a encore composé, en 1706, la vie de Madame de Miramion : cette Dame étoit sa cousine-germaine; c'étoit une excellente raison pour lui d'écrire cette Vie; mais le Public n'a pas la même raison pour la lire.

* * *

Je vois quelquefois M. le Cardinal de Polignac, & il m'inspire toujours les mêmes sentimens d'admiration & de respect. Il me semble que c'est le dernier des grands Prélats de l'Eglise Gallicane, qui fasse profession d'éloquence, en latin comme en françois, & dont l'érudition soit très-étendue. Il n'y a plus que lui qui, ayant pris place parmi les Honoraires dans

l'Académie des Belles-Lettres, entende & parle le langage des Savans qui la composent; il s'exprime sur les matieres d'érudition avec une grace & une noblesse qui lui sont propres & particulieres (On se souvient que M. Bossuet, que le Cardinal de Polignac, encore Abbé, a remplacé à l'Académie Françoise, en 1704, a été le dernier Prélat François qui eut un rang distingué parmi les Théologiens & les Controversistes). La conversation du Cardinal est également brillante & instructive; il sait de tout, & rend avec clarté & grace tout ce qu'il sait; il parle sur les Sciences & sur les objets d'érudition, comme Fontenelle a écrit *ses Mondes*, en mettant les matieres les plus abstraites & les plus arides à la portée des gens du monde & des femmes, & les rendant dans des termes avec lesquels la bonne compagnie est accoutumée à traiter les objets de ses conversations les plus ordinaires.

Personne ne conte avec plus de grace que lui, & il conte volontiers; mais les histoires les plus simples ou les traits d'érudition qui paroîtroient les plus fades dans la bouche d'un autre, trouvent des graces dans la sienne, à l'aide des charmes

de sa figure & d'une belle prononciation. L'âge lui a fait perdre quelques-uns de ces derniers avantages ; mais il en conserve assez, sur-tout quand on se rappelle dans combien de grandes occasions il a fait briller ses talens & ses graces naturelles. Mon oncle, l'Evêque de Blois, qui étoit à peu près son contemporain, m'a souvent parlé de sa jeunesse. Jamais on n'a fait de cours d'Etudes avec plus d'éclat : non seulement ses thêmes & ses compositions étoient excellens, mais il lui restoit du temps & de la facilité pour aider ses camarades, ou plutôt faire leur devoir à leur place ; si bien qu'il est arrivé, au Collége d'Harcourt où il étudioit, que les quatre pieces qui remporterent les deux prix & les deux *accessit*, étoient également son ouvrage. Etant en Philosophie au même Collége, il voulut soutenir dans ses theses publiques le systême de Descartes, qui avoit alors bien de la peine à s'établir : il s'en tira à merveille, & confondit tous les partisans des vieilles opinions. Cependant les anciens Docteurs de l'Université ayant trouvé très-mauvais qu'il eût combattu Aristote, & n'ayant point voulu accorder de degrés à l'ennemi du Précepteur d'Alexandre, il consentit à soutenir

une autre these, dans laquelle il chanta la Palinodie, & fit triompher à son tour Aristote des Cartésiens mêmes.

A peine fut-il reçu Docteur en Théologie, que le Cardinal de Bouillon le conduisit à Rome au Conclave de 1689, où le Pape Alexandre VIII fut élu. Dès que l'Abbé de Polignac fut connu dans cette capitale du Monde Chrétien, qui étoit alors le centre de l'érudition la plus profonde & de la politique la plus raffinée, il y fut généralement aimé & estimé. Les Cardinaux François & l'Ambassadeur de France jugerent que personne n'étoit plus propre que lui à faire entendre raison au Pape, sur les articles de la fameuse assemblée du Clergé de France de 1682. C'étoit une pilule difficile à faire avaler à la Cour de Rome; cependant l'esprit & l'éloquence de l'Abbé de Polignac en vinrent à bout : il fut chargé d'en porter lui-même la nouvelle en France, & eut, à cette occasion, une audience particuliere de Louis XIV, qui dit de lui, en François, ce que le Pape Alexandre VIII avoit dit en Italien : *Ce jeune homme a l'art de persuader tout ce qu'il veut ; en paroissant d'abord être de votre avis, il est d'avis contraire, mais mene à son but avec tant d'adresse, qu'il finit tou-*

jours par avoir raison. Il n'avoit pas encore mis la derniere main à cette grande affaire, lorsque la mort du Pape le rappela à Rome. Il assista encore au Conclave où fut élu Innocent XII, & revint en France l'année suivante 1692.

Environ deux ans après, le Roi le nomma à l'Ambassade de Pologne, dans des circonstances fort délicates. Jean Sobieski se mouroit : Louis XIV vouloit non seulement conserver du crédit en Pologne, mais même donner pour successeur au Roi Jean, un Prince dévoué à la France. Le Prince de Conti s'étoit offert, & Louis XIV avoit chargé très-secrétement l'Abbé de Polignac de s'occuper du soin de le faire élire, malgré la Reine Douairiere qui étoit Françoise, mais qui, comme de raison, favorisait ses enfans, & en dépit de toute cabale contraire. L'Abbé, tenant ses instructions bien secretes, étoit arrivé à la Cour de Sobieski, un an avant sa mort; il avoit enchanté tous les Polonois, par la facilité avec laquelle il parloit latin. On l'auroit cru un Envoyé de la Cour d'Auguste, si on ne l'eût entendu parler françois avec la Reine, qui se laissa séduire par sa figure & son esprit, mais qui ne pouvoit pas renoncer pour lui à l'intérêt de sa famille.

Sobieski mourut, & la Diete générale s'assembla pour lui choisir un successeur. L'éloquence de l'Abbé de Polignac, les promesses & les espérances dont il leurra les Polonois, eurent d'abord tant de succès, qu'une bonne partie de la Nation, ayant à sa tête le Primat, proclama le Prince de Conti; mais dans le même moment, les sommes qu'avoit répandues l'Electeur de Saxe, furent cause qu'il y eut une double élection, dans laquelle ce Prince Allemand fut élu. L'un & l'autre prétendant à la couronne arriverent pour soutenir leur parti, & continuerent d'employer les moyens qui leur avoient d'abord réussi; mais ceux de l'Electeur étoient plus effectifs & plus solides. Il avoit de l'argent & même des troupes; au contraire, le Prince de Conti, après avoir reçu les honneurs de Roi à la Cour de France, aborda sur un seul vaisseau François à Dantzick, & y séjourna pendant six semaines; mais sans avoir d'autres moyens pour faire valoir la légitimité de son élection, que la bonne mine & l'éloquence de l'Abbé de Polignac. Ces ressources se trouverent bientôt épuisées; le Prince de Conti & l'Abbé même furent contraints de revenir en France.

Quoique l'on fût trop juste & trop éclairé à la Cour de Louis XIV, pour ne pas sentir que ce n'étoit pas la faute de l'Ambassadeur, si sa mission n'avoit pas eu un plus glorieux succès, il fut cependant exilé de la Cour pendant quatre ans. Il employa ce temps utilement, pour augmenter la masse de ses connoissances, qui étoit déjà si grande. Enfin, en 1702, il fut renvoyé à Rome en qualité d'Auditeur de Rote. Il y trouva de nouvelles occasions de briller & de se faire admirer, & en fut récompensé par la nomination du Roi Jacques d'Angleterre au Cardinalat.

Il étoit prêt à en jouir, lorsqu'il fut rappelé à la Cour de France dans des circonstances très-critiques. En 1710, on l'obligea de se rendre avec le Maréchal d'Huxelles à Gertruidemberg, chargé de proposer aux ennemis de Louis XIV, de la part de ce Monarque même, de se soumettre aux conditions les plus humiliantes pour faire cesser la guerre. Malheureusement tout l'esprit & toute l'éloquence du futur Cardinal y échouerent. Enfin, deux ans après, il fut nommé Plénipotentiaire au fameux Congrès d'Utrecht, & il faut remarquer qu'il étoit

dès lors nommé à Rome Cardinal *in petto*; mais quoique tout le monde sût en Hollande qui il étoit, il ne portoit ni titre ni habits ecclésiastiques; il étoit vêtu en séculier, & on l'appeloit M. le Comte de Polignac. Ce fut dans cet état & sous cet *incognito*, qu'il suivit toutes les négociations d'Utrecht, jusqu'au moment de la signature du traité; mais alors il déclara qu'il ne lui étoit pas possible de signer l'exclusion du trône d'un Monarque à qui il devoit le Chapeau de Cardinal; il se retira, & vint jouir à la Cour de France des honneurs du Cardinalat.

Le nouveau systême politique qui fut adopté après la mort de Louis XIV, le fit exiler dans son Abbaye d'Anchin en Flandres. Ces bons Moines Flamands tremblerent en le voyant arriver dans leur monastere; mais ils pleurerent & furent au désespoir quand il les quitta, après la mort du Cardinal Dubois & du Régent. Ils n'étoient point capables de juger de son mérite en qualité de bel-esprit, ni de rien entendre à son érudition; mais ils l'avoient trouvé doux, aimable; & loin de les piller, il avoit embelli leur église & rétabli leur maison.

Il fut obligé de retourner à Rome à la

mort de Clément XI, & il assista aux Conclaves où furent élus Innocent XIII, Benoît XIII & Clément XII. Pendant les deux premiers Pontificats, il a été chargé des affaires de France à Rome. Cette ville a toujours été le plus beau théatre de sa gloire : l'on eût dit que l'ancienne grandeur Romaine rentroit avec lui dans sa capitale. De son côté, quand il en est revenu, il a paru chargé des dépouilles de Rome, assujettie par son esprit & son éloquence ; & l'on peut dire, au pied de la lettre, qu'à son dernier voyage, il a transporté une partie de l'ancienne Rome jusque dans Paris, en plaçant dans son hôtel une collection de statues antiques & de monumens tirés des ruines du palais des premiers Empereurs.

Encore une fois, je ne peux point voir le Cardinal de Polignac, sans me rappeler tout ce qu'il a fait & appris depuis plus de soixante ans ; je reste, pour ainsi dire, en extase vis-à-vis de lui, & en admiration de tout ce qu'il dit. On trouve que son ton est vieilli aussi bien que sa figure ; il est vrai que son ton est passé de mode. Mais ne seroit-ce pas à cause que nous avons absolument perdu l'habitude d'entendre parler de science & d'érudi-

tion, que M. le Cardinal de Polignac commence à nous ennuyer? car d'ailleurs perſonne ne traite ces matieres avec moins de pédanterie que lui : s'il cite, c'eſt toujours à propos, parce que, comme il a une prodigieuſe mémoire, elle lui fournit de quoi ſoutenir la converſation ſur tous les points, quelque matiere que l'on traite. Pour moi, qui ai fait mes études, mais à qui il reſte encore bien des choſes à apprendre, j'avoue que je n'ai jamais pris de leçons plus agréables que celles qu'il donne dans la converſation.

M'occupant du Cardinal de Polignac, je viens de relire ſon Diſcours de réception à l'Académie Françoiſe en 1704. Rien n'eſt ſi beau & ſi noble; & cet immenſe recueil, commencé depuis près de cent ans, ne préſente aucun Diſcours égal à celui-là : c'eſt le plus parfait modele à propoſer à ceux qui ont une pareille tâche à remplir, en obſervant toujours que l'Académicien auquel on ſuccede, & les circonſtances dans leſquelles ſe trouve la France, lorſque l'on parle, peuvent infiniment en augmenter les difficultés. L'Abbé de Polignac les éprouva, mais il s'en tira

de façon à se faire généralement applaudir. Je ne crois pas que l'on fût déjà alors dans l'usage de battre des mains dans la salle de l'Académie ; mais si cela eût été, on auroit entendu beau bruit.

Le Cardinal de Polignac a un Eleve & un ami plus jeune que lui de trente ans, à qui l'on ne peut pas reprocher par conséquent d'avoir un ton qui soit passé de mode ; c'est M. l'Abbé de *Rothelin*. Il a aussi beaucoup d'esprit, de mémoire, & des connoissances moins étendues que celles du Cardinal ; il a passé plusieurs années à Rome avec lui, & a été deux fois son Conclaviste. C'est là qu'il a vu combien l'érudition du Cardinal lui faisoit honneur : il a voulu marcher sur ses traces, & est parvenu, comme lui, à être de l'Académie Françoise, & Honoraire de celle des Inscriptions & Belles-Lettres. Mais son éloquence n'est ni si naturelle, ni si noble que celle de son Maître. Il a plus de vivacité dans la conversation, & la sienne pétille de plus de traits ; il tire peut-être davantage de son propre fonds, mais il ne sait pas si bien employer ce qui vient des autres & est le fruit de ses études.

Le Cardinal a entrepris un grand Poëme

latin, qu'il intitule l'*Anti-Lucrece*, & qui est la réfutation du système des Matérialistes. Il en récite des morceaux aux personnes qu'il croit capables d'en juger, & Son Eminence m'a fait l'honneur de m'en faire entendre plusieurs. Ce sont des tableaux & des descriptions admirables. Pour peu que l'on sache le latin & que l'on se ressouvienne d'avoir lu les Auteurs du siecle d'Auguste, on croit en faire une nouvelle lecture en écoutant ces morceaux-là. Mais un Poëme contre Lucrece, aussi long que l'Ouvrage de cet Auteur même, & divisé en neuf livres, demande la vie d'un homme pour être porté à sa perfection. Le Cardinal l'a commencé tard, & il ne peut se flatter de le voir achevé. On assure qu'il veut charger l'Abbé de Rhotelin d'y mettre la derniere main: celui-ci, par vanité, ne refusera point ce travail, & se fera honneur de mettre l'Ouvrage de son respectable ami en état de paroître. Mais certainement il faudra pour cela qu'il soit aidé par quelque habile Professeur de l'Université; il n'en viendroit jamais à bout tout seul. D'ailleurs, quand l'Anti-Lucrece aura paru, il fera sans doute honneur aux talens du Cardinal, à

ceux de l'Abbé, & même à ceux qui l'auront aidé à l'achever. Mais qui est-ce qui, dans le temps présent, voudra lire en entier un Poëme latin tout philosophique, de cinq à six mille vers? A peine voudra-t-on parcourir la traduction que l'on pourra en faire, soit en prose, soit en vers. Le grec est déjà totalement oublié; il est à craindre que le latin ne le soit bientôt, & que le Cardinal de Polignac, l'Abbé de Rothelin, & un certain M. le Beau, qui s'éleve dans l'Université, ne puissent être appelés *les derniers des Romains*. Les Jésuites mêmes commencent à négliger le latin; ils trouvent mieux leur compte à écrire en françois; cela leur fait plus d'honneur & de profit.

La figure du Cardinal & celle de l'Abbé encore plus différentes que la tournure de leur esprit. Celle du premier est belle & noble, & annonce tout ce qu'il est & a été. Si on vouloit peindre d'idée un grand Prélat, un savant Cardinal, un sage & digne Ambassadeur, un fameux Orateur Romain, on saisiroit les traits du Cardinal de Polignac. Au contraire, l'Abbé de Rothelin a la physionomie fine, spirituelle, l'air d'avoir la poitrine délicate: sa

ſa figure eſt agréable, mais tout-à-fait moderne; celle du Cardinal eſt à préſent une belle & précieuſe antique.

* * *

L'ABBÉ de Rothelin s'eſt attaché à deux genres de curioſité, qui tiennent également à l'érudition, les Médailles & les Livres. Il a déjà des premieres une collection conſidérable de tout métal & de toute forme. Ses Médailles d'argent montent, à ce que l'on m'a dit, à huit mille, auxquelles il faut joindre trois cent Médaillons d'Empereurs, & quatre cent de villes Grecques. Sa ſuite de Médailles, en grand & petit bronze, eſt de plus de neuf mille. Il a commencé cette collection à Rome, ſous les yeux du Cardinal de Polignac. Son Eminence en ayant raſſemblé de ſon côté, l'Abbé eſpere bien qu'il les lui laiſſera, & ſon cabinet deviendra ainſi un des plus beaux & des plus précieux qu'aucun particulier ait jamais poſſédé en France. L'Abbé ne ſera point du tout inſenſible à la poſſeſſion d'un ſi beau domaine littéraire; car, quoiqu'il ſoit homme de qualité aſſez riche, aimable & de bonne compagnie, on l'accuſe

d'aimer les Médailles au point, que quand il en trouve une à l'écart, & que personne ne le regarde, il n'hésite point à mettre la main dessus, à la faire passer dans sa poche, & de là dans son médailler. Hors de là, dit-on, il n'est pas fripon, il n'est que tracassier. Le Cardinal n'a jamais été ni l'un ni l'autre, n'aimant ni la satire ni même la médisance.

Le second des goûts de l'Abbé de Rothelin, est celui des Livres. Sa bibliotheque commence à devenir très-considérable ; il la montre volontiers & avec faste, & fait remarquer aux Curieux des Ouvrages imprimés, que lui seul possede: il explique en quoi consiste leur mérite, leur rareté, ou les singularités qui les distinguent. Comme il parle communément à des gens bien moins savans que lui, on ajoute foi à tout ce qu'il dit, & on le félicite de posséder de si belles choses, qui seront vendues bien cher après sa mort. Quelques gens sensés trouvent qu'il y a du charlatanisme dans cette démonstration, & je suis assez de leur avis.

Il faut distinguer dans le goût des Livres, celui des belles éditions, des chef-d'œuvres de Typographie. Leur mérite saute aux yeux, & on ne peut se refuser

à leur donner place dans une riche bibliotheque, ſur-tout quand on eſt aſſuré que les éditions ſont auſſi exactes que belles.

On conçoit auſſi que l'on recherche les premiers Livres imprimés dans toutes les Langues, comme autant de monumens ſervant à l'Hiſtoire des Arts & de l'Imprimerie ; mais il me ſemble que le prix de tout le reſte d'une bibliotheque doit conſiſter dans le mérite intrinſeque des Livres, & dans l'utilité dont ils peuvent être à leurs poſſeſſeurs. Les gens qui ſavent beaucoup, ou veulent beaucoup apprendre, doivent en avoir un grand nombre de tous les genres ; ceux qui n'ont point de ſi hautes prétentions, doivent ſe reſtreindre aux Livres propres à leur état, & utiles pour leur amuſement & leur inſtruction courante & journaliere. Vouloir aller plus loin, c'eſt abus & folie ; cependant je crois m'appercevoir que cette folie gagne. L'Abbé de Rothelin l'a inſpirée au Comte de Hoym, Miniſtre du Roi de Pologne, Electeur de Saxe en France, à qui l'on a perſuadé, que quoiqu'il ne fût pas ſavant, il devoit avoir les Livres les plus rares en tout genre d'érudition, & les faire magnifiquement relier. M. de Boze, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-

Lettres, s'est aussi mis à avoir des Livres d'érudition; il a persuadé & persuadera à des ignorans bien riches de faire les mêmes acquisitions, sans qu'ils sachent en vérité pourquoi. Du moins, M. l'Abbé de Rothelin & M. de Boze peuvent-ils dire quel est le genre de mérite qui les a engagés à rechercher tel ou tel Livre? Les raisons en sont quelquefois assez frivoles, mais enfin ils les savent; au lieu que ceux à qui ces Livres passeront après eux, les payeront bien cher, par la seule raison que le premier possesseur en faisoit grand cas.

Il est plaisant d'imaginer qu'il pourra venir un temps, où des gens qui ne sauront pas un mot de Latin, mettront un prix exorbitant à des Livres écrits en cette Langue, qui ne seront nullement à leur usage; qu'ils donneront jusqu'à cent pistoles d'un Livre, parce que, sur un Catalogue connu, on l'aura honoré de l'épithete de Livre rare & singulier, & parce que, dans une vente précédente, il aura déjà été porté à un grand prix.

Je trouvai un jour un de ces Bibliomanes qui venoit de payer fort cher un Livre rare. Apparemment, lui dis-je, Monsieur, que votre intention est de faire

réimprimer cet Ouvrage. Je m'en garderai bien, me répondit-il, il cesseroit d'être rare, & n'auroit plus aucun prix : d'ailleurs je ne sais s'il en vaut la peine. Ah ! Monsieur, lui répliquai-je, s'il ne mérite pas d'être réimprimé, comment méritoit-il d'être acheté si cher ?

En parlant de M. l'Abbé de Rothelin, je me suis trouvé insensiblement engagé à traiter de la manie des Livres. Je ne sais si ce que je viens de dire ne sera pas par la suite à l'usage de quelques-uns de mes amis, ou de certaines personnes auxquelles je dois le plus m'intéresser ; en tout cas, je l'ai dit franchement, en fera son profit qui voudra.

* * *

J'AI encore fréquenté, pendant plusieurs années, un homme bien moins aimable que le Cardinal de Polignac, mais renommé pour son immense érudition, fondée sur sa mémoire, qui étoit, à vrai dire, étonnante ; c'étoit l'Abbé de *Longuerue* : il est mort en 1732, âgé de plus de quatre-vingts ans. Dès son enfance, il avoit paru un petit prodige.

Louis XIV, passant par Charleville, patrie de l'Abbé, avoit voulu le voir & l'entendre. Il paroissoit tout savoir, à l'âge où les autres enfans ont à peine idée de quelque chose. Sa réputation s'est soutenue jusqu'à la fin de sa vie ; & étant venu d'assez bonne heure s'établir à Paris, il a été consulté, comme un Oracle, sur toutes sortes de matieres : cependant il ne passoit pas pour un homme de beaucoup d'esprit ; il n'a jamais été d'aucune Académie : il étoit accoutumé à ce qu'on lui fît de grands complimens sur sa mémoire. Je lui ai demandé une fois comment il faisoit pour arranger dans sa tête tout ce qui y étoit entré, le retenir, & être en état de le retrouver tout autant de fois qu'il en avoit besoin. Monsieur, me répondit-il, il n'y a pour cela qu'une méthode ; il faut d'abord apprendre dans sa jeunesse les premiers élémens de toutes les Sciences, les premiers principes de toutes les Langues, &, pour ainsi dire, l'*abc* de toutes les connoissances : quand on est jeune, cela n'est pas fort difficile, d'autant plus qu'il ne faut pas pénétrer bien avant, & que les notions simples suffisent : quand une fois elles sont acquises, tout ce qu'on lit se case & se place

où il doit être; insensiblement la somme des connoissances acquises devient infinie & parfaitement distribuée. Ainsi, m'ajoutoit l'Abbé de Longuerue, il y a environ cinquante ans que je n'étudie plus rien par méthode; mais je lis tantôt un Livre, tantôt un autre, & de préférence ceux qui peuvent m'apprendre quelque chose de nouveau, ou me rappeler ce qu'on ne peut trop s'inculquer dans la tête. C'est ainsi que je suis parvenu à posseder la nomenclature de tous mes Livres, ma mémoire locale m'apprend l'endroit de mon cabinet ou de mon appartement où je peux les trouver; ainsi je suis sûr, en cas de besoin, de les indiquer à ceux que je charge de les aller chercher; ils me les apportent, & j'y trouve toujours la preuve de ce que j'ai avancé de mémoire.

L'Abbé de Longuerue a pourtant prouvé qu'il ne faut pas trop se fier à sa mémoire: il a voulu faire un tour de force, qui ne lui a pas tout-à-fait réussi. En 1718, on lui soutint qu'il n'y avoit rien de si difficile que de faire une description historique de la France, qui ne fût ni longue ni seche, & il prétendit qu'il étoit en état de la faire de mémoire, sans consulter

aucuns Livres, mais ſeulement à l'aide de quelques Cartes qu'il auroit ſous les yeux, & qu'il ſe rappelleroit parfaitement quelle étoit l'origine & l'hiſtoire de chaque province, de chaque ville, des principaux lieux & des principales Maiſons du Royaume. En effet, il ſe mit à dicter à l'Abbé Alary, qui n'étoit alors qu'un petit garçon, fils de ſon Apoticaire, trop heureux d'écrire ſous lui; il ſe mit, dis-je, à lui dicter *la Deſcription de la France*, qui a paru en un gros volume *in-folio* en 1719. Il en lut des fragmens en manuſcrit & des feuilles imprimées à différentes perſonnes, qui ne purent ſe laſſer d'admirer comment de ſi profondes recherches pouvoient avoir coulé de ſource, & ne lui avoir couté aucune peine. Mais dès que quelques exemplaires entiers eurent été publiés, on s'apperçut bien que ce n'étoit pas ainſi que ſe faiſoient les Ouvrages exacts; on y reconnut pluſieurs erreurs notables, & des opinions hardies & haſardées, qui ne parurent pas aſſez bien établies. L'Abbé fut obligé d'y faire faire un aſſez grand nombre de cartons, qui augmenterent beaucoup les frais de ſon édition. Il faut remarquer qu'on recherche les exemplaires dans leſquels ces

cartons n'ont point été mis, & Dieu ſait pourquoi on a cette manie; car la différence de ces exemplaires, c'eſt que les uns ſont fautifs, & les autres corrigés. Avec tout cela, la Deſcription de la France, par l'Abbé de Longuerue, eſt un Livre bon & utile; c'eſt une Hiſtoire de France par provinces, & par conſéquent faite ſur un plan ſur lequel elle n'avoit point encore été exécutée. On y trouve comment ſe ſont formés tous les grands fiefs de la Couronne, quand & comment ils ont été aſſujettis à l'autorité du Roi, & enfin réunis tous à ſon domaine.

L'Abbé de Longuerue avoit fait deux Hiſtoires, l'une du Cardinal de Richelieu, l'autre du Cardinal Mazarin, avec deux tableaux de leurs miniſteres. Ces deux morceaux ſont reſtés en manuſcrit. Ce qu'ils contenoient de plus curieux, ce ſont quelques anecdotes que l'Abbé tenoit de gens qui avoient vécu avec ces Miniſtres & travaillé avec eux. L'Abbé me les a ſouvent répétées, & j'en ai écrit pluſieurs: j'ai fait d'ailleurs d'autres notes d'après lui; car, en revenant des viſites que je faiſois à l'Abbé, je trouvois toujours quelque choſe à retenir & à écrire. Voici quelques-unes de ces notes.

L'Abbé prétendoit que notre Langue n'avoit fait de véritables progrès que pendant cinquante années du dix-septieme siecle, depuis 1630 jusqu'en 1680. Ce fut pendant cet intervalle que fut établie l'Académie Françoise, qui travailla d'abord fort utilement à purifier le langage. Ce qu'elle a perdu d'anciens termes ne doit pas, disoit l'Abbé, être regretté, quoique quelques-uns soient expressifs & naïfs, mais durs & mal-sonans; ceux qu'on leur a substitués sont plus doux, & rendent aussi bien la pensée. Mais depuis 1680, époque que l'on peut regarder comme la plus brillante du siecle de Louis XIV, quels mots avons-nous ajoutés au Dictionnaire, sinon quelques-uns empruntés des Arts, & qui sont souvent mal appliqués & pris dans un mauvais sens. L'Abbé croyoit que le style n'avoit pas plus gagné depuis cette époque, que les mots; mais à cet égard, je ne crois pas qu'il eût raison.

L'Histoire de Don Carlos, si bien écrite par l'Abbé de Saint-Réal, est certainement romanesque. L'Abbé de Longuerue connoissoit un Livre Espagnol qui démontroit qu'elle étoit tout-à-fait supposée; cette opinion est cependant

fondée sur un paſſage de l'Hiſtoire de M. de Thou. Mais autant cet Hiſtorien eſt-il digne de foi ſur tout ce qui s'eſt paſſé en France pendant le ſeizieme ſiecle, puiſqu'il a été lui-même témoin d'une partie des affaires de ce temps-là, & que ſon pere a joué un grand rôle dans les temps immédiatement précédens, autant eſt-il mal informé de ce qui ſe paſſoit au dehors de la France, même de ſon temps. Il n'y avoit point alors de Gazettes, preſque point d'Ambaſſadeurs réſidans dans les différentes Cours, qui entretinſſent des correſpondances ſuivies. M. de Thou n'étoit point en état d'éclaircir la vérité des bruits qui couroient dans le Royaume, ſur-tout relativement aux Eſpagnols, qui nous étoient toujours ſuſpects, comme nos ennemis naturels.

MM. de Bouillon avoient fait dreſſer & imprimer leur généalogie avec beaucoup de magnificence & de faſte. Ils en avoient déjà fait diſtribuer des exemplaires à la Cour, lorſqu'on vint à en parler au ſouper du Roi. Sire, dit M. le Prince de Condé, ſi l'on en croit cette généalogie, MM. de Bouillon ſont bien plus nobles que Nous ; car ils ſe font deſcendre des premiers Ducs d'Aquitaine, qui étoient

Souverains, tandis que le grand-pere d'Hugues Capet n'étoit qu'un simple particulier ; mais, après tout, ajouta le Prince de Condé, ce n'est pas à moi à leur dire ce que j'en pense, je ne suis que le cadet; c'est vous, Sire, qui êtes l'aîné. Cette réflexion ne tomba pas à terre. Dès le lendemain, le Roi s'étant fait représenter cette généalogie, la supprima & en fit interdire le débit, ce qui mortifia beaucoup MM. de Bouillon.

L'Abbé de Longuerue croyoit être sûr que les Hollandois avoient offert, en 1672, à Louis XIV, pour l'appaiser, de lui céder tout ce qui étoit en deça du Rhin, qu'on appelle Flandre Hollandoise & Brabant Hollandois, & de ne conserver que leur sept provinces exactement. Ce fut M. de Louvois & une vaine idée de gloire qui porterent Louis XIV à ne pas s'en contenter. Il eut grand tort, & mit mal-à-propos à deux doigts de sa perte la malheureuse République de Hollande, qu'il étoit de son intérêt de conserver. En s'assurant la barriere qu'on lui proposoit, le Roi prenoit à revers les dix provinces restantes des Pays-Bas; il les joignoit à la France, & c'étoit, pour nous servir d'une expression populaire, *le plus bel arrondis-*

sement qu'il pût faire à son pré. A ce propos, l'Abbé disoit que la France n'avoit que trois acquisitions à faire, toutes trois attenantes à ses anciennes possessions, & que d'en vouloir faire davantage, étoit une folie. Ces trois acquisitions étoient, 1°. les Pays-Bas, qu'on doit toujours se flatter que la Maison d'Autriche nous cédera quelque jour, pour arrondir elle-même son pré d'un côté tout opposé; 2°. la Savoie, que nous pouvons aussi espérer d'obtenir de bonne grace, en augmentant les possessions du Duc, du côté de l'Italie, où nous ne risquons rien de lui en procurer, en le mettant d'ailleurs hors d'état de pénétrer dans le Royaume; 3°. la Lorraine, que l'Abbé étoit persuadé que nous aurions quand nous voudrions. Il ne comptoit pas *Avignon* parmi les acquisitions à faire; car, disoit-il, le Pape n'y est pas plus le Maître, que l'Evêque de Strasbourg en Alsace. D'ailleurs, l'Abbé pensoit moins d'après lui que d'après de sages Politiques, que les acquisitions & les possessions écartées ne nous convenoient pas. Il m'a dit qu'il avoit connu un homme qui avoit démontré à M. Colbert, que c'étoit une folie pour la France

que d'avoir de grandes possessions en Amérique, & sur-tout dans les Indes Orientales; qu'il falloit laisser aux Anglois, qui n'ont, pour ainsi dire, qu'un pied à terre en Europe, faire des établissemens dans le nouveau Monde, & aux Hollandois, qui sont à peu près dans le même cas, l'ambition de faire des conquêtes en Asie; qu'après tout, quand nous n'aurions ce que l'on tire de ce pays-là que de la seconde main, nous n'en serions pas fort appauvris, puisque la France trouveroit chez elle, non seulement toutes les denrées de premiere nécessité, mais encore les moyens d'employer tous les Arts qui entretiennent la bonne chere & le luxe, & font entrer tant d'argent dans le royaume. M. de Colbert, dit l'Abbé, se mit en grande colere contre celui qui lui parla avec cette franchise, & ne voulut jamais le revoir; mais se fâcher n'est pas répondre.

Le Cardinal de Richelieu n'étoit pas savant, & pouvoit bien se passer de l'être; car il suffit qu'un Ministre protege les Sciences, il n'est pas obligé de posséder ni de cultiver la plupart d'entre elles; mais, ce qui est extraordinaire, c'est que le Cardinal ne faisoit aucun cas de la Science & des

Savans. Il avoit étudié un peu de Théologie dans sa jeunesse, parce qu'étant destiné à l'état ecclésiastique, elle lui étoit néceſſaire, & qu'alors, pour faire fortune dans l'Eglise, il falloit pouvoir soutenir these contre les Calvinistes ; aussi le Cardinal avoit-il composé ou du moins eu part à quelques Ouvrages de ce genre, qu'il a fait imprimer avec beaucoup de faste & de magnificence à l'Imprimerie Royale. Il a fait la dépense de faire fondre des caracteres Hébraïques, Caldaïques, Syriaques, Coptes & Arabes, pour faire une Polyglotte dans le goût de celle qui a fait tant d'honneur au Cardinal Ximenès ; mais il ne savoit absolument que le Latin & le François, à peine avoit il lu nos Auteurs profanes : il ignoroit l'Histoire, ne savoit pas un mot des Antiquités, & rien du tout en Physique ni en Mathématiques ; aussi n'a-t-il jamais récompensé aucun de ceux qui s'appliquoient à ces Sciences. Il laissa mourir de faim André Duchene, qui a certainement été le meilleur Compilateur d'Histoire, qui ait vécu pendant le Ministere, ou, si l'on veut, le regne du Cardinal. Les Sciences exactes & celles de la Nature n'ont fait aucun progrès pendant

ce temps-là. Il encourageoit les Arts; mais c'étoit pour les faire servir à son luxe. Il a établi une Académie de Grammaire, d'Eloquence & de Poésie, & a rendu en céla peut être un plus grand service à la Nation, qu'il n'avoit cru d'abord; mais c'est parce qu'il aimoit les vers, & qu'il prétendoit en faire. Il ne faut pour céla aucune étude & aucun acquit, mais seulement du génie : on conviendra que le Cardinal de Richelieu n'en manquoit pas, & il lui étoit fort aisé de suppléer à l'habitude de ce genre de composition, puisqu'il avoit à la Cour des Poëtes qui ne demandoient pas mieux que de mettre la mesure & la rime à ses pensées.

M. Colbert pensoit bien différemment: il ne savoit assurément pas plus, & encore moins que le Cardinal; mais il avoit le zele d'encourager tous les Arts, toutes les Sciences, tous les talens; il les regardoit comme une source de gloire pour son Roi, & même de profit pour la France. Par bonheur, Louis XIV pensoit de même, & encore plus ignorant que son Ministre, il avoit plus de goût & étoit plus difficile à tromper que Colbert. Quand les réputations des gens pouvoient aller jusqu'à lui, il ne manquoit pas de les

récompenser

récompenser suivant leur mérite. M. Colbert ne pouvant pas juger par lui-même d'une infinité de choses, choisissoit des guides sur l'avis desquels il formoit ses jugemens ; mais ses Oracles n'étoient pas toujours sûrs & impartiaux : c'étoient, en matiere d'érudition, l'Abbé Gallois, Chapelain pour la Poésie, & Perrault pour tout ce qui étoit du ressort des Sciences & des Arts. Il remplaça Chapelain (qui mourut avant lui), par l'Abbé Tallemant.

J'ai entendu une fois l'Abbé de Longuerue se mettre en grande colere contre les Abrégés qui nous restent des anciens Historiens. Je ne puis pardonner, disoit-il, à Justin de nous avoir privés de la grande Histoire de Trogue Pompée. Paul Diacre nous a enlevé celle de Festus ; peu s'en faut que Florus ne nous ait fait perdre celle de Tite-Live, & Cornelius Nepos les vies des Hommes illustres de Plutarque. Je ne me rappelle pas qui étoit un homme de la compagnie, qui répondit fort sensément à l'Abbé de Longuerue : Monsieur, il n'est pas étonnant que les Abrégés nous soient restés seuls, & que de grands Livres aient été perdus ; avant l'invention de l'Imprimerie, ceux-ci

étoient si chers à faire copier ou à acheter, que tout ce que pouvoit faire un homme dont le revenu étoit médiocre, c'étoit de se procurer un Abrégé; aujourd'hui même que les Livres ne sont plus aussi chers, la fortune de la plupart des gens, & l'emplacement de leurs appartemens ne leur permettent pas d'avoir des Ouvrages volumineux. Mais d'ailleurs n'est-ce pas rendre le plus grand service à la plupart des Lecteurs, que de leur mettre entre les mains des Abrégés clairs, bien faits, méthodiques, qui contiennent les faits les plus intéressans, & ne soient point secs. Il est nécessaire que l'Abréviateur cite ses autorités; alors on peut les consulter dans les grandes bibliotheques, où tous les Ouvrages volumineux sont déposés. Mais si l'Abrégé est reconnu pour être exact, il doit suffire au commun des Lecteurs, & les grands Livres doivent être réservés pour ceux qui ont intérêt de décider quelques questions particulieres, qu'on ne peut bien approfondir qu'en recourant aux sources.

L'Abbé de Longuerue a beaucoup connu l'illustre Fénélon, Archevêque de Cambrai. Il m'a toujours soutenu qu'il avoit

plus d'eſprit que de ſcience, & ſur-tout qu'il étoit très-foible Théologien. En voulant mettre de l'eſprit & de la ſubtilité dans ſon ſyſtême de dévotion, il s'égara, & laiſſa ſe gliſſer des erreurs dans ſon Livre intitulé *Les Maximes des Saints.* M. Boſſuet, ſon rival ſecret à la Cour, étoit bien plus ſavant, plus grand Théologien & plus habile Controverſiſte que lui; il profita de ce faux pas de M. de Fénélon, pour le perdre; le bon Archevêque de Cambrai, qui n'étoit point préparé à ce coup-là, prit le parti de s'y ſoumettre de bonne grace, & il fut privé du Chapeau de Cardinal qui lui étoit deſtiné, & auquel on prétend même qu'il étoit nommé *in petto.* En général, M. de Fénélon étoit plus doux & plus aimable dans la ſociété, & M. Boſſuet plus fort, plus ſavant, & même plus habile en intrigues.

L'Abbé avoit encore vu M. le Cardinal de Vendôme, qui étoit Légat en France, le plus incapable & le plus inepte de tous les Légats & de tous les Cardinaux. Il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique fort tard, & étant veuf: c'eſt de lui que quelqu'un dit, en apprenant qu'il avoit été admis dans le ſacré Collége, que c'étoit

le premier Collége dans lequel il fût jamais entré. Quand il fut Légat, il fallut lui apprendre ce que vouloit dire ce mot-là, quel étoit son pouvoir & ses fonctions; mais on ne lüi en apprit que ce que l'on voulut. Il fit enregistrer ses Lettres au Parlement : le Procureur-Général y fit mettre toutes les restrictions qu'il jugea à propos; il fut dit qu'il ne feroit rien que sous le bon plaisir du Roi, & que sa légation ne dureroit qu'autant que Sa Majesté le trouveroit convenable. Ce fut une planche faite pour tous les Légats à venir, qui sont & seront à jamais obligés de se soumettre à ces clauses & conditions. Ainsi ce fut un trait de la politique de Louis XIV, de faire décorer du titre de Légat ce bon Cardinal, qui d'ailleurs ne fut nullement à la charge du Clergé; car, comme il étoit riche, il n'avoit besoin ni de grosses Abbayes, ni d'Archevêchés, ni d'Evêchés, qu'il n'étoit pas capable de gouverner. Il n'entendoit pas le latin des parchemins & des papiers qu'on lui faisoit signer, & parloit françois comme Madame sa mere & M. de Beaufort son frere, c'est à-dire, le langage des halles; il disoit, *j'allions*, *je venions*, & il

ne put jamais haranguer le Roi, ni quand il reçut la barrette, ni quand il eut audience comme Légat.

M. le Comte de R*** étoit fameux à la Cour pour sa bêtise. L'Abbé de Longuerue, qui l'avoit beaucoup connu, m'en a conté une infinité de traits, indépendamment de ceux que tout le monde sait; tel que celui de n'avoir jamais pu deviner quelle étoit la capitale de l'État de Vénise; & d'avoir dit qu'il étoit bien étonné que le Roi dépensât tant d'argent pour faire venir de si loin des antiques, pendant qu'il y avoit tant d'habiles gens en France qui lui en feroient s'il vouloit. En voici un qui me paroît d'une naïveté, d'une franchise & d'une bonhommie respectables. Le jour que M. de R*** épousa Mademoiselle de*** qui étoit très-laide, mais avoit beaucoup d'esprit: Madame, lui dit-il, vous n'êtes point jolie, & on dit que je n'ai point d'esprit; passons-nous mutuellement nos défauts, & nous ferons le meilleur ménage du monde. Elle y consentit, & ils vécurent effectivement très-bien ensemble: il étoit grand, beau & bien fait, & il est sorti d'eux une nombreuse famille, qui figure à la Cour parmi celles du plus haut rang.

Le Pere de l'Abbé de Longuerue avoit servi sous le Maréchal Fabert son ami, & l'Abbé l'avoit vu quelquefois, dans sa jeunesse, commandant sur les frontieres de Champagne, qui étoit le pays de l'Abbé. Fabert étoit asthmatique, & mourut d'une attaque d'asthme qui l'étouffa une nuit. Le peuple de Sédan & des environs fut convaincu que le Diable lui avoit tordu le cou. Quelque ridicule & absurde que soit cette opinion, elle étoit fondée sur l'étonnante fortune qu'avoit faite le Maréchal, & sur les propos qu'il tenoit lui-même, non pas tout-à-fait en public, mais à ses amis & à ses confidens, qui le répétoient à d'autres. Il croyoit fermement à l'Astrologie judiciaire, & assuroit que tout ce qui lui étoit arrivé, lui avoit été prédit. Il étoit fils d'un Libraire de Metz, qui étoit cependant parvenu à la dignité de Maître-Echevin, c'est-à-dire, de Maire de la ville. Le Maréchal servit d'abord comme simple soldat, & se distingua dans tant d'occasions périlleuses, qu'il s'acquit, parmi ses camarades, la réputation d'être *dur*, c'est-à-dire, de savoir charmer les boulets de canons & les balles de mousquet, & de les empêcher de le toucher. Chaque action dont il se tira

avec honneur & bonheur, lui valut un nouveau grade; de ſorte qu'il ſe trouva, à l'âge d'un peu plus de 40 ans, Capitaine aux Gardes & Officier-Général. Il ne perdoit jamais la tête, dans quelque ſituation que ſe trouvât l'armée, la troupe qu'il commandoit, & ſa propre perſonne; il avoit toujours le coup-d'œil juſte & ſûr, pour juger du parti qu'il falloit prendre, & du remede qu'il falloit apporter au déſordre. D'ailleurs il n'étoit pas capable de faire un plan de campagne, & ſes vûes n'étoient pas bien étendues; mais il venoit à bout de tout ce dont on le chargeoit. Probablement il y avoit de la politique dans la façon dont il laiſſoit entrevoir qu'il ſavoit, par magie ou par aſtrologie, tout ce qui devoit lui arriver, & qu'il étoit ſûr de ne jamais périr à la guerre, ni même pendant la guerre; effectivement il mourut quelques années après la paix des Pyrénées.

Les ſoldats eurent la preuve qu'il n'étoit pas dur, car au ſiége de Turin il eut la cuiſſe fracaſſée : tous les Chirurgiens étoient d'avis de la lui couper; M. de Turenne, ſous qui il ſervoit, l'exhortoit à ſouffrir cette opération; mais il

répondit qu'il ne vouloit point mourir piece à piece, & que la mort l'auroit tout d'un coup, ou ne l'auroit point du tout : en même temps il sourioit, & disoit qu'il étoit assuré de se bien tirer de cette blessure ; c'est ce qui arriva. Il n'a jamais gagné de bataille rangée ; mais il a plusieurs fois sauvé les armées du Roi, qu'on avoit engagées dans de mauvais pas : ce fut lui qui prit Stenay en présence de Louis XIV, qui fit ainsi, sous lui, ses premieres armes & sa premiere campagne. Une autre conquête, non moins importante, fut celle du Château de Clermont en Argonne, capitale du petit pays du Clermontois ; elle passoit pour imprenable, & l'on regarde encore sa prise comme un prodige. Aussi-tôt qu'il l'eut prise, il la fit raser, & fit très-bien, parce que c'étoit un poste en avant, qui donnoit entrée aux ennemis dans la Champagne. Tout le monde sait que Fabert étoit le plus honnête homme du monde ; on a de lui des traits de désintéressement & de modestie, dignes de l'ancienne Rome. Il n'étoit pas ignorant, & connoissoit du moins les anciens Historiens Grecs & Latins ; il pouvoit y avoir trouvé, que les grands Généraux de l'antiquité ont quel-

quefois fait accroire aux ſoldats, qu'ils avoient commerce avec les Dieux & les Démons.

L'Abbé de Longuerue avoit connu un autre Maréchal bien moins eſtimable que Fabert ; c'étoit le Maréchal d'Albret de Mioſſens. Ce n'étoit qu'en faiſant ſa cour à la Reine Anne d'Autriche & au Cardinal Mazarin, qu'il étoit parvenu à cette dignité, ſans avoir fait d'ailleurs aucuns exploits à la guerre. Il n'étoit iſſu de la Maiſon d'Albret que par bâtardiſe ; mais ſe trouvant comblé d'honneurs & de richeſſes, il eut la prétention mal fondée d'en deſcendre légitimement ; il fit compoſer, par un certain Abbé, une généalogie, dont la fauſſeté ſe trouva ſi aiſée à démontrer, qu'elle fut huée, pour ainſi dire, généralement. Ce Maréchal étoit grand faiſeur de galimatias : quelques années avant ſa mort, il s'aviſa de devenir amoureux de Madame de Cornuel, qui a vécu ſi vieille, & à qui on attribue tant de bons mots. Il lui fit la cour fort long-temps ; mais enfin, voyant que ſon aſſiduité ne le conduiſoit à rien, il ceſſa de la voir. La Dame, qui ne s'en ſoucioit guere, diſoit en riant : » En vérité, je ſuis fâchée qu'il m'ait

» abandonnée, car je commençois à » l'entendre «.

Je ne connois guere de propos plus noble & plus digne du siecle de Louis XIV, où tout le monde se piquoit d'être Courtisan, que celui que tint M. de Chamillart à M. de Beauvilliers, chargé, de la part du Roi, de lui dire qu'il eût à se retirer dans sa terre de l'Etang. Le Duc ayant pris une contenance triste, débuta par l'assurer qu'il étoit au désespoir d'avoir à lui annoncer une triste nouvelle. » Quoi, Monsieur, lui répondit Chamillart, le Roi est-il malade? est-il survenu » dans la Famille Royale quelque fâcheux » événement? Non, Monsieur. Cela » étant, je suis rassuré «. Alors M. de Beauvilliers remplit sa mission, & M. de Chamillart se retira tranquillement à l'Etang, entre Saint-Cloud & Versailles: il survécut à Louis XIV pendant six ans, n'étant mort qu'en 1721.

Le Pere Bouhours étoit aimable dans la société, parloit & écrivoit très-purement sa Langue; aussi ce qu'il a fait de mieux, ce sont ses Remarques sur la Langue Françoise; d'ailleurs son style étoit froid à force d'être soigné: il n'avoit pas une grande érudition, & son plus grand

défaut, c'eſt qu'il manquoit de goût ; cependant ſa fureur étoit de faire des Ouvrages ſur le goût même ; tels ſont ſa *Maniere de juger les Ouvrages d'eſprit*, & ſes *Penſées ingénieuſes*. Il s'eſt trompé ſur beaucoup d'articles dans le premier de ces Ouvrages, & a mis bien des penſées fauſſes & mauvaiſes dans le ſecond ; mais ces Livres ſeroient utiles & bons à connoître, quand ils n'auroient produit que l'excellente critique, intitulée *Sentimens de Cléante*, & dont Barbier d'Aucourt eſt l'Auteur. Ce n'eſt pas la premiere fois qu'il eſt arrivé que les critiques de certains Livres aient été trouvées plus utiles que l'Ouvrage même, parce qu'elles donnent des regles de goût. Ainſi un Journal réellement bien fait ſeroit de la plus grande utilité, parce que non ſeulement il nous feroit connoître les bons Livres, & ceux que nous devons lire en entier, mais encore quels ſont les défauts des autres, & par où ils péchent.

L'Abbé de Longuerue a laiſſé un Diſciple, que je vois très-ſouvent, & qui même eſt fort de mes amis ; c'eſt l'Abbé Alary : comme il ne lira pas ce que je vais écrire, je vais parler de lui très-naturellement. Il s'eſt mis à l'abri du mérite de

l'Abbé de Longuerue, auprès de qui il a paſſé toute ſa jeuneſſe, & a laiſſé croire, que, comme à un autre Eliſée, cet Elie moderne lui avoit, pour ainſi dire, légué ſon manteau, ſon eſprit & ſa mémoire. Il s'en faut pourtant bien qu'il en ſache autant que ſon Maître. Il a été reçu de l'Académie Françoiſe dès 1723, honneur que l'Abbé de Longuerue avoit dédaigné. Dans la premiere enfance de Monſieur le Dauphin, l'Abbé Alary fut nommé Inſtituteur de ce Prince, c'eſt-à-dire qu'il fut chargé de lui apprendre à lire, lorſque ce Royal Enfant étoit encore entre les mains des femmes. Cependant, quand M. le Dauphin a paſſé entre les mains des hommes, l'Abbé Alary n'eſt point entré dans l'éducation ſérieuſe de cet Héritier de la couronne; je crois que quelques ſoupçons d'ambition & d'intrigue lui ont fait tort.

L'Abbé avoit formé un petit établiſſement, dont l'hiſtoire, déjà inconnue à bien des gens, ſera bientôt oubliée de tout le monde; elle mérite pourtant que je l'écrive. C'étoit une eſpece de *Club* à l'Angloiſe, ou de Société politique parfaitement libre, compoſée de gens qui aimoient à raiſonner ſur ce qui ſe paſſoit, pouvoient

ſe réunir & dire leur avis ſans crainte d'être compromis, parce qu'ils ſe connoiſſoient tous les uns les autres, & ſavoient avec qui & devant qui ils parloient. Cette Société s'appeloit l'*Entre-ſol*, parce que le lieu où elle s'aſſembloit étoit un entreſol, dans lequel logeoit l'Abbé Alary. On y trouvoit toutes ſortes de commodités, bons ſiéges, bon feu en hiver, & en été des fenêtres ouvertes ſur un joli jardin. On n'y dînoit ni on n'y ſoupoit, mais on y pouvoit prendre du thé en hiver, & en été de la limonade & des liqueurs fraîches; en tout temps on y trouvoit les Gazettes de France, de Hollande, & même les Papiers Anglois. En un mot, c'étoit un café d'honnêtes gens. J'y allois réguliérement, & j'y ai vu des perſonnes très-conſidérables qui avoient rempli les premiers emplois au dedans & au dehors du Royaume : M. de Torcy y venoit même quelquefois. Cette coterie, qui paroiſſoit ſi eſtimable & ſi reſpectable, finit d'une façon à laquelle elle ne devoit pas s'attendre. Les Cours de Madrid & de Londres eurent enſemble quelques différens : Milord Cheſterfield, Ambaſſadeur d'Angleterre, qui trouva le

Cardinal de Fleury récalcitrant aux raisons de sa Cour, s'imagina que l'on pouvoit faire entendre à la Nation ce que l'on ne pouvoit faire comprendre au Ministre. Ayant appris qu'il existoit un Club politique dans le quartier du Luxembourg, chez l'Abbé Alary, il fit demander audience à l'Entre-sol, y vint & plaida la cause des Anglois contre les Espagnols devant les assistans, qui, comme on peut bien le croire, applaudirent à son éloquence, mais ne déciderent rien. Le Cardinal, étant informé de cette aventure, fit défendre, de la part du Roi, à l'Entre-sol de s'assembler, & depuis ce temps, l'Abbé Alary n'a plus reparu à la Cour. D'ailleurs il a vécu très-tranquillement chez lui, étant très-assidu aux séances de l'Académie Françoise, sans pourtant composer aucun Ouvrage. Il possede le Prieuré de Gournay-sur-Marne, à quelques lieues de Paris: ce bénéfice est d'un assez bon revenu, & la maison priorale est dans une position charmante. L'Abbé y mene une vie heureuse & même voluptueuse en tout bien & en tout honneur; il y reçoit des femmes aimables & de bonne compagnie, dont il est le complaisant, & qui, quand il

ſera bien vieux, voudront bien être les ſiennes. A mon avis, ſa façon de vivre eſt digne d'envie.

* * *

La diſtraction habituelle eſt véritablement la preuve de la folie, ou au moins de l'étourderie. Comment ſe peut il donc qu'il y ait des gens qui ſe font honneur d'être diſtraits, & qui croient ſe donner par-là un air d'importance & de capacité? Au lieu de faire attention à l'affaire dont on leur parle, ils veulent paroître occupés de toute autre choſe. En vérité, cela eſt pitoyable. Le ſeul prétexte que ces gens-là puiſſent avoir, c'eſt que leur prétendue diſtraction les empêche de répondre ſur le champ aux queſtions qui les embarraſſent; mais c'eſt aux dépens de leur réputation. J'aime bien mieux ceux qui écoutent attentivement, réfléchiſſent quelque temps, & répondent enſuite avec lenteur & poſément. C'étoit l'ancienne méthode des gens qui traitoient d'importantes affaires; mais elle n'eſt plus à la mode; la naïveté Françoiſe ne s'en accommode pas, & la multiplicité des affaires qu'ont nos Miniſtres, ne leur donne pas le temps

d'user de ces moyens lents de répondre à propos. Ce n'est plus qu'en Espagne où la gravité nationale permet qu'on parle & qu'on écrive avec poids & mesure, & qu'on puisse peser à loisir ce qu'on veut dire & mettre sur le papier. J'ai connu un Ambassadeur d'Espagne en France, qui, importuné des questions qu'on lui faisoit sans cesse, & auxquelles on vouloit le forcer de répondre sur le champ, & trouvant même que nos jeunes Seigneurs lâchoient quelquefois des choses déplacées, qu'il se seroit cru obligé de relever, s'il eût paru les entendre, prit son parti de se déclarer sourd, & passa quatre ou cinq ans à Paris & à Versailles, disant à tout le monde qu'il avoit l'oreille extrêmement dure. Moyennant cela, il pouvoit dissimuler bien des choses, & il faisoit répéter deux ou trois fois les questions qu'on lui faisoit, & se donnoit le temps de méditer sa réponse. Enfin, quand il eut pris son audience de congé, on s'apperçut qu'il avoit l'oreille très-fine, & sa ruse fut découverte aussi-tôt qu'il n'eut plus besoin de s'en servir.

J'ai connu une femme d'un certain âge, que la lenteur de ses paroles, le ton traînant, mais l'air de dignité avec lesquels elle

elle prononçoit des choſes aſſez communes, avoient fait paſſer pour une femme de beaucoup d'eſprit. On s'imaginoit que tout ce qu'elle diſoit étoit autant d'apophtegmes & de ſentences.

* * *

Ce que l'on exige à préſent des Maîtres & même des Maîtreſſes de maiſon, c'eſt de n'avoir point l'air d'être trop occupés du ſoin de faire les honneurs de chez eux. Rien ne paroît plus ridicule que de voir la Dame du logis s'agiter, ſe tourmenter, donner ſes clefs pour aller chercher différentes choſes qu'elle a ſous ſa garde particuliere, & qu'elle ne donne qu'avec meſure & pour les grandes occaſions; enſuite de preſſer, à table, les gens de manger de ce qu'elle croit bon, comme s'ils n'étoient pas tous les jours à portée de faire auſſi bonne chere. Ces manieres ſont ſi bourgeoiſes, ſi provinciales & ſi campagnardes, qu'elles ſont même à préſent bannies des bonnes maiſons bourgeoiſes de Paris, des provinces & des châteaux. Il faut que tout ait l'air ſi bien monté dans une maiſon, que le Maître ou la Maîtreſſe n'aient qu'un

signe à faire ou un mot à dire pour que rien ne manque, & que tout le monde soit bien servi. Mais si, dans le courant de la journée, on ne paroît s'inquiéter de rien, il faut qu'une Maîtresse de maison se réserve des momens, où étant au milieu de ses domestiques seuls, sans aucuns témoins étrangers, elle compte de la dépense de la veille, & donne ses ordres pour celle du jour & du lendemain; il faut qu'elle sache ce que tout coute & ce que tout devient. Dans les maisons dont les Maîtres sont trop grands pour s'occuper de ces soins, il faut qu'un Intendant sûr & fidele s'en charge; mais que, comme dans un spectacle bien monté, les machines & les décorations soient si bien préparées, qu'au moment de la représentation tout paroisse être l'effet d'un coup de baguette.

Je connois une maison assez bourgeoise (*), mais dont les Maîtres sont riches & aisés, où l'ordre ordinaire des choses est renversé. Communément c'est la femme qui se charge de la dépense journaliere; là c'est tout le contraire: la Maîtresse de la maison se pique de bel-esprit, & un

(*) Celle de Madame Geoffrin.

des grands moyens qu'elle emploie pour se faire une brillante réputation, est de donner réguliérement certains jours à dîner, d'autres à souper, à ceux & celles qui ont la réputation d'avoir le plus d'esprit & de connoissances. La fortune de son mari peut suffire à cette dépense, & le bonhomme s'y prête de bonne grace, & aime autant que sa femme ait ce goût-là qu'un autre. Mais quoiqu'il ne paroisse prendre aucun intérêt aux dissertations qui se font en sa présence, qu'il ne fasse pas une question & ne dise pas un mot, je sais de bonne part qu'il s'en amuse. Que savons-nous s'il ne les écoute pas même avec un esprit critique; ce qu'il y a de sûr, c'est que cet homme, qui ne dit mot, ou ne parle que pour servir à table, de la façon la plus honnête, mais la plus simple, qui n'a l'air d'être dans la maison que comme un complaisant de Madame, & de n'y rien ordonner, passe toutes ses matinées à régler la dépense, à ordonner les repas, à en dresser les menus : il gronde sévérement les valets quand ils ont manqué à quelque chose, leur prescrit des loix précises & exactes pour l'avenir ; ses gens tremblent devant lui ; il prend même la liberté de gronder

sa femme, lorsque, par sa faute, la dépense est trop forte, ou que la chere n'est pas assez bonne.

Il n'y a rien qu'un Observateur Philosophe ne mette à profit, & l'étude de ces petits intérieurs de ménage est tout aussi profitable pour lui qu'une autre.

* * *

Après m'être promené dans ce volume sur tant de matieres & d'objets différens, je vais parler de l'amour & des femmes : mais je ne m'arrêterai pas long-temps sur ces objets ; car je suis du sentiment de Madame de Cornuel, qui disoit qu'on ne pouvoit pas être long-temps amoureux sans faire beaucoup de sottises, ni parler long-temps de l'amour, sans en dire.

Il est difficile à tout âge d'inspirer une passion sérieuse ; mais il aisé de faire concevoir à la plupart des femmes des goûts passagers ; tout y contribue, tout y sert : une belle figure, l'air de force & de vigueur, les graces, l'esprit, ou la réputation même d'en avoir, la souplesse, & souvent aussi le ton décidé & les manieres légéres, des idées d'ambition, &

enfin des vûes d'intérêt; avec tant de ressources, il est bien difficile que chacun ne trouve pas moyen dans le monde de satisfaire ses goûts pendant le cours de sa jeunesse; mais dans l'âge mûr, il faut absolument se fixer. Si l'on ne peut renoncer à toute espece de galanterie, il faut se ménager de bonne heure une douce habitude de vivre avec quelqu'un qu'on soit accoutumé à aimer & à estimer, sans quoi l'on tombe dans la plus triste apathie, ou dans la plus insupportable agitation. L'habitude dont je parle n'en est que plus douce & plus solide, quand elle est fondée sur d'anciennes liaisons de cœur; mais cette circonstance n'est pas si absolùment nécessaire, qu'on ne puisse s'en passer. Il est certain que les soins d'une femme sont toujours plus agréables à un vieillard, que ceux d'un parent & d'un ami de son sexe; il semble que ce soit le vœu de la Nature, que les deux sexes vivent & meurent unis ensemble.

L'on s'aveugle sur une habitude formée; & comme on ne s'apperçoit pas que sa Maîtresse vieillit & devient moins jolie, on ne s'apperçoit pas non plus que ses goûts deviennent les nôtres, & que notre raison

s'asservit à la sienne, quoique quelquefois bien moins éclairée. On lui sacrifie insensiblement sa fortune, & c'est une suite nécessaire de l'abandon qu'on lui a fait de sa raison.

On passe souvent aux femmes leurs infidélités, parce qu'on les ignore, & que la confiance aveugle est une suite nécessaire de la séduction; mais si, par malheur, on s'en apperçoit, il est impossible qu'un homme, sincérement attaché à une femme, ne soit pas susceptible de jalousie. Cette jalousie, au reste, prend la teinte du caractere de celui qui la reçoit. L'homme doux s'afflige, tombe malade & meurt, si un retour ou un repentir, auquel il est toujours disposé à ajouter foi, ne le console: l'homme vif éclate & tempête; on ne sait où sa rage peut le conduire dans les premiers momens; mais aussi ces furieux sont ceux qu'on appaise le plus aisément, souvent pour les tromper encore.

L'intérêt pécuniaire ne doit jamais être la base d'une liaison amoureuse; il la rend honteuse ou du moins suspecte, l'*argent*, dit Montagne, *étant source de putterie*. Mais quand une tendre union est

bien formée, les intérêts, comme les ſentimens, deviennent communs, tout ſe confond & s'identifie, & il n'y a plus qu'une fortune pour deux amans ſinceres. S'ils ſont également honnêtes & incapables d'en abuſer, cela eſt juſte & naturel; mais bien ſouvent la complaiſance de l'un lui fait trop partager les malheurs ou les erreurs de l'autre.

L'amour ne devroit jamais ſe mêler d'affaires; il ne devroit vivre que de plaiſirs : mais comment réſiſter aux ſollicitations d'un objet aimé, s'il n'eſt pas aſſez ſage & aſſez courageux pour ne pas ſe mêler des ſoins qu'il ne devroit pas partager? La Dame a toujours pour prétexte l'intérêt qu'elle prend à la gloire, aux avantages de toute eſpece, & au bonheur de ſon amant; & comment réſiſter à une femme aimable qui combat avec de pareils armes.

Il y a pour les femmes deux eſpeces de réputation : la premiere eſt pure & ſans tache, c'eſt la véritable & la ſeule, chrétiennement parlant; elle appartient à ces femmes réellement attachées à leurs devoirs, & qui n'y ont jamais manqué, ſoit qu'elles aient eu le bonheur d'aimer

leurs maris, & que ceux-ci aient répondu à leurs sentimens ; soit que, par effort de vertu, elles soient restées fidelles à un époux qu'elles n'aimoient pas, ou qui ne les aimoit pas. Il y a une autre réputation que la Religion ne veut point connoître, que la Morale délicate, quoique purement humaine, n'admet pas même, mais que le monde, plus indulgent, veut bien quelquefois prendre pour bonne ; celle fondée sur le bon choix des amans, ou, pour mieux dire, d'un amant, car la multiplicité est toujours malhonnête. On est si disposé à penser que chacun aime son semblable, que l'on juge du caractere des hommes & des femmes, par ceux & celles de leurs sexes avec qui ils se lient ; à plus forte raison, par les personnes pour lesquelles ils conçoivent un attachement sérieux. Tel homme d'esprit a fait la gloire de sa Maîtresse (sans composer pour elle des Madrigaux), mais en laissant éclater la passion qu'elle lui avoit inspirée ; telle femme de mérite a créé ou rétabli la considération de celui qu'elle a adopté pour son Chevalier. Après tout, il est plus dangereux de chercher ce genre de réputation, que de s'en passer ; il arrive plus

ſouvent qu'on ſe perd en faiſant un mauvais choix, qu'on ne s'illuſtre en en faiſant un bon.

Si le Public eſt indulgent pour les attachemens des particuliers, à plus forte raiſon l'eſt-il pour ceux des Rois & des Gens en place, quand il croit qu'ils ſont de bonne foi, & qu'il ne ſoupçonne dans ces intrigues ni ambition ni vil intérêt. La France entiere applaudit à l'amour de Charles VII pour Agnès Sorel, parce qu'elle avoit eu le courage de dire à ce Prince, que s'il ne recouvroit pas ſon royaume, il n'étoit pas digne d'elle. Les Pariſiens applaudirent à l'amour d'Henri IV pour la belle Gabrielle, & chantoient avec plaiſir les chanſons que ce Prince faiſoit pour elle, parce qu'ils trouverent cette Dame jolie, douce, & qu'il s'imaginerent qu'elle ne lui inſpiroit que des ſentimens de douceur & de bonté.

Jamais femme n'a aimé plus franchement un homme, que Madame de la Valliere n'aima Louis XIV. Elle ne le quitta que pour Dieu ; & tout gonflé de vanité qu'étoit ce Monarque, il ne put ſe plaindre de cette rivalité, d'autant plus que l'Etre-Suprême n'eut que les reſtes du cœur de ſa

Maîtresse, & ne le posséda peut-être jamais tout entier.

On m'a conté, sur Madame de la Valliere, une anecdote que je ne me rappelle pas d'avoir vue imprimée. Madame de la Valliere étoit si modeste & si peu ambitieuse, qu'elle n'avoit jamais dit au Roi qu'elle eût un frere; à plus forte raison n'avoit-elle rien demandé pour lui. Il étoit encore jeune, & avoit fait sa premiere campagne parmi les Cadets de la Maison du Roi. Louis XIV, faisant sa revue, s'apperçut que sa Maîtresse sourioit amicalement à un jeune homme, qui, de son côté, l'avoit saluée d'un air de connoissance. Le soir même, le Monarque demanda, d'un ton sévere & irrité, quel étoit ce jeune homme. Elle se troubla d'abord, puis enfin répondit que c'étoit son frere. Le Roi s'en étant assuré, fit des graces distinguées à ce jeune Gentilhomme, qui fut pere du premier Duc de la Valliere, dont la veuve & le fils vivent encore.

L'intrigue du Roi avec Madame de Montespan, n'étoit pas faite pour être aussi approuvée que celle de Madame de la Valliere; cependant la Nation ne s'en

plaignit pas, parce qu'on crut que c'étoit cet amour qui procuroit au Public de belles fêtes & des ſpectacles pompeux. On chantoit alors :

Ah ! quelle eſt charmante
Notre aimable Cour ;
Sous la même tente
On voit tour à tour
La gloire & l'amour.
Conquête brillante
Et Fête galante
Marquent chaque jour.

Au contraire, le Public n'a point vu ſans dégoût & ſans déplaiſance, les amours du Roi & de Madame de Maintenon, quoiqu'elles fuſſent beaucoup plus décentes, & même qu'un mariage ſecret les eût rendues légitimes. On a trouvé qu'un amour conçu en vieilleſſe de part & d'autre, offroit un ſpectacle laid & ridicule. Dailleurs elle voulut ſe mêler des affaires du Gouvernement ; & ce fut lorſqu'elle s'en mêla le plus, que les affaires allerent en décadence, & que Louis XIV commença à éprouver des diſgraces : on s'en prit à elle.

Lorſque feu M. le Duc d'Orléans, qui

a été Régent, devint amoureux de Mademoiselle de Sery, cet amour ne fut point critiqué. Madame la Duchesse d'Orléans, fille naturelle du Roi, avoit quelque beauté, mais elle n'étoit point aimable ; Mademoiselle de Sery, au contraire, l'étoit beaucoup. Elle eut un fils, & l'on prédit que ce seroit un jour un Comte de Dunois. C'est celui que nous voyons encore à Paris sous le titre de Chevalier d'Orléans, Grand-Prieur de France. Il n'a pas tenu tout ce que l'on attendoit de lui ; cependant il a de l'esprit, & est aimable à bien des égards.

Par la suite, le Régent tomba dans un si grand déréglement de mœurs, que le Public en fut révolté. Il falloit qu'il eût bien d'autres qualités brillantes & estimables, pour qu'on lui passât ce défaut ; mais on étoit si disposé à l'indulgence à son égard, qu'on approuvoit du moins son amour pour Madame de Parabere, parce qu'on croyoit qu'elle l'aimoit de bonne foi, & qu'il l'aimoit lui-même, quoiqu'il lui fît cent infidélités.

En général, on aime la décence extérieure ; & les Princes & les grands Seigneurs doivent ne rien faire qui révolte le Public : mais soit à raison,

ſoit à tort, il n'eſt que trop vrai qu'à la longue, ce Public s'accoutume à tout. Malheur à ceux qui cauſent les premiers de grands ſcandales; ils en ſont les victimes : le Public en fait juſtice & les punit, ou du moins les hue, les ſiffle & les mépriſe. Mais quand le nombre de ceux qu'il auroit à punir s'augmente à un certain point, on ſent que les ſifflets ne ſuffiſent plus pour les mauvaiſes pieces, mais qu'il n'y a plus aſſez de verges pour ceux qui méritent le fouet : on prend le parti de les tolérer, de ne plus rien dire, & le pis qu'il y a, c'eſt qu'on prend quelquefois le parti de les imiter & d'en faire autant. Il faut convenir que la tentation de pécher eſt bien forte, quand on eſt ſûr de l'impunité, & qu'on met les gens bien à leur aiſe, quand on les ſauve du reproche & du ridicule.

* * *

Je reviens avec plaiſir à l'objet favori de mes réflexions, parce que c'eſt celui de mon goût & de mes amuſemens chéris, l'étude & la lecture. Il y a deux ſortes d'étude & de travail de cabinet; l'une tient à l'état & aux fonctions que l'on eſt

obligé de remplir ; ainsi le Magistrat doit étudier les principes généraux de la Jurisprudence, & donner sa principale attention aux affaires soumises à sa décision. Il faut que l'Administrateur, de quelque genre que soit l'administration dont il est chargé, étudie les principes de l'objet confié à ses soins, & en fasse l'application à mesure que l'occasion s'en présente. Le simple pere de famille même est obligé de travailler à ce qui peut conserver ou augmenter sa fortune, de régir son bien, de compter avec lui-même & avec les autres. Ce sont-là des études & des travaux nécessaires ; il n'est pas permis de les négliger. Mais il y a un autre genre d'étude, qui est de pur agrément, libre dans son objet, & qui peut servir de délassement aux travaux du premier genre. Il y a même des gens assez heureux pour n'avoir à s'occuper que de ces études-là. Les Dames sur-tout, si elles ont le bonheur de se plaire à la lecture, ne peuvent trop s'y livrer ; en y mettant un peu d'ordre & choisissant leurs Livres, elles y trouveront des ressources infinies contre l'ennui, & une source abondante d'instructions.

La vie, pour une personne qui veut

être honnête & aimable, est une étude continuelle. On s'instruit dans la société, en vivant & conversant avec ceux dont les propos & les exemples sont bons à entendre & à imiter; on apprend à saisir & à éviter les ridicules de certains personnages que l'on ne rencontre que trop souvent, mais avec qui il ne faut former aucune liaison. Mais cette étude de la société ne peut pas remplir tous les momens de la vie ; elle éprouve souvent des interruptions forcées, plus longues qu'on ne voudroit; c'est alors qu'il faut se livrer à l'étude dans la solitude, c'est-à-dire, à la lecture : mais il faut savoir lire de maniere à en faire son profit; car les lectures sans méthode, sans choix & sans goût, sont en pure perte pour la culture de l'esprit; elles servent tout au plus à remplir quelques momens de vide & d'ennui excessifs; & quand on lit ainsi, quoiqu'on ait beaucoup de mémoire, on n'apprend rien & on ne retient rien.

Pour moi, voici quelle est ma méthode pour lire avec fruit des Livres de tous genres, étrangers à mon état. Premiérement, je me rappelle les premieres notions de toutes les Sciences que j'ai reçues dans ma jeunesse; ensuite je vois sur laquelle

de ces Sciences je veux prendre des connoissances plus étendues ; je ne les cherche pas dans les Livres Didactiques, dans les Traités faits précisément pour apprendre, de pareilles lectures formeroient une étude trop approfondie, trop applicante, & ne pourroient certainement pas délasser des gens qui quitteroient pour elles d'autres études sérieuses ; mais je recherche les Livres qui contiennent l'Histoire de chaque Science, les progrès qu'elle a faits dans les différens siecles, & la suite raisonnée des Auteurs & des Artistes auxquels elle doit ses progrès. Je suis persuadé qu'avec cette seule étude historique des Sciences & des Arts, un homme du monde peut apprendre tout ce qu'il en veut savoir, & qu'on feroit une fort bonne Encyclopédie en réunissant l'Histoire de chaque Science & de chaque Art, & montrant comment les unes dérivent des autres, & les relations qu'elles ont ensemble.

Mon usage, pour les Livres dont le sujet me paroît intéressant, est d'en faire une premiere lecture, après laquelle j'asseois mon jugement général sur l'Ouvrage ; ensuite, si je trouve qu'il en vaut la peine, j'en fais une seconde, la plume à la main ;
j'extrais

j'extrais ce qu'il contient de meilleur & qui me paroît le plus neuf, & je critique les principales erreurs dans lesquelles l'Auteur peut être tombé. Telle est ma méthode pour les Livres de Sciences & d'Histoire ; quant à ceux de simple Littérature, Poésies, Romans, Facéties, &c. genre d'Ouvrage qu'il ne faut pas absolument s'interdire (car il sert encore de derniere ressource contre l'ennui & l'uniformité des Livres plus sérieux), je ne les extrais pas ; mais je me contente, après les avoir lus, d'écrire en peu de mots ce que je pense de chacun, afin d'éviter à ceux tentés de les lire après moi, la peine de s'embarquer avec un Auteur qui ne pourroit ni les amuser ni les intéresser. Il y a des Livres d'un genre assez frivole, dans lesquels je trouve quelquefois des traits dignes d'être mis à part ; c'est ce que fais. Quoique la récolte soit peu abondante, du moins elle est précieuse. Rien, à mon avis, de si insupportable, que la lecture suivie d'un recueil de vers ; ils ne peuvent se lire que fort à bâtons rompus ; cependant en les reprenant & les quittant souvent, on les lit tout entiers, & quelquefois on y trouve de très-jolies choses.

Je ne sais d'autre maniere de juger des Pieces de théatre, que d'après l'impression qu'elles m'ont faite, & je me garde bien d'examiner si elles sont conformes aux regles: àmon avis, il n'y a qu'une attention à faire; c'est de voir s'il y a une sorte de vraisemblance dans les intrigues & dans les caracteres; si les premieres sont intéressantes & les derniers piquans, alors je trouve la Piece bonne. Si elle est bien écrite en vers ou en prose, c'est un avantage de plus; mais ce n'est jamais là le vrai mérite de l'Ouvrage.

Les remarques que j'ai faites sur mes lectures, composent déjà plusieurs gros volumes: ils ne seront pas inutiles à mon fils, s'il veut jamais former le Catalogue raisonné de sa bibliotheque.

Qui n'a jamais lu & ne lit jamais, est certainement un ignorant, sujet à dire des absurdités, qui font qu'on se moque de lui; l'usage du monde & les conversations même des gens d'esprit ne mettent point un pareil homme à l'abri du ridicule: mais aussi qui n'a fait que lire & étudier, & n'a jamais fréquenté le monde & la bonne compagnie, devient un pédant lourd & impoli, & dit aussi des absurdités dans un autre genre; car comme tout le

monde n'apprend pas tout ſans les Livres, de même les Livres ne ſuppléent pas à l'uſage du monde. L'Abbé de Longuerue, dont j'ai tant vanté la mémoire & l'érudition, étoit lui-même pédant & impoli; l'on aſſure que Hugues Grotius, un des plus ſavans hommes du commencement du dernier ſiecle, & qui fut Ambaſſadeur en France il y a environ cent ans, étoit le plus mauvais Ambaſſadeur du monde. Comme il ne connoiſſoit point nos uſages, il ne comprenoit rien à ce qui ſe paſſoit à la Cour : il ne fréquentoit que des pédans de l'Univerſité, qui ne lui apprenoient aucunes bonnes nouvelles, & ne pouvoient l'inſtruire de la maniere dont il devoit ſe conduire auprès des Rois, des Reines, des Princes & des Miniſtres. Il puiſoit ſes nouvelles dans les plus mauvaiſes ſources; mais il les écrivoit aux Etats-Généraux en beau latin, car il ne ſavoit écrire ni en françois ni même en hollandois : on ſe moquoit de lui & de ſa femme à la Cour de France, & perſonne ne liſoit ſon Ouvrage, qui a été depuis ſi admiré, parce qu'il contient d'excellentes regles de Droit Naturel & de Droit Public; cependant ce grand Ouvrage n'apprendra jamais comment il

faut se comporter dans une négociation. Au contraire, les Lettres du Président Jeannin, qui étoit un homme doux & insinuant; celles du Cardinal d'Ossat, homme sage, & qui faisoit toujours triompher la raison, sans rompre en visiere à personne; enfin celles du Comte d'Estrades, dont les dépêches sont si belles, si sages & si noblement écrites, sont les vrais modeles qu'il faut se proposer; ou plutôt il ne faut s'en proposer aucun, mais se faire un style à soi, conforme au caractere dont on est revêtu, au ton de la Cour qui vous envoie, & à celui de la Cour où vous êtes envoyé. Il faut bien se garder d'affecter de l'esprit dans les dépêches, mais avoir l'attention d'exposer à sa Cour les faits avec la plus grande clarté. Quant aux Mémoires que l'on adresse à la Cour avec laquelle on a à traiter, il y a quelquefois des raisons pour les rendre plus obscurs & plus entortillés.

J'ai toujours remarqué que les Gens de Robe, employés dans les Affaires Etrangeres, devenoient plus aimables & plus polis, & qu'au contraire, dans les Intendances, ils contractoient un ton lourd & impoli; la raison en est aisée à deviner. L'Ambassadeur cherche à se faire aimer, &

l'Intendant prétend se faire craindre : l'un a besoin d'être Courtisan & a deux Cours différentes à contenter, l'autre exerce le despotisme d'une seule Cour sur ses sujets.

Mais je m'écarte trop de l'objet que je m'étois proposé : je voulois dire qu'il faut préférer l'usage du monde à l'étude, pour faire des Livres également utiles & agréables. C'est ainsi qu'ont réussi S. Evremont & Fontenelle. Le dernier m'avouoit l'autre jour, qu'il ne lisoit plus : » Il y a » long-temps que j'ai rempli mon ma» gasin, disoit-il ; à présent je débite ma » marchandise «. Mais pour arriver à ce point-là, il faut trois choses ; étudier & lire avec méthode, avoir de la mémoire, & enfin avoir de l'esprit & l'usage du monde. Cependant on nous dit que Bayle n'avoit point cet usage ; mais il avoit tant de connoissances & tant d'esprit, qu'on ne s'apperçoit point, en le lisant, de ce qui lui manquoit. Oh ! que cet homme-là devoit s'amuser en composant son Dictionnaire & ses Nouvelles de la République des Lettres ! il passoit d'objets en objets, & jugeoit de tous avec liberté, supériorité & aisance. Son Journal est le meilleur qui ait été & sera peut-être jamais fait. Tous les Livres y sont

extraits, approfondis & jugés de main de Maître. Si nous pouvons encore espérer d'avoir un pareil Journal, ce doit être l'Ouvrage d'une Société bien composée & dirigée par un Protecteur éclairé; qui l'établiroit, rendroit un grand service aux Sciences & aux Lettres; il rameneroit tous les Auteurs à la bonne voie, leur apprendroit comment il faut traiter des sujets que l'on manque la plupart du temps, & leur montreroit les défauts de leurs compositions, aussi bien que ceux de leurs styles. Nos Académies ne seroient pas trop bonnes pour se charger de ce travail, chacune dans leur genre; car une seule Compagnie n'y suffiroit pas; encore faudroit-il abandonner au Mercure & aux petits Critiques hebdomadaires les Poésies, la Littérature légere, & les Romans. On trouvera peut-être quelques jours dans mes papiers un plan raisonné de cette réformation des Journaux, & des réflexions sur l'utilité extrême dont ils pourroient être pour composer l'Histoire du progrès de nos connoissances, la plus intéressante de toutes celles que l'on peut écrire.

J'ai une bibliotheque assez nombreuse, mais je l'ai toute composée de Livres à

mon uſage ; c'eſt un luxe déplacé & blâmable à un certain point, que d'avoir plus de Livres que l'on n'en peut lire ou conſulter ; cependant c'eſt le plus beau, le plus noble, & par conſéquent le plus excuſable de tous les luxes ; j'avoue que ſi je pouvois en avoir un, ce ſeroit celui-là. Mais du moins faut-il ſavoir à quoi peuvent ſervir aux autres les Livres dont on ne ſe ſert pas ſoi-même, & il eſt abſurde & ridicule d'en poſſéder qui n'ont d'autre mérite que d'être rares ou introuvables. Quant aux Livres dont le mérite ne conſiſte que dans la beauté de l'édition & la magnificence des reliures, c'eſt encore un luxe ; mais on peut le pardonner à ceux qui ſont aſſez riches pour ne pas manquer d'acquérir un bon Livre, dans l'eſpérance d'en avoir un beau ; autrement ce ſeroit imiter cet homme, qui s'étant ruiné en cadres, ſe trouva trop pauvre pour acheter des tableaux.

Quand une bibliotheque eſt bornée, il faut qu'on reconnoiſſe à ſa compoſition quel eſt l'état du propriétaire ; il ſeroit ridicule qu'on ne trouvât que des Poéſies & des Romans dans celle d'un Magiſtrat, & qu'on n'apperçût dans celle d'un Mili-

taire, ni Polybe, ni les Commentaires de César.

Les études sérieuses demandent à n'être point troublées par les soins domestiques présens, ni les inquiétudes pour l'avenir; c'est à cause de cela que l'état monastique est le plus propre à l'étude, parce que ceux qui s'y consacrent sont toujours sûrs de ne manquer de rien, ni dans le moment même, ni dans le cas où ils deviendroient incapables de travailler. De là il faut conclure que si l'on détruit jamais les Moines, l'érudition & l'enseignement y perdront beaucoup. On répond à cela, qu'il y a bien des Ordres de Moines qui n'étudient ni ne travaillent; à quoi il faut répliquer, qu'on devroit chercher à les rendre utiles, plutôt que de les anéantir.

C'est une grande douceur pour un homme qui lit & qui étudie, d'avoir quelqu'un avec qui il puisse raisonner sur ce qu'il a lu, *Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter*, dit un Poëte Latin; mais il faut choisir ceux avec qui l'on veut raisonner de ce que l'on sait & de ce qu'on vient de lire; car si, par malheur, on tombe entre les mains d'un de ces bavards, épilogueurs, disputeurs éternels, qui ne sont que trop communs dans le

monde, il vaudroit mieux n'avoir jamais entamé de conversation de sa vie, que de s'être adressé à ces gens-là. Si on s'adresse à une bête, on n'a guere plus de satisfaction. Dans ces cas malheureux, il faut garder pour soi ce que l'on a appris.

Les études forcées fatiguent, ennuient; au contraire, celles qui sont libres & volontaires se font sans que, pour ainsi dire, on s'en apperçoive. Je connois une femme qui ayant été long-temps en liaison très-intime avec un homme, lui écrivoit presque tous les jours, même quand ils étoient dans la même ville, lui rendoit compte de ses journées, de ses lectures, de ses pensées mêmes les plus secretes. Le Monsieur mourut, & les héritiers eurent le bon procédé de rendre à la Dame toutes ses Lettres. La Dame, étant fort de mes amies, eut assez de confiance en moi pour me les laisser lire & me permettre de les emporter. Je les lus avec tout le plaisir imaginable : elles étoient pleines d'esprit, de réflexions & de pensées également fines & justes, & elles étoient rangées par ordre de date. Je les assemblai, & j'en fis quatre volumes *in*-4°.; après cela étant retourné chez elle, je lui fis répéter ce qu'elle m'avoit dit plusieurs fois, qu'elle

ne concevoit pas comment on pouvoit avoir la patience de faire un Livre. Eh bien! lui dis-je alors, Madame, apprenez que vous en avez fait un aussi gros & meilleur que ceux que nous estimons le plus, & je vous l'apporte. Aussi-tôt je lui remis ses quatre volumes *in*-4°. Voilà, lui dis-je, qui vaut mieux que les Lettres de Madame de Sévigné, & peut-être même que les Essais de Montagne. Elle reçut ce compliment avec modestie, & fut du moins obligée de convenir, que l'on peut faire des Livres sans s'en appercevoir. Je lui rendis ses quatre volumes; mais comme je suis grand extrayeur & notateur, j'en ai copié la valeur d'un volume que je conserve précieusement.

Montagne avoit appris le latin sans Maître, du moins sans Rudiment, par habitude & par routine. J'ai vu encore le temps que l'on obligeoit les Ecoliers, au Collége des Jésuites, à parler latin aux cuistres & aux valets de Collége, pour demander leurs besoins les plus ordinaires. Le latin, que l'on débitoit dans ces occasions, étoit sûrement mauvais; c'est ce qu'on appeloit *latin de cuisine :* mais enfin, tel qu'il étoit, il faisoit contracter

l'habitude de parler cette Langue. On a depuis renoncé à cet ufage, & l'on a prétendu qu'il ne fervoit qu'à accoutumer les enfans à faire des folécifmes. J'ai pourtant vu que cette habitude étoit utile à ceux qui, voyageant en Allemagne, en Hongrie, en Boheme, en Pologne, avoient befoin d'avoir recours au latin pour fe faire entendre. L'habitude qu'ils avoient contractée dans leur enfance, faifoit qu'ils fe tiroient d'affaire; tandis que ceux qui fortent du Collége aujourd'hui ne le peuvent pas, quoiqu'ils aient fait des verfions, des thêmes, des vers latins, & qu'ils aient même remporté des prix. Quant au grec, il eft fort inutile de chercher à le parler; on peut même fe paffer aujourd'hui de traduire des Livres dans cette Langue morte, puifqu'ils le font prefque tous. Mais il faudroit du moins favoir lire le grec, connoître les premiers élémens de fa Grammaire, & fur-tout pofféder les Racines Grecques, fur lefquelles MM. de Port-Royal ont fait un fi bon Livre. On ne peut pas croire combien la connoiffance des Racines Grecques eft utile pour apprendre l'étymologie de la plupart des termes d'Arts & de Sciences. Si notre Langue,

dans sa premiere simplicité barbare, ne dérive pas du grec, au moins faut-il convenir que les deux tiers des mots dont nous usons aujourd'hui, en viennent de la premiere ou de la seconde main.

Il y a des Livres didactiques si ennuyeux & si désagréables, quoique très-exacts, que l'on pourroit, à juste titre, les appeler des remedes contre l'étude, comme on dit que les femmes vieilles & laides sont des remedes contre l'amour. Il faut tâcher de sauver aux jeunes gens l'ennui de ces Livres-là, & y en substituer d'autres qui inspirent la curiosité & l'intérêt. Inspirer l'intérêt est le grand art de tout Auteur qui fait un Livre. Ce doit être le but & l'objet de celui qui écrit sur les Sciences, de l'Historien, du Romancier, de l'Auteur de Comédies. Mais ce n'est pas tout que d'inspirer l'intérêt, il faut le soutenir jusqu'à la fin de l'Ouvrage : *Hoc Opus, hic labor est.*

Des gens à qui j'ai communiqué mes extraits & mes remarques sur différentes matieres, m'ont reproché que je n'avois pas un *style à moi* ; à quoi je répond : Qu'importe, si j'ai le style de la chose dont je m'occupe ; c'est principalement à ce style qu'il faut s'attacher. Il faut observer,

en écrivant sur toutes sortes de sujets, ce qu'observent les Auteurs de Comédies, faire tenir à chaque personnage le langage qui lui convient ; mais que les expressions soient toujours claires & les pensées justes, voilà l'essentiel. Il ne faut pas croire que ce soit l'imagination qui mene les idées loin; au contraire, c'est le jugement, parce que celui-ci s'éleve ou approfondit toujours sur une ligne droite, allant de conséquence en conséquence ; au lieu que l'imagination va par bonds & par sauts, & s'égare, faute de s'attacher à aucun objet fixe.

Il y a deux manieres de cultiver sa mémoire ; l'une en apprenant par cœur de grands morceaux de poésies, des harangues entieres, des pages de chiffres ; avec ce genre de mémoire là, on fait des tours de force merveilleux, mais peu utiles. J'appelle l'autre genre de mémoire, *par jugement.* Par elle, on retient le sens & l'ordre des choses ; si ce n'est pas là la vraie mémoire, c'est sûrement la bonne; c'est celle moyennant laquelle on s'instruit le mieux. Elle s'applique aussi bien à ce que l'on a vu qu'à ce que l'on a lu, & elle fatigue bien moins que la premiere,

car on retient tout sans s'en appercevoir, &, pour ainsi dire, sans le vouloir.

Les grands génies n'ont pas besoin de lire pour concevoir de grandes & belles idées, & pour former des projets & des plans non seulement brillans, mais quelquefois très-bons & très-utiles. Cependant la lecture leur sert encore beaucoup, pour rectifier leurs idées, & pour leur montrer, par l'exemple de ceux qui en ont eu de pareilles, à quels inconvéniens on s'expose en les suivant avec trop d'ardeur & de précipitation. Il y a long-temps que l'on a dit que l'Histoire étoit une expérience anticipée, & cette expérience est du moins nécessaire à ceux que leurs idées pourroient emporter, & qui concevroient de trop vastes projets.

Le style épistolaire est celui qui est le plus nécessaire aux femmes. Celles qui ont de la disposition à bien écrire dans ce genre, n'ont pas besoin de se donner de la peine pour y réussir. Il faut même qu'elles évitent de perdre ce tour aisé & naturel un peu mou, mais tantôt spirituel, tantôt voluptueux, qui est vraiment le style des femmes. Comme il ne faut pas qu'une Dame ait l'air ni le ton trop

hardi, qu'elle ait le regard trop élevé ni le nez au vent, il ne faut pas non plus que ses idées & ses expressions soient audacieuses, ni son style ce que l'on appelle ambitieux ; il faut qu'elle ait l'air d'écrire toujours rapidement, & qu'elle ne surcharge point ses phrases. Je ne conçois pas qu'il y ait des femmes qui, après avoir fait quelques Ouvrages, ou du moins quelques Lettres, les aient donnés à corriger à quelques confidens ou confidentes qu'elles croyoient capables de mieux écrire qu'elles. Ou il faut abandonner à ses Secrétaires la besogne toute entiere à faire, ou revoir soi-même sa propre besogne, & après l'avoir dégrossie du premier jet, y revenir, la rectifier, & y mettre la derniere main, sans quoi l'on s'expose à donner au Public un Ouvrage d'un style bigarré, & que l'on voit évidemment être de deux mains très-différentes.

Le style de Voiture, qui a eu autrefois quelque réputation, est à présent, avec raison, bien décrié ; c'est un plaisant qui a quelque esprit, mais sans noblesse ni justesse. Balzac au contraire, dont le style est également hors de mode, avoit de la noblesse dans les idées & dans les expres-

sions. Les gens qui savent tirer parti de tout, pourroient encore profiter, dans Balzac, de quelques pensées & de quelques tournures de phrases. Mais, encore une fois, la meilleure regle pour le style, est de le conformer à l'objet que l'on doit traiter. J'ai lu avec plaisir les Lettres d'un célebre Intendant du dernier regne, que l'on nommoit Monsieur de Bagnols. On les donnoit comme le vrai modele d'une correspondance d'affaires, & l'on avoit raison. Elles étoient courtes sans sécheresse, claires & solides. Un stupide subalterne devoit entendre les ordres qu'il donnoit, & s'y conformer; & le meilleur second, homme d'esprit, ne pouvoit manquer de les admirer & de se rendre aux raisons qui y étoient énoncées; car il ne donnoit jamais un ordre qu'il ne dît pourquoi.

Je reviens à la mémoire, pour parler de ceux qui n'en ont point du tout. Il y a des gens qui sont obligés, pour aider le peu qu'ils en ont, de se faire des *agenda* de tout ce qu'ils doivent exécuter. Un certain Intendant de Tours, qui vivoit au commencement de ce siecle, étoit fameux pour ses *agenda*; on les lui déroboit quand on pouvoit les attraper,

&

& on les lisoit en arriere de lui pour en rire. On trouva un jour écrit sur l'un d'eux : » J'ai pris la résolution de me faire » dorénavant la barbe moi-même, parce » que mes gens sont des bourreaux qui » m'écorchent «. Un peu plus bas, il y avoit : « Je ne veux plus jurer par la » mordieu, cette expression n'est pas » convenable pour un Magistrat & un » Intendant; il vaut mieux dire morbleu «. Ce n'est pourtant point M. *** qui est l'Auteur du trait le plus fort en ce genre, mais un homme qui alloit souvent de Paris à Lyon, & qui écrivit : » Me souvenir de » me marier, en passant par Nevers «.

Malgré tout le mal que je viens de dire des *agenda*, je m'en sers quelquefois, & je trouve qu'ils sont fort utiles. Ce n'est pas que je manque de mémoire, mais je n'ai pas celle qui fait que l'on se souvient, à point nommé, de tout ce que l'on a à faire dans une journée. Ce genre de mémoire-là est même fort rare; l'*agenda* y supplée; mais je me garde bien d'y écrire mes résolutions & mes regles de conduite. Je connois un homme fort savant, fort appliqué, qui fait de très-bonnes recherches, & les rédige à merveille, la plume à la main; mais le pauvre

homme n'a ni esprit ni mémoire, & je sais de lui un trait unique. Un homme de qualité voulut avoir sa généalogie ; il s'adressa à l'homme dont je parle, sachant qu'il est savant, exact, & qu'il aime à travailler dans ce genre-là. M. B*** lui rendit avec plaisir ce service : il feuilleta les Historiens, les Généalogistes, fit des extraits & des copies d'anciens titres ; enfin, après six semaines de travail, il donna tous les éclaircissemens qu'on lui avoit demandés. Deux ans après, un homme de la même Maison, d'une autre branche peu éloignée de la premiere, ignorant qui est-ce qui avoit fait la généalogie de son cousin, pria M. B*** de lui en faire aussi une. Le bonhomme se mit aussi-tôt à travailler, & trouva les mêmes preuves, mais sans se rappeller autre chose, sinon qu'il avoit eu occasion de voir les mêmes titres, sans savoir ni quand ni pourquoi. A la fin, les deux cousins s'étant communiqué leur généalogie, ils les trouverent conformes, se nommerent respectivement leur Auteur : c'étoit le même.

J'ai lu, dans un éloge de l'Abbé de Louvois, qu'il avoit été élevé suivant les intentions de son pere, qui étoit alors

tout-puissant, & n'avoit rien négligé pour en faire un habile homme. Les personnes les plus savantes avoient imaginé exprès des méthodes pour lui apprendre tout en peu de temps. Il étoit nourri, dit son Panégyriste, d'élixir & de quintessence de Sciences en tout genre; de même que les gens très-riches, délicats, & qui font la meilleure chere, se nourrissent de consommés, de jus & d'essences de viandes, & de sucs des meilleurs fruits. La comparaison est bonne & belle; mais comme il faut de bons estomacs à ceux qui usent de cette cuisine recherchée, pour digérer tous ces alimens réduits en si petit volume, de même il faut une tête bien organisée pour retenir les principes de toutes les Sciences, réduits en abrégé. Mais aussi celui à qui cette premiere éducation a réussi, n'a plus de peine à se donner, pendant le reste de sa vie, pour devenir le plus savant homme du monde : tout l'instruit, tout augmente la masse de ses connoissances, & se place sur les bases établies dans sa tête; il ne peut pas avoir une conversation ni ouvrir un Livre, qu'il n'en tire quelque nouveau profit. C'est peut-être ainsi que les gens de la Cour paroissent

ſavoir & *ſavent* (vraiment) *tout*, *ſans* (paroître) *avoir jamais rien appris*.

Les Anglois n'ont point de ſtyle, & encore moins de méthode ; mais ils ont des penſées fortes & hardies : accoutumés à ſe mettre au deſſus des préjugés en matiere de politique & de gouvernement, ils portent la même audace ſur toutes ſortes d'objets. Leurs plaiſanteries ne ſont ni douces ni ménagées ; leur ſatire eſt violente, mais quelquefois fort plaiſante. Nous connoiſſons déjà le Docteur Swift, un de leurs Auteurs les plus ingénieux & les plus piquans. Il a été aſſez bien traduit en françois ; & en général, il eſt plus aiſé de rendre les plaiſanteries Angloiſes en d'autres Langues, que de traduire, par exemple, les plaiſanteries Italiennes en françois, & les nôtres en toute autre Langue, parce que les facéties Angloiſes portent ſur les choſes, & que les perſonnes y ſont peintes reſſemblantes & avec des traits de force ; au lieu que les Italiens jouent ſur le mot, & que les François ne ſont que s'amuſer autour de l'objet dont ils veulent ſe moquer ; ils badinent avec & s'en jouent comme le chat fait de la ſouris : par conſéquent, ces plaiſanteries ſont

bien plus difficiles à rendre & à ſaiſir. Rien de plus agréable à lire, & de mieux fait, que les Feuilles du Spectateur, qui ſont d'Adiſſon. Si les Anglois en avoient beaucoup comme cela, nous ne pourrions trop nous empreſſer à les connoître : mais je prévois qu'on nous traduira bien des mauvaiſes copies de ce premier & excellent Auteur Anglois; que de là s'établira chez nous un nouveau goût de littérature; que les François, qui ne ſavent jamais s'arrêter dans les effets de leur enthouſiaſme, *s'angliciſeront*, & que nous perdrons de nos graces en acquérant quelque choſe de la hardieſſe de leurs idées, & de leur liberté de penſer & d'écrire. Voltaire a déjà dit, que quand on penſoit fortement, on s'exprimoit fortement auſſi: cela eſt vrai; mais on peut aiſément outrer la force des penſées, & devenir également dur & rebutant dans les idées & dans le ſtyle.

* * *

VOLTAIRE, que j'ai toujours fréquenté depuis le temps que nous avons été enſemble au Collége, que j'aime perſonnellement, & que j'eſtime, à beaucoup

d'égards, eſt non ſeulement un grand & harmonieux Verſificateur, mais, (ce que tout le monde ne ſait pas commme moi), c'eſt un grand Penſeur. Le ſéjour de l'Angleterre lui a élevé l'ame, & a renforcé ſes idées ; il eſt capable de les mettre au jour avec courage, ayant dans l'eſprit le même nerf qu'ont eu quelques Auteurs qui ont oſé publier ce qu'on n'avoit pas oſé écrire avant eux ; d'ailleurs il a des graces dans le ſtyle, pour exprimer & faire goûter certaines idées qui révolteroient étant rendues par d'autres. La trompette héroïque qu'il a embouchée dans la Henriade, eſt devenue muſette agréable dans quelques-unes de ſes Pieces fugitives. Il n'eſt pas égal, mais il ſait varier ſes tons ; peut-être que la partie du Poëte qui lui manque, eſt l'imagination : mais il eſt bien difficile aujourd'hui d'en avoir ; il y a tant de gens qui en ont eu, que qui voudroit faire du tout-à-fait neuf, ne créeroit que des monſtres ridicules ou épouvantables. Il y a deux parties dans une Tragédie ; celle de l'intrigue, & celle des détails & de la verſification. Voltaire ne triomphe pas dans la premiere, mais il eſt ſupérieur dans la ſeconde ; & la preuve que c'eſt la principale, c'eſt la différence du ſuccès

de ſes Pieces de théatre & de celles de quelques autres Auteurs, tels que la Grange-Chancel, qui excelle dans le Roman de ſes Tragédies, mais qui les écrit pitoyablement. Voltaire, dans les détails, n'eſt ni auſſi grand que Corneille, ni auſſi tendre, auſſi aimable que Racine, peut-être n'eſt-il pas même auſſi fort que Crébillon; mais les traits d'eſprit, les vers charmans ſont ſi fréquens dans ſes Pieces, que le Spectateur ou le Lecteur n'a pas le temps d'examiner ſi l'on pourroit faire mieux. La proſe de Voltaire vaut bien ſes vers, & il parle auſſi bien qu'il écrit : rien de ſi clair que ſes phraſes, elles ſont coupées ſans être ſeches; nulle période, nulle figure de Rhétorique qui ne ſoit naturelle; tous ſes adjectifs conviennent à leurs ſubſtantifs; enfin ſa proſe eſt un modele que ſes Contemporains cherchent déjà à imiter ſans vouloir encore en convenir. Son Hiſtoire de Charles XII peut bien avoir des défauts, conſidérée comme Hiſtoire; ſes Lettres Philoſophiques contiennent des critiques & des penſées hardies, qui certainement ne ſont pas toujours juſtes; mais ſon ſtyle eſt toujours admirable. Voltaire n'a que quarante ans; s'il parvient à la vieil-

leſſe, il écrira encore beaucoup, & fera des Ouvrages ſur leſquels il y aura ſûrement bien à dire pour & contre. Plaiſe au Ciel que la magie de ſon ſtyle n'accrédite pas de fauſſes opinions & des idées dangereuſes; qu'il ne déshonore pas ce ſtyle charmant en proſe & en vers, en le faiſant ſervir à des Ouvrages dont les ſujets ſoient indignes & du Peintre & du coloris; que ce grand Ecrivain ne produiſe pas une foule de mauvais Copiſtes; & qu'il ne devienne pas le Chef d'une Secte à qui il arrivera, comme à bien d'autres, que les ſectateurs ſe tromperont ſur les intentions de leur Patriarche!

* * *

J'AI ſouvent entendu reprocher aux Acteurs de notre Théatre François, qu'ils chantoient; à mon avis, ce reproche eſt mal-fondé. Eh! qu'eſt-ce que la déclamation, ſur-tout celle des vers, ſinon un chant? Il n'y a pas de mal à chanter des vers ou une proſe ſoutenue, cadencée, & qui doit être harmonieuſe; mais il faut chanter juſte, & conformément au vrai ſens des paroles: je ne parle pas des petites Comédies en proſe; elles

elles doivent être débitées du ton de la conversation. Mais comme on ne parle pas dans le monde en vers, & sur-tout en vers rimés, fût-on Roi, Princesse ou Général d'armée ; il faut déclamer les vers tragiques d'un ton soutenu & cadencé. Les Orateurs Romains prononçoient leurs Discours dans la tribune aux Harangues, avec un accompagnement de flûte qui régloit & moduloit leur ton. De même les scenes en musique ne doivent être qu'une belle déclamation notée, & mieux soutenue par l'accompagnement toujours assorti & relatif au sens des paroles & à la situation où l'on suppose que se trouvent les Acteurs en scène. Jusqu'aux symphonies qu'exécute l'orchestre, doivent avoir un sujet, ce qu'on appelle (je crois) un motif, signifier & indiquer quelque chose. Autre attention nécessaire ; il faut que la musique d'une scene, écrite en françois, soit faite pour des paroles écrites en cette Langue, sans quoi elle s'écarte du sens & de l'objet ; Lully, quoiqu'Etranger, a eu grande attention à se concerter pour cela avec l'Auteur des paroles de ses Opéra, (Quinault) ; & c'est peut-être à cause de cela qu'il y a des scenes de leurs Drames, qui, étant bien rendues & bien

chantées, nous intéressent si fort. Destouches & Campra ont eu la même attention; il paroît que Rameau, nouveau Compositeur; si estimable, si savant & si agréable d'ailleurs, la néglige, & il a tort; il gâte & dénature ce Spectacle. Notre Musique se sent encore du Siecle de Louis XIV; elle est noble, expressive, parlante; ne la dénaturons pas, ou bien....... toute réflexion faite, faites-en, Messieurs, tout ce qu'il vous plaira. Après tout, c'est bien la peine de disputer, de disserter sur une matiere où tout doit se décider d'après l'effet & la sensation; c'est bien le cas de dire qu'il ne faut pas disputer des goûts. Je viens de déclarer quel est le mien sur la Musique, & sur-tout sur les scenes lyriques; mais que chacun en juge à sa guise, & éprouve les sensations qu'il trouvera les plus agréables. C'est tout au plus aux gens de l'art à discuter les principes d'où résultent les sensations; il suffit au commun des hommes de les éprouver.

FIN.

ERRATA.

PAGE 96, ligne 27, il sentit, *lisez* il reconnut.
P. 100, l. 3, mais avoit, *lisez* il avoit ; &c.
P. 132, l. 25, fort facile, *lisez* fort difficile.
P. 179, l. 2, à ceux-là, *lisez* à celles-là.
P. 218, Pelletier des Forts, *lisez* le Pelletier *dans tout l'article.*
P. 255, Président Hainaut, *lisez par-tout* Hénault.
P. 282, M. de Saint-Mars, *lisez* Cinqmars.
P. 323, M. de Fleury, *lisez dans l'article*, l'Abbé Fleury.

Joanna Booth
24.11.1984
[VOLT.]

